

RAPPORT D'ÉVALUATION DU 1^{ER} CYCLE

Université Paris Nanterre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025

VAGUE E

Rapport publié le 14/04/2026

Au nom du comité d'experts :

Muriel Louâpre, présidente

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Sommaire

Avant-propos	4
Liste des formations évaluées	5
Domaine Arts, lettres, langues.....	5
Domaine Droit, économie, gestion.....	5
Domaine Sciences humaines et sociales.....	5
Domaine Sciences, technologies, santé.....	6
Organisation de l'évaluation	7
Rapport du 1^{er} cycle	8
Présentation de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle	9
Analyse globale de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle	10
La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1 ^{er} cycle	11
L'accompagnement des étudiants du 1 ^{er} cycle à la réussite	13
L'adossement des formations du 1 ^{er} cycle à la recherche.....	14
La professionnalisation des formations du 1 ^{er} cycle.....	15
L'internationalisation des formations du 1 ^{er} cycle.....	16
Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1 ^{er} cycle	18
Conclusion	19
Points forts.....	19
Points faibles.....	19
Recommandations.....	19
Point d'attention transversal.....	20
Points d'attention sur les formations du 1 ^{er} cycle	20
Avis d'accréditation des formations du 1^{er} cycle	22
Rapports des formations du 1^{er} cycle	31
Observations de l'établissement	178

Avant-propos

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Paris Nanterre pendant la période de référence de l'évaluation (2018-2023), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2020-2023) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 1^{er} cycle (loi ORE, accès aux études de santé, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour une partie encore, en cours de déploiement. Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la réforme des BUT, seules les deux premières années des BUT (BUT1 et BUT2) sont évaluées en vague E et dans ce rapport.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'établissement, et d'autre part, sur des auditions menées en visioconférence, comprenant un entretien avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et des entretiens avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le 1^{er} cycle et qui sont listées ci-après. Il inclut également, à la suite du rapport du cycle, le tableau des avis relatifs à l'offre de formation du 1^{er} cycle en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030.

Liste des formations évaluées

Domaine Arts, lettres, langues

- Licence *Arts du spectacle*
- Licence *Humanités*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*
- Licence professionnelle *Métiers du commerce international*
- Licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre*

Domaine Droit, économie, gestion

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation*
- Licence *Administration publique*
- Licence *Droit*
- Licence *Droit français - Droits étrangers*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence *Science politique*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels*
- Licence professionnelle *Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*
- Licence professionnelle *Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier*
- Licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*

Domaine Sciences humaines et sociales

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Études politiques* (co-accréditation avec l'université Paris 8 Vincennes – Saint Denis)
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Histoire de l'art et archéologie*

- Licence *Information-communication*
- Licence *Philosophie*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Santé et société*
- Licence *Sciences de l'éducation et de la formation* (intitulé national de la mention jusqu'à la rentrée 2024 : *Sciences de l'éducation*)
- Licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*
- Licence *Sciences du langage*
- Licence *Sciences sociales*
- Licence *Sociologie*
- Licence professionnelle *Guide conférencier*
- Licence professionnelle *Métiers de la relation à l'animal-compagnon : médiation, éducation, comportement*
- Licence professionnelle *Métiers du conseil et de la formation des adultes*
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires*
- Licence professionnelle *Services à la personne*

Domaine Sciences, technologies, santé

- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique*
- Bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques*
- Licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport*
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*
- Licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*
- Licence professionnelle *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport*
- Licence professionnelle *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université Paris Nanterre a eu lieu à l'automne 2024.

Le comité d'experts était présidé par Madame Muriel Louâpre, maître de conférences en lettres modernes à Université Paris Cité. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Marie-Hélène Garelli, professeure en langue et littérature latines à l'université Toulouse - Jean Jaurès.

Ont également participé à cette évaluation :

- M. Benoît Delporte, professeur du 2^d degré en génie électrique et informatique industrielle à l'université Polytechnique Hauts-de-France ;
- M. Gabin Forcier, étudiant en management à l'EM Normandie Business School ;
- M. Clément Goullin, créateur de l'Agence-archéologique.fr (conférences, voyages, mécénat archéologique pour les entreprises) ;
- M. Philippe Karamian, maître de conférences en mathématiques à l'université de Caen Normandie ;
- Mme Anne-Marie Lebrun, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université de Bourgogne ;
- Mme Monica Masperi, maître de conférences en études italiennes et sciences du langage à l'université Grenoble Alpes ;
- Mme Emmanuelle Patout, professeure du 2^d degré en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université d'Orléans ;
- M. Benjamin Ricou, maître de conférences en droit public à l'université Jean Moulin Lyon 3 ;
- M. Frédéric Saumade, professeur des universités en anthropologie à Aix-Marseille Université ;
- M. Aurélien Soustre, maître de conférences en sciences de gestion et du management à l'université Jean Moulin Lyon 3.

Mme Laurence Américi, conseillère scientifique et Mme Élodie Cormier, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1^{er} cycle

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université Paris Nanterre (UPN) propose une offre de formation pluridisciplinaire en premier cycle, qui inclut 53 formations : 30 licences générales, 17 licences professionnelles (LP) et six bachelors universitaires de technologie (BUT). L'université accueillait en 2022-2023 environ 35 000 étudiants dont 21 430 en 1^{er} cycle. Cette offre de formation se répartit en proportions différentes selon les domaines disciplinaires :

- 7 formations (5 licences et 2 LP) relèvent du domaine Arts, lettres, langues (ALL) et accueillent 3 857 étudiants ;
- 20 formations (14 licences, 5 LP, 1 BUT), du domaine Sciences humaines et sociales (SHS) et comptent 8 585 étudiants ;
- 13 formations (5 licences, 6 LP, 2 BUT), du domaine Droit, économie, gestion (DEG) et comptent 6 708 étudiants ;
- 13 formations (6 licences, 4 LP, 3 BUT), du domaine Sciences, technologies, santé (STS) et comptent 2 280 étudiants.

Une formation fait l'objet d'une co-accréditation avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, la licence *Études politiques*, qui était portée par le Nouveau Collège d'études politiques de la Comue Université Paris Lumières jusqu'à la dissolution de cette dernière.

Les enseignements sont dispensés sur quatre sites : Nanterre, le site principal, complété par Ville-d'Avray qui abrite le pôle Sciences pour l'ingénieur de l'université (*Institut universitaire de technologie et UFR SITEC*), Saint-Cloud où se trouve le pôle Métiers du livre de l'université (MEDIADIX, Centre régional de formation aux carrières de bibliothèque, département Infocom de l'IUT et master *Métiers du livre et de l'édition* de l'UFR SITEC), et la Défense avec Le Pôle universitaire Léonard de Vinci (PULV) qui compte notamment l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG).

Cette offre de formation du premier cycle est portée par huit unités de formation et de recherche (UFR) auxquelles s'ajoutent deux instituts :

- L'UFR DSP (Droit et sciences politiques), 3 formations ;
- L'UFR SEGMI (Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique), 5 formations ;
- L'UFR PHILLIA (Philosophie, information et communication, langages, littératures et arts du spectacle), 6 formations ;
- L'UFR LCE (Langues et cultures étrangères), 12 formations ;
- L'UFR SPSE (Sciences psychologiques et sciences de l'éducation), 6 formations ;
- L'UFR SSA (Sciences sociales et administration) 12 formations ;
- L'UFR STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) 9 formations ;
- L'UFR SITEC (Systèmes industriels et techniques de communication), 1 formation ;
- L'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville-d'Avray, 9 formations ;
- L'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG), 2 formations.

Seule université du département des Hauts de Seine, l'université Paris Nanterre faisait partie, jusqu'en 2024, de la Comue Université Paris Lumières (UPL) avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et le CNRS, dont la dissolution est actée en juillet 2024, laissant place à une alliance via une convention de coordination territoriale (Paris Lumières Alliance). L'université Paris Nanterre est membre fondateur de l'alliance européenne *European Digital University (EDUC)*, composée de huit membres issus de sept pays européens (France, Espagne, Italie, Allemagne, République tchèque, Norvège et Hongrie). L'UPN appartient aussi au Campus Condorcet, infrastructure dédiée à la recherche et à la formation dans le domaine des SHS.

L'université Paris Nanterre est l'un des co-pilotes du projet Ecri+, obtenu dans le cadre de l'appel à projets Nouveaux cursus à l'université (NCU) du Programme d'investissements d'avenir (PIA), regroupant un consortium de 30 universités et ayant pour objet l'amélioration de la maîtrise du français écrit des étudiants. L'UPN est aussi lauréate du projet *So Skilled !*, obtenu conjointement avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI) dans le cadre du même appel à projets NCU. *So Skilled!* entend démontrer la capacité des universités à dominante SHS à assurer l'acquisition de savoir-faire durables dans la construction de l'identité personnelle et professionnelle des étudiants, en mettant à profit leurs compétences fondamentales et transversales.

Enfin, l'université Paris Nanterre a été lauréate pendant la période d'évaluation de deux projets obtenus dans le cadre des appels à projets "Accélération des stratégies de développement des établissements

d'enseignement supérieur et de recherche" (ASDESR) et l'AAP ExcellencES-France 2030. Le projet UPL-ACCÉLÉRATIONS, obtenu avec l'Université Paris 8 Vincennes Saint Denis a pour objectif principal de développer les formations professionnalisantes, afin de permettre aux deux établissements de décloisonner les formations initiale et continue et de devenir des acteurs majeurs de la formation tout au long de la vie (FTLV). Le deuxième projet, UNISSON (Université de l'innovation sociale et solidaire de Nanterre), vise à améliorer l'expérience étudiante à l'Université Paris Nanterre dans toutes ses dimensions.

Propos liminaire

Les dossiers d'autoévaluation des formations soumis aux comités d'experts du Hcéres présentent fréquemment des lacunes qui peuvent concerner des données quantitatives, relatives notamment au parcours des étudiants (recrutement, insertion professionnelle et poursuite d'études), ainsi que des aspects qualitatifs, plusieurs dossiers employant des formulations comme « non concerné » ou « sans objet » concernant plusieurs critères d'évaluation.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'université Paris Nanterre a construit une offre de formation globalement attractive, qui la distingue au sein de l'écosystème francilien, et elle a fait un effort notable, au cours de la période évaluée, pour réévaluer et restructurer sa politique de formation en la déclinant dans des maquettes rénovées. La structuration interne des formations bénéficie des effets positifs de l'élaboration de maquettes harmonisées par le déploiement systématique et massif dans tous les parcours de licence, d'enseignements transversaux (de langues vivantes étrangères, de méthodologie ou pré-professionnalisants) dans un objectif d'intégration des étudiants dans l'université et de professionnalisation. Elle bénéficie également de la construction de parcours entièrement à distance, parallèles aux parcours classiques en présentiel. La pluridisciplinarité, les doubles licences sélectives et la construction de parcours en enseignement à distance (EAD) sont désormais des spécificités fortes de son offre. Malgré la complexité de mise en œuvre de la nouvelle offre, notamment pour les enseignements transversaux en langues, et la sous-estimation des difficultés liées à sa soutenabilité, rappelée dans le rapport d'autoévaluation (RAE) de l'établissement, les formations se sont, pour la plupart, approprié ces maquettes harmonisées qu'elles présentent comme un facteur-clé de l'amélioration de la réussite.

Les formations du 1^{er} cycle de l'UPN portent une attention particulière à la réussite de tous leurs publics, par une pédagogie adaptée et se saisissent des possibilités offertes par les deux NCU, Ecri+ et So Skilled. Le travail effectué sur l'insertion professionnelle est présenté dans tous les dossiers comme soutenu par le NCU So Skilled. La mise en œuvre des NCU dans les enseignements transversaux de remédiation et d'accompagnement au parcours personnel étudiant dans les maquettes des licences se révèle néanmoins inégale selon les formations, sans que les résultats en soient, par ailleurs, exposés.

L'adossement à la recherche en 1^{er} cycle, excellent pour la majorité des mentions de licence générale, est un point fort notable. Seules quelques mentions de licence font exception de ce point de vue. De manière remarquable, cet adossement à la recherche se retrouve également dans certains BUT et licences professionnelles, fait qui contribue à la grande qualité de ces formations.

L'engagement marqué en faveur de la professionnalisation, porté notamment par le développement de l'apprentissage et la création d'un centre de formation des apprentis (CFA) central, s'inscrit dans la stratégie d'« innovation sociale » de l'université Paris Nanterre. La mobilisation des formations, au-delà des seuls BUT et licences professionnelles, sur les enjeux du projet personnel et professionnel de l'étudiant, ainsi que le développement d'un réseau de partenaires socio-économiques parfois prestigieux, ancrent l'université dans l'espace économique et culturel local, et contribuent à son attractivité. Ce volontarisme affiché n'a néanmoins pas encore porté partout ses fruits : les expériences professionnelles ont pris place dans les maquettes, mais restent trop souvent facultatives, les conseils de perfectionnement se sont généralisés mais la participation active des professionnels n'y est pas encore systématique.

L'établissement engage une démarche ambitieuse de soutien à l'enseignement des langues vivantes étrangères et au plurilinguisme, ainsi qu'un dispositif d'accueil des étudiants internationaux labellisé « Bienvenue en France », mais sa politique d'internationalisation gagnerait à être clarifiée, la mobilité des étudiants du premier cycle restant faible et concentrée sur un nombre restreint de formations.

L'une des faiblesses persistantes de l'établissement réside dans les taux de réussite encore bas observés dans certains domaines de formation, notamment en ALL, où les actions de remédiation, parfois nombreuses, n'ont pas encore d'effet sensible. Si l'attractivité augmente ou se maintient, cela ne doit pas masquer cependant des difficultés localisées, qui mériteraient diagnostic et remédiation.

L'UPN a accompagné les formations tout au long du processus d'autoévaluation, et certaines ont fait effort pour soumettre des dossiers de qualité. Cependant, les lacunes constatées dans les dossiers d'autoévaluation pénalisent l'évaluation des formations. Ainsi, les chiffres fournis ne sont pas toujours utilisés, ni même mis en perspective par les équipes pédagogiques et ne permettent pas de comprendre comment ils constituent – ou non – le point de départ de l'amélioration continue des formations. En effet, l'insuffisance ou l'incohérence des données quantitatives communiquées nuit au pilotage et à l'amélioration continue des formations, qui manquent d'indicateurs et de méthodologies d'analyse pour apprécier l'impact de leurs efforts, et pénalise en outre certaines formations. Le comité exprime à cet égard une attente vis-à-vis de l'établissement pour renforcer son pilotage de l'offre de formation.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

Dans un contexte francilien et national très concurrentiel, l'UPN est en mesure d'affirmer sa singularité et de développer l'attractivité de formations souvent originales dans le cadre d'une offre dont l'architecture globale est claire et lisible. L'innovation sociale, signature de l'UPN, oriente stratégiquement la structuration de son offre de formation (OF) depuis 2020. L'université affirme une volonté politique de prise en compte de la diversité géographique et sociale des étudiants, en travaillant, pour tous ses publics, à une réussite entendue comme l'acquisition de compétences nécessaires à leur projet de vie et à leur promotion sociale. Cet objectif est mis en œuvre selon deux orientations différentes, que l'OF tente de combiner : d'une part, une large pluridisciplinarité et l'élaboration d'un socle commun de compétences qui rend possible, pour tous, l'acquisition de bases indispensables à des choix ultérieurs de formation ou d'insertion professionnelle et, d'autre part, la proposition d'une offre de formations d'excellence destinée à des étudiants qui disposent de bases solides et dont les choix sont affirmés à l'entrée dans le parcours. C'est particulièrement le cas en DEG avec les doubles licences (*Droit et économie, Droit et philosophie, Droit et Histoire de l'art, Économie et Mathématiques, Gestion et Informatique*) et les Cursus internationaux d'économie-gestion franco-anglais (CIFA), franco-allemand (CIFD) ou franco-espagnol (CIFE), mais également en ALL avec les doubles diplômes internationaux de la mention *Langues étrangères appliquées – LEA* (avec l'Allemagne et l'Italie). Parallèlement à une large pluridisciplinarité, plusieurs licences, s'appuient sur de nombreux et prestigieux partenariats culturels, comme *Arts du spectacle* ou *Histoire de l'art et archéologie*, dont l'attractivité est en hausse.

Les aspects positifs du travail de restructuration des maquettes sur la base d'un socle commun de compétences sont sensibles dans plusieurs mentions. Dans la mention *Humanités*, les nombreuses mutualisations et les cinq parcours en font une licence unique en France dans ce domaine. Quatre des cinq parcours de la mention *Humanités* offrent une double diplomation particulièrement originale grâce au couplage avec un diplôme universitaire (DU) propre à l'établissement, le DU *Cultures, langues et rhétorique*. Dans un objectif de lisibilité, l'université Paris Nanterre inscrit la structuration des nouveaux BUT dans sa stratégie globale de formation et intègre désormais le contenu de certaines LP dans les BUT, tout en conservant d'autres LP suspendues, compte tenu des spécificités des professions visées. L'IUT Saint-Cloud Ville-d'Avray intègre par exemple au BUT *Information-communication des organisations* parcours *Métiers du livre*, la licence professionnelle du même domaine, mention *Bibliothèque et documentation*, et maintient la LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre* parcours *Librairie*, un haut degré de spécialisation restant indispensable pour préserver l'insertion professionnelle immédiate. De même l'IUT préserve deux LP, reconnues, *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* et *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués*, et ferme *Métier de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique* (BUT *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques*), *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle*, *Métiers du BTP : bâtiment et construction*. Certaines LP (*Assurance, banque, finance : chargé de clientèle, Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs, intervention sociale : développement social et médiation par le sport, Services à la personne*) souffrent toutefois d'une baisse d'effectifs tandis que d'autres licences (*Métiers de l'immobilier : gestion et développement du patrimoine immobilier, Métiers du conseil et de la formation des adultes*) souffrent plutôt d'une faiblesse de leurs effectifs. Ces situations doivent conduire l'établissement à parfaire l'articulation de son offre de BUT et de LP.

Parallèlement, l'université Paris Nanterre développe des formations d'excellence, dans le cadre de co-accreditations, de doubles diplomations et de 16 doubles licences sélectives. Combinant deux mentions d'un même domaine, comme *Histoire de l'art et archéologie-Anthropologie*, ou des mentions de domaines différents (*Histoire-LLCER* ou *Droit-Philosophie*), les doubles licences sélectives sont les déclinaisons attractives d'une politique d'excellence attachée à la réussite des étudiants. Le comité regrette toutefois que ces formations ne soient pas considérées par l'établissement comme des parcours bi-disciplinaires susceptibles d'être ainsi évalués en tant que tels, dans chaque mention.

Les mentions *Histoire*, *Philosophie* ou *Humanités* tirent en partie leur spécificité d'une politique raisonnée de mise en place de parcours à distance attractifs, qui diversifient les publics. Des restructurations internes sont menées positivement dans plusieurs mentions qui ferment des parcours (la licence *Philosophie* ou le BUT *Carrières sociales* qui ferme le parcours *Éducateur spécialisé* pour des raisons conjoncturelles) ou les réorientent (la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*) tandis que d'autres créent des parcours innovants et diversifiés, comme la mention *Lettres avec la création du parcours LECN (Lettres, écriture et culture numérique)* ou encore la mention *Humanités* qui fait le choix de créer un double diplôme couplant DNL et DU. En psychologie, des membres de l'équipe pédagogique soucieux de diversifier les parcours d'insertion ont participé à la création de LP pouvant accueillir leurs étudiants de L2. Une réflexion plus approfondie mérite d'être menée à propos des parcours qui ne trouvent pas leur public par exemple en *Géographie ; Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*. La mention *Droit français-Droits étrangers* choisissent de maintenir une structuration classique, avec de nombreuses mutualisations permettant les réorientations, mais devront s'interroger sur la baisse régulière de leurs effectifs.

L'établissement mentionne peu, dans son rapport, la mise en œuvre de la réforme des études de santé et ne définit pas sa stratégie en ce domaine. L'analyse des dossiers montre que trois mentions seulement, *Psychologie* et *Santé et société*, et STAPS proposent des parcours de licence option Accès santé (L.AS), dans le cadre de passerelles construites avec l'université Paris Saclay. Si l'UPN accueille dans ces mentions (L2) un faible nombre d'étudiants issu du parcours accès spécifique santé (PASS) de l'université Paris Saclay, un groupe de 25 étudiants en moyenne issus de L.AS 1 y est accueilli en L2 et L3.

L'établissement ne définit pas de stratégie claire en matière de partenariats de formation, académiques et non académiques. Le seul partenariat considéré comme structurant est construit avec Paris 8 et la Comue Paris Lumières autour des projets NCU, dont les résultats ne sont toutefois pas produits, pas plus que ceux de la co-accréditation de la licence *Études politiques* au sein du Nouveau collège d'études politiques.

L'établissement met en avant le soutien apporté aux formations par les NCU Ecri+ et *So Skilled*. Ce dernier NCU lancé en 2019 propose un programme de modules transversaux intégrables à une offre de formation rénovée. La grande majorité des licences générales (hors *Administration publique* et *Droit français, droits étrangers*) font état d'un soutien de *So Skilled* aux modules Grands Repères de L1 et aux enseignements de - professionnalisation. Cependant d'autres, comme en *Lettres*, jugent les apports peu adaptés à leurs métiers cibles. La licence *Humanités* répond aux appels à projets (AAP) semestriels du NCU *So Skilled* pour traduire certains cours en compétences mais la réponse aux AAP n'est pas généralisée à l'ensemble des formations. Les licences professionnelles ne bénéficient pas, quant à elles, de *So Skilled* et les BUT ne mobilisent pas ce dispositif jugé redondant avec leur offre. On regrette surtout l'absence d'analyse, dans le cadre de l'autoévaluation, des effets sur la réussite des étudiants qui ne sont jamais mentionnés, les formations se limitant à en rappeler la mise en œuvre.

Les enjeux de la transition écologique et les enjeux sociétaux sont inscrits dans la politique de formation de l'UPN. Les enseignements TEDS obligatoires en licence ne sont toutefois pas encore mis en place au moment de l'évaluation du Hcéres. Durant la période évaluée, seules quelques mentions des domaines SHS et STS développent des enseignements originaux que ce soit au sein par exemple de l'unité d'enseignement (UE) de L1 *Grands Repères* ou dans des cours spécifiques. En licence *Sociologie*, l'UE de L2 et L3 « *Activité solidaire ou engagée* » ou en *Philosophie* les cours « *Philosophie de l'environnement* » ou « *Vivre durablement ensemble* » constituent des exemples à souligner. Dans le BUT *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII), la participation à un atelier Fresque du climat fournit une compétence complémentaire aux étudiants. Les enjeux de la transition écologique et sociétale sont en revanche parfois négligés dans des mentions qui les intègrent par ailleurs nationalement comme la LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*.

En cohérence avec les principes généraux de son offre et sa volonté politique d'individualisation des parcours, l'UPN développe des passerelles entre ses différentes formations, mais faute de structuration globale de passerelles des licences générales vers les licences professionnelles, cela n'enraye pas la perte d'attractivité de certaines formations. Les licences générales, qui connaissent un fort taux d'échec, n'orientent pas leurs étudiants vers des licences professionnelles. L'architecture des licences générales fortement pluridisciplinaires intègre des passerelles vers une spécialisation dans les disciplines d'autres mentions, par exemple, *Arts du spectacle* vers *Lettres, Histoire de l'art, Sciences sociales*. Dans la mention *Psychologie*, les passerelles formalisées, comme celle vers les formations de santé de l'université Paris Saclay depuis les L.AS voisinent avec des passerelles vers des licences professionnelles. Les BUT privilégient ces passerelles. Le BUT *Information-Communication* facilite, grâce au Pôle francilien *Métiers du livre* les passerelles entrantes et sortantes avec les licences de l'université préparant à ces métiers ; une passerelle formalisée dans le nouveau BUT *GEII* permet chaque année à 18 % des étudiants de deuxième année de rejoindre une 1^{re} année de cycle ingénieur ; dans le BUT *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA), un accord permettait aux étudiants de DUT de bénéficier d'un accès privilégié en L3 *Gestion*, passerelle conservée depuis le BUT 2 vers la licence *Gestion*, et il existe désormais un projet de poursuite d'études maîtrisée entre le BUT *GEA* et un parcours du master *Sciences de gestion*. Un exemple intéressant est celui de l'IUT de Ville-d'Avray qui développe les échanges entre la LP

Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués, le BUT GEII et la licence Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS).

Les maquettes harmonisées privilégient le *continuum* 1^{er}-2^e cycle. Tout master est construit en continuité avec au moins une formation de licence et, inversement, les licences générales proposent une initiation à la recherche qui prépare à ce *continuum*. Les licences générales qui sont en mesure de fournir des données mentionnent un pourcentage important de poursuites en master, de 80 à 90 % en *Humanités, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie et Droit*. Dans de nombreux cas, l'absence de données précises sur la poursuite d'études ne permet pas une juste appréciation du *continuum* 1^{er}-2^e cycle au niveau de l'établissement. Dans quelques formations, comme licence *Psychologie*, il existe une tension entre le nombre de diplômés en licence et les capacités d'accueil en master.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'augmentation de l'attractivité de l'UPN mise en avant par l'établissement et renforcée par l'enseignement à distance (EAD), a des effets positifs en 1^{re} année du cycle au cours de la période évaluée, mais l'université perd globalement 1000 étudiants dans l'ensemble du cycle pendant la même période. La création des BUT déstabilise en outre le processus de recrutement en licence professionnelle, sans anticipation par l'établissement. L'EAD renforce l'attractivité de certaines licences comme *Philosophie, Histoire, et Humanités*, qui proposent des parcours très attractifs entièrement en EAD. La forte baisse des inscrits en L3, toutes mentions confondues, est toutefois préoccupante. En 2022-2023, on compte en 3^e année du cycle 1 044 inscrits de moins qu'en 2020-2021, alors que, au cours de la même période, l'effectif de L1 augmente de 463 étudiants. La perte d'effectifs se révèle particulièrement importante dans certaines licences générales, sans analyse par l'équipe pédagogique : c'est particulièrement le cas de la licence *Administration publique* où cette perte est de 50 % entre 2020 et 2023. Certains parcours, parfois réputés et uniques en France comme *Pratique musicale et ethnomusicologie* de la mention *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*, comportent un nombre très faible d'étudiants. La perte d'attractivité de la LP *Assurance, banque finance : chargé de clientèle*, soulève la question du processus de sélection essentiellement externe (candidats issus de BTS). L'établissement est vivement invité à mener une réflexion sur ces situations, compte tenu de son ambition de conduire les étudiants à la réussite.

Les BUT rencontrent par ailleurs des difficultés à recruter des bacheliers technologiques dont le profil soit adapté à leur offre mais il faut souligner qu'ils analysent leur vivier de recrutement et recherchent des solutions à l'échec des étudiants mal orientés. Par exemple, le BUT *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* renforce sa sélection. Le BUT *Génie mécanique et productique (GMP)* accueille des étudiants issus du bac *Sciences et technologies de l'industrie ou du développement durable (STI2D)*, mal préparés à ce type d'études qui abandonnent ou se réorientent en cours d'année. Cependant, l'évaluation de l'attractivité des formations est pénalisée, à l'UPN, par l'absence des données croisées (taux de remplissage, candidatures, inscriptions, réorientations) qui permettraient d'analyser finement cette attractivité en fonction des viviers de recrutement.

Pour améliorer leur attractivité, les formations privilégient pour la plupart la visibilité et la lisibilité de leur offre. La plupart des mentions de licence et de BUT soulignent leur action d'information et de communication auprès des lycées dans le cadre du Bac-3/Bac +3, sans remettre en question leurs modalités de recrutement. Ainsi, la licence *LEA* ne s'interroge pas sur le recrutement en L1 d'un nombre important de bacheliers technologiques. En revanche la mention *Humanités*, confrontée à une baisse d'effectifs de 14 % dans le 1^{er} cycle, repense ses critères sur des bases qualitatives. La mention *Économie et gestion*, pour sa part, renforce ses critères de sélection par un relèvement des exigences sur Parcoursup et construit des filières sélectives accessibles en L3.

Les efforts déployés en matière d'aide à la réussite produisent des résultats positifs dans certains domaines, sans concerner l'ensemble des licences. En licence générale, le taux de réussite des étudiants de L1 est bon (54 % d'étudiants valident tous les crédits ECTS de leur année) au regard des moyennes nationales, et il est en légère hausse depuis 2020. Ce taux est correct dans les autres années de licence, approchant 70 % en L2 et atteignant 75 % en L3. Il faut noter que le taux de réussite en L1 est souvent faible en ALL, inférieur à la moyenne du 1^{er} cycle de l'UPN. Les raisons de cette faible réussite en L1 sont parfois liées à un recrutement important de bacheliers professionnels et technologiques que la formation ne maîtrise pas : en *LEA*, moins d'un tiers des étudiants (31%) valident leur première année de licence en 2022-2023, mais ils représentent 2/3 des étudiants "non défaillants", en partie à cause de l'absence de dispositif de positionnement établissant le niveau des étudiants à l'entrée de la formation mais aussi de l'absence de dispositif de remédiation. De façon plus isolée en SHS, la licence de *Philosophie*, a un taux de réussite de 31 % en L1, et un taux d'abandon important : les spécificités du cursus en EAD, qui accueille majoritairement des reprises d'études peuvent contribuer à expliquer cette situation, sans certitude faute d'un dispositif de suivi spécifique par parcours. La situation perdure d'ailleurs en L2 et en L3.

Le projet Ecri+ mis en place dans l'UE de L1 « Compétences transversales et outils » n'a pas encore d'impact démontré sur les taux de réussite. Diverses expériences innovantes sont menées en matière de pédagogie et d'évaluation. Dans des mentions comme *Sciences de l'éducation et de la formation* ou *Administration économique et sociale* (dont la réussite atteint 100 % dans certains parcours) ou la LP *Métiers de l'électronique, systèmes embarqués*, la réussite des étudiants est, en grande partie, liée à une pédagogie adaptée et à l'implication poussée de l'équipe pédagogique. Certaines formations entreprennent de faire porter l'effort sur l'évaluation : la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité – comptabilité et paie*, met en place un processus de suivi des étudiants dont les résultats n'atteignent pas la moyenne. D'autres priorisent l'innovation pédagogique, comme la LP *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués* qui met en place une pédagogie active sur concepts. Malgré un encadrement attentif de ses étudiants, la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* voit ses taux de réussite baisser fortement en raison d'échecs dans le projet tutoré, ce qui justifie le projet de resserrer les critères de recrutement.

Les dispositions de la loi de 2018 portant sur l'orientation et la réussite des étudiants (ORE), notamment le contrat pédagogique sont peu mises en œuvre. La licence *Humanités* met en place le contrat de réussite pédagogique proposé à chaque étudiant (195 contrats de L1 sont signés en 2023) et un accompagnement des réorientations précoces dès le S2. Le suivi de la réussite souffre néanmoins de plusieurs carences. La remédiation est inégale selon les niveaux ; elle ne concerne parfois que la L3 comme en *Arts du spectacle*. La baisse régulière de la réussite des étudiants ne fait pas toujours l'objet d'une analyse, comme dans la licence *Administration publique*. Le dispositif « oui si » est souvent abandonné pendant la période évaluée hormis en licence *Psychologie*. Certaines actions d'aide à la réussite, construites par les équipes pourraient être essaimées : par exemple, en *Psychologie*, le recrutement de tuteurs référents de master pour trois groupes d'étudiants en difficulté, des rencontres avec des professionnels dont des *alumni*.

Les BUT mettent en place une démarche d'approche par compétences (APC) rigoureuse, avec des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). En revanche, les licences et les licences professionnelles ne le font pas encore si ce n'est sous forme embryonnaire comme dans la licence *Humanités*, qui appuie sa pluridisciplinarité sur le *DU Culture, langues et rhétorique* avec une SAÉ. L'APC est en cours aussi en licence *MIASHS*, qui constitue une exception parmi les licences générales. Plusieurs mentions organisent, en revanche, leur formation selon une approche programme (*Histoire, Histoire de l'art et archéologie...*) en mettant en place un référentiel de compétences construit par la formation, qui va au-delà de la mise en lien avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'UPN est invitée à travailler à une acculturation à l'APC au sein de l'établissement, à accompagner sa mise en place auprès des formations, à généraliser l'APC dans ses licences générales et professionnelles.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

Pour la majorité des mentions de licence générale, l'adossement à la recherche est excellent et prend des formes diversifiées ; certains BUT et licences professionnelles se singularisent de ce point de vue également. La plupart des mentions proposent une initiation à la recherche au niveau L3, qui inclut une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. Cette initiation est souvent pensée comme une formation à et par la recherche et bénéficie de la pluridisciplinarité large de la mention : en *Sciences de l'éducation et de la formation*, ces enseignements font explorer aux étudiants plusieurs techniques de recherche ; la licence *Humanités*, adossée à un laboratoire principal, l'UMR *Archéologies et sciences de l'antiquité (ArScAn)*, privilégie l'initiation sur des sujets collaboratifs et développe les projets personnels et les mini-mémoires de L3 encadrés par des enseignants-chercheurs (EC) de disciplines différentes. Une autre modalité est l'enquête, proposée en L2 de *Sociologie*, où les étudiants de L2 et L3 peuvent effectuer un stage au sein des unités de recherche de l'établissement. Les étudiants de L2 et surtout de L3 sont parfois accueillis dans les laboratoires, pour des séminaires le plus souvent, mais aussi pour des stages ou de la recherche-action (*Sciences de l'éducation et de la formation*). Dans les licences générales, ces enseignements préparent à une poursuite d'études vers des masters de l'établissement eux-mêmes solidement adossés à une UR : c'est le cas en *Histoire, Philosophie, Psychologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences pour l'ingénieur, Lettres et Sociologie*.

L'une des particularités de l'université Paris Nanterre est l'intérêt marqué de certaines formations fortement professionnalisantes pour la dimension recherche. Le BUT *Génie électrique, Informatique industrielle* est une véritable pépite en la matière : dans les SAÉ, les sujets de BUT 3 sont inspirés des activités du laboratoire LEME, ce n'est pas le cas toutefois de toutes les formations de BUT et licences professionnelles. Ainsi, la LP *Guide conférencier* qui n'est adossée à aucun laboratoire, arguant de sa finalité professionnalisante. De création récente, la licence *Santé et société* affirme son projet de développer le lien entre santé et recherche, santé et éthique. Les mentions *LEA* et *LLCER* appellent un point de vigilance. La réflexion sur la faible place de la recherche dans ces mentions n'apparaît pas avoir été menée depuis la dernière évaluation par le Hcéres. En *LLCER*, le pourcentage d'heures d'initiation à la recherche est très faible (1,3 %), alors que le volet adossement à la recherche est peu documenté.

Le pourcentage d'heures de formation assurées par les enseignants-chercheurs (EC) est généralement bon pour l'ensemble des mentions, mais on peut regretter l'incohérence de certains taux, qui ne permettent pas de mener une évaluation à partir de données fiables. Certaines licences générales sont organisées selon le principe d'un nombre croissant d'heures de formation assurées par des enseignants chercheurs de la L1 à la L3. Dans la licence *STAPS-Management du sport*, la formation par et à la recherche est mise en place progressivement au cours des six semestres du cursus allant jusqu'à des enseignements de méthodologie et pratiques de la recherche en 3^e année. Dans *LP Intervention sociale : Développement social et médiation par le sport*, 58 % du volume horaire étudiant est assuré par des EC et un cours de méthodologie de mémoire est suivi par tous les étudiants. La *LP Relation à l'animal-compagnon : médiation, éducation, comportement*, comporte une sensibilisation à la recherche dispensée par des EC issus d'UR différentes. La *LP Guide conférencier*, soumise aux impératifs des formations réglementées, est fragile de ce point de vue (un seul EC titulaire dans l'équipe pédagogique sans que la part des enseignements qu'il assure soit précisée). En *LEA*, la part des enseignants permanents intervenant dans la formation n'est pas renseigné pas plus que le nombre d'heures d'initiation à la recherche ; le pourcentage d'heures assurées par des EC y est faible (3 5%). C'est également le cas en *LLCER* où la part des heures de formation assurées par des EC doit être renforcée, alors que les données fournies dans le dossier d'autoévaluation de la formation et dans celui de l'établissement présentent des incohérences.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Avec sa signature d'« innovation sociale », Paris Nanterre définit en tant qu'axe stratégique une professionnalisation qui inscrit les étudiants dans une perspective d'émancipation et d'insertion sociale, une orientation largement partagée par les formations, y compris en licence générale. La professionnalisation est au cœur des licences professionnelles, qui illustrent la force d'une approche par compétences articulant la dimension universitaire des enseignements à la dimension appliquée. C'est naturellement le cas dans ces licences professionnelles particulières que sont les BUT, fermement cadrés par leur programme national, qui fait reposer la professionnalisation sur des situations d'apprentissage et d'évaluation, ainsi que sur des stages longs ou de l'alternance. Depuis 2020, l'établissement mise en effet sur le développement de l'alternance, en créant son propre CFA, et revendique l'ouverture de plus de quarante parcours en apprentissage. Le BUT *GEA* attribue, conformément au programme national, 50 % des crédits ECTS à l'expérience professionnelle, à hauteur de 25 % des heures (600h projet/2400 h étudiant), ou en imaginant des situations professionnalisantes, comme le BUT *Information-Communication parcours Métiers du livre*, qui complète les stages classiques par des « mini-stages » lors de salons professionnels, et multiplie les exercices *in situ* chez les professionnels (économie du livre chez les distributeurs, conception de vitrine en librairie). De la même façon, une LP comme *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique*, fait figure de modèle, puisqu'élaborée en lien direct avec les industriels de la spécialité et de la région autour des métiers en tension, et riche néanmoins d'un adossement fort à la recherche. En BUT comme en LP, la présence des professionnels est forte, les interactions avec le tissu économique, dynamiques, à de rares exceptions près. Il faut distinguer cependant la qualité du lien avec le monde professionnel, souvent remarquable, qui s'exprime dans les projets et les SAÉ, et le nombre d'heures assurées par des professionnels, parfois insuffisant. À cet égard, l'implication des professionnels dans les heures de formation reste trop faible en LP *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires*. En BUT *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques*, en revanche, ce sont les données chiffrées qui posent question alors que l'implication des professionnels est clairement attestée. Certains BUT (*Génie mécanique et productique*) se tournent vers le mécénat de compétences pour mobiliser des professionnels découragés par la faiblesse du taux horaire proposé en vacation, une démarche qui pourrait être adoptée par d'autres BUT industriels connaissant les mêmes difficultés.

En matière de préparation à l'insertion professionnelle, en licence générale, les maquettes harmonisées reposent, depuis 2020, sur un socle commun de 10 % d'enseignements transversaux dont une partie prépare aux compétences professionnelles. Les enseignements transversaux bénéficient des financements liés aux projets NCU, Ecri+ et *So Skilled*. Ce dernier NCU, permet de développer des enseignements de professionnalisation (« Connaissance de soi et des métiers », modules stages ou approche projet) que les formations enrichissent parfois d'une déclinaison disciplinaire. Cependant, le rapport d'autoévaluation de l'établissement fait état d'un bilan parfois critique de ces enseignements par les équipes et d'ajustements en cours. En outre, les maquettes harmonisées des licences générales imposent la valorisation des stages, de l'engagement étudiant, d'enseignements en mode projet, mais le recours aux stages reste inégal, en dehors des LP et BUT. Alors que certaines licences (*Administration publique*) ont des stages dont la durée est nettement allongée, que d'autres (*Droit français droits étrangers*) les rendent obligatoires en 3^e année, l'intérêt d'une confrontation au monde professionnel ne s'impose pas partout. Certains responsables évoquent à juste titre l'engagement requis par le suivi des stages, *a fortiori* si on entend les exploiter pédagogiquement. Un appui institutionnel est attendu sur ce point d'autant que c'est parfois le manque de ressources qui empêche l'organisation des enseignements transversaux de professionnalisation (*LLCER*). Les formations signalent leurs

difficultés à trouver des stages, mais aussi des activités d'engagement, ces dernières devant être réalisées avec des associations partenaires sur le campus. Or celles-ci sont saturées dès lors que l'engagement étudiant se voit crédité. Plus largement, un audit serait nécessaire pour harmoniser les pratiques au sein du cycle.

En matière de partenariats avec l'environnement socio-professionnel, il apparaît clairement au moins pour le 1^{er} cycle que les collaborations sont construites au cas par cas par les formations qui tissent des liens avec les partenaires pertinents, pour leur champ d'activité, dans leur environnement social, culturel et économique. Les licences générales peuvent ainsi se prévaloir, comme la licence *Sciences humaines, anthropologie, ethnologie*, de partenariats pédagogiques qui conjuguent le local (Mairie de Nanterre, Conseil départemental, Conservatoire de Rueil-Malmaison) et le national (la Bibliothèque nationale de France (BNF), le musée du quai Branly-Jacques Chirac). On peut également citer la licence *Humanités* dont le parcours *Humanités et danse* bénéficie d'un prestigieux partenariat avec l'Opéra de Paris. Le Théâtre des amandiers est sollicité par plusieurs formations.

Enfin, dans certaines licences, l'accent est davantage mis sur la professionnalisation comme instrument d'orientation, avec la préparation minutieuse dans les maquettes de parcours étudiant ouvrant des alternatives à la poursuite en master : ainsi, en *Psychologie* avec une réflexion approfondie sur les parcours menant à une insertion immédiate en cas de sortie en L2 ou L3, et la participation à la conception de licences professionnelles depuis la dernière évaluation (RCAPE et *Métiers de la relation à l'animal compagnon*), ou encore des passerelles établies avec la licence *Santé et Société*. Une approche analogue se développe pour préparer aux métiers de l'enseignement dans les parcours *LLCER*, ce qu'il convient d'encourager compte tenu de l'importance de cette voie d'insertion. En revanche, s'exprime parfois un refus explicite de la professionnalisation en contradiction avec la stratégie de l'établissement voire avec le cadre réglementaire et l'objet de la mention elle-même. C'est le cas en *Science politique*, formation où les professionnels sont absents et qui se dit non concernée par les enjeux de professionnalisation puisque préparant au master. Le même discours se retrouve de façon assez surprenante en *LEA*. D'autres licences, sans évacuer la question, s'appuient sur des partenariats trop ténus (*Administration publique*) ou la pensent hors de portée alors même que leur attractivité auprès d'un public de formation continue montre qu'elles ont des leviers de valorisation professionnelle des enseignements (*Philosophie*). Les licences professionnelles et les BUT, dont les stages sont obligatoires, bénéficient pour leur part de relations anciennes et approfondies avec leur tissu économique, comme l'illustre le BUT *GEII*. Cette intégration permet d'aller parfois jusqu'à d'intéressantes participations croisées aux instances de pilotage ou de gouvernance des deux parties, établissements et représentants d'une branche professionnelle, comme c'est le cas à l'IUT de Ville-d'Avray (LP *Aéronautique*, BUT *Information-communication*).

Cependant, malgré les dispositifs adaptés qu'elles engagent et leur bonne intégration dans leur environnement socio-économique, dans nombre de licences professionnelles et de BUT, la poursuite d'études excède trop souvent l'insertion professionnelle, et la pratique de l'alternance, gage de professionnalisation pourtant, ne tempère pas cette tendance. L'accent mis sur le développement de l'apprentissage n'enraye pas les poursuites d'études, qui dépassent parfois le taux de 50 %. Si les responsables de formation n'ont pas pris sur les choix personnels des étudiants ni sur l'offre abondante de masters, il n'en reste pas moins que cela pose question quant au rôle des licences professionnelles dans l'offre de formation, mais aussi quant à l'utilité de l'alternance en termes d'insertion, au-delà de son rôle essentiel dans l'accès aux études supérieures de tous les publics.

À cet égard, l'intérêt exprimé par les responsables du 1^{er} cycle pour la formation continue ouvre des perspectives. Stable en licence professionnelle, la modeste part de stagiaires de formation continue dans les formations triple en licence générale au cours de la période évaluée. La culture de l'enseignement à distance (EAD), force historique de l'UPN, y contribue. De nombreuses formations mettent en œuvre des aménagements et des dérogations (journées libérées, dispenses d'assiduité) pour faciliter la réussite de ces stagiaires, aménagements parfois inscrits dans des partenariats lorsque l'échelle l'impose (comme en *Sciences de l'éducation et de la formation* avec le rectorat de Versailles). D'autres initiatives illustrent la mobilisation des équipes au service de ces publics, comme proposer certains cours en sessions intensives lors de journées bloquées (*LLCER*). Si les formations se mobilisent donc pour la professionnalisation, elles ont cependant peu de moyens pour évaluer l'impact de leurs actions, faute de suivi systématique des parcours, à l'exception de celles préparant aux concours (parcours *Professorat des écoles* de la Licence *Lettres*, Licence *Administration publique*), dont les résultats sont généralement publics.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

Dans le 1^{er} cycle, l'engagement de l'établissement en faveur de l'internationalisation, une priorité affichée depuis 2019, se traduit surtout par une politique d'enseignement des langues vivantes, pour une part sous la forme de l'autoformation. Cependant, l'articulation de cette politique avec l'objectif d'internationalisation s'avère peu claire : la mobilité, les doubles diplômes ou les parcours internationaux restent l'exception dans le

1^{er} cycle. L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle se matérialise en effet essentiellement par la promotion d'un plurilinguisme auquel concourent trois séries d'actions : le renforcement de l'enseignement en langues étrangères, le déploiement de la certification linguistique, la création d'une Maison des langues (ressources en autoformation et programmation culturelle). En licence générale comme en LP, près de 7 % des heures d'enseignement concernent l'apprentissage des langues vivantes, un pourcentage modeste mais qui représente un fort investissement financier pour l'établissement compte tenu de la richesse de l'offre : des postes ont été créés pour proposer huit langues en plus de l'anglais. En complément, 3 % des enseignements sont assurés en moyenne en langue(s) étrangère(s), un pourcentage faible qui masque d'importantes disparités, le secteur DEG étant le plus avancé à cet égard. L'établissement est de surcroît engagé dans une stratégie de mise en visibilité des compétences linguistiques par la certification en langues, en s'appuyant largement sur un service privé (ALTISSIA) et sur l'organisation de sessions de tests et de certifications (CLES, TOEIC, TOEFL). ALTISSIA propose également de l'autoformation, des tests de niveau, un enseignement en anglais et en quatre langues européennes, une offre qui donne une idée de l'investissement financier consenti. Aussi l'établissement revendique-t-il 3 800 étudiants certifiés en langue en 2022-2023 (90 % de réussite), sans qu'il soit possible de savoir qui, parmi les 25 000 inscrits de l'établissement, choisit cette certification, ni pour valider quelles compétences.

Ces ressources sont en outre complétées par celles de l'Alliance européenne EDUC *European Digital UniverCity*, mais les unes comme les autres restent éloignées des responsables des formations, qui ont peu de contrôle sur leur contenu et leur qualité, alors même qu'elles peuvent être créditées dans les maquettes. Cette abondance de ressources souvent citée par les dossiers d'autoévaluation, et dont toutes ne sont pas forcément accessibles en 1^{er} cycle, ne compense pas l'absence d'une stratégie claire s'appuyant sur des objectifs et des moyens cohérents. En effet, l'internationalisation ne se limite pas aux compétences linguistiques, comme le comprennent bien les formations données en modèle dans le rapport d'autoévaluation de l'établissement. En *Droit français Droits étrangers*, plusieurs actions sont mobilisées et articulées : enseignement en langue étrangère, professeurs invités, préparation aux mobilités avec de l'anglais juridique et un demi-semestre enseigné en anglais. Cet exemple, comme celui de la licence *Droit* avec son taux de 10 % de mobilités sortantes, illustre une vision de l'internationalisation comme élargissement des perspectives, des moyens de compréhension et d'action pour de larges effectifs étudiants, qui devrait être à la portée de toutes les formations, quand bien même tous les leviers ne sont pas activables partout.

Ce manque de cohérence se traduit par un faible effet d'entraînement sur les étudiants, qui n'adhèrent pas aux programmes de mobilité, malgré les 500 conventions signées par l'établissement et une politique d'accueil récompensée par le label « Bienvenue en France ». Certes les taux de mobilité progressent, pour atteindre 4,5 % en moyenne. Cependant l'impact de la Maison des langues est difficile à apprécier d'autant que la fiabilité des données en la matière est contestée parfois, comme il ressort des auditions des formations. Ces données font apparaître néanmoins que la mobilité est concentrée sur quelques formations, au premier rang desquelles celles du secteur DEG déjà citées, où les mobilités sortantes excèdent même parfois les mobilités entrantes : en licence *Droit*, dont le dynamisme en termes de partenariats est notable, on observe trois fois plus de mobilités sortantes, soit 284 étudiants à rapporter aux 3 198 inscrits en 2022-2023. Surtout, les formations les plus concernées *a priori* n'y sont pas les plus actives : dans le domaine Arts, lettres, langues, on constate ainsi moins de 2 % de mobilités en LLCER, 3,4 %, en LEA, aucune dimension internationale en LP *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires*. Certaines formations déniaient toute pertinence à l'internationalisation (*Science politique*), ce qui interroge, non seulement en raison de la finalité de cette formation, mais aussi parce que les données fournies font *a contrario* état d'un taux élevé de mobilités. Le manque de fiabilité des données ne permet toutefois pas d'apprécier la réalité des mobilités de manière précise, certaines formations arguant de mobilités existantes mais non prises en compte. Le parcours *préparatoire au professorat des écoles* (PPPE) de la licence *Lettres* fait figure d'exception bienvenue avec son stage à l'étranger en 3^e année. En BUT, c'est l'argument de la spécificité des contenus renvoyant au cadre national français qui est invoqué parfois, comme en GEA, sans convaincre entièrement au regard du fait que la possibilité d'adaptation locale des programmes nationaux (à hauteur de 30 %) peut être un levier pour développer les mobilités en particulier dans les BUT où une ouverture internationale est particulièrement pertinente. Nombre de formations allèguent surtout le faible intérêt des étudiants, une réalité indéniable mais qui doit être interrogée au prisme des déterminants sociaux de la construction des ambitions : agir contre les freins socio-culturels, valoriser l'expatriation, accompagner vers les financements et les multiplier, diffuser des retours d'expériences, proposer des rôles modèles est du ressort de l'établissement.

Se pose donc la question du déploiement de modalités d'internationalisation qui bénéficieraient au plus grand nombre, y compris aux apprentis (dont le droit à césure pour mobilité d'études doit être rappelé par l'établissement), et pas nécessairement assorties d'ailleurs d'un déplacement géographique. Des modalités alternatives d'ouverture internationale sont ainsi imaginées par certaines formations. D'abord, les cours en langue étrangère, dont le renforcement est également prôné par l'établissement comme attirant les étudiants internationaux : la licence *Économie-gestion avec ses Coursus internationaux franco-anglais* (CIFA) et *franco-espagnol* (CIFE) est cependant un cas rare, aucune licence n'indiquant à ce jour participer à l'un des 49 projets

de *Collaborative Online International Learning (COIL)* revendiqués par l'UPN. L'alliance *EDUC* est mobilisée par quelques licences pour des mobilités (*Sciences sociales*) mais pas encore pour des échanges d'enseignements ni d'enseignants. Enfin, l'ouverture internationale peut aussi prendre la forme d'une thématique de projet : ainsi en BUT *GEII*, des partenariats internationaux impliquent les étudiants dans des projets à échelle globale (participation à l'Eco-marathon, et projet de centrale solaire au Sénégal).

Il apparaît donc une sous-estimation par les formations de leur capacité à intégrer le cadre et les outils déployés par l'établissement en faveur de l'internationalisation : afin de recueillir les bénéfices de l'effort important consenti pour les apprentissages linguistiques, il incombe à ce dernier de clarifier son projet, et d'aider les formations du 1^{er} cycle à envisager l'internationalisation comme un enjeu pour tous les étudiants, selon des modalités adaptées à la finalité de chaque type de cursus et des formations.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle

Objectif largement partagé par les responsables de formation et emblématisé par la généralisation des conseils de perfectionnement, l'amélioration continue reste cependant trop souvent dans le 1^{er} cycle une affaire individuelle et locale dans la pratique. De surcroît, le « pilotage » tend à s'y confondre avec la gestion, souvent par manque d'outils statistiques et de méthodes, parfois aussi par manque de moyens humains, deux faiblesses qui mettent en péril la soutenabilité de l'offre de formation, un enjeu par ailleurs bien identifié par l'établissement. Les licences générales comme les BUT et les licences professionnelles bénéficient de l'engagement des équipes pédagogiques qui mettent généralement en œuvre un pilotage vigilant et pragmatique. La participation systématique et active des étudiants aux conseils de perfectionnement atteste de la qualité du dialogue au sein des formations. Cependant, les formations manquent d'appui, notamment pour la production des données d'aide au pilotage et pour les méthodologies d'analyse : attractivité, réussite et devenir des étudiants, y compris en matière de poursuite d'études au sein de l'université, sont suivis de manière inégale et souvent par des indicateurs produits par les formations, solution de fortune et coûteuse en temps pour les responsables. De ce fait, les équipes pédagogiques manquent d'informations fiables et normalisées sur les parcours amont et aval des étudiants, et donc sur la traduction de leurs efforts en termes de professionnalisation notamment, ce qui nuit à l'efficacité du pilotage opéré.

La gouvernance de l'établissement met en avant des avancées en matière d'indicateurs mais, dans le 1^{er} cycle, ces éléments ne sont pas connus, ou ne sont pas encore appropriés au moment de l'autoévaluation. Le projet UNISSON souvent évoqué devrait combler en partie ces besoins, à condition qu'un accompagnement à l'appropriation des données soit mis en place. Enfin, les UFR exercent un pilotage attentif en ce qui concerne la soutenabilité de leur offre de formation mais la faiblesse du ratio de titulaires au sein de certaines équipes pédagogiques (en *Arts du Spectacle*, 25 % seulement) constitue une vraie fragilité.

La démarche d'amélioration continue est donc portée par des analyses qualitatives nourries des compétences spécifiques des enseignants eux-mêmes, parfois de leur parcours professionnel antérieur ou parallèle (très riche en *Arts du spectacle*, en *Lettres*) et de leur connaissance des métiers (*Psychologie*). Ailleurs, c'est la direction de la composante qui participe au pilotage, par exemple celle de l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) qui réunit les étudiants une fois par semestre afin d'échanger avec eux sur les pistes d'amélioration. Mais dans trop de cas, la dimension de gestion de la formation prédomine sur celle de son pilotage, et ignore les enjeux de soutenabilité. Ainsi, en licence *Géographie et aménagement*, il n'existe aucune analyse de l'attractivité des parcours alors que l'un d'entre eux ne compte qu'un seul inscrit au cours de la période évaluée. Une rationalisation et l'impulsion d'une dynamique nouvelle s'imposent sur ces sujets, d'autant que les données existent parfois (sur les poursuites d'études en interne par exemple), et qu'il s'agit de les rendre accessibles dans des formats adaptés et en amont des conseils de perfectionnement.

Ces derniers sont déployés de façon systématique et leur composition encadrée, même si la représentation des différents parcours n'est pas toujours assurée. Les professionnels y sont théoriquement présents mais y interviennent concrètement assez peu, contrairement aux étudiants. Surtout, cet espace de dialogue bienvenu intègre rarement une dimension de pilotage stratégique, hormis en BUT et dans une moindre mesure en LP. Centrés sur le fonctionnement des formations, et mis à profit par les étudiants pour aborder des problèmes organisationnels, les conseils font trop souvent l'impasse sur les enjeux et les scénarios d'évolution envisageables. L'élargissement du cercle des participants, et singulièrement l'intégration systématique de professionnels (*Droit*, *AES*) et pas uniquement des PAST (professeurs associés ou invités), aiderait à trouver la distance nécessaire pour penser la formation dans le temps. Quelques formations seulement comprennent bien l'utilité d'un regard décentré et se nourrissent d'échanges avec un réseau élargi, souvent préexistant : les BUT avec le réseau des IUT, la licence *MIASHS* avec celui des licences et masters *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*. La licence *Administration économique et sociale (AES)* organise aussi une conférence réunissant des représentants de toutes les disciplines.

La même diversité de pratiques s'observe dans l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants (EFEE) : des questionnaires sont parfois administrés par les enseignants ou via la plateforme Cours en

ligne (*Droit, Administration publique*), voire à l'initiative de CFA rompus aux logiques d'évaluation (*LP Librairie*). Des entretiens biannuels (IPAG) et, lorsque l'encadrement est suffisant, des entretiens individuels (*Philosophie*) sont proposés. Les questionnaires administrés par l'établissement, forcément peu spécifiques dans leurs questions, n'obtiennent qu'un très faible taux de réponse (10 % en 2023) et gagneraient à être repositionnés. L'UFR Langues et civilisations étrangères (LCE) est pionnière à cet égard, avec des questionnaires plus adaptés aux formations et de meilleurs taux de réponse.

Un dernier point d'attention concerne la cohérence du pilotage dans le temps : les comptes rendus de conseils, souvent très sommaires, font rarement référence aux éditions précédentes, dont on ne sait quelles conclusions sont suivies d'actions. Certaines UFR, en ALL, organisent des journées dédiées aux conseils de perfectionnement : il serait utile que les UFR ou l'établissement proposent des documents types pour la conduite des discussions et des recommandations communes quant aux formats et modalités de restitution et de diffusion des comptes rendus.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation restructurée qui consolide la singularité de l'UPN dans le contexte francilien ;
- Un très bon adossement à la recherche, diversifié, à l'exception de quelques mentions ;
- Une progression, dans la plupart des formations, du souci de professionnalisation et de diversification des parcours étudiants ;
- Une bonne intégration dans le tissu économique, culturel et social francilien, et pas uniquement des formations fortement professionnalisantes ;
- Un effort considérable pour déployer une offre variée d'apprentissage des langues étrangères dans toutes les licences.

Points faibles

- Un manque d'attractivité des licences, qui se traduit par une perte importante d'effectifs en L3 ;
- Des taux de réussite faibles, en particulier dans le domaine ALL, qui ne font pas toujours l'objet d'une analyse ;
- Un pilotage des formations qui pâtit du manque d'outils d'analyse et de données cohérentes, notamment sur les parcours amont et aval des étudiants.
- Une approche par compétences insuffisamment développée, en dehors des BUT ;
- Un portage insuffisant de l'internationalisation du 1^{er} cycle au niveau de l'établissement, qui explique en partie que les résultats soient en-deçà des investissements consentis.

Recommandations

- Veiller à affiner la compréhension des parcours étudiants pour anticiper et contrer l'érosion des effectifs particulièrement en fin de cycle.
- Suivre et analyser la réussite des étudiants à tous les niveaux en s'appuyant sur les données quantitatives et qualitatives disponibles et à produire, au sein des conseils de perfectionnement et des autres dispositifs d'amélioration continue.

- Améliorer la collecte des données de suivi, en organiser la diffusion régulière, et proposer des méthodologies pour les exploiter.
- Accompagner les équipes dans l'approche par compétences pour en clarifier les méthodes et en valoriser les apports.
- Définir et soutenir une stratégie d'internationalisation claire, associée à des leviers opérationnels que les formations du 1^{er} cycle puissent s'approprier : soutien à la mobilité, doubles parcours, ouverture thématique aux enjeux internationaux, projets ou mises en situation avec un partenaire étranger.

Point d'attention transversal

Le comité soulève le point d'attention transversal suivant relatif à un critère indispensable de l'accréditation défaillant dans une proportion importante des formations du cycle.

- Un manque d'appui aux formations en ce qui concerne la production et la mise à disposition de données fiables sur le parcours des étudiants (attractivité, réussite, devenir) comme de l'accompagnement méthodologique nécessaire à la cohérence et à l'efficacité de l'amélioration continue des formations.

Points d'attention sur les formations du 1^{er} cycle

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défaillants. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues

- Licence *Langues étrangères appliquées* (insuffisance de l'adossement à la recherche ; de la professionnalisation ; de la qualité du recrutement ; des mobilités internationales, au regard des objectifs de la formation).
- Licence professionnelle *Métiers du commerce international* (taux de poursuite d'études trop élevé ; faiblesse de l'adossement à la recherche et de la part des enseignements effectués par des enseignants-chercheurs).

Domaine Droit, économie, gestion

- Licence *Administration publique* (faiblesse récurrente de l'attractivité de la formation et de la qualité de la réussite).

Domaine Sciences humaines et sociales

- Licence *Géographie et aménagement* (faiblesse de l'attractivité dans les parcours *Métiers de l'enseignement* et *Parcours franco-italien : territoire, patrimoine, tourisme* ; faiblesse du processus d'amélioration continue ; manque d'informations sur l'analyse de la réussite des étudiants, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle).
- Licence professionnelle *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires* (part insuffisante des intervenants professionnels dans la formation).

Domaine Sciences, technologies, santé

- Licence professionnelle *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (manque de cohérence de la formation dans l'offre de 1^{er} cycle ; baisse de la qualité du recrutement et des taux de réussite).

Les formations suivantes présentent des dossiers d'autoévaluation dans lesquels l'absence ou le manque d'informations et/ou d'analyses relatives à un ou plusieurs critères d'accréditation ne permettent pas d'apprécier pleinement ces derniers. Les éléments manquants sont également précisés dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Droit, économie, gestion

- Licence *Science politique* (manque de données sur la professionnalisation, la poursuite d'études et le processus d'amélioration continue).
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* (absence de données sur deux des trois parcours : le parcours *Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance* et le parcours *Métiers de l'e-assurance et des services associés.*)

Domaine Sciences humaines et sociales

- Licence professionnelle *Guide conférencier* (manque de données sur la part de la formation délivrée par des enseignants-chercheurs et plus largement d'éléments sur l'adossement à la recherche ; manque d'éléments sur la cohérence de la formation dans son environnement académique.)

Avis d'accréditation des formations du 1^{er} cycle

Le tableau suivant synthétise les avis relatifs à l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'établissement en demande d'accréditation pour le contrat 2026-2030. Ces avis concernent les catégories suivantes de formations :

- des formations dont seul le projet est évalué par le Hcéres (formations faisant l'objet d'une première demande d'accréditation ou formations accréditées très récemment) ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à l'issue de l'évaluation de leur bilan ;
- des formations en demande de renouvellement d'accréditation à l'identique ou avec modifications pour lesquelles le comité d'experts a formulé un avis d'accréditation à la suite de l'évaluation de leur bilan et d'une réponse aux recommandations du Hcéres, notamment lorsque le comité d'experts a formulé des points d'attention à la suite de l'évaluation du bilan des formations du 1^{er} cycle.

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement co-accrédité	Avis d'accréditation
ALL	ALL	Licence	Arts du spectacle		<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'adossement à la recherche en augmentant la part des enseignants-chercheurs dans la formation. - Améliorer la qualité de la réussite des étudiants.
ALL	ALL	Licence	Humanités		<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de la réussite en L1. - S'assurer de la mise en place d'une approche par compétences pour l'ensemble des parcours de la mention dans le cadre de la démarche mise en œuvre par l'établissement.

ALL	ALL	Licence	Langues étrangères appliquées		<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à pallier les problèmes de recrutement des étudiants, par exemple en organisant des groupes de niveau à partir de tests de positionnement en L1. - Veiller à renforcer l'ouverture à l'international de la plus grande part possible des étudiants, en mettant en place les dispositifs de mobilité envisagés. - Repenser la professionnalisation à partir de débouchés réalistes, fondés par exemple sur les parcours des diplômés.
ALL	ALL	Licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'adossement à la recherche. - Veiller à la qualité de la professionnalisation.
ALL	ALL	Licence	Lettres		Favorable
ALL	ALL	Licence professionnelle	Métiers du commerce international		<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à favoriser l'insertion professionnelle immédiate en poursuivant la réflexion menée et en mettant en place les actions envisagées. - Renforcer fortement la participation d'enseignants-chercheurs au sein de la mention, comme envisagé.
ALL	ALL	Licence professionnelle	Métiers du livre : édition et commerce du livre		Favorable

DEG		BUT	Gestion des entreprises et des administrations		Favorable
DEG		BUT	Techniques de commercialisation		Favorable avec recommandations : - Améliorer le suivi et l'analyse du parcours des étudiants. - Veiller à garantir la qualité de l'encadrement de la formation.
DEG	DEG	Licence	Administration publique		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation, notamment en poursuivant l'ouverture à l'apprentissage. - Consolider les dispositifs d'accompagnement à la réussite.
DEG	DEG	Licence	Droit		Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer l'attractivité de la formation. - Améliorer l'évaluation de la formation par les étudiants.
DEG	DEG	Licence	Droit français - Droits étrangers		Favorable
DEG	DEG	Licence	Économie et gestion		Favorable avec recommandation : - S'assurer de la nature du devenir des étudiants après le diplôme : poursuite d'études et insertion.
DEG		Licence	Science politique		Favorable avec recommandation : - Veiller à mettre en place le dispositif envisagé de suivi et d'analyse de la poursuite d'études des étudiants de la formation, en s'appuyant sur les services de l'université.

DEG	DEG	Licence professionnelle	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la qualité du recrutement. - S'assurer de la participation des étudiants au processus d'amélioration continue. - Veiller à engager une approche par compétences en cohérence avec la démarche mise en place par l'établissement.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Assurance, banque, finance : supports opérationnels		Favorable avec recommandations expresses : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la clarification et à la lisibilité de l'architecture de la formation. - Veiller à adapter la formation en vue d'une insertion professionnelle plus rapide.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire		Favorable
DEG	DEG	Licence professionnelle	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à s'engager dans une approche par compétences dans le cadre de la démarche mise en place par l'établissement.
DEG	DEG	Licence professionnelle	Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer la professionnalisation.

SHS		BUT	Information-communication		Favorable
SHS	SHS	Licence	Administration économique et sociale		Favorable
SHS	SHS	Licence	Études politiques	Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis	Favorable avec recommandation : - Améliorer la qualité de la réussite.
SHS	SHS	Licence	Géographie et aménagement		Favorable avec recommandations : - Renforcer le processus d'amélioration continue en s'appuyant sur une démarche d'évaluation et d'autoévaluation. - S'assurer de la mise en œuvre effective des mesures et des dispositifs envisagés en matière d'attractivité. - Veiller à développer des dispositifs de suivi et d'analyse du parcours des étudiants.
SHS	SHS	Licence	Histoire		Favorable
SHS	SHS	Licence	Histoire de l'art et archéologie		Favorable avec recommandation : - Renforcer le processus d'amélioration continue en mettant en place l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
SHS	SHS	Licence	Information-communication		Favorable avec recommandation : - Renforcer la formation à et par la recherche.

SHS	SHS	Licence	Philosophie		Favorable avec recommandations : - Améliorer la réussite des étudiants à tous les niveaux de la licence. - Veiller à la qualité de l'encadrement dans le parcours en présentiel.
SHS	SHS	Licence	Psychologie		Favorable
SHS	SHS	Licence	Santé et société		Favorable avec recommandation : - S'assurer de la qualité de l'adossement à la recherche.
SHS	SHS	Licence	Sciences de l'éducation et de la formation		Favorable
SHS	SHS	Licence	Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie		Favorable avec recommandations : - Renforcer la cohérence interne de la formation. - Améliorer la qualité du recrutement.
SHS	SHS	Licence	Sciences du langage		Favorable avec recommandations : - Veiller à la qualité de la réussite des étudiants. - Renforcer le processus d'amélioration continue.
SHS	SHS	Licence	Sciences sociales		Favorable avec recommandations : - Renforcer l'adossement à la recherche. - Renforcer davantage la réussite des étudiants.

SHS	SHS	Licence	Sociologie		Favorable avec recommandations : - Améliorer la qualité de la réussite des étudiants. - Veiller à renforcer la professionnalisation.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Guide conférencier		Favorable avec recommandation : - Améliorer la professionnalisation en élargissant la perspective internationale et interculturelle, par exemple en prenant appui sur l'offre de formation d'universités partenaires.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers de la relation à l'animal-compagnon : médiation, éducation, comportement		Favorable
SHS	SHS	Licence professionnelle	Métiers du conseil et de la formation des adultes		Favorable avec recommandation : - S'assurer de la qualité du recrutement.
SHS	SHS	Licence professionnelle	Services à la personne		Favorable avec recommandation : - S'assurer du maintien de la qualité du recrutement.
STS		BUT	Génie électrique et informatique industrielle		Favorable
STS		BUT	Génie mécanique et productique		Favorable
STS		BUT	Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques		Favorable avec recommandation : -Veiller à améliorer la qualité de la réussite des étudiants.

STS	STS	Licence	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales		Favorable
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité de la formation. - Veiller à mettre en place l'évaluation de la formation par les étudiants.
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le suivi du parcours de l'étudiant et notamment le recrutement. - Veiller à mettre en place l'évaluation de la formation par les étudiants.
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la qualité de la professionnalisation. - Renforcer le processus d'amélioration continue : suivi et analyse de la réussite et du devenir étudiant, évaluation de la formation par les étudiants.
STS	STS	Licence	Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la qualité de la réussite des étudiants. - Veiller à mettre en place et à prendre en compte l'évaluation de la formation par les étudiants.

STS	STS	Licence	Sciences pour l'ingénieur		Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués		Favorable
STS	STS	Licence professionnelle	Métiers de l'industrie : industrie aéronautique		Favorable

Rapports des formations du 1^{er} cycle

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Arts du spectacle* est une formation pluridisciplinaire qui permet à ses étudiants d'acquérir des compétences dans les domaines du cinéma-audiovisuel et du théâtre-arts de la scène. Après deux années communes, elle propose une spécialisation à travers deux parcours accessibles en 3^e année (L3) : *Arts du spectacle - Cinéma* et *Arts du spectacle - Théâtre*, auxquels s'ajoute un parcours *Arts du spectacle - Théâtre : pratique de la scène*, réservé aux élèves de l'école du Théâtre national de Strasbourg, accessible sur concours. En 2022-2023, la formation comptait un effectif total de 391 étudiants, en baisse durant la période évaluée, dont la plupart optent pour le parcours *Arts du spectacle - Cinéma* en 3^e année. 68 enseignants interviennent dans la formation, pour un total de 1 048 heures étudiant.

Analyse globale

Formation généraliste à orientation bi-disciplinaire (études cinématographiques / études théâtrales), la licence *Arts du spectacle* structure sa progression curriculaire en combinant de manière dynamique et équilibrée une solide formation dans ses domaines disciplinaires (cinéma-audiovisuel, théâtre-arts de la scène) et la construction progressive d'acquis professionnels dans les secteurs d'activités des arts du spectacle.

Deux indiscutables atouts : dimension pluridisciplinaire et professionnalisation. La licence *Arts du spectacle* s'inscrit sans conteste dans les grandes orientations pédagogiques de l'université Paris Nanterre : si elle cultive une dimension pluridisciplinaire en établissant des passerelles vers la littérature, l'histoire de l'art, l'esthétique et les sciences humaines et sociales, elle témoigne également d'une réelle volonté de préparer ses publics à l'insertion professionnelle, confortée notamment par la présence de nombreux professionnels dans les cours pratiques et appliqués que la formation offre, parallèlement aux enseignements théoriques et méthodologiques. L'impression qui se dégage est celle d'une formation d'excellence, qui propose à ses étudiants « *une masse considérable de savoir et de culture* », selon les termes d'une ancienne promotion de L3. En matière de professionnalisation la formation se montre très proactive dans les différentes manières d'articuler les savoirs et les savoir-faire. On relève en effet que le pourcentage d'heures de loin le plus élevé (41,55 %) parmi les formations du domaine Arts, lettres, langues (ALL) (hors suivi de stages et de projets) est assuré par des professionnels (dont 5 professionnels associés) du ou des secteurs d'activité de la formation. Ces professionnels sont notamment en charge de travaux dirigés (TD) « techniques » de la L1 à la L3 (découpage et story-board, scénario, régie, interprétation et travail de l'acteur, son, scénographie et costume, réalisation et programmation cinématographique). Par ailleurs, plusieurs modules spécifiquement dédiés à la pré-professionnalisation sont présents dans la maquette et les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages intégrés ou proposés en bonus au diplôme. L'engagement des professionnels dans la formation favorise l'accès des étudiants à un réseau, tout en garantissant une approche, absolument indispensable, des réalités du terrain, ce qui représente une forte valeur ajoutée pour la formation. Ces partenaires sont également présents lors des réunions pédagogiques du département et participent aux conseils de perfectionnement. La formation entretient en outre de nombreuses relations avec le monde social, économique et culturel. Les échanges avec les mondes sociaux, économiques et culturels, sont favorisés précisément par le fait que de nombreux enseignants impliqués dans la licence sont aussi des praticiens : réalisateurs, dramaturges, metteurs en scène, etc. Ainsi la pédagogie mise en œuvre implique-t-elle différents partenaires au niveau du territoire, en particulier le cinéma Les Lumières et le théâtre des Amandiers. Par ailleurs, la licence compte également, de longue date, un parcours *Théâtre : pratique de la scène* reposant sur une convention de partenariat entre l'UPN et le Théâtre National de Strasbourg (TNS), avec une entrée sur concours. Le recrutement et les enseignements sont définis et assurés conjointement dans les locaux du TNS, l'UPN délivrant le diplôme de Licence.

Les autres points forts, avec quelques nuances sont l'adossement à la recherche, la pédagogie, et le pilotage.

L'adossement à la recherche de la formation se fait via l'unité de recherche Histoire des arts et des représentations (HAR), à laquelle sont rattachés l'ensemble des enseignants chercheurs (EC) titulaires. L'équipe pédagogique arts du spectacle compte 15 E-C titulaires (6 professeurs et 9 maître de conférences). Le nombre d'heures de formation assurées par des enseignants-chercheurs est croissant au fil de la spécialisation des étudiants (102 heures en L1, 144 en L2 et 224 en L3) et témoigne de l'articulation de plus en plus marquée des enseignements à la recherche. Le faible pourcentage d'EC titulaires au sein de l'équipe pédagogique (17,6 %) constitue toutefois une vraie fragilité, qu'on ne peut que regretter au regard de la qualité générale de la formation. Cette faiblesse est par ailleurs énoncée de manière lucide dans le dossier d'autoévaluation. Concernant la pédagogie, la formation est construite, conformément à la stratégie de l'établissement, selon une approche programme, et la maquette de la licence est structurée en EC et unités d'enseignements (UE), tout en prenant en compte, au niveau des contenus et des objectifs, les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondantes. La formation accueille principalement des bacheliers généraux (86%), elle est ouverte à la formation continue mais pas à la formation en alternance. Elle propose des modalités variées d'enseignement, entièrement ou partiellement à distance, pour faciliter l'accueil de ses différents publics. Il est à noter l'assez faible taux de réussite en L3 en 2022-2023 (59 %), alors que les autres indicateurs de réussite (L1 et L2) se situent dans des moyennes standards (44 % en L1 et 50 % en L2). Beaucoup d'étudiants échoue car ils n'obtiennent pas la moyenne dans les UE fondamentales (cours magistraux), et ce malgré de bonnes notes en TD. L'importance accordée à l'acquisition d'un socle théorique fait partie de l'identité de cette licence. L'établissement a mis à disposition des indicateurs de pilotage à partir de 2023. L'UFR a piloté au plus près des formations, sur la base de différents critères : prévisions de nombre de groupes, y compris mutualisés, avec des seuils différenciés selon les formations (entre 10 et 35 étudiants par groupe), suivi des heures complémentaires et des heures effectuées par les vacataires, prévisionnel de groupes avec ajustements à la marge en début de semestre et incitation à la mutualisation. L'évaluation de la formation se fait principalement par le biais du conseil de perfectionnement, convoqué une fois par an. Sa composition, renouvelée chaque année et visée par l'UFR, se montre très équilibrée dans la représentation de tous les acteurs de la formation (enseignants titulaires, contractuels, vacataires, étudiants et représentants du monde économique). En matière d'insertion professionnelle, la formation ne dispose pas de chiffres précis pour sa propre licence. À défaut, cet indicateur est évalué empiriquement : une bonne partie des étudiants poursuit en master (à l'UPN ou dans d'autres universités franciliennes), d'autres étudiants intègrent des écoles supérieures en théâtre ou cinéma, et d'autres encore choisissent de rejoindre le milieu professionnel dans les métiers de la culture, de l'audiovisuel et du spectacle vivant (chargés de programmation, critique, ingénierie du spectacle, dramaturgie, assistantat réalisation et mise en scène).

En matière d'internationalisation, la licence Arts du spectacle ne comporte pas de parcours diplômant construit dans le cadre de partenariats européens ou internationaux. Néanmoins il est dit qu'elle accueille régulièrement des étudiants en mobilité internationale, soit dans le cadre du dispositif Erasmus, soit en provenance d'autres régions du globe (Canada, États-Unis, Chine, Brésil, Colombie, entre autres). La formation ne fournit pas de données chiffrées en la matière, ni au sujet d'autres éventuelles actions menées à l'international. Parallèlement, les mobilités de l'équipe pédagogique liées à l'ouverture de la formation à l'international sont rares. En matière d'enseignement des langues, la maquette propose classiquement des cours de langues pour spécialistes d'autres disciplines (lansad) et ce en huit langues, et à hauteur de 1h30 par semaine (trois crédits ECTS), alors que l'on pourrait facilement imaginer des ouvertures vers des cours en langues d'expression artistique et culturelle (cours de théâtre, chant, danse, etc.) où les compétences et les acquis professionnels des étudiants pourraient être mis en valeur. L'établissement a mis en place une certification obligatoire en fin de L3 (Altissia) en 5 langues (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais) à laquelle s'ajoutent de possibles certifications autres en marge des formations (CLES, TOEIC, TOEFL, CELI). On peut regretter que la dimension internationale de la formation ne soit pas suffisamment investie et valorisée. Le dossier dans son ensemble témoigne d'une autoévaluation consciencieuse et lucide, y compris des moyens matériels et humains.

Conclusion

Points forts

- Une formation solide et structurellement équilibrée entre les apports théoriques et pratiques ;
- Une prise en compte marquée des débouchés professionnels ;
- Une formation dûment valorisée sur le marché de l'emploi ;

- Des contrôles de connaissances bien pondérés et adaptés aux compétences visées.

Points faibles

- Un adossement à la recherche fragilisé par un faible ratio d'enseignants-chercheurs au sein de la formation ;
- Un manque de données mises à disposition de la formation pour le suivi de l'insertion professionnelle ;
- Un taux de réussite en L3 assez faible ;
- Une ouverture vers l'international insuffisante ;
- Une formation en langues insuffisamment reliée aux spécificités disciplinaires.

Recommandations

- Veiller à renforcer la contribution des enseignants-chercheurs titulaires à la formation, de manière à assurer un meilleur adossement à la recherche.
- Veiller à produire et à analyser des données chiffrées sur l'insertion professionnelle, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Mettre en place des actions pour remédier au faible taux de réussite en L3.
- Améliorer la visibilité et l'ouverture à l'international de cette formation de qualité.
- Veiller à créer davantage de liens entre la formation disciplinaire et la formation linguistique.

LICENCE HUMANITÉS

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Humanités* offre à ses étudiants une formation pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines. La formation est structurée en cinq parcours : trois ouverts uniquement en présentiel, *Humanités classiques*, *art, patrimoine* ; *Humanités, droit, économie, gestion* ; *Humanités et arts du spectacle*, un accessible uniquement à distance, *Humanités et danse* (en partenariat avec l'École de danse de l'Opéra national de Paris), et enfin, un parcours proposé à la fois en présentiel et à distance, *Humanités et sciences humaines*. La formation accueillait, en 2022-2023, 549 étudiants dans l'ensemble du cycle, la majorité d'entre eux se répartissant entre les parcours *Humanités et sciences humaines* (269 étudiants) et *Humanités, droit, économie, gestion* (140 étudiants). 226 enseignants se répartissent les 1 538 heures étudiant en moyenne de la maquette.

Analyse globale

La licence *Humanités* de l'université Paris Nanterre est une formation unique en France, fondée sur une large pluridisciplinarité, soucieuse de s'adapter aux besoins de ses publics et dont l'un des objectifs majeurs est la professionnalisation. Les nombreux partenariats culturels qu'elle a mis en place sont un atout majeur de cette licence.

La licence *Humanités* se distingue des autres formations « humanités » de l'écosystème francilien par plusieurs spécificités. Son originalité principale réside dans la volonté de l'UPN de proposer dans ce domaine une formation accessible en premier cycle dès la 1^{re} année de licence (L1), construite, pour les parcours en présentiel, selon le principe du double diplôme, par couplage avec un diplôme d'université (DU) *Culture, langues et rhétorique*. Portée par le département Langues et littératures grecques et latines, elle bénéficie du soutien accordé par l'établissement aux disciplines rares. Au niveau national, elle se distingue d'autres licences *Humanités*, notamment celle de Lille, par ses cinq parcours, sa pluridisciplinarité large et valorisée, ses nombreuses possibilités de poursuite d'études et l'existence unique en France d'un parcours *Humanités et arts du spectacle*. La formation est ainsi en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Construite en complémentarité et en partie par mutualisations avec les licences voisines de l'UPN, elle accueille un public spécifique, désireux de bénéficier d'un cursus renforcé par le biais du couplage avec un DU, et d'une spécialisation progressive, qui favorisent, dans la continuité d'une spécialisation choisie en L3, la poursuite d'études en master, dont les étudiants se saisissent à 90 % (dont 1/3 au sein de l'UPN). Les étudiants de L1 sont enfin sensibilisés aux enjeux de la transition écologique dans le cadre d'un module « Grands repères 2 », ainsi que dans l'unité d'enseignement (UE) « Connaissance de soi et des métiers ».

Les étudiants sont incités à la mobilité sortante et accompagnés dans le cadre d'accords Erasmus ou d'accords bilatéraux passés avec des universités européennes et hors Europe. Les mobilités entrantes sont quantitativement plus difficiles à évaluer car tous les étudiants internationaux qui suivent la formation ne sont pas recensés en raison des nombreuses mutualisations de la formation. Les mobilités sont en progression : entre 2020 et 2023, les mobilités entrantes sont passées de 8 à 23 et les mobilités sortantes de 39 à 41. Le pourcentage d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante en 2023 (7,5 % de l'ensemble des inscrits de la mention, environ 1/3 des étudiants de L3 inscrits en présentiel) s'inscrit parmi les plus élevés de l'établissement.

Le principe de pluridisciplinarité large implique un adossement de la licence à plusieurs unités de recherche, en fonction des disciplines, même si l'unité de recherche (UR) centrale reste l'unité mixte de recherche (UMR)

Archéologies et sciences de l'Antiquité (ArScAn). Les étudiants qui souhaitent se préparer à la recherche peuvent s'orienter vers des mini-mémoires de recherche en L3. Les maquettes des différents parcours intègrent en outre une initiation à la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) en S1, dans l'UE de « Méthodologie du travail universitaire », qui traite également de la propriété intellectuelle et de l'intégrité, et en S6 dans un enseignement d'initiation aux humanités numériques, qui comporte un projet de l'étudiant. Les étudiants sont associés aux manifestations scientifiques.

Les relations avec le monde socio-économique sont un élément structurant de la formation : les partenariats culturels sont nombreux : Théâtre des amandiers, professionnels des métiers du livre (édition, bibliothèques), journalistes travaillant dans différents médias comme Médiapart, jazz Magazine, Le Monde, France Inter, Tribunal de Paris. Les professionnels interviennent dans tous les parcours, à hauteur de 21, 68 % de l'encadrement de la licence, soit pour assurer des enseignements de spécialisation en L3, ce qui est le cas en journalisme, soit pour présenter leur métier ou accueillir les étudiants en stage. Le nombre des stages a doublé entre 2020 et 2023, passant de 50 à 114 entre 2020 et 2023. Ce stage n'est toutefois obligatoire que dans deux options et reste proposé facultativement pour l'ensemble des parcours, en S3, S4, S5 et S6. La préparation à la professionnalisation étant l'une des deux finalités de la formation, il est étonnant que le stage obligatoire ne soit pas généralisé. Le parcours *Humanités et danse* a été créé pour répondre à un besoin du territoire, en l'occurrence l'École de danse de l'Opéra national de Paris, et propose essentiellement des enseignements de culture générale. Le parcours a pour finalité essentielle la poursuite d'études en master, les enseignements professionnels étant assurés par l'établissement d'origine des étudiants.

Les parcours ne sont pas construits en blocs de compétences selon les principes d'une approche par compétences (APC). Pour la majorité d'entre eux, les différentes unités d'enseignement (UE) sont associées à des compétences fondamentales et transversales communes aux maquettes harmonisées de l'établissement.

D'après le dossier constitué, seul le parcours *Humanités et sciences humaines* a défini les compétences acquises dans chaque UE du parcours selon une approche programme. Les équipes pédagogiques mènent toutefois une réflexion partielle sur les compétences : le diplôme d'université (DU) *Cultures, langues et rhétorique a*, par exemple, mis en place des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ), modalité d'évaluation caractéristique d'une approche par compétences présentée comme un premier pas vers une approche par compétences (APC) à venir. L'établissement n'a pas déployé de portefeuille de compétences. La formation a mis en place l'enseignement à distance (EAD) dans deux parcours entièrement à distance, afin de s'adapter aux besoins des différents publics auxquels elle s'adresse. Le parcours *Humanités et sciences humaines* est ainsi proposé selon les deux modalités d'enseignement avec des différences de contenus, tandis que le parcours *Humanités et danse*, destiné à des salariés, est proposé entièrement à distance. Les parcours en présentiel développent une pédagogie par projets, des modules de rhétorique labellisés dans le cadre du nouveau cursus à l'université (NCU) *So Skilled*, et des enseignements à plusieurs voix.

La licence bénéficie de la politique de plurilinguisme de l'UPN, qui se traduit par une UE de LANGUE pour Spécialiste d'Autres Disciplines (Lansad) et une UE de langue vivante (LV) pour spécialistes. Les étudiants sont incités à passer les certifications proposées avant leur départ en mobilité. Un seul cours de la licence propose un cours de travaux dirigés (TD) de 24 heures en anglais, ce qui est peu étant donné l'incitation faite à la mobilité sortante. Le développement d'enseignements en langue étrangère permettrait de développer les mobilités entrantes.

En raison de la structuration et de la lourdeur des parcours renforcés en présentiel, la formation a choisi de rendre accessibles à la formation continue les deux parcours proposés à distance, *Humanités et sciences humaines* et *Humanités et danse* bien que ce deuxième parcours ne produise qu'un très faible nombre de diplômés. Sont aussi accessibles en formation tout au long de la vie (FTLV) les DU mutualisés avec les différents parcours. Le DU de *Compétences en langues anciennes* accueille un public qui relève pour ¾ des effectifs de la formation continue au sens large, incluant les reprises d'études et les retraités. Seuls les salariés inscrits en L2 et L3 sont comptabilisés comme publics FTLV par le service de formation continue, les étudiants inscrits en L1 par Parcoursup sont comptabilisés comme relevant de la formation initiale. Trois validations des acquis de l'expérience (VAE) totales seulement ont été accordées au cours des trois dernières années. La formation délivre en revanche, dans les parcours en EAD, un pourcentage non négligeable de validations partielles pour les UE stage, compétences numériques (PIX) et compétences linguistiques.

Les équipes pédagogiques suivent le flux des candidatures Parcoursup ainsi que les inscriptions, en réunion de département et dans le conseil de perfectionnement de la mention. Le public de la licence est très majoritairement issu, en L1, de baccalauréats généraux (88 %).

La formation avait mis en place un dispositif OUI SI en 2018-2019, abandonné au profit d'autres modalités d'accompagnement des étudiants qui consistent en enseignements de renforcement, qu'il s'agisse de la méthodologie, de modules de rhétorique appliquée, ou du tutorat généralisé. Un contrat de réussite pédagogique est proposé à chaque étudiant : 195 contrats de L1 ont été signés en 2023. La formation suit attentivement le devenir des diplômés de L3 et a mis en place des questionnaires gérés par la direction

d'études, dont la synthèse a été publiée en ligne, la poursuite d'études en master étant le débouché très majoritaire de cette formation. Des indicateurs de pilotage sont mis à disposition de la formation par le biais de l'UFR Philosophie, Information-Communication, Langues, Littératures, Arts du spectacle (PHILLIA), avec comme objectif essentiel le suivi de la soutenabilité. La formation s'en empare pour la gestion de ses groupes et la maîtrise des heures complémentaires. Les enseignants chercheurs (EC) assurent les enseignements en humanités, qui sont la colonne vertébrale de la formation, à hauteur de 50 %, chiffre qui se situe dans une fourchette haute au regard du pourcentage moyen de l'établissement. Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la mention et se réunit une fois par an. Il travaille à l'évolution de la pédagogie et de l'accompagnement des étudiants. Les qualités de cette formation innovante et soucieuse de la professionnalisation de ses étudiants sont incontestables. Plusieurs points d'attention sont néanmoins à souligner.

La formation ne comporte pas de parcours diplômant européen ou international. Cette absence s'explique par sa structuration, fondée sur des parcours « à la carte » difficiles à mettre en lien avec un parcours international en particulier. Les responsables de la formation envisagent pour l'avenir la mise en place de partenariats internationaux spécifiques, dont la nature et le cadre ne sont toutefois pas spécifiés.

Même si la formation reste très attractive, on constate une baisse d'effectifs sur l'ensemble du cycle depuis 2020 (14 %) que la formation explique principalement par la baisse des capacités en présentiel, non compensée par l'augmentation des capacités EAD, ce qui ne suffit pas à expliquer une baisse du nombre des inscrits supérieure à celle de la capacité. Par ailleurs, si le taux de réussite est remarquable en L3 (100 %) et satisfaisant en L2 (69 %), il reste inférieur à la moyenne établissement du cycle en L1 (42 % des inscrits). La formation analyse la faiblesse de ce pourcentage, surtout en EAD, comme consécutive au niveau de recrutement. L'équipe pédagogique travaille à la fois à l'accompagnement des réorientations précoces dès le S2 et réfléchit à de nouveaux critères de recrutement pour les années à venir (moyenne au baccalauréat). Les étudiants qui échelonnent la validation de leur L1 sur plusieurs années sont accompagnés. La précédente évaluation avait souligné le faible nombre de passages en L2 et L3 dans le parcours *Humanités et Danse*, un parcours "de niche", ce à quoi la formation a tenté de remédier en élargissant le recrutement. Même si le nombre de diplômés a augmenté, il reste numériquement très faible, ce qui interroge sur l'efficacité du parcours. Enfin, La gestion et le pilotage de cette formation très complexe étant assurés par le seul département de Langues et littératures grecques et latines, leur lourdeur pénalise fortement les activités de recherche de ses membres.

Conclusion

Points forts

- Une inscription solide dans le territoire francilien à travers de nombreux partenariats locaux et territoriaux ;
- Une formation élaborée en lien étroit avec la stratégie de formation de l'UPN et régulièrement repensée dans sa structuration et son recrutement ;
- Une pluridisciplinarité large et constitutive de la formation, qui débouche sur un fort pourcentage de poursuites d'études en master ;
- Une implication équilibrée de professionnels dans l'ensemble des parcours.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en L1 en dépit du suivi de l'équipe pédagogique et de l'accompagnement pédagogique des étudiants ;
- Un très faible nombre de diplômés dans le parcours *Humanités et danse* ;
- Une absence d'approche programme généralisée des enseignements à l'exception du DU ;
- Une difficulté à mettre en place des partenariats internationaux spécifiques.

Recommandations

- Renouveler les dispositifs d'amélioration de la réussite des étudiants par l'accompagnement renforcé des néo-entrants en L1 (du type année Learn).
- Améliorer l'attractivité du parcours *Humanités et danse* en faisant évoluer l'offre (structuration, modalités pédagogiques, voire rattachement).
- Construire un processus d'amélioration continue de la licence générale prenant en compte le travail effectué sur les compétences et les apports du conseil de perfectionnement.
- Poursuivre la réflexion mentionnée dans le dossier de la formation sur la mise en place de partenariats internationaux spécifiques, dont la nature et le rôle dans la formation devront être définis.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères (LCE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Langues étrangères appliquées* vise à former des professionnels dans les domaines des relations internationales, de la traduction, du tourisme, de l'hôtellerie, de l'import-export, de la communication ou du journalisme. De nombreuses possibilités de combinaisons des langues conduisent l'université à proposer 12 parcours différents : un parcours permettant aux étudiants de choisir deux langues vivantes autres que l'anglais, un parcours *Allemand-espagnol*, un parcours *Allemand-anglais*, un parcours *Arabe-anglais*, un parcours *Chinois-anglais*, un parcours *Espagnol-anglais*, un parcours *Grec-anglais*, un parcours *Italien-anglais*, un parcours *Portugais-anglais*, un parcours *Russe-anglais*, un double diplôme franco-allemand : *licence LEA et Bachelor of Arts Interkulturelle Europa- und Amerikastudien* (en partenariat avec l'université de Halle), un double diplôme franco-italien *licence LEA et Laurea in lingue e culture europee* (en partenariat avec l'université de Modène). Au total, 1 300 étudiants étaient inscrits dans l'ensemble du cycle en 2022-2023. Le nombre d'heures étudiant de la maquette est en moyenne de 1 485. Le nombre de membres de l'équipe pédagogique n'est pas connu.

Analyse globale

La licence *LEA* est une formation structurellement pluridisciplinaire, ancrée dans le sociétal et tournée vers l'international. Ces fondamentaux sont constitutifs de la filière, depuis sa création à l'université Paris Nanterre en 1972. Une réflexion curriculaire approfondie serait nécessaire pour lui permettre de faire évoluer sa structuration interne et de trouver un nouvel élan, en intégrant une approche par compétences actualisée. La formation *LEA* s'inscrit naturellement, par ses visées disciplinaires, dans les objectifs prioritaires de l'établissement, tels que l'internationalisation des formations, la pluridisciplinarité et une articulation serrée entre formation et professionnalisation.

Cette filière se distingue en Île-de-France par la possibilité donnée aux étudiants de choisir tout couple de langues parmi les neuf langues proposées (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, portugais, russe), ce qui représente un indéniable facteur d'attractivité. Cet effort de souplesse curriculaire a cependant son revers en termes de difficulté de gestion des emplois du temps de la filière d'une part et d'autre part de gestion pédagogique de publics débutant une nouvelle langue dans la formation. La question de l'intégration en L1 de grands débutants dans une filière de « spécialistes en langues », largement débattue mais non résolue au plan stratégique, est d'autant plus complexe qu'elle concerne souvent l'acquisition d'une langue-culture typologiquement distante de celles traditionnellement inscrites dans la formation secondaire. Un deuxième facteur d'attractivité concerne l'offre en double diplomation, avec l'Allemagne (en partenariat avec l'université de Halle), et avec l'Italie (en partenariat avec l'université de Modène). On peut toutefois déplorer que ces initiatives, fort pertinentes, ne soient pas davantage mises en valeur dans le discours auto-évaluatif ni agrémentées de données qualitatives et quantitatives (nombre et profils des étudiants concernés, types de parcours, débouchés, etc.). Enfin, le département de *LEA* offre également la possibilité de suivre la licence *LEA* à distance pour tout couple de langues parmi les trois langues suivantes : anglais, espagnol, allemand. Là encore, les données qui permettraient d'apprécier clairement, qualitativement (analyses des besoins, effectifs, modalités de suivi, etc.) et quantitativement ce format de formation ne sont pas disponibles.

Afin de faciliter l'insertion en L1 des bacheliers, dont un pourcentage non négligeable est issu de la filière technologique (autour de 20 %), ainsi que leur réussite, des unités d'enseignement (UE) « Compétences transversales et outils » ont été mises en place (maîtrise du français écrit et méthodologie du travail universitaire).

Ces enseignements renforcés en matière de maîtrise du français écrit ont été rendus possibles grâce aux apports du programme d'investissements d'avenir (PIA). En 2022-2023, 0,69 % des inscrits relevaient de formation continue. Le souci de la mise en œuvre d'approches interculturelles mérite d'être souligné. L'interculturalité est véhiculée tant par le contenu des formations que par l'origine des étudiants et des enseignants. Si cette question n'apparaît pas dans le schéma d'évaluation, il est important de souligner que les études interculturelles sont d'une importance capitale dans ce type de parcours.

La visée professionnalisante, mise en avant parmi les objectifs affichés par la formation, implique de préparer les étudiants au monde de l'entreprise. La formation mentionne toutefois des emplois cibles assez vagues : assistant commercial, communication, accompagnement de voyages, etc. Ce flou dans l'identification des débouchés professionnels est à souligner comme un point de vigilance qui peut être mis en relation avec le faible nombre de professionnels intervenant dans cette formation (environ 10 % des heures d'enseignement sont assurées par des acteurs du monde social, économique et culturel). La volonté d'accompagner les étudiants vers l'exploration du terrain professionnel se traduit par ailleurs dans le cursus par un stage de huit semaines (280 h) rendu obligatoire en L3. Ce stage fait l'objet d'une évaluation concourant à la délivrance du diplôme. Aucune formation en alternance n'est prévue dans ce cursus, ce qui peut paraître en contradiction avec la visée professionnalisante poursuivie.

La réussite des étudiants est limitée et le nombre de diplômés régresse. Si un bon niveau de langue est requis en entrée dans les deux langues choisies (niveau B2 du cadre européen de référence), aucune information n'est livrée quant au dispositif de positionnement qui permettrait d'établir ce niveau. En outre, la décision de répartir les étudiants par groupe de niveau n'ayant jamais été actée, on en déduit qu'aucune évaluation valide, fiable et équitable du niveau en langues des étudiants n'est mise en œuvre en vue de leur inscription en L1. La réussite en première année découle, en grande partie, de ces préalables : moins d'un tiers des étudiants réussissent la L1 (31 %) en 2022-2023, alors que ce pourcentage atteint 61 % en L2 et 63 % en L3. La déperdition des effectifs de la L1 à la L3 est assez nette : sur 479 inscrits en L1 en 2020-2021, il en reste un petit peu plus de la moitié (265) en entrée en L3 en 2022-2023. Il est à noter que ce pourcentage de réussite en L1 est également le résultat de pratiques de notation jugées disparates, que le conseil de perfectionnement préconise d'harmoniser. L'effondrement du nombre de diplômés est également à souligner : 165 en 2023 pour 246 trois ans auparavant. Par ailleurs, en termes de poursuite d'études en master, le discours auto-évaluatif dénonce un niveau souvent trop faible en langue en sortie de licence pour permettre l'inscription en master. Cet indicateur doit être retenu comme un point de vigilance majeur concernant notamment l'anglais, dont la maîtrise représente un enjeu essentiel pour toute formation tournée vers l'international et compte tenu aussi du fait que l'établissement entend désormais « étoffer son offre de formations disciplinaires partiellement et/ou entièrement dispensées en anglais pour la prochaine accréditation ». Par ailleurs, en matière de plurilinguisme, la licence ne bénéficie pas d'une ouverture vers une L3. L'étudiant ne peut donc valoriser dans son diplôme un niveau de maîtrise d'une troisième langue acquis dans le cadre d'UE Compétences linguistiques.

En termes d'ouverture à l'international, en dépit des atouts affichés sur le plan des accords internationaux, des partenariats en double diplomation et en définitive de la substance identitaire même de cette formation, la mobilité sortante demeure numériquement faible, ne dépassant pas 3,5 % depuis 2020-2021. On comptabilise 45 étudiants en mobilité en 2022-2023 sur un total de 1 300 inscrits, les données quantitatives en mobilité entrante ne sont pas disponibles.

L'adossement à la recherche est mentionné de manière épisodique et n'est pas illustré par des initiatives concrètes et récurrentes, qui laisseraient entendre qu'une réflexion sur la place de la recherche en licence a été engagée depuis la dernière évaluation, qui pointait déjà cette faiblesse. Le pourcentage d'heures de formation assurées par des enseignants-chercheurs dans la formation est assez faible (35 %). Les pourcentages relatifs aux enseignants permanents intervenant dans la formation et au taux d'encadrement ne sont pas renseignés. Le pourcentage d'heures d'initiation à la recherche n'est pas renseigné non plus.

Le processus d'amélioration continue repose pour l'essentiel sur la mise en place institutionnelle d'un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an. Sur les 15 enseignants membres du Conseil représentant l'ensemble des langues offertes, 7 étaient présents en juin 2022-2023 (anglais, espagnol, français, chinois). La mise en place de maquettes LMD5 est en principe prévue pour la rentrée 2026, ce qui implique une réflexion sur la mise en œuvre de l'APC. A cet effet, le Conseil de Perfectionnement préconise ceci : « Dans le cas de l'imposition d'une approche par compétences, il s'agira de rassurer en mettant simplement des mots sur ce que nous faisons déjà ». La formation ne fait pas mention d'une évaluation des enseignements. Le taux d'insertion professionnelle disponible regroupe les mentions LLCER et LEA et de ce fait n'est pas parlant.

Conclusion

Points forts

- La présence de deux doubles diplômés ;
- Des binômes de langues originaux (autres qu'avec l'anglais) ;
- Un bon encadrement du stage obligatoire de 3^e année ;
- La prise en compte de l'interculturalité.

Points faibles

- Une nette déperdition d'effectifs au cours de la période évaluée ;
- Une baisse de la réussite ;
- Un faible adossement à la recherche ;
- Une visée professionnalisante insuffisamment prise en compte, y compris dans la conception du curriculum ;
- Un manque de mise en œuvre de l'approche par compétences ;
- Un adossement à la recherche peu lisible ;
- Une mobilité sortante et entrante insuffisante eu égard aux spécificités de la formation.

Recommandations

- Veiller à mieux valoriser les parcours bilangues atypiques, en ciblant un public qui pourrait en parallèle facilement évoluer vers une maîtrise professionnelle de l'anglais (3 langues, dont anglais B2 déjà acquis).
- Assurer le positionnement en langues des étudiants en entrée, mettre en place des groupes de niveau et un dispositif d'aide à la réussite (remise à niveau en langue).
- Veiller à rendre effectif l'adossement à la recherche.
- Veiller à mieux valoriser les compétences interculturelles et plus largement à repenser le curriculum.
- Engager une réflexion approfondie sur les compétences à acquérir en fonction des visées professionnelles que l'on entend offrir à l'issue de la licence LEA.
- Réfléchir aux moyens de permettre aux étudiants d'établir des liens effectifs avec les pays dont ils étudient la langue (au niveau du stage ou au niveau des semestres d'enseignement).

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une insuffisance de l'adossement à la recherche ;
- Une faiblesse de la professionnalisation ;
- Une faiblesse de la qualité du recrutement ;
- Une faiblesse des mobilités internationales, pénalisante au regard des objectifs de la formation.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères (LCE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* offre à ses étudiants une formation à la fois en langue et linguistique, et en littérature et civilisation. Elle propose six parcours : *Études européennes et internationales*, réservé aux étudiants déjà bilingues ou trilingues ; un parcours *Anglais* dispensé en présentiel ou à distance ; un parcours *Allemand* ; un parcours *Espagnol* dispensé en présentiel ou à distance ; un parcours *Italien* ; un parcours *Portugais*. En 2022-2023, la formation accueillait 1 221 étudiants répartis dans l'ensemble du cycle, dont une grande majorité en parcours *Anglais* (773 étudiants). 1 506 heures étudiant en moyenne composent la maquette de cette licence, dont le nombre de membres de l'équipe pédagogique n'a pas été fourni.

Analyse globale

L'objectif de la licence *LLCER* est de donner aux étudiants une maîtrise professionnelle des langues et des cultures de spécialités dans le cadre d'une approche mono-disciplinaire ou bi-disciplinaire, voire tri-disciplinaire (en licence *Études européennes et internationales*). Cette ouverture pluridisciplinaire, variée et innovante (doubles licences *LLCER - Histoire* et *LLCER - Sciences du langage*), ancre pleinement la formation dans le programme de développement des licences sélectives et conforte la politique de transversalité poursuivie par l'établissement.

L'architecture de la formation dans les cinq langues-cultures proposées (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais) est assez homogène et cohérente, en lien avec les compétences visées. Afin de renforcer la transdisciplinarité, les six parcours de licence ont une structure commune : un bloc fondamental disciplinaire, un bloc complémentaire au choix, une unité d'enseignement (UE) proposant des enseignements transversaux et une UE de projet. Les doubles licences (bi-langues et bi-disciplinaires) constituent un élément d'attractivité fort pour la mention *LLCER*, ainsi que la double-diplomation à l'international (avec l'Italie). À ces cursus d'excellence s'ajoutent deux parcours d'enseignement à distance pour les licences d'espagnol et d'anglais. L'attractivité de la formation se mesure également par un taux appréciable de mobilité entrante, qui se situe autour de 11 %. Globalement, chaque formation présente du S1 au S6 des enseignements fondamentaux portant sur : l'acquisition de compétences langagières dans la ou les langue(s)-culture(s) ciblée(s) ; l'acquisition de compétences de traduction ; la connaissance de la littérature, de la civilisation et des arts des aires culturelles visées. Ce cursus permet en outre aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer la L3 entièrement à l'étranger.

Afin de faciliter la réussite des bacheliers (principalement issus de la filière générale, mais dont les acquis sont fragiles), des UE transversales ont été mises en place. Cette mise à niveau est renforcée par l'enseignement « grands repères » (aux S1 et S2) qui vise à consolider les bases de culture générale des étudiants dans les différents domaines des sciences humaines. Ce dispositif est complété par une initiation à la méthodologie du travail universitaire (MTU) au S1. La formation accorde en outre une part importante à l'ouverture interdisciplinaire en lien avec les compétences visées, dont on peut apprécier la qualité et la variété dans le cadre des UE transversales. Par rapport aux indicateurs spécifiques à la L1, notons que la filière attire principalement un public de néo-bacheliers généraux (68 %) et que ces inscrits se répartissent de manière inégale entre les langues, les études anglophones drainant 2/3 des inscrits. Ce sont les cursus d'allemand et d'italien qui attirent le moins de primo inscrits (entre 40 et 60 environ). Concernant les taux de réussite des étudiants, ils se situent dans les moyennes traditionnellement relevées en licence (entre 1/3 en L1 et 2/3 en L3).

Des aménagements intéressants sont proposés en direction des publics en formation continue : certains cours de licence et de master sont proposés sous une forme réadaptée en tant que stages intensifs (d'un ou deux jours), en direction notamment d'un public d'enseignants. Par ailleurs les licences de langues attirent de plus en plus des publics en reconversion professionnelle, qui visent souvent, mais pas exclusivement, une poursuite en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Le statut dérogatoire pour les salariés qui le demandent permet de suivre une licence *LLCER*, même lorsque l'enseignement à distance n'existe pas.

Si l'approche par compétences (APC) est lancée, celle-ci ne parvient pas à prendre en compte les objectifs majeurs du diplôme. Le contenu des formations apparaît globalement en cohérence avec les objectifs définis en termes d'acquisition des compétences disciplinaires, méthodologiques et transversales. Néanmoins, concernant des secteurs d'activités et des métiers en pleine mutation, comme les métiers de la traduction, fortement affectés par l'intelligence artificielle (IA), on devrait veiller à ne mettre en avant dans les maquettes que les compétences supposées acquises en fin de licence, qui à l'évidence ne sont pas encore des compétences « métier » : se frotter à l'exercice de la traduction en vue d'en faire son métier suppose d'apprendre à se familiariser avec des techniques et des outils qui sont en pleine évolution, et de réfléchir à leur usage professionnel et pédagogique. Or, l'exercice de traduction, tel qu'il apparaît dans les contenus des enseignements proposés dans le cursus, reste principalement un moyen pour parvenir à consolider la maîtrise de la langue. En dépit de la structure commune mise en œuvre dans les six parcours de licence, des choix parfois fort distincts ont été opérés à l'intérieur des aires linguistico-culturelles spécifiques concernant le bloc des enseignements fondamentaux. Ainsi, les études anglophones mettent-elles davantage l'accent sur les enseignements de linguistique pendant toute la durée de la formation, avec une attention particulière accordée à l'oralité (phonologie et expression orale), ce qui est très judicieux. La formation *LLCER Études anglophones* propose, qui plus est, une double licence avec *Sciences du langage*. À ce sujet, on peut regretter que ce rapprochement très pertinent avec les sciences du langage ne concerne que deux aires linguistico-culturelles (anglais et espagnol) sur les cinq proposées dans la licence. Enfin et globalement, la mise en œuvre de l'approche par compétences ne ressort pas clairement dans le cursus.

La professionnalisation constitue un volet à renforcer par des aménagements curriculaires. Concernant les éléments en lien avec la professionnalisation, qui compte parmi les objectifs stratégiques de l'établissement, les données chiffrées sont lacunaires. À la lecture des informations disponibles, il ressort que toutes les licences (sauf la licence Études européennes et internationales - EEI - pour laquelle cette UE est remplacée par l'UE « Espaces culturels ») proposent une formation à l'enseignement du 1^{er} degré assurée par le service universitaire de formation des maîtres (SUFOM) à partir de la L2. Seules les licences d'anglais, d'allemand et d'espagnol proposent une formation à l'enseignement du 2^d degré, alors même que l'enseignement en collège et lycée reste un débouché prioritaire et incontournable de la formation pour l'ensemble des langues-cultures proposées. Par ailleurs, une ouverture vers des métiers de médiation linguistique, avec l'intégration dans la maquette d'enseignements afférents à ce type d'interprétation orale, constituerait une plus-value intéressante pour la formation. D'autres UE transversales de préparation à la vie professionnelle, comme « connaissance de soi et des métiers » dans le cadre du « projet de l'étudiant » en S2, ou « outils de préprofessionnalisation » en S5, n'ont pas pu être mises en place faute de moyens alloués à cet encadrement. Le nombre déclaré de semaines d'expérience professionnelle (dont stage et alternance) obligatoire dans le cursus est minimaliste (deux semaines). En revanche, la vocation pluridisciplinaire et pré-professionnalisante de l'UE « Métiers de la Culture à l'International », a permis de développer des partenariats stables et multiples avec les collectivités locales et des institutions publiques culturelles : UNESCO, Maison de la Poésie, Cité Universitaire Internationale, mairie de Nanterre, etc.

En termes de pilotage et d'amélioration continue, l'UFR Langues et civilisations étrangères (LCE) s'est dotée de conseils de perfectionnement des mentions, mais le suivi de l'évolution professionnelle ou académique des étudiant diplômés est insuffisant. Par le biais de questionnaires anonymes, il est proposé tous les ans aux étudiants de toutes ses licences de donner leur avis sur leur expérience de la licence *LLCER*, en présentiel ou à distance. Ces questionnaires portent aussi bien sur l'origine des étudiants que sur la circulation de l'information, l'implication personnelle, l'évaluation de la formation et leur projet professionnel. Le taux de réponse est de 15 % à 22 % en L1 et L2, un peu plus faible en L3 (de 14 % à 18 %). Il est donc préconisé de mieux relayer ces questionnaires dans les formations et de ne pas négliger les ressources offertes par les données Parcoursup pour étudier les parcours des étudiants et ajuster l'offre. Par ailleurs, la formation ayant principalement vocation à déboucher sur une poursuite d'études (à hauteur de 82 %), le dispositif d'analyse d'insertion professionnelle n'est pas encore opérationnel au niveau de l'UFR. Certaines données statistiques sont lacunaires, ce qui rend notamment difficilement appréciable l'adéquation entre la formation et les débouchés professionnels qu'elle affiche. Parmi les informations disponibles, on relève que l'emploi occupé à l'issue de la formation ne correspond que pour 36,4 % des diplômés (en emploi) à leur niveau de diplôme (licence). Enfin, l'UFR ne fait pas explicitement mention d'une stratégie d'amélioration continue qui passerait par une évaluation des enseignements de la part des étudiants.

L'internationalisation et l'adossement à la recherche constituent deux points de vigilance. Concernant l'internationalisation, les mobilités sortantes apparaissent insuffisantes, eu égard aux spécificités de la formation.

En dehors des cursus internationaux spécifiques susmentionnés, l'internationalisation de la filière s'inscrit structurellement dans les licences LLCER, qui incitent les étudiants à partir au moins un semestre pendant leur cursus dans le cadre des échanges Erasmus, d'échanges bilatéraux validés par des conventions. Certaines licences (par ex. allemand) proposent une formation à la mobilité. Des « *Blended Intensive Programs* » ont été expérimentés en espagnol et en italien en 2023, avec des séjours de courte durée. En dépit des exigences naturelles de mobilité inhérentes à ce type de formation, et de la multitude d'accords internationaux signés (87 en tout, impliquant plus de 30 pays), on peut déplorer le très faible taux de mobilité sortante, qui reste sous le seuil de 1,7 % depuis 2020, alors qu'il faisait auparavant jeu égal avec la mobilité entrante.

L'adossement à la recherche de la formation montre quant à lui également des faiblesses, et est en outre insuffisamment documenté.

Si d'une part le discours auto-évaluatif relate que « *les enseignements de la mention sont assurés pour leur grande majorité par des enseignants-chercheurs titulaires de chaque discipline et section du CNU* », d'autre part les données quantitatives indiquent que moins d'1/3 des heures de formation (32,5 %) sont assurées par des enseignants-chercheurs. Aucune donnée chiffrée n'est de surcroît disponible concernant le taux d'encadrement assuré par des enseignants permanents. Par ailleurs, si on relève assez classiquement des cours d'initiation à la recherche en 3^e année, le pourcentage d'heures d'initiation à la recherche reste infime (1,2 %). Une initiative intéressante en matière d'adossement à la recherche qui pourrait être suggérée, est celle des « *stages d'excellence* » mis en place à l'université Grenoble Alpes. Ces stages s'adressent aux majors de promotion en L1 et L2 : les laboratoires proposent une offre de stages à ces publics « excellents », les candidats sont ensuite sélectionnés (au maximum deux par laboratoire) puis accueillis pendant six semaines, encadrés par un enseignant chercheur et rémunérés par l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Les doubles cursus : doubles licences bi-langues et doubles Licences LLCER-Histoire et LLCER-Sciences du langage ;
- Trois doubles diplômes franco-italien (2 LLCER, 1 LEA) ; 1 double diplôme franco-allemand (LEA) ;
- Deux parcours d'enseignement à distance pour les licences d'espagnol et d'anglais ;
- Licence Études européennes et internationales ;
- Une pédagogie soucieuse de la réussite en L1.

Points faibles

- Un adossement à la recherche insuffisant ou trop faiblement documenté ;
- Une professionnalisation insuffisante en quantité et en qualité dans les enseignements dédiés ;
- Un suivi insuffisant de l'évolution professionnelle ou académique des étudiants diplômés ;
- Une mobilité sortante insuffisante, eu égard aux spécificités de la formation ;
- Une absence de stratégie d'amélioration continue qui passerait par une évaluation des enseignements et de la formation dans chaque parcours ;
- Une prise en compte insuffisante des indicateurs disponibles, dont Parcoursup ;
- Des modèles pédagogiques qui n'intègrent pas suffisamment l'approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer la présence des enseignants-chercheurs en s'assurant de leur implication dans tous les parcours.
- Mettre davantage en cohérence les contenus disciplinaires, l'approche pédagogique, la mobilité sortante et les débouchés professionnels des diplômés, pour les rapprocher des évolutions sociétales qui les concernent. Une ouverture vers des métiers de *médiation linguistique* serait un plus.
- Suivre de plus près l'évolution professionnelle et académique des diplômés.
- Soutenir et encourager les mobilités sortantes.
- Affiner l'évaluation de la formation et des enseignements dans chaque parcours.
- Prendre davantage appui sur les indicateurs pour améliorer le pilotage de la formation.
- Déployer l'approche par compétences.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Lettres* vise l'acquisition, par ses étudiants, d'une maîtrise de la langue française, d'une culture littéraire variée, et de capacités d'analyse et d'argumentation. Elle est structurée en quatre parcours, accessibles dès la 1^{re} année : *Littérature française, francophone et comparée* ; *Lettres, écritures et cultures numériques* ; *Lettres, cultures et échanges internationaux* ; *Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)*. En 2022-2023, elle comptait 386 étudiants dans l'ensemble du cycle, un effectif en hausse durant la période évaluée. La majorité des étudiants (216 en 2022-2023) opte pour le parcours *Littérature française, francophone et comparée*. Les 1 253 heures étudiant en moyenne sont assurées par une équipe pédagogique composée de 67 enseignants.

Analyse globale

La licence *Lettres* est une formation singulière, très stimulante et bien pensée, qui exploite habilement la pluridisciplinarité de l'UFR Philosophie, Information-Communication, Langues, Littératures, Arts du spectacle (PHILLIA) pour offrir des parcours cohérents et attractifs, orientés vers des secteurs d'activité bien identifiés et crédibles, sans brader l'identité littéraire des cursus.

Dans un panorama francilien des études de lettres relativement encombré, la licence *Lettres* de l'UPN a fait le choix d'améliorer son attractivité par une offre de parcours. Face à des concurrents qui ont adossé une majeure *Lettres* modernes à des mineures médias, audiovisuel, sciences humaines ou communication, ce sont quatre parcours bien intégrés qui sont proposés ici, nourris par une riche pluridisciplinarité : *Littérature française, francophone et comparée (LFFC)*, *Préparation au Professorat des écoles (PPPE)*, *Lettres, cultures et échanges internationaux (LCEI)*, et depuis la dernière évaluation, *Lettres, écriture et culture numérique (LECN)*. Cette innovation bienvenue joue sur l'image de l'ensemble de la licence, son ouverture au monde professionnel, et les perspectives offertes aux étudiants. La pluridisciplinarité s'exprime par des enseignements complémentaires approfondis d'une année sur l'autre, ce qui est rare, et diversifiés en fonction de trajectoires de préprofessionnalisation qui suivent des logiques et des rythmes différents : elle est centrale dans le programme du parcours *Préparation au professorat des écoles (PPPE)* avec ses stages alternés, plutôt concrète dans les complémentaires du parcours *LECN*, plus tardive dans le parcours *Littérature française, francophone et comparée* où elle s'opère surtout via les options de L3 (métiers de l'écrit, enseignement, etc.), et à la fois précoce et diffuse en *LCEI*. Le choix de la pluridisciplinarité au service de la pré-professionnalisation, outre qu'il aligne la formation sur les objectifs de l'université en la matière, entraîne une forte intégration dans l'offre de formation. L'équipe de *Lettres* est très proche de la licence *Humanités* avec qui elle mutualise des cours dans les enseignements complémentaires optionnels de L3 *Métiers du Livre* et *Journalisme*. Le parcours *LFFC* emprunte de son côté dès la 1^{re} année aux départements de Philosophie et de Sciences du langage. Enfin le parcours *LECN* repose sur des enseignements complémentaires assurés par le département Information-Communication – et qui gagneraient à s'affirmer davantage en 3^e année, où cette spécificité des complémentaires s'affaiblit au profit d'enseignements littéraires.

L'approche par compétences (APC) n'est pas encore effective, et le dossier d'autoévaluation en prend acte, mais la qualité des programmes déployées atteste d'une réflexion et d'engagements sérieux sur les parcours de formation et les perspectives offertes.

La licence *Lettres* est bien ancrée dans le territoire, entretenant des relations épisodiques mais récurrentes avec les acteurs culturels et institutions locales (théâtre des Amandiers, centre culturel La Contemporaine, maire de Nanterre) tout en exprimant le désir de faire davantage en dotant par exemple le département d'un référent

territorial. Cet ancrage s'exprime aussi sur le plan académique, avec un partenariat qui permet aux étudiants inscrits en parcours Professeur des écoles (PPPE) d'être co-formés par le lycée Joliot Curie de Nanterre, mais aussi dans les accords passés avec 23 classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) pour valider des équivalences ou accueillir des transfuges. Si les relations sont plus distantes avec le monde professionnel, la création du parcours *LECN* a permis de recruter plus d'intervenants issus des métiers concernés ; et grâce à l'offre d'enseignements complémentaires à option en L3 (numérique, journalisme, métier du livre) le nombre d'intervenants professionnels a augmenté depuis la dernière évaluation, pour atteindre le taux encore modeste de 10 % des heures assurées (tous parcours cumulés). Il faut y ajouter les cours assurés par un professeur agrégé (PRAG) spécialiste des outils numériques recruté en 2023.

Avec un tel taux d'enseignants chercheurs (EC) (25 interviennent dans la formation), l'adossement à la recherche n'a pas été négligé, et différents dispositifs visent à mieux articuler licence et master : accompagnement pour concevoir les projets requis pour l'admission en M1, initiation à la recherche documentaire avec la bibliothèque universitaire (BU), quelques stages dans les unités de recherche associées, accès aux séminaires. Les actions de professionnalisation sont en revanche peu nombreuses (31 h) et moins convaincantes : les enseignements transversaux assurés par l'université (*So Skilled*) resteront peu adaptés aux besoins d'étudiants en lettres tant que l'équipe ne se saisira pas des appels à projet (AAP) pour imaginer un contenu idoine ; les « projets et expériences de l'étudiant » reposent sur trop peu d'associations pour accueillir toutes les demandes, et surtout les stages sont rares, hormis en *PPPE* où ils sont obligatoires (48 heures par semestre dans une école du département, et stage de 3^e année dans une institution partenaire à l'étranger). S'il est exact que l'accompagnement des stages est chronophage et mériterait rémunération même pour des stages courts, la création d'une période banalisée dans l'emploi du temps pour faciliter les stages est à la portée de l'équipe enseignante. On note que la licence *LFFC* est totalement accessible en enseignement à distance (EAD), et qu'il existe une formule dérogatoire pour l'accès aux partiels sur *LFFC* et *LCEI* : l'accueil d'étudiants de formation continue, et plus largement de publics en emploi ou empêchés en est facilitée.

L'internationalisation de la formation est également un point amélioré depuis la dernière évaluation : l'enseignement des langues est devenu systématique chaque semestre, la certification est obligatoire en L3, et des cours en anglais ont été introduits dans le parcours *LCEI*. Un stage à l'étranger est organisé en *PPPE*, avec un co-financement Erasmus+ complété par l'établissement. La mobilité entrante est bonne, et une offre spécifique a été conçue pour s'adapter au niveau de langue souvent insuffisant de ces étudiants (français langue étrangère, cours en langue anglaise, initiation culturelle). En revanche la mobilité sortante a chuté drastiquement, y compris deux ans après la crise sanitaire (1 sortant pour 36 entrants en 2023). La diffusion de l'information relative aux partenariats internationaux n'est sans doute pas suffisante pour inciter les étudiants à se projeter dans ces dispositifs.

Toutes ces transformations commencent à porter leurs fruits et à jouer sur l'attractivité de la formation, mais les taux de réussite restent en retrait. Le nombre d'inscrits va croissant, malgré une visibilité en ligne perfectible. Dans le détail, la part du parcours généraliste *LFFC* se rétracte (de 73 à 55 % des inscrits entre 2020 et 2023), au profit des parcours *LCEN* (+30 % entre 2022 et 2023), *LCEI* (+16 %, du fait d'un reflux temporaire lié à la COVID-19 en 2021-2022) et *PPPE* (ouvert en 2021) a immédiatement trouvé son public avec 30 inscrits. On peut regretter qu'aucune précision ne soit apportée sur les caractéristiques de ces « nouveaux publics » accueillis dont on souligne les difficultés en français, alors que les données détaillées sont aisément accessibles via Parcoursup. Ces informations permettraient peut-être de comprendre que les taux de diplomation restent bas, quoique suivant des dynamiques différentes selon les parcours. Ainsi *LCEI* (23 % de diplômés en 2023 par rapport à l'effectif L1 de 2020), effectue un tri sévère à la fin de la 1^{re} année, alors que les L1 de *LFFC* en 2020 étaient 35 % à accéder à la L2, mais seulement 13 % à être diplômés dès 2023 -, *LCEN* se situant entre les deux. Ces observations sont à nuancer, des passerelles existantes entre les parcours, et les cohortes suivant *LFFC* en EAD pouvant affecter la réussite. Il n'en reste pas moins que la réussite des étudiants et les effectifs en L3 doivent rester un point d'attention pour l'équipe. La dynamique d'amélioration continue est d'ailleurs réelle: elle peut s'appuyer sur un dialogue constructif avec les étudiants, tel qu'il apparaît dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement, et sur la réflexion collective des enseignants, mais si de nombreux changements ont pu être apportés ces dernières années aux maquettes, si l'innovation pédagogique, notamment médiatisée par le numérique, s'est démocratisée depuis la COVID-19, il manque au département une démarche cohérente de collecte de données qualitatives et quantitative sur ses flux, à l'entrée, pendant et après la licence, comme sur l'appréciation des enseignements (un questionnaire type adaptable existe, ce qui ne signifie pas qu'il soit utilisé).

De la même façon, le devenir des étudiants est peu documenté. À défaut de créer une association d'anciens, des groupes d'anciens sur des réseaux professionnels en ligne permettraient de suivre les diplômés des parcours, lesquels sont tout de même peu nombreux. Cet investissement permettrait en outre de créer au fil du temps un vivier d'intervenants professionnels facilement mobilisable.

Conclusion

Points forts

- Une formation originale bien pensée et pilotée avec vigilance ;
- Un choix très affirmé de pluridisciplinarité, qui fait la singularité et la force de la formation ;
- Des parcours de formation qui posent les bases de trajectoires professionnelles crédibles.

Points faibles

- Des taux de réussite qui restent bas, avec pour corollaire un faible nombre d'étudiants en L3 ;
- Un manque d'indicateurs sur les trajectoires des étudiants, et d'analyse des données existantes.

Recommandations

- Améliorer la réussite, lutter contre les raisons de l'échec : renforcer les outils diagnostiques, analyser les flux entrants grâce aux données Parcoursup, systématiser les évaluations des enseignements, faire connaître aux lycées les profils qui réussissent, s'appuyer sur les services de l'établissement pour l'aide au pilotage.
- Fédérer les anciens diplômés pour renforcer l'identité et la visibilité de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères (LCE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international* comporte un seul parcours *Management de projets internationaux* et permet à ses étudiants d'acquérir des compétences dans la gestion de projets à l'international, ainsi que des capacités linguistiques. La LP accueillait 23 étudiants en 2022-2023, effectif stable au cours de la période évaluée. Le nombre d'enseignants intervenant dans la formation pour assurer les 450 heures étudiant de la maquette n'est pas communiqué.

Analyse globale

Cette licence professionnelle suspendue portée en partenariat avec l'Unité de formation par apprentissage Passy Saint-Honoré du Centre européen de formation en alternance (CERFAL) affirme son caractère innovant par l'importance donnée à l'enseignement de deux langues vivantes obligatoires et l'attention portée à l'insertion professionnelle. La formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de formation de l'établissement en valorisant la pluridisciplinarité, la professionnalisation et l'internationalisation. La formation dessert les entreprises des secteurs industriel et tertiaire qui exercent des activités ou souhaitent se développer à l'international. Pour la satisfaction de ces objectifs, la poursuite de trois axes est mise en œuvre à travers l'acquisition de méthodes opérationnelles de management, la maîtrise des techniques d'information et la connaissance de deux langues vivantes.

La professionnalisation permet le développement de partenariats avec un écosystème d'entreprises diversifié.

Si la formation est proposée en formation initiale et en alternance, l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) est très largement privilégiée par les étudiants puisque la promotion est traditionnellement composée exclusivement d'alternants (96 % à 100 % selon les années). La participation en formation continue est possible, mais peu usitée. La période de professionnalisation prévoit jusqu'à huit mois de présence en entreprise. Il est particulièrement à souligner qu'une partie des cours de langue dispensés est exclusivement tournée vers la pratique professionnelle. La collaboration avec le CFA et les entreprises partenaires facilite l'actualisation des contenus afin de répondre aux besoins et évolutions du marché du travail sur les compétences attendues en matière de management des projets internationaux.

L'approche internationale constitue l'enjeu central de cette formation, à travers le cœur de métier desservi et la part significative des enseignements de langue pour plus de 25 % des cours dédiés. S'agissant d'une licence professionnelle suspendue, l'organisation des enseignements pendant une année ne permet en revanche pas de réunir les conditions qui permettraient une mobilité internationale entrante ou sortante des étudiants durant le cursus.

La réussite des étudiants et les indicateurs d'insertion professionnelle sont satisfaisants, avec des taux de réussite qui s'inscrivent dans un intervalle compris entre 95 % et 100 %. Avec près de 60 % de répondants sur le nombre de diplômés concernés, l'enquête d'insertion professionnelle diligentée par l'établissement à 18 mois et 30 mois démontre un taux d'insertion professionnelle de 100 %. Les emplois stables en contrat à durée indéterminé (CDI) sont très nettement majoritaires à plus de 71 %. Les autres indicateurs extrapolent une bonne adéquation des débouchés au regard des attendus de la formation.

Le suivi et l'analyse de l'attractivité de la formation font l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe pédagogique. L'effectif des promotions successives présente les caractéristiques d'une bonne stabilité (de 22 à 24 inscrits selon les années) malgré l'implémentation des Bachelors universitaires de technologie (BUT) qui a privé la formation du recrutement au sein des Diplôme universitaires de technologie (DUT). Ce resserrement du recrutement sur des candidats à présent majoritairement issus de la filière langues étrangères appliquée (LEA) a pu être compensé par des actions de communication pour promouvoir la formation auprès des publics auxquels elle se destine. Une adaptation du processus de recrutement avec allongement de la campagne des admissions a également été opérée. L'ensemble des actions engagées permettent de maintenir un excellent niveau d'attractivité de la formation et expliquent la stabilité de l'effectif. Il faut aussi noter l'organisation par des professionnels de l'équipe pédagogique d'un dispositif d'accompagnement offert aux candidats admis au sein de la formation : préparation et appui à la recherche d'alternance, coaching individuel, simulations d'entretiens, profilage des étudiants au regard des offres de poste en alternance proposées par les entreprises partenaires de la formation.

Un processus d'amélioration continue est en place, à travers l'organisation d'un comité de perfectionnement annuel et représentatif de l'ensemble des parties prenantes (enseignants, étudiants, *Alumni*, partenaires professionnels). Ce comité s'affirme comme un espace privilégié pour faire le bilan sur les différents aspects inhérents à l'organisation de la formation, et pour faire évoluer les contenus pédagogiques et les rendre plus adaptés aux besoins des organisations dans le cadre spécifique des échanges internationaux. Au-delà de ce temps fort, l'équipe pédagogique se réunit trois à quatre fois au cours de l'année pour assurer un suivi régulier de la promotion. Comme classiquement, cette licence professionnelle n'a pas de vocation scientifique particulière.

L'adossement à la recherche se matérialise par la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements et par la réalisation d'un mémoire assorti d'une soutenance. Si la préparation et l'encadrement du mémoire donnent lieu à un accompagnement adapté (séminaires, ateliers et accompagnement méthodologique), le taux d'encadrement de la formation par des enseignants-chercheurs, qui s'établit à 7 % des heures de la formation, apparaît en retrait.

Le taux des poursuites d'études apparaît élevé pour une licence professionnelle, de l'ordre de 60 à 75 % selon les années. La plupart des diplômés choisissent de poursuivre leur apprentissage dans des programmes de master liés à la gestion des affaires internationales, à l'import/export, ou à d'autres spécialités connexes. Si ces poursuites d'études peuvent effectivement pour nombre d'entre elles être accompagnées voire encouragées par l'entreprise d'accueil par le biais renouvelé de l'alternance recherchant une montée en compétences, ou constituer une forme de passerelle vers d'autres cursus, ce taux élevé n'en demeure pas moins significatif au regard des attendus réglementaires.

Enfin, malgré son caractère très professionnalisant, la formation privilégie une approche programme et non une approche par compétences.

Conclusion

Points forts

- Des taux de réussite importants ;
- Un niveau de professionnalisation élevé ;
- Une attractivité et des débouchés significatifs.

Points faibles

- Un taux de poursuite d'études trop élevé ;
- Un adossement à la recherche très faible : part des enseignements effectuée par des enseignants-chercheurs trop basse ;
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Mettre en place une réflexion visant à limiter les poursuites d'études.
- Renforcer fortement la participation d'enseignants-chercheurs au sein de la mention.
- Formuler la mention en approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un taux de poursuite d'études trop élevé, que les étudiants soient en alternance ou non.
- Une faiblesse de l'adossement à la recherche et des enseignements effectués par des enseignants-chercheurs.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : ÉDITION ET COMMERCE DU LIVRE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Cloud au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : édition et commerce du livre* comporte un seul parcours *Librairie* dispensé en alternance. La LP vise à former les futurs professionnels en vente et encadrement en librairie. En 2022-2023, elle accueillait 18 étudiants, effectif en hausse durant la période évaluée. Huit enseignants interviennent dans cette formation pour assurer les 520 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

Très attractive, la LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre* est une formation hautement professionnalisante, qui peut se prévaloir de sa relation forte et ancienne avec un partenaire professionnel central dans son secteur, et de son intégration à un pôle métiers du livre diversifié et cohérent.

Rattachée au département Information-Communication de l'IUT Saint-Cloud-Ville d'Avray, cette formation bénéficie d'un double ancrage académique et professionnel, puisqu'elle s'intègre dans un pôle Métiers du livre (BUT *Métiers du livre*, master *Édition* de l'UFR SITEC, formations de Mediadix) tout en bénéficiant d'un partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) de référence de son secteur, l'École de la librairie. Cet ancrage lui permet d'être en cohérence avec les objectifs de professionnalisation de l'établissement tout en restant à l'écart des réorganisations en cours, qu'il s'agisse de la création par l'université d'un CFA généraliste, ou de la disparition des autres Licences professionnelles de l'IUT suite à la création du Bachelor Universitaire de Technologie (BUT). Le maintien de cette exception est justifié par le degré de spécialisation requis pour une insertion professionnelle immédiate. Forte de son implantation géographique dans une zone dense de librairies, comme de sa bonne réputation, mais consciente des menaces de la vente en ligne, elle défend un modèle de libraire conseil doté d'une solide formation intellectuelle, un profil reconnu et apprécié par les professionnels du secteur. Compte tenu des contraintes liées au calendrier d'apprentissage, la formation ne participe pas aux programmes d'investissements d'avenir (PIA) (Nouveau cursus universitaires - NCU Ecri+ et *So Skilled !*), même si l'inscription individuelle y est possible.

Les éléments de professionnalisation sont très marqués, et permettent d'offrir aux étudiants une insertion rapide et massive puisque le taux d'insertion atteint les 88 % à 18 mois. La professionnalisation repose d'abord sur l'alternance, et sur les atouts propres du CFA, doté d'une librairie école qui permet des mises en pratique spécifiques : les cours pratiques au CFA représentent la moitié de la formation. De manière générale les professionnels sont nombreux dans la formation, et il faut souligner l'apport des deux maîtres de conférences associés (MAST), libraires de leur métier ; ils proposent des exercices pratiques (politique d'animation pour la librairie-école, réalisation de vitrine), mais aussi des projets tutorés, ce qui était une demande de la précédente évaluation. Le volet académique est pour sa part assuré par une équipe pluridisciplinaire (cinq maîtres de conférences permanents, les deux MAST, un professeur agrégé, un lecteur) suivant des approches variées en termes de formats de cours comme d'évaluation (contrôle de connaissance, mémoire, synthèse, analyse de dossier, présentation). En dépit de cette forte professionnalisation, les éventuels candidats de formation continue (FC) intéressés par cette spécialité de librairie sont néanmoins renvoyés vers l'année spéciale du BUT *Information-Communication Métiers du livre*.

Sur le plan pédagogique, la structuration en approche par compétences reste assez formelle : la maquette actuelle réduit certes la solution de continuité soulignée dans la précédente évaluation entre enseignements académiques et pratiques, mais la bipartition demeure entre les unités d'enseignement (UE) représentant le

cœur de métier, à fort volume horaire, et de minces enseignements de culture transverses dont la ventilation est davantage disciplinaire. L'adossement à la recherche n'est pas prioritaire dans cette formation vouée à la professionnalisation, sauf de façon diffuse grâce aux cinq enseignants-chercheurs, et par la réalisation d'un mémoire. La pluridisciplinarité et la formation à l'esprit critique sont en revanche présentées comme des lignes de force, qui permettent de se distinguer des formations plus pratiques assurées par le CFA seul. La sensibilisation à l'éthique et à la déontologie des libraires est traitée par le CFA, et la lutte contre le plagiat en cours.

En dehors de cours d'anglais, la dimension internationale est absente, y compris en matière de mobilité. Les étudiants manifestent en effet peu d'intérêt pour cette dimension et ne se saisissent pas même de la possibilité de passer le Certificat de compétences en langue de l'enseignement supérieur (CLES). L'international reste pensé au seul prisme de la langue et ne s'étend pas aux réseaux professionnels internationaux ou aux formats de contenus produits par les libraires étrangers.

Grâce à l'appui du CFA qui prend part au pilotage pédagogique et recrute les deux tiers des enseignants, la formation se déroule dans un cadre satisfaisant, et dans des locaux adaptés, ce qui bénéficie à l'attractivité et à la réussite. En amont, la licence bénéficie d'une très bonne attractivité au-delà même de l'Île de France (un tiers des 70 candidats en moyenne), attractivité entretenue par la réputation de la formation et du CFA, mais également par des actions de communication (salons, portes ouvertes). Les candidats déjà titulaires d'une licence y sont nombreux et l'effectif, limité à moins de 20, est équilibré avec soin entre bac+2 et diplômés en recherche de spécialisation. L'attention apportée au recrutement, l'accompagnement pédagogique et le niveau des étudiants dont la moitié ont déjà validé au moins une licence permettent des taux de réussite très élevés, sauf démission précoce. Les étudiants sont globalement satisfaits et visiblement investis dans l'amélioration continue de la formation et, après la diplomation, la majorité d'entre eux trouvent rapidement un emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) dans le secteur concerné et le niveau d'emploi attendu.

Le pilotage est assuré de façon très intégrée par les deux établissements partenaires, représentés par un enseignant chercheur (EC) et un salarié à mi-temps du CFA, et prend en compte la problématique d'amélioration continue. En revanche l'équipe a eu tendance à déléguer au CFA une partie du suivi des parcours étudiants comme des diplômés, pour pallier parfois les manques de l'université ; ainsi le caractère parcellaire des données d'insertion obtenues par l'université a pu inciter à s'en remettre au CFA pour diffuser ses propres questionnaires. De la même manière, le CFA s'est trouvé au centre de l'amélioration continue, via les conseils de perfectionnement et un dispositif numérique d'évaluation semestrielle qu'il avait mis en place pour les étudiants. Cependant ce conseil de perfectionnement était peu exploitable, car il mêlait l'ensemble des classes du CFA (brevet professionnel et LP) : la responsable a prévu à juste titre d'organiser un conseil spécifique dès cette année. Cette décision, associée à une enquête mise en place désormais par l'IUT, marque un rééquilibrage bienvenu dans la gestion de l'amélioration continue entre les deux partenaires.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante et reconnue, forte de son partenariat avec un CFA impliqué et légitime ;
- Une organisation très cohérente, assortie d'une articulation entre professionnels et académiques efficace.

Points faibles

- Des dispositifs de formation continue à améliorer ;
- Une approche par compétences essentiellement formelle ;
- Une internationalisation insuffisante : même si cela ne répond pas à une demande spécifique, il y a un enjeu et un intérêt à élargir leur vision de la librairie.

Recommandations

- Expérimenter l'ouverture à la formation continue en groupe mixte.
- Aller au bout de la démarche de l'approche par compétences (APC), support de l'amélioration continue pour les responsables.
- Introduire une dimension internationale centrée sur la culture professionnelle.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville d'Avray au sein de l'université Paris Nanterre, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* s'attache à former des futurs professionnels polyvalents dans le domaine de la gestion des organisations, capables d'analyser les enjeux impactant les entreprises et les administrations dans une logique d'adaptation aux défis actuels. Après une 1^{re} année de formation commune, les étudiants se spécialisent en optant pour l'un des deux parcours suivants : *Gestion comptable, fiscale et financière* proposé à temps plein ou en alternance, et *Gestion et pilotage des ressources humaines*, proposé uniquement à temps plein. Avec un effectif de 103 étudiants en 2022-2023, la formation présente une maquette de 2 400 heures étudiant, assurées par 37 enseignants.

Analyse globale

Le BUT GEA, qui s'appuie sur le programme national (PN) et le partenariat avec l'ordre des experts-comptables, intègre l'approche par compétences et occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Très attractive, la formation a renforcé sa sélection afin d'attirer des étudiants motivés et mieux classés sur Parcoursup. La formation, ouverte en formation initiale et en alternance pour le parcours *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)*, est très professionnalisante, avec un bon taux de réussite et s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes. Si elle est correctement adossée à la recherche pour un diplôme professionnel et a défini un processus d'amélioration continue efficace, ses moyens limités freinent son développement.

Une formation professionnelle qui intègre l'approche par compétences et qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes avec des moyens limités pour intégrer la 3^e année du BUT et l'alternance dans le 2^e parcours *Parcours Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)*. La formation, qui intègre l'approche par compétences conformément au programme national et à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), s'appuie sur une diversité de méthodes pédagogiques et d'évaluation : situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) mono ou multi-compétences, projets autour de cas fictifs ou réels, évaluations individuelles et collectives, écrites (du questionnaire à choix multiple au mémoire académique) et orales. La formation met également en œuvre le dispositif Ecri+ (nouveau cursus universitaire - NCU) obtenu dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) au niveau de l'établissement. Bien que ne faisant pas l'objet d'enseignements dédiés, car non prévu dans le PN du BUT GEA, la thématique « Transition écologique pour un développement soutenable » (TEDS) est abordée dans plusieurs enseignements. La création de l'option *GPRH*, l'ouverture de l'option *GC2F* en alternance, le passage du DUT au BUT en 2021 et l'ouverture progressive du parcours *GPRH* en apprentissage jusqu'en 2026, accroissent le sous-encadrement de la formation, même si le BUT GEA a obtenu 1,5 postes supplémentaires en 2023.

Une formation très attractive avec un renforcement de la sélection pour attirer de meilleurs étudiants plus motivés. La formation GEA, qui est l'une des spécialités les plus demandées au niveau national sur Parcoursup, témoigne d'une très bonne attractivité localement (de 5 500 à 4 300 dossiers en 2022-2023 pour une centaine d'inscrits) auprès des étudiants néo-bacheliers à 85 % et issus de la région académique à 96 %. La formation développe la communication à destination des candidats et des familles en renforçant sa présence sur les réseaux sociaux : Instagram vers les candidats, LinkedIn vers les parents. Elle a mis en place en 2022 une épreuve

écrite sur site qui a réduit le nombre de candidats, mais a permis l'admission de candidats mieux classés et motivés (en 2022, 69 % des 995 candidats convoqués ont passé l'épreuve).

Un taux de réussite qui augmente au cours de la période, suite à la mise en place de dispositifs d'accompagnement. Les taux de réussite sont en évolution favorable au cours des trois ans. En 1^{re} année de BUT (60 crédits ECTS), il était de 58 % en 2021-22 (bacs généraux : 81 % ; bacs technologiques : 39 %) et de 76 % en 2022-2023 (bacs généraux : 85 % ; bacs technologiques : 68 %). Le taux de passage en 2^e année (au moins 40 crédits ECTS) était de 84 % en 2021-2022 (6 points d'écart entre bacs généraux et technologiques) et 95 % en 2022-2023 (2 points d'écart). En 2^e année de BUT, le taux de réussite était de 93 % en 2022-23 (5 points d'écart entre les bacs généraux et technologiques), et le taux de passage en 3^e année de BUT de 96 % (9 points d'écart entre bacs généraux et technologiques). L'équipe pédagogique analyse très finement ces taux de réussite en les différenciant selon les bacs généraux et technologiques et elle met en place des dispositifs d'accompagnement, essentiellement pour les bacheliers technologiques, qui représentent 50 % des étudiants en 1^{re} année de BUT, permettant de passer de 41 points d'écart en 2021-2022 à 17 points en 2022-2023.

Une formation très professionnalisante mais avec un trop fort taux de poursuite d'études, essentiellement en alternance, pour les anciens DUT. La formation, ouverte en formation initiale et en apprentissage, est alignée avec les besoins socio-économiques à travers son PN, dans lequel les professionnels sont associés, et son partenariat national avec le Conseil national de l'ordre des experts-comptables (CNOEC). Ce partenariat a permis de définir les équivalences entre le BUT GEA et le *diplôme de comptabilité et de gestion* (DCG), le parcours GC2F, bénéficiant d'une dispense d'épreuve pour 9 des 13 unités d'enseignement (UE) du DCG. Elle prépare à l'insertion professionnelle en proposant 1 800 heures d'enseignement, appuyées par 600 heures de projets tuteurés et 22 à 24 semaines de stages obligatoires (aucun stage optionnel) ou en alternance (possible dès la 1^{re} année). Le nombre de crédits ECTS accordés à l'expérience professionnelle (dont stages, alternance, projets tuteurés) dans le cursus est de 90 sur 180, soit 50 %. De plus, les 19 intervenants professionnels représentent 647 sur 1 800 des heures étudiants, soit 36 % en 2022-2023. Si la formation prépare bien à la professionnalisation, la quasi-totalité des étudiants de DUT choisit de poursuivre ses études, majoritairement alternance : 95 % des étudiants qui ont répondu à l'enquête d'insertion à 18 mois poursuivent leurs études, et ils sont 91 % à le faire en alternance. Cela est à mettre en relation avec les liens développés avec l'Unité de formation et de recherche (UFR) SEGMI (Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique) de l'UPN, permettant un accès privilégié des diplômés de DUT GEA en 3^e année de licence générale de *Gestion*.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui permet l'évolution continue. La formation fait l'objet d'une évaluation par les étudiants avec un bon taux de réponse (73 % de taux de réponse pour l'ensemble des trois années du BUT GEA). Cependant, la formation a privilégié ces dernières années une approche qualitative, par le biais de séances d'échange avec les différentes promotions, désormais renforcées par la mise en place du conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attentes, et qui joue ainsi un rôle stratégique pour faire évoluer la formation.

La formation est correctement adossée à la recherche. L'adossement à la recherche s'effectue essentiellement par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs qui y interviennent : l'équipe pédagogique est composée de neuf enseignants permanents, dont cinq enseignants-chercheurs en gestion, qui assurent 22 % des heures étudiants de la maquette, ainsi que 2 enseignants du second degré affectés dans l'enseignement supérieur (ESAS) docteur et doctorant, un en gestion et l'autre en droit. L'initiation à la recherche comprend un cours de méthodologie de travail universitaire complété par des cours de méthodologie d'enquête qualitative et quantitative.

Enfin la formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais, mais n'est pas ouverte à l'international. La formation propose 116 heures d'anglais pour les 3 années, représentant 6,4 % des heures étudiant en langue étrangère, mais n'a pas mis en place un véritable dispositif de préparation à la mobilité internationale et n'a pas développé de partenariats européens ou internationaux. De plus, la formation basée sur le cadre réglementaire français constitue un frein aux mobilités d'études, mais aussi aux stages à l'étranger.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes ;
- Une formation attractive avec un bon taux de réussite grâce au dispositif d'accompagnement et à la mise en place d'une épreuve de sélection pour attirer des étudiants plus motivés ;
- Une formation professionnalisante et un partenariat national avec l'Ordre des experts-comptables ;
- L'intégration de l'APC.

Points faibles

- Un historique de forte poursuite d'études pour l'ancien DUT ;
- Un manque d'ouverture et de mobilité internationale.

Recommandations

- Encourager et faciliter l'insertion professionnelle.
- Ouvrir la formation à l'international (parcours GPRH).

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville d'Avray au sein de l'université Paris Nanterre, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation (TC)* permet à ses étudiants d'acquérir des compétences dans les domaines du marketing, de la vente et de la communication. Après une 1^{re} année commune, les étudiants se spécialisent à partir de la 2^e année, en choisissant l'un des deux parcours suivants : *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat* et *Stratégie de marque et événementiel*. En 2022-2023, 187 étudiants composaient l'ensemble de l'effectif, en hausse au cours de la période évaluée. En moyenne, la maquette de la formation compte 2 401 heures étudiant, assurées par 36 enseignants.

Analyse globale

La formation récente, créée *ex nihilo* en 2019 et ouverte en formation initiale (FI) et en alternance, s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes lui permettant d'être professionnalisante et très attractive malgré une équipe pédagogique restreinte. S'adossant sur le programme national (PN) qui intègre l'approche par compétences, le BUT *Techniques de commercialisation (TC)* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. La formation, correctement adossée à la recherche pour une formation professionnelle, développe son ouverture à l'international et permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques dans deux langues. Si elle a défini un processus d'évaluation interne, l'évaluation des étudiants ainsi que le suivi et l'analyse du parcours des étudiants doivent être améliorés.

Une formation professionnelle récente qui intègre l'approche par compétences et qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes et la mise en place d'un portfolio. La formation basée sur le programme national du BUT *TC* se décline en compétences et est construite sur le principe de la transdisciplinarité qui est mis en œuvre grâce aux situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) : quatre SAÉ mobilisent plus de cinq ressources différentes du programme. Les critères de la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) sont pour l'instant uniquement inclus dans les activités pédagogiques comme les SAÉ, leur mise en place dans un module est prévue en 2023-2024. La politique d'innovation pédagogique se fait lors d'échanges au sein de l'équipe. L'évaluation réflexive de l'acquisition des compétences se fait grâce au portfolio : 98 étudiants ont un portfolio avec suivi individuel permettant d'identifier les contenus des compétences atteintes.

Une formation très attractive avec une (trop) petite équipe qui cherche à stabiliser sa procédure de sélection encore en test. Le BUT *TC*, qui est l'une des deux spécialités les plus demandées au niveau national sur Parcoursup, a été créé *ex nihilo* en 2019. Il témoigne localement d'une très bonne attractivité : 84 à 98 étudiants en BUT1, dont 50 % sont issus de bacs généraux et 50 % de bacs technologiques, pour 5 600 candidats, en 2022-2023, essentiellement dans les départements 92, 75, 78, 95 et 93. Le nombre de candidatures sur Parcoursup est relativement stable entre 2020 et 2023 avec une très légère baisse enregistrée liée à la communication lors des deux salons et de la journée porte ouverte, sur les attendus nécessaires pour l'admission en BUT *TC*.

Une formation très professionnalisante en cours de construction du réseau de professionnels, mais avec une grande majorité de poursuites d'études pour les anciens DUT. La formation, qui travaille en relation avec le centre de formation des apprentis (CFA) Supalia et avec le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BPAI) de l'université, prépare à l'insertion professionnelle en proposant des mises en situation (SAÉ dont les projets transverses), des périodes de stage (28 semaines minimum) obligatoires pour tous les étudiants au cours des 3 ans, avec la possibilité d'en faire davantage en BUT2 et BUT3), l'apprentissage étant possible en BUT2 pour deux

ans ou BUT3 pour un an. Les stages et projets représentent 21% des coefficients totaux, ce qui correspond à 37,8 crédits ECTS sur 180. Le réseau des acteurs du territoire est en construction. Les enseignements des quatorze intervenants professionnels représentent 533 sur 2 401 des heures étudiants, soit 22%, sans comptabiliser les enseignants qui ont eu un passé professionnel récent ou ancien. L'apprentissage possible en BUT2, parcours *Marketing digital, e-business et entrepreneuriat (MDEE)*, en BUT3 pour les deux parcours en 2022-2023 représente 38 étudiants en 2022-2023 (45 en 2023-2024). Du fait de l'ouverture de la formation en 2019, l'insertion n'est renseignée qu'à partir d'une enquête à 18 mois. Si la formation prépare bien à la professionnalisation, la grande majorité des étudiants de DUT choisissent de poursuivre leurs études.

Une formation correctement adossée à la recherche pour une formation professionnalisante. La formation, qui suit le programme national TC, ne propose pas de cours de méthodologie de mémoire, toutefois, en plus des cours de méthodologie qualitative et quantitative, elle intègre dans différents cours l'initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie et l'aspect méthodologique universitaire ainsi qu'une formation de 2 heures qui est proposée chaque année par la bibliothèque universitaire (BU). L'adossement à la recherche s'effectue essentiellement par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation. L'équipe pédagogique est composée de sept (ou neuf, les deux chiffres étant indiqués dans le dossier d'autoévaluation) enseignants permanents, dont trois enseignants-chercheurs, membres du centre d'études et de recherches sur les organisations et la stratégie (CEROS) appartenant à la section 06 Sciences de gestion, un professeur agrégé (Prag) docteur et une professeure agrégée doctorante, représentant 479 sur 2 401 heures de cours, soit 20 % des heures étudiants de la maquette.

Enfin la formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais et dans une deuxième langue tout en développant son ouverture à l'international

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais (86 heures) et dans une deuxième langue vivante (86 heures) qui peut être l'espagnol ou l'allemand, avec la possibilité de faire une autre langue via une inscription au Centre national d'enseignement à distance (CNED), ce qui représente 7 % des heures étudiants en langue étrangère au cours des trois années. La formation propose une préparation partielle à la mobilité sortante, non formalisée et elle mobilise les accords déjà signés par l'UPN tout en développant ses propres échanges.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui permet l'évolution continue, mais les retours d'enquête sont faibles et le suivi du taux de réussite est à améliorer. L'équipe pédagogique indique que 84 à 94 étudiants ont validé tous les crédits ECTS en 1^{re} année en 2022-2023, mais ne donne pas de taux de réussite, estimant qu'il n'y a pas d'évaluation pertinente du taux de réussite dans le temps autre que la réussite d'une promotion de DUT en raison de passage du DUT au BUT et d'une création en 2019. La formation fait l'objet d'une évaluation par les étudiants, réalisée par l'IUT, mais le nombre de réponses est faible pour l'enquête 2022-2023 (15 réponses). Un conseil de perfectionnement, conforme à la composition attendue même si on ne comptabilise qu'une seule personnalité extérieure (présidente du conseil), a été mis en place lors de la création de la 3^e année de BUT en janvier 2024. Celui-ci s'est surtout focalisé sur le contenu du programme du BUT. Afin de pouvoir jouer un rôle stratégique pour faire évoluer la formation par rapport aux attentes des professionnels, le nombre de personnalités extérieures devrait être augmenté dans les prochaines années.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Une formation professionnalisante ;
- Une intégration de l'APC liée au PN ;
- Une formation pluridisciplinaire, qui s'appuie sur les méthodes pédagogiques innovantes ;
- Une ouverture à l'international.

Points faibles

- Une équipe restreinte et essoufflée face aux nombreuses missions depuis la création ;
- Une démarche insuffisante de suivi et d'analyse du parcours des étudiants ;
- Un taux de réponse à l'enquête d'évaluation faible ;
- Une préparation à la mobilité internationale non encore formalisée.

Recommandations

- Renforcer l'équipe pédagogique, notamment en enseignants permanents.
- S'appuyer sur les services de l'établissement pour améliorer le recueil et l'analyse des données relatives au parcours des étudiants.
- S'appuyer également sur les services de l'établissement pour renforcer l'évaluation de la formation par les étudiants.
- Formaliser la préparation à la mobilité internationale.

LICENCE ADMINISTRATION PUBLIQUE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Administration publique* s'attache à préparer ses étudiants aux concours administratifs des trois fonctions publiques. Accessible aux étudiants de niveau bac + 2, elle est composée d'une seule année et compte un nombre d'inscrits en baisse durant la période évaluée, qui atteint 16 étudiants en 2022-2023. La maquette présente 500 heures étudiant, assurées par 9 enseignants permanents et 7 enseignants non permanents.

Analyse globale

La formation, diplômante et professionnalisante, est pluridisciplinaire et plébiscitée par des étudiants d'horizons divers souhaitant intégrer l'administration publique ou poursuivre en master. Son intérêt dans l'offre de formation est indéniable, mais les effectifs sont en baisse et les taux de réussite assez faibles. En outre, elle privilégie une approche programme et non une approche par compétences.

La formation s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement et dans l'offre de formation. D'une part, elle met l'accent sur l'insertion professionnelle de tous les publics et la préparation aux métiers de la fonction publique. D'autre part, elle est construite en cohérence avec le Master *Administration publique*, qu'intègrent ensuite beaucoup d'étudiants, certains faisant également le choix de s'inscrire en parallèle à une préparation aux concours de la fonction publique.

Des dispositifs d'amélioration continue sont mis en place afin d'évaluer les enseignements et la formation. Un conseil de perfectionnement est régulièrement institué et composé, et la direction de l'IPAG réunit les étudiants une fois par semestre afin d'échanger avec eux au sujet des pistes d'amélioration de la formation et des éventuelles difficultés qu'ils rencontrent. L'évaluation de la formation se fait également par des questionnaires réalisés de manière informelle par les enseignants.

L'adossement à la recherche s'effectue uniquement par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation, ce qui n'est guère troublant, celle-ci ayant une vocation professionnalisante, et constituant une voie de réorientation ou une étape dans la préparation aux concours administratifs.

La formation étant tournée vers la préparation aux concours de la fonction publique française, elle n'est pas particulièrement ouverte à l'international. La formation en un an ne permet pas la mobilité – les étudiants suivant ce type de formation étant peu demandeurs d'une mobilité internationale qui ne présente pas réellement d'intérêt pour eux. L'enseignement de l'anglais est toutefois obligatoire, mais aucune autre langue n'est proposée, ce qui est regrettable puisque les modalités de la plupart des concours permettent aux candidats de choisir la langue étrangère qu'ils souhaitent.

L'approche par compétences n'est qu'implicitement mise en place au sein de la formation, à travers les contrôles de connaissances et le contrôle continu en travaux dirigés qui implique notamment la réalisation d'exposés et un travail en groupe. Les cours, assurés uniquement en présentiel, sont dispensés de façon traditionnelle ou en pédagogie inversée. Le dossier ne mentionne l'utilisation d'aucune autre méthode pédagogique innovante.

Malgré le caractère professionnalisant de la formation, les éléments de professionnalisation y occupent une place trop peu importante. Certes de nombreux professionnels (neuf) interviennent dans la formation, un stage obligatoire de deux mois en administration donnant lieu à un rapport de stage remplace désormais, depuis les dernières observations du Hcéres, le stage optionnel de 15 jours, et des visites sont organisées dans certaines institutions. Toutefois, le dossier ne mentionne pas précisément les structures qui accueillent les étudiants en stage (et la cohérence avec la formation) et ne fait état que d'un seul partenariat (avec la Direction départementale des finances publiques des Hauts-de-Seine), ce qui est très peu pour une formation professionnalisante. Celle-ci est fermée à l'alternance, mais une réflexion est en cours pour l'ouvrir à l'apprentissage, dans le sillage du master *Administration publique* qui ouvrira à l'apprentissage à la rentrée 2024.

La formation est moins attractive au fil du temps. Pendant la période évaluée, le nombre d'inscrits est en baisse (33 en 2020-2021, 29 en 2021-2022 et 16 en 2022-2023). La formation attire un public varié, d'horizons très différents, certains étudiants étant issus de formations courtes de niveau Bac + 2 : classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), et d'autres étant déjà titulaires d'un M1, voire d'un M2, en sciences humaines et sociales, commerce, médecine, etc. L'établissement n'a pas fourni les indicateurs nécessaires au suivi de la soutenabilité de la formation.

Par ailleurs, les taux de réussite sont non seulement assez faibles pour ce niveau de formation, mais de surcroît en baisse au cours la période considérée : 63,6 % pour l'année 2020-2021, 55,1 % pour 2021-2022, et 50 % pour 2022-2023, cela s'expliquant, selon le dossier, par une forte déperdition en cours d'année. Il n'existe pas de dispositif particulier d'aide à la réussite.

Aucun suivi et analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés de la formation ne sont mis en place. Le dossier mentionne seulement que les diplômés poursuivent pour la plupart d'entre eux en Master et que d'autres obtiennent un concours dès leur année de Licence *Administration publique*.

Conclusion

Point fort

- Une formation pluridisciplinaire plébiscitée par des étudiants d'horizons divers.

Points faibles

- Un nombre d'inscrits en recul ;
- Des taux de réussite en baisse, une insuffisance de dispositifs d'aide à la réussite ;
- Une trop faible importance de la place accordée aux éléments de professionnalisation ;
- Une absence de réelle mise en œuvre de l'approche par compétences.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs spécifiques d'accompagnement pour maintenir voire augmenter les effectifs d'une année à l'autre ;
- Veiller à renforcer les dispositifs d'aide à la réussite, en s'appuyant notamment sur les dispositifs NCU ;
- Accentuer les éléments de professionnalisation, notamment les partenariats avec les administrations, collectivités locales, etc. pour proposer par exemple des projets tuteurés ou un module recherche d'emploi dans le secteur public ;
- Mettre en œuvre une approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une faiblesse récurrente de l'attractivité de la formation.
- Une insuffisance de la qualité de la réussite.

LICENCE DROIT

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et Sciences politique (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Droit* prépare ses étudiants aux métiers de la justice, de la fonction publique, des finances publiques, des ressources humaines et du journalisme. En 2022-2023, elle accueillait 3 198 étudiants sur l'ensemble du cycle, effectif en baisse au cours de la période évaluée. 89 enseignants permanents et 248 enseignants non permanents interviennent dans cette formation dont la maquette présente 1 621 heures étudiant.

Analyse globale

La Licence *Droit* dispose d'une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle bénéficie d'un très bon adossement à la recherche, intègre de nombreux éléments de professionnalisation et bénéficie d'une forte ouverture à l'international. La formation est attractive et l'insertion professionnelle comme la poursuite d'études sont satisfaisantes. Toutefois, elle privilégie une approche programme et non une approche par compétences et l'évaluation de la soutenabilité de la formation, de son attractivité et de sa qualité par les étudiants apparaît néanmoins quelque peu en retrait.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche pour ce niveau. L'intégralité des cours magistraux (CM) et quelques travaux dirigés (TD) est assurée par des enseignants-chercheurs issus de plusieurs sections (01 à 04) ainsi que par des collègues issus de l'UFR Langues et cultures étrangères. À cela s'ajoute que des enseignants-chercheurs en histoire, en histoire de l'art, en philosophie, en économie et en mathématiques interviennent au profit des étudiants en double licence. La formation droit comprend opportunément – et singulièrement – un enseignement d'initiation à la recherche en 3^e année (L3), invitant les étudiants à mener une réflexion personnelle et les sensibilisant à l'éthique scientifique. Les étudiants en double licence disposent par ailleurs d'un module de méthodologie du travail universitaire. Des conférences à destination des étudiants de licence, sur des thématiques générales, sont également régulièrement organisées.

La formation intègre aussi, de façon très satisfaisante, des éléments de professionnalisation en relation avec les acteurs socio-économiques. Elle est en parfaite adéquation avec les besoins du territoire local et national et se situe à proximité immédiate de juridictions, de la préfecture et du monde des affaires, ce qui permet d'offrir aux étudiants des facilités pour leurs recherches de stages et des perspectives pour leurs futures recherches d'emploi. Par ailleurs, les étudiants de L3 doivent obligatoirement réaliser un stage (ou une initiation à la recherche) et participer à la journée d'orientation de professionnalisation organisée par l'UFR. Les étudiants de 1^{re} et 2^e année de licence (L1 et L2) peuvent réaliser un stage, qui est comptabilisé en bonus. Les relations avec les professionnels du droit se tissent au gré des événements s'inscrivant dans la formation ainsi que dans les enseignements, en TD (dans lesquels ils interviennent généreusement) comme en CM : professeurs associés en service temporaire (PAST), et maîtres de conférence associé en service temporaire (MAST) uniquement pour les CM. La licence *Droit* est classiquement fermée à l'alternance (en raison des contraintes d'emploi du temps), mais ouverte à la formation continue.

Cette ouverture au monde professionnel se double d'une ouverture à l'international marquée, pour une formation de niveau licence. Elle correspond à une priorité de l'établissement, qui se traduit au par l'obligation de suivi d'un enseignement en langue étrangère, ainsi que par un grand nombre de partenariats internationaux qui permettent tout à la fois d'offrir aux étudiants nanterriens d'importantes possibilités d'effectuer une mobilité sortante (284 étudiants sur 3 198 inscrits administrativement en 2022-2023) et d'accueillir de nombreux étudiants étrangers sélectionnés de façon rigoureuse (99 en 2022-2023). En outre, les étudiants de licence peuvent suivre des cours de langues autres que ceux proposés, dans le cadre du bonus du diplôme. En revanche, aucune offre spécifique à l'international n'est proposée par la formation, ce qui peut s'expliquer par l'existence d'une licence *Droit français - droits étrangers* au sein de l'établissement.

L'organisation pédagogique de la formation est construite de façon tout à fait classique et opérationnelle. La structuration des enseignements offerts pendant les trois années de licence est classique et permet non seulement aux futurs licenciés de se spécialiser progressivement, d'être préparés à l'offre de masters offerts par l'UFR, mais encore, le cas échéant, de se réorienter aisément, en raison de nombreuses mutualisations. Les cours sont intégralement assurés en présentiel (les enseignants recourant volontiers à la plateforme numérique), à l'exception des enseignements transversaux. Le dossier souligne qu'en L1, les enseignements transversaux dématérialisés peuvent être trop nombreux et inadaptés en début de cursus universitaire. En dépit de la création de postes d'enseignants-chercheurs (EC) et de professeurs agrégés (PRAG), un manque de postes se fait sentir : le recrutement en masse de vacataires est difficile en raison notamment des modalités de rémunération, les TD en anglais sont remplacés par des cours magistraux. Le dossier souligne l'absence de mise à disposition, par l'établissement, d'indicateurs nécessaires au suivi de la soutenabilité de la formation. Par ailleurs, la formation privilégie une approche programme et non une approche par compétences.

Malgré des efforts importants faits pour renforcer l'attractivité de la formation, le nombre d'étudiants inscrits dans la formation est en baisse, mais les taux de réussite et la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des licenciés sont satisfaisants. Afin de donner davantage de visibilité à la formation, les enseignants-chercheurs participent aux portes ouvertes annuelles et se rendent dans les lycées. L'existence de plusieurs doubles licences renforce indéniablement l'attractivité de la formation. Toutefois, le nombre d'étudiants inscrits est en constante diminution en L2 (1203 en 2020-2021, 1098 en 2021-2022 et 1067 en 2022-2023) comme en L3 (1045 en 2020-2021, 910 en 2021-2022 et 792 en 2022-2023). Il ressort aussi du dossier d'autoévaluation que l'établissement ne proposant pas de données de pilotage des formations permettant d'analyser leur attractivité ou la qualité du recrutement, l'attractivité de la formation n'est évaluée qu'à travers les vœux Parcoursup et e-candidat. Les taux de réussite sont néanmoins très satisfaisants : 99 % des étudiants de 3^e année en double licence, ayant répondu à la sollicitation des responsables de formation (taux de réponse inconnu), se sont inscrits en master, mais souvent dans d'autres universités. Pour la Licence *Droit* classique, le suivi des étudiants est moins précis, mais il apparaît que 92,8 % des étudiants en poursuite d'études ont intégré l'une de leurs formations préférées (90,1 % ayant intégré un master). Pour ceux qui ont obtenu un emploi, 69,2 % considèrent que celui-ci correspond à la discipline de leur formation.

La pratique de l'évaluation des formations de licence par les étudiants n'est toutefois pas encore assez développée au sein de l'UFR et, par voie de conséquence, au sein de la formation. On relève toutefois que certains enseignants pratiquent l'évaluation de leur propre enseignement par des questionnaires personnels ou via « Cours en ligne ». Le dossier mentionne néanmoins qu'une enquête a été menée fin 2023 par l'établissement auprès des étudiants de licence, sur différents aspects de la formation et de la vie étudiante, mais peu d'étudiants y ont répondu (environ 10 %). Un conseil de perfectionnement (CP), ne comprenant aucun représentant du monde socio-économique, est mis en place et se réunit au moins une fois par an. Le compte-rendu du dernier CP a mis en exergue le souhait d'augmenter les cours en anglais et d'intensifier la méthodologie de la recherche.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche très satisfaisant pour ce niveau de formation ;
- Une offre de formation variée et attractive (notamment pour les doubles licences) ;
- Des éléments de professionnalisation satisfaisants ;
- Une très bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Un nombre d'inscrits administratifs en L2 et L3 en baisse ;
- Une évaluation insuffisante de l'attractivité de la formation ;

- Une faiblesse de l'évaluation de la formation par les étudiants ;
- Une approche programme retenue et non une approche par compétences.

Recommandations

- Renforcer l'attractivité de la formation, afin d'éviter une baisse du nombre d'étudiants (L2 et L3).
- Veiller à mettre en place des dispositifs d'évaluation de l'attractivité de la formation, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Renforcer la qualité de l'évaluation de la formation par les étudiants, en s'appuyant également sur les services de l'établissement.
- Veiller à intégrer une approche par compétences.

LICENCE DROIT FRANÇAIS - DROITS ÉTRANGERS

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et sciences politique (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Droit français - droits étrangers* est une formation bilingue qui prépare ses étudiants aux métiers de la justice, de la fonction publique, des finances publiques, des ressources humaines et du journalisme. Elle accueille, en 2022-2023, 734 étudiants, et s'articule autour de cinq parcours : *Droit français - droit allemand* ; *Droit français - common law* ; *Droit français - droits espagnol et latino-américains* ; *Droit français - droit italien* ; *Droit français - droit russe*. 55 enseignants permanents et 49 enseignants non permanents interviennent dans cette formation dont la maquette présente 1 526 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Droits français - droits étrangers*, pleinement (et intrinsèquement) ouverte à l'international, s'inscrit pleinement dans la stratégie formation de l'établissement. Construite autour de 5 parcours attractifs, elle permet l'intégration en master ou une insertion professionnelle, lesquelles gagneraient toutefois à être plus précisément identifiées et mesurées. La formation privilégie une approche programme et non une approche par compétences.

La formation fait montre d'une ouverture à l'international très marquée et inhérente à son objet. Son caractère bilingue en témoigne largement, qu'il s'agisse des enseignements - dont la moitié est dispensée en langue étrangère - de l'introduction d'un module de plaidoirie bilingue ou encore d'enseignements d'anglais juridique en général très utiles à l'insertion professionnelle. De nombreux partenariats permettent par ailleurs d'accueillir largement des professeurs invités (environ 35 supports par an) et d'envoyer dans les universités étrangères partenaires des enseignants de l'UFR DSP. Pour quatre des cinq parcours, la formation peut être suivie en partie à l'étranger dans le cadre de cursus intégrés qui débouchent sur une double diplomation (185 étudiants concernés pour l'année 2022-2023). Le dossier fait toutefois ressortir un manque d'enseignants-chercheurs (EC) ayant une double compétence en droit français et en droit étranger.

L'adossement de la formation à la recherche se fait principalement par le biais de l'intervention d'EC de sections différentes dans chaque année de la formation (sections 01 et 02 pour le bloc « droit français », sections 01, 02, 11, 12, 13 et 14 pour le bloc « droit étranger »). Il se concrétise également par l'organisation, par chaque parcours, de conférences ouvertes aux étudiants de la formation, tournées vers l'actualité et permettant la restitution de travaux de recherches en cours, ainsi que par la participation d'étudiants à des colloques et universités d'été.

Les éléments de professionnalisation sont mentionnés dans le DAE (journée d'orientation et de professionnalisation ; intervention, dans la formation, de nombreux professionnels du droit ; stage facultatif en L1 et L2 mais obligatoire en L3, en France ou à l'étranger ; partenariat avec la Cour Nationale du Droit d'Asile permettant aux étudiants de L2 d'assister à des audiences), mais il est regrettable qu'ils ne soient pas davantage développés, notamment en identifiant les structures accueillant les étudiants stagiaires. La licence *Droits français - Droits étrangers* est fermée à l'alternance, mais ouverte à la formation continue. En revanche, il n'y a pas de demandes à ce dernier titre, compte tenu de la spécificité de la formation.

La formation présente un réel intérêt pour les étudiants juristes, ce qui lui confère une attractivité indéniable, laquelle n'est toutefois mesurée qu'à travers les vœux formulés sur Parcoursup (qui restent stables sur la période de référence). Afin de donner davantage de visibilité à la formation, les enseignants chercheurs participent aux portes ouvertes annuelles et se rendent dans des salons et dans les lycées. Malgré cela, on constate que le

nombre d'inscrits administratifs dans toute la formation est en baisse constante sur la période de référence : de 857 (2020-2021) à 734 (2022-2023) étudiants pour l'ensemble des parcours, et ce, particulièrement pour le parcours *Droit français – Droit allemand* (154, 152, puis 83 inscrits) à l'exception du parcours *Droit français – Droit russe*, qui a connu une hausse des inscrits (102, puis 105, puis 110).

Les taux de réussite (concernant tous les parcours de la licence *Droit français – Droits étrangers*) **sont quant à eux satisfaisants et augmentent à chaque niveau supérieur**. Sur la période considérée, 54,9 % des inscrits en L1 ont été admis (2021-2021), 70,08 % des inscrits en L2 ont été admis (2021-2022), 91,19 % des inscrits en L3 ont été admis (2022-2023) et ce, malgré le durcissement des Modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

En revanche, le DAE ne montre pas de réel suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite des études des diplômés de la formation, y compris par les responsables de parcours. Par ailleurs, il souligne l'absence de fourniture, par l'établissement, d'indicateurs nécessaires au suivi de la soutenabilité de la formation.

Les méthodes pédagogiques mises en place sont tout à fait classiques. Les cours sont intégralement assurés en présentiel, à l'exception des enseignements transversaux. Les enseignants utilisent la plateforme numérique pour déposer leurs plans de cours ainsi que des podcasts et vidéos. Il est souligné qu'au niveau L1, les enseignements transversaux dématérialisés peuvent être trop nombreux et inadaptés en début de cursus universitaire.

La formation privilégie une approche programme et non une approche par compétences. Un Conseil de perfectionnement a été institué, mais il ne comporte aucun représentant du monde socio-économique. Plusieurs réunions annuelles de l'équipe (responsable de la formation, responsables de parcours, d'années, gestionnaire pédagogique) sont également organisées.

Conclusion

Points forts

- Une formation riche et attractive ;
- Une formation bilingue ;
- De nombreux partenariats internationaux judicieusement mobilisés.

Points faibles

- Un manque de suivi de et d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite des études des diplômés de la formation ;
- Un conseil de perfectionnement n'intégrant pas de représentants du monde socio-économique ;
- Une approche par compétences embryonnaire.

Recommandations

- Veiller à mettre en place, en s'appuyant sur les services de l'établissement, un dispositif de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle ainsi que de la poursuite d'études des diplômés de la formation.
- Veiller à intégrer un ou plusieurs représentants du monde socio-économique dans le conseil de perfectionnement.
- Renforcer l'approche par compétences.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Économie et gestion* propose une spécialisation progressive. Après deux années communes, les étudiants choisissent, en 3^e année, un parcours parmi les six suivants : *Économie* ; *Gestion* ; *Cursus intégré franco-allemand (CIFD)* ; *Cursus international intégré franco-chinois (CIFC - réservé aux étudiants chinois)* ; *Cursus international franco-anglais (CIFA)* ; *Cursus international franco-espagnol (CIFE)*. En 2022-2023, l'effectif global était de 2 037 étudiants, répartis ainsi : 1 261 en 1^{re} et 2^e années (L1 et L2), 154 étudiants dans le parcours *Économie*, 272 étudiants dans le parcours *Gestion*, 45 étudiants dans le parcours *CIFD*, 47 étudiants dans le parcours *CIFC*, 190 étudiants dans le parcours *CIFA*, 68 étudiants dans le parcours *CIFE*. En moyenne, 1 674 heures étudiant sont assurées par 192 enseignants.

Analyse globale

Organisée autour d'un parcours général et de filières sélectives accessibles en L3, la licence *Économie et gestion* offre une formation pluridisciplinaire de haut niveau et des débouchés diversifiés qui permettent des poursuites d'études en master. Les cours sont identiques en L1, puis les étudiants choisissent un module de pré-orientation en L2 : analyse économique ou économie-gestion appliquées. En L3, quatre parcours intègrent une forte dimension internationale. Bien que tournée vers la professionnalisation, aucune information n'est disponible concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés de la formation.

L'ouverture à l'international est très marquée au sein de la formation et a encore été développée au cours de la période évaluée. Le nombre d'étudiants inscrits dans les quatre parcours internationaux apparaît stable et s'inscrit dans un intervalle allant de 347 à 367 étudiants. Les mobilités entrantes et sortantes sont plus en retrait, allant, selon l'année observée, de 36 à 60 pour les mobilités sortantes, et de 21 à 51 pour les mobilités entrantes.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche solide, grâce à la participation d'enseignants-chercheurs (EC) issus de multiples sections du Conseil national des universités (CNU). Comme classiquement pour ce niveau de formation, la licence *Économie et gestion* n'est pas adossée à un laboratoire ou à une équipe d'accueil mais les EC assurent en grande majorité les cours magistraux, et une part non négligeable des heures en travaux dirigés (TD). Les 102 enseignants permanents de la mention de licence assurent ainsi environ 47 % des heures totales des maquettes, tous parcours confondus, soit presque 25 000 heures sur les 53 164 heures totalisées dans toute la mention.

La licence économie et gestion est intrinsèquement tournée vers le monde professionnel, par les débouchés qu'elle offre d'une part, et par la participation d'un nombre important de représentants du monde socio-économique qui interviennent de manière significative dans la formation d'autre part. Le parcours *Gestion* est avantagement ouvert à l'apprentissage en L3. En outre, la professionnalisation et les liens avec le monde socio-économique sont renforcés par les stages, obligatoires ou optionnels que tous les étudiants de la mention peuvent réaliser à partir de la L2.

Pour assurer une bonne adéquation des enseignements aux besoins et aux évolutions du marché, un conseil de perfectionnement est régulièrement institué au niveau de la mention. Celui-ci mobilise les parties prenantes de la formation sans toutefois compter de représentants du monde socio-économique. Ce conseil permet de faire le point annuellement sur les taux de réussite à l'issue des jurys et d'adapter les dispositifs d'aide à la réussite, tel que le tutorat institué au sein de la formation, ou d'ajuster certains des critères sur lesquels se fonde le recrutement sur Parcoursup. Si les dispositifs d'amélioration continue apparaissent perfectibles, il faut toutefois

relever en 2023 la diffusion et l'administration d'un questionnaire très complet par année de licence destiné à l'ensemble des étudiants de l'établissement, pour connaître leur point de vue sur la formation, ses points forts et ses points faibles.

Le taux de réussite des étudiants apparaît satisfaisant, quel que soit le niveau de la formation. En 2022-23, dans le parcours général, les taux d'admission s'affichent tous en hausse, hausse à mettre en dialogue avec le relèvement des exigences en mathématiques sur Parcoursup et avec le renforcement du tutorat : 49 % en L1, 68 % en L2, 62 % en L3 parcours éco, 76 % en L3 parcours *Gestion* et 95 % en L3 *Gestion* apprentissage. Ce taux de réussite est encore plus élevé dans les cursus sélectifs.

La formation privilégie enfin une approche programme et non une approche par compétences.

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive ;
- Des taux de réussite satisfaisants ;
- Une ouverture à l'international marquée.

Points faibles

- Une absence de visibilité sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Une mise en œuvre minimale de l'approche par compétences.

Recommandations

- Assurer et documenter un suivi sur le devenir des diplômés en fin de cursus, en s'appuyant sur les services de l'établissement pour la production de données.
- Identifier et valoriser les compétences à acquérir et à mobiliser pour faciliter l'orientation pendant le premier cycle et en sortie pour objectiver les poursuites d'études.

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Droit et science politique (DSP) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Science politique* est une formation pluridisciplinaire qui a pour objectif l'acquisition par ses étudiants d'une connaissance critique du monde politique. La formation comptait 433 étudiants en 2022-2023 et 1 610 heures étudiant. Le nombre d'enseignants intervenant dans la formation n'est pas communiqué.

Propos liminaire

Le dossier d'autoévaluation est lacunaire, il présente un manque de données précises et d'analyse de la professionnalisation, de la poursuite d'études, du processus d'amélioration continue, ou encore de l'internationalisation, ce qui obère en grande partie l'expertise.

Analyse globale

La licence *Science politique* est une formation pluridisciplinaire contenant quelques éléments de professionnalisation. Bénéficiant d'une nette attractivité et affichant des taux de réussite très satisfaisants, elle ne comprend toutefois aucun dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés et n'est guère ouverte sur l'international.

La formation dispose d'une excellente attractivité, laquelle est mesurée uniquement grâce aux vœux émis sur Pacoursup (le dossier d'autoévaluation mentionne qu'environ 4 500 candidatures sont reçues).

Les taux de réussite sont très satisfaisants, quel que soit le niveau considéré. En revanche, aucun dispositif précis de suivi des candidatures permettant de mesurer l'attractivité de la formation n'a été mis en place et aucune précision n'est apportée sur le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants.

L'adossement à la recherche se traduit uniquement par l'intervention d'enseignants-chercheurs, qui relèvent, selon la documentation fournie par l'établissement, exclusivement de la section quatre (sciences politiques) du Conseil national des universités (CNU).

La formation privilégie une approche programme et non une approche par compétences.

La documentation fournie par l'établissement mentionne que la licence n'a pas vocation à être professionnalisante, les étudiants poursuivant en master. Les étudiants réalisent toutefois des stages (de courte durée) en L3, dans des « institutions locales et régionales » dont la nature n'est pas précisée dans le dossier. On relève également que trois enseignements visent un objectif de professionnalisation, au cours des trois années de licence (« connaissance de soi et des métiers », « rencontres avec les milieux professionnels » et « outils de professionnalisation ») et que des professionnels interviennent dans le module de L1 « Connaissance de soi et des métiers » et ponctuellement dans le cadre des autres cours (sans que ceux-ci soient néanmoins clairement identifiés).

La formation n'a conclu aucun partenariat – ce qui est regrettable, notamment parce qu'une telle pratique facilite la recherche de stages. Elle n'est ni ouverte à la formation continue, ni à l'alternance. Enfin, la

documentation fournie par l'établissement mentionne de façon quelque peu surprenante que l'item relatif aux modalités de prise en compte des besoins économiques et sociaux du territoire n'est « pas pertinent ».

Pour ce qui concerne l'ouverture à l'international de la formation, le dossier indique là encore de façon surprenante que cette question ne concerne pas la licence. On remarque ainsi qu'aucun partenariat international n'est conclu et qu'aucune mobilité n'est permise. Des enseignements en anglais, en allemand et en espagnol sont tout de même proposés. En L1, toutefois, l'anglais est dispensé sous forme de cours magistraux (CM) et non de travaux dirigés (TD).

Le dossier mentionne, là encore de façon étonnante, que la démarche pédagogique est sans objet et ne concerne pas la licence. Il est simplement indiqué que les enseignants utilisent principalement la plateforme « cours en ligne » et le logiciel wooclap pour des cours magistraux interactifs, et qu'ils bénéficient des dispositifs de formation continue mis en place par l'université.

Concernant l'amélioration continue, seules des « réunions physiques » sont mentionnées. Le compte rendu du dernier conseil de perfectionnement a toutefois été transmis. Sa composition est régulière.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire ;
- Une bonne attractivité ;
- Un taux de réussite satisfaisant.

Points faibles

- Une absence de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants de la formation ;
- Une formation trop peu ouverte à l'international ;
- Une approche par compétences insuffisante.

Recommandations

- Veiller à mettre en place un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants de la formation, en s'appuyant sur les services de l'université.
- Songer à ouvrir davantage la formation à l'international, par la conclusion de partenariats et en permettant la mobilité étudiante.
- Veiller à privilégier une approche par compétences.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque de données sur la professionnalisation, la poursuite d'études et le processus d'amélioration continue.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* s'attache à former des professionnels dans le secteur du conseil bancaire et en assurance en leur forgeant une culture économique, juridique et financière appropriée. Exclusivement proposée en alternance, cette formation s'organise depuis la rentrée 2022 autour d'un parcours unique : *chargé de clientèle particuliers*. 77 étudiants composaient l'effectif du cycle en 2022-2023 et 2023-2024, répartis en 4 groupes d'apprenants, dont un groupe organisé intégralement au sein d'un lycée partenaire. Cet effectif oscille entre 75 et 90 étudiants par an au cours de la période évaluée. 16 enseignants de l'université et de nombreux professionnels recrutés par les CFA partenaires interviennent dans le parcours Banque – chargé de clientèle particuliers pour assurer les 518 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque finance : chargé de clientèle* a pour vocation de former en une année de futurs professionnels en mesure d'exercer les missions d'un conseiller de clientèle particulier en banque de détail. Cette formation ancrée dans son territoire présente ainsi une forte spécialisation sectorielle et métier. Elle permet de répondre aux besoins de recrutement et de relève des principaux établissements bancaires de la place.

La professionnalisation, cœur de métier du diplôme, repose sur une alternance efficace, à laquelle s'ajoute la formation continue (FC) et des validations d'acquis de l'expérience (VAE). Organisé en relation étroite avec les réseaux bancaires et les Centres de formation d'apprentis (CFA) de branche (ES Banque, Crédit Mutuel Alliance Fédérale), le parcours est proposé exclusivement en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. La formation est également accessible en formation continue et en VAE, ce qui permet à un public adulte d'acquérir ou de faire reconnaître un niveau d'études autorisant l'exercice de la profession dans le cadre des exigences réglementaires qui encadrent le devoir de conseil et la distribution de produits financiers de détail. Selon les années, le pourcentage de participants relevant de la formation continue oscille entre 4 et 9 % de l'effectif global.

Les taux d'insertion professionnelle reflètent une bonne adéquation de la formation aux besoins du marché. Le taux de diplômés en emploi apparaît ainsi satisfaisant puisqu'il oscille entre 57 % et 75 % après 18 mois, et entre 72 % et 86 % après 30 mois.

Professionnalisante, la formation n'en oublie pas pour autant la recherche. Comme classiquement, cette LP n'a pas d'orientation scientifique particulière. Le lien avec la recherche est assuré par la participation de plusieurs enseignants-chercheurs qui interviennent dans cette mention, à concurrence de 15 % des volumes d'heures de la formation. Trois unités d'enseignement (UE), qui représentent ensemble un cumul de 12 crédits ECTS, sont dédiées à la conduite du projet tuteuré qui comprend la rédaction d'un mémoire (dont l'encadrement est assuré exclusivement par dix enseignants), assortie d'une soutenance orale, ainsi que le stage.

Au-delà d'un module d'anglais bancaire de 21h, la dimension internationale des enseignements est limitée, du fait notamment du périmètre exclusivement français des débouchés de la formation. Ce constat s'explique

essentiellement par le cadre réglementaire et de marché spécifique à la France. Cependant, la formation est possiblement conçue pour accueillir un public international désireux de se former au métier cible.

La formation privilégie une approche programme, et non une approche par compétences. En matière de contenus pédagogiques, la répartition des UE révèle un bon équilibre entre les enseignements fondamentaux d'une part et les enseignements professionnels d'autre part. La mention se caractérise par des contenus pédagogiques de qualité, adaptés aux objectifs du diplôme, et une évaluation en contrôle continu (CC). Tandis que les UE fondamentales concernent le contexte économique, financier, juridique, ainsi que les outils, les modules professionnels favorisent la mise en situation, l'appréhension de la relation commerciale, les savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'exercice du métier. La formation est intégralement évaluée en CC. Les enseignements intègrent les enjeux liés au multicanal, aux outils numériques et à la digitalisation croissante de la relation bancaire pour tenir compte de l'évolution des métiers, dans un contexte en forte mutation, caractérisé par des changements de comportement de consommation et de communication des clients particuliers de la banque de détail. Le passage de la certification AMF est réalisé pendant le cursus, ce qui constitue un incontournable pour exercer dans le domaine visé. Les enjeux du développement durable sont abordés sous l'angle éthique, conformité et RSE. Si le développement durable et la transition énergétique ne s'inscrivent effectivement pas dans les compétences visées par la fiche RNCP, il pourrait être pertinent de développer une approche tournée vers la finance durable pour satisfaire aux nouvelles attentes des clientèles et des autorités de régulation.

Malgré un suivi attentif à la réussite étudiante, celle-ci connaît une évolution défavorable. Les indicateurs laissent apparaître une évolution défavorable des taux de réussite, passant de 78 % en 2020-2021 à 60 % en 2022-2023. Cette tendance s'explique par de nombreux abandons en cours d'année et par les échecs qui peuvent survenir sur le projet tutoré (mémoire). Les abandons résultent souvent d'un projet professionnel non mature ou non abouti de certains étudiants ou de ruptures à l'initiative de l'employeur au cours de la période d'essai. Pour dépasser ces difficultés, un resserrement des critères d'admission d'un point de vue qualitatif est en cours pour permettre une meilleure adéquation des candidats recrutés aux prérequis des métiers, dans un contexte marqué par un besoin de recrutement accru des professionnels. Favoriser la réussite des étudiants amène aussi à des mesures volontaristes pour renforcer l'accompagnement du projet tutoré : consciente des difficultés liées au projet tutoré, l'équipe pédagogique œuvre à mettre en place des étapes intermédiaires dans le cadre de la préparation du mémoire, car la non-obtention du diplôme est souvent liée à un résultat insatisfaisant sur ce livrable. Le succès de ce suivi revêt un caractère décisif car la moyenne au bloc projet tutoré est requise pour l'obtention de la LP. Les apprenants peuvent en outre bénéficier de 45,5 heures de travaux d'études et de recherches (TER) pour se faire accompagner dans leurs recherches par le service de documentation.

Le suivi de l'analyse de l'attractivité de la formation est assuré par la direction de celle-ci à travers le pilotage d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Le recrutement est très majoritairement externe, le manque d'attractivité des LP pour des étudiants de L2 restant d'actualité, ces derniers privilégiant la poursuite d'études en master. Les établissements bancaires favorisent quant à eux le recrutement de candidats disposant déjà d'une expérience commerciale. Les effectifs apparaissent en forte baisse en 2023-2024 après une période de stabilité. Cette tendance est à mettre au compte d'une sélectivité plus importante sur la base d'un nombre de candidats plus faible. La mise en place des bachelors universitaires de technologie (BUT) est étrangère à cette tendance, les candidats de cette LP étant majoritairement issus de brevets de techniciens supérieurs (BTS).

Même s'il tend à refluer, le taux de poursuite d'études demeure élevé (entre 57 % et 43 % selon les années observées), mais reste difficile à piloter en raison du souhait des étudiants de monter en compétences (parfois accompagnés en cela par leur entreprise) ou le souhait d'atteindre un niveau de salaire à l'embauche ou de classification plus élevé dans le même secteur compte tenu de l'organisation de celui-ci. Il faut souligner que les poursuites d'études en master autorisées au sein de l'établissement sont limitées et parfaitement identifiées et qualifiées.

Si les dispositifs d'amélioration continue existent, ils ne permettent guère en l'état de tracer des perspectives en fonction de l'expérience et des attentes des apprenants. En termes de pilotage de l'amélioration continue, le suivi de la qualité de la formation est assuré par plusieurs conseils de perfectionnement initiés par les CFA et l'Université, qui mobilisent la diversité des participants (enseignants, administratifs, CFA, professionnels, étudiants) et garantissent la pluralité des points de vue et la qualité de la formation. L'établissement dispose d'une évaluation interne, mais la difficulté à mobiliser les apprenants afin de participer aux enquêtes de satisfaction débouche sur un faible taux de répondants (de l'ordre de 1 %) qui n'apporte aucune pertinence sur les résultats obtenus.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnelle de qualité, bien intégrée dans son environnement socio-économique, avec formation continue et validation des acquis de l'expérience ;
- Des contenus pédagogiques adaptés aux enjeux professionnels et adossés à la recherche ;
- Un accompagnement des poursuites d'études maîtrisé.

Points faibles

- Des taux d'attractivité et de réussite en baisse malgré le suivi attentif ;
- Des processus d'amélioration continue à parfaire, notamment pour l'évaluation de la formation par les étudiants ;
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Fiabiliser le recrutement et consolider l'embauche par la mise au jour de compétences.
- Intégrer l'évaluation par les usagers à l'évolution de la mention.
- Entamer une démarche vers l'approche par compétences pour mieux améliorer les contenus, en finance durable notamment.

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : SUPPORTS OPÉRATIONNELS

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* vise à former des professionnels de la banque dans le domaine du back office et du middle office (fonctions supports). Proposée exclusivement en alternance, cette formation est structurée en trois parcours : *Back office bancaire* ; *Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance* ; *Métiers de l'e-assurance et des services associés*, et accueillait, en 2022-2023, 196 inscrits, en majorité dans le parcours *Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance*. Le nombre d'enseignants qui assurent les 513 heures étudiant de la maquette n'est pas communiqué.

Analyse globale

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* abrite trois parcours. Le parcours *Back office bancaire* a fourni l'ensemble des éléments requis pour l'établissement du présent rapport. Le parcours *Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance* et le parcours *Métiers de l'e-assurance et des services associés*, qui concentrent l'essentiel des effectifs de la mention, n'ont en revanche pas délivré les éléments requis, et, faute d'informations suffisantes sur ces deux derniers parcours, nous ne sommes pas en mesure de produire une analyse pertinente de l'ensemble de la mention.

L'attractivité se révèle a priori satisfaisante, puisque les effectifs de la mention progressent de plus de 66 % au cours de la période évaluée, passant de 118 inscrits en 2020-2021 à 196 inscrits en 2022-2023. Si l'on observe une stabilité, voire un léger reflux du nombre d'inscrits au sein du parcours *Back office bancaire* (passant de 32 inscrits à 26 inscrits), le parcours *Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance* voit ses effectifs doubler (de 78 inscrits à 155 inscrits), et il en est de même pour le parcours *Métiers de l'e-assurance et des services associés* avec une trajectoire qui passe de 8 à 15 inscrits pour la même période. Le recours exclusif à l'alternance pour le parcours *Back office bancaire*, en partenariat avec l'École supérieure de la banque (ES banque), renforce son attractivité, et permet un bon ciblage des profils adaptés lors des démarches de recrutement menées conjointement par le responsable de formation en lien avec les partenaires professionnels. La présence de participants de formation continue (entre 3 et 16 selon l'année observée), et le recours à la validation des acquis de l'expérience (VAE) avec en moyenne cinq étudiants par année, viennent témoigner de l'intérêt de ce parcours qui permet à ces publics de pouvoir accéder au niveau minimal de qualifications requis par les métiers cibles.

La formation n'est intrinsèquement pas adaptée à la mobilité internationale. La spécificité des métiers cibles, qui exigent une bonne maîtrise du cadre réglementaire et fiscal français, ainsi que l'organisation d'une formation sur une année constituent des freins pour une ouverture à la mobilité sortante. Comme classiquement en licence professionnelle, la maquette pédagogique du parcours *Back office bancaire* prévoit un module d'anglais de base et approfondi représentant un cumul de 21 h. La documentation reste silencieuse pour ce qui concerne les deux autres parcours.

Professionalisante par essence, le lien avec la recherche en licence professionnelle n'est pas de premier ordre. Il se matérialise classiquement par le biais de la participation d'enseignants-chercheurs et l'encadrement qu'ils opèrent. Au cas présent, aucune donnée ne permet d'objectiver cette participation, tant en nombre d'enseignants-chercheurs intervenant au sein de chacun des trois parcours, qu'en volume d'heures qu'ils assurent dans lesdits parcours. Au sein du parcours *Back office bancaire*, l'adossement à la recherche prend

également corps par l'exigence poursuivie au sein du projet tutoré. Ce projet prend la forme d'un mémoire qui associe une partie académique et une partie missions en entreprise afin de répondre à une problématique appliquée aux enjeux contemporains des métiers du back et du middle office.

Le taux de réussite est disparate d'une année à l'autre, puisqu'il oscille entre 65 % et 81 % selon l'année observée. Le taux de réussite du parcours *Métiers de l'e-assurance et des services associés* ressort à un niveau supérieur (entre 80 % et 100 % selon l'année) à celui des deux autres parcours.

En matière de poursuites d'études, le parcours *Back office bancaire* présente des résultats très élevés, qui s'inscrivent dans un intervalle allant de 57 % à 78 % selon l'année, ce qui est très au-delà des objectifs fixés pour une formation de licence professionnelle. Nous ne disposons en revanche d'aucun élément pour les deux autres parcours abrités au sein de la mention.

Les dispositifs d'amélioration continue existent, mais semblent perfectibles. Si le parcours *Back office bancaire* fait bien l'objet d'un conseil de perfectionnement qui se réunit régulièrement dans la composition requise, nous ne disposons d'aucune indication pour ce qui concerne les deux autres parcours de la mention. S'agissant de l'évaluation interne qui existe au sein de l'établissement, celle-ci reste légitimement perfectible en raison de la difficulté à mobiliser les apprenants pour répondre aux enquêtes qui leur sont soumises.

Malgré son caractère professionnalisant, la formation privilégie actuellement une approche programme et non une approche par compétences.

Conclusion

Point fort

- Une attractivité satisfaisante.

Points faibles

- Un taux élevé de poursuites d'études ;
- Une volatilité du taux de réussite ;
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Limiter les poursuites d'études en veillant à la qualité du recrutement ;
- Veiller à la mise en place de dispositifs de pilotage et d'accompagnement pour stabiliser et améliorer le taux de réussite, mais aussi pour travailler à l'échelle de l'ensemble de la mention ;
- Développer une approche par compétences.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait de :

- L'absence de données sur deux des trois parcours : le parcours *Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurance* et le parcours *Métiers de l'e-assurance et des services associés*.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire* permet à ses étudiants de comprendre et d'analyser les enjeux et spécificités du secteur de l'économie sociale et solidaire afin de promouvoir l'innovation sociale. Partiellement ouverte à l'alternance, la formation est structurée en un seul parcours intitulé *Associations et coopératives*, qui accueillait 24 étudiants en 2022-2023. Les 492 heures étudiant de la maquette sont assurées par une équipe composée de 17 enseignants.

Analyse globale

La formation pluridisciplinaire, qui occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, intègre l'approche par compétences et s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes telles que le dispositif *So skilled* d'épicerie solidaire soutenue par un programme d'investissements d'avenir (PIA). Correctement adossée à la recherche, elle est attractive et affiche un fort taux de réussite ainsi qu'une bonne insertion dans le secteur même si le nombre de répondants aux enquêtes est parfois faible. Bien qu'elle permette à l'étudiant de développer des compétences linguistiques en anglais, elle offre peu d'opportunités à l'international, à l'exception de la possibilité de réaliser un stage à l'étranger.

Une formation pluridisciplinaire s'appuyant sur des méthodes pédagogiques innovantes, comme le dispositif nouveaux cursus à l'université NCU *So skilled* épicerie solidaire', obtenu dans le cadre d'un financement programme investissement d'avenir (PIA) et qui intègre l'approche par compétences. La formation s'appuie sur des activités pédagogiques et des modalités d'évaluation basées sur le "Learning by doing", qui est au cœur de la formation et de l'acquisition des compétences. La formation dispose de 7 enseignants permanents, représentant 41 % des intervenants, qui réalisent 45 % des enseignements tandis que les 59 % d'enseignants non permanents à l'université réalisent 55 % des enseignements, dont 46 % des heures assurées par des intervenants du domaine social et solidaire. La sensibilisation aux enjeux du développement durable est réalisée grâce à l'épicerie solidaire étudiante (projet tuteuré) ainsi que dans certains cours.

Une formation attractive, mais dont le bassin de recrutement se resserre sur l'Île-de-France, avec un très bon taux de réussite. La formation, qui témoigne d'une bonne attractivité (environ 80 dossiers pour 19 à 25 places) auprès des étudiants sortant majoritairement de brevet de technicien supérieur services et prestation des secteurs sanitaires et social (BTS SP3S) ou économie sociale et familiale (ESF) ainsi que de L2 et L3 diverses (*Sciences sociales, Géographie, Economie-Gestion, LEA*) et de DUT (*Animation socioculturelle, Gestion des entreprises et des administrations*), a un très bon taux de réussite des étudiants (88 % en moyenne, passant à 100 % pour les étudiants qui passent toutes les épreuves). Le bassin de recrutement se resserre principalement sur l'Île-de-France à la suite de l'ouverture de cette mention dans d'autres régions. L'équipe pédagogique, anticipant une baisse du recrutement à la suite du passage au BUT, a développé sa communication sur les réseaux sociaux pour l'épicerie solidaire, mais aussi sur LinkedIn et le site de l'université pour la LP.

La formation établit un processus d'évaluation interne favorisant l'amélioration continue. La formation fait l'objet d'une évaluation annuelle par les étudiants dont le taux de réponse est dans l'ensemble correct sauf en 2021-2022 : 60 % en 2020-2021, 17 % en 2021-2022 et 55 % en 2022-2023. Les remarques et suggestions permettent de faire évoluer la formation. L'analyse de l'enquête d'insertion et les retours des étudiants et anciens étudiants permettent au conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attentes, de jouer un rôle stratégique pour faire évoluer la formation.

Une formation professionnalisante qui répond aux besoins du secteur social et solidaire. La formation, ouverte en formation initiale, en apprentissage et en formation continue, est bien intégrée dans son environnement. Elle fait intervenir des professionnels et propose des projets, en collaboration avec les acteurs du secteur, surtout liés à l'AGORAé, l'épicerie solidaire, et elle est en contact avec les organisations lors des visites d'alternants. Les interventions des professionnels dans la formation représentent 46 % des heures étudiants. Le taux d'alternants en apprentissage au sein de la formation augmente légèrement au cours des trois dernières années pour atteindre 25 % en 2022-2023. Il y a quelques étudiants en formation continue, mais les validations d'acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) sont faibles. La formation prépare bien à l'insertion professionnelle en proposant 2 projets tutorés, dont la gestion de l'épicerie solidaire, et soit de l'alternance, soit un stage de 12 semaines équivalant à 13,5 crédits ECTS sur 60, soit 22,5 % des crédits ECTS. Un enseignement est proposé sur l'entrepreneuriat social. L'enquête ministérielle sur les diplômés 2019 et 2020, avec un taux de réponse de 87 %, montre qu'à 18 mois, 82 % sont en emploi et 18 % sont en études.

Une formation correctement adossée à la recherche pour une formation professionnalisante. L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs, (quatre maîtres de conférences et une professeure d'université), lesquels représentent 29 % des intervenants dans la formation et assurent 21 % des heures de cours hors projet tuteuré. L'adossement à la recherche s'effectue par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs et d'un cours de méthodologie de mémoire de 5 heures représentant 1 % des heures étudiant de la maquette. L'initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est intégrée dans les cours et les étudiants sont informés de l'existence de dispositifs mis en place par l'université, auxquels ils peuvent s'inscrire.

Enfin la formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques en anglais, mais est très peu ouverte à l'international. La formation comprend 24 heures étudiant de langue étrangère (soit 5 % des heures), sans proposer de certification obligatoire. Elle n'a pas développé de partenariats européens ou internationaux, et, s'il n'existe pas de mobilité entrante ou sortante des étudiants pour la période évaluée, les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger, ce qui a déjà eu lieu dans le passé.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes adossées à un PIA : l'épicerie solidaire ;
- Une formation attractive avec un taux de réussite élevé ;
- Une formation professionnalisante qui répond aux besoins du secteur social et solidaire ;
- Le supplément au diplôme « *soft skill* ».

Points faibles

- Des enquêtes d'évaluation de la formation par les étudiants et des enquêtes d'insertion présentant de faibles taux de réponse ;
- Une ouverture internationale faible, peu de mobilités étudiantes.

Recommandations

- S'appuyer sur les services de l'établissement pour surveiller et améliorer les taux de réponse des étudiants pour l'évaluation de la formation et les enquêtes d'insertion.
- Ouvrir la formation à l'internationale, en mettant en profit les partenariats internationaux de l'établissement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* permet à ses étudiants d'acquérir des compétences en gestion des rémunérations, valorisables dans toutes sortes de structures économiques. En 2022-2023, elle comptait 17 étudiants. Une équipe de 15 enseignants assurait les 372 heures étudiant de la formation.

Analyse globale

Bénéficiant de partenariats avec les milieux professionnels du bassin d'emploi, cette Licence professionnelle (LP) forme au métier de gestionnaire de paie. Fondée sur des savoirs pluridisciplinaires et un haut niveau de technicité, elle permet aux étudiants d'être immédiatement opérationnels sur le métier cible à l'issue du cursus d'une année. Les enseignements s'articulent autour de l'acquisition de compétences financières, juridiques et fiscales permettant d'établir les bulletins de paie en parfaite conformité avec le cadre réglementaire ajusté à chaque organisation, en fonction de la convention collective de référence et des éventuels accords d'entreprise existants. Cette formation requiert de solides compétences techniques et un sens de la polyvalence affirmé.

Les méthodes pédagogiques sont adaptées aux compétences visées. Les étudiants bénéficient d'un suivi pédagogique et de locaux équipés de postes de travail individuels pour se former dans les conditions qui sont celles requises par l'usage des outils et logiciels sectoriels. La pédagogie intègre des modalités diversifiées autour d'exposés et d'études de cas. Les enseignements relatifs au cœur de métier sont enrichis de contenus en lien avec le développement durable et le bilan carbone des déplacements professionnels et domicile-travail.

Les taux de réussite sont satisfaisants et les poursuites d'études sont en phase avec les attendus règlementaires. Le taux de réussite oscille entre 82 % en 2022-2023 et 94 % en 2021-2022, tandis que les poursuites d'études se stabilisent autour de 30 % les années 2021-2022 et 2022-2023. À l'issue de la formation, il est possible d'obtenir une équivalence avec le Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG), et des passerelles internes peuvent être envisagées, via la troisième année de licence gestion, dans l'objectif notamment d'intégrer un master universitaire.

L'adossement à la recherche est assuré par la participation d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans cette mention pour près de 20 % des volumes d'heures de la formation. Comme classiquement, cette LP n'a pas d'orientation scientifique particulière mais déploie des moyens et un taux d'encadrement adaptés. Le taux d'encadrement par des enseignants permanents s'établit à 27 %, à travers la mobilisation de 15 enseignants permanents. Le lien à la recherche s'incarne aussi à travers la rédaction et la présentation d'un mémoire de stage en fin d'études, et la présentation d'un projet tutoré. Les étudiants bénéficient d'une initiation à la recherche, accompagnés en cela par des enseignants chercheurs. Cet accompagnement comporte une imprégnation à la méthodologie de la recherche, ainsi que le suivi d'une formation à l'intégrité scientifique et déontologique. Le respect des différentes étapes depuis la recherche jusqu'à la soutenance du mémoire fait l'objet d'une évaluation.

Si elle n'est actuellement pas ouverte à l'alternance, la formation n'en demeure pas moins professionnalisante. Le cursus est assorti d'une période de stage de 12 semaines et des partenariats sont tissés avec les bassins d'emploi des Hauts-de-Seine et d'Île-de-France. Le parcours peut être suivi en formation initiale et en formation

continue, bien que l'on ne relève aucun participant de formation continue sur la période évaluée. La Validation des acquis par l'expérience (VAE) semble en revanche présenter un intérêt affirmé, puisque deux à trois VAE font l'objet d'un accompagnement par l'équipe de formation continue chaque année. La participation de chargés d'enseignement issus du monde professionnel constitue un gage de professionnalisation notable, puisque ces praticiens experts dispensent 70 % des heures d'enseignement de la formation. L'enquête d'insertion menée par l'établissement révèle des taux d'emploi de 91 % après 18 mois et 88 % après 30 mois, dont 70 % de CDI et le niveau de satisfaction des interrogés sur la qualité de leur propre insertion professionnelle est élevé.

La formation est attractive, mais subit les effets d'une forte concurrence d'établissements privés implantés sur ce segment de la formation à la gestion de paye. L'effectif est toutefois stable sur la période évaluée, sans progresser significativement, et s'inscrit dans un intervalle allant de 14 à 17 étudiants. Les inscrits sont majoritairement issus de BTS (75 %) et de DUT (15 %). La formation s'inscrit également dans une logique de passerelle et permet l'accès à des étudiants de licence 2 et licence 3 en recherche d'une voie professionnalisante (10 % de l'effectif). L'ouverture à l'apprentissage pourrait permettre de développer l'attractivité de la formation vis-à-vis d'un public appétent et souhaitant privilégier l'alternance.

Le pilotage inclut une démarche d'amélioration continue, qui comprend l'organisation d'un conseil de perfectionnement annuel réunissant enseignants, étudiants, professionnels et personnel administratif. Cette démarche permet d'ajuster et de faire évoluer les contenus des enseignements au regard des besoins justifiés par la transformation du métier cible ou la nécessaire appréhension des enjeux à intégrer. Cette approche qualitative est complétée par des questionnaires adressés aux diplômés, mais des taux de répondants de l'ordre de 6 % à 7 % peuvent faire douter de la pertinence et de la représentativité des résultats obtenus.

La formation n'est intrinsèquement pas adaptée à la mobilité internationale. La spécificité des métiers cibles, qui exigent une bonne maîtrise du cadre réglementaire et fiscal français dans lequel évoluent les métiers de la paye, ainsi que l'organisation d'une formation sur une année constituent des freins pour une ouverture à la mobilité sortante. Il faut toutefois noter la présence possible d'étudiants issus d'une mobilité entrante, à travers une ou deux inscriptions en fonction des années. Comme classiquement en LP, la maquette pédagogique prévoit un module d'anglais représentant un cumul de 24 h. Les contenus des enseignements prennent toutefois en compte les incidences des missions à l'étranger et des détachements à l'international dans des établissements ou filiales établis hors de France.

Malgré son caractère professionnalisant, la formation privilégie actuellement une approche programme et non une approche par compétences.

Conclusion

Points forts

- Des taux de réussite et de professionnalisation satisfaisants ;
- Un encadrement bien adapté à une licence professionnelle.

Points faibles

- Une absence d'approche par compétences ;
- Une formation non accessible via l'alternance.

Recommandations

- Formuler la mention en approche par compétences.
- Poursuivre le développement de la professionnalisation par le biais de l'apprentissage.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'IMMOBILIER : GESTION ET DÉVELOPPEMENT DE PATRIMOINE IMMOBILIER

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier* s'attache à former les futurs techniciens supérieurs et cadres de l'immobilier. En 2022-2023, la formation accueillait un effectif de 12 étudiants. Trois enseignants permanents et 10 enseignants non permanents assurent les 468 heures étudiant de la maquette de la formation.

Analyse globale

À la faveur d'enseignements pluridisciplinaires, pointus et adaptés à l'évolution des métiers auxquels il prépare, le parcours unique proposé dans cette mention de licence professionnelle (LP) a pour ambition de former des professionnels de l'immobilier polyvalents et en capacité d'appréhender une diversité de responsabilités fonctionnelles, techniques et/ou managériales auprès des opérateurs du secteur, dans les différents segments (résidentiel, tertiaire, commercial, logistique) et les différentes activités (transaction, administration, gestion) offerts par les métiers de l'immobilier.

Les taux d'insertion professionnelle comportent des éléments contradictoires, mais laissent transparaître une bonne adéquation de la formation aux besoins du marché. Les taux d'insertion professionnelle indiqués oscillent entre 91 % aux termes de 18 mois, et seraient, selon le dossier d'autoévaluation, de 100 % 30 mois après l'achèvement du cursus. On note cependant que sur 11 répondants (diplômés 2021-2022), 6 étaient en poursuite d'études en 2022-2023, ce qui rend impossible les 10 supposément en emploi à 18 mois sans avoir fait d'études depuis la licence.

Bénéficiant du soutien des entreprises de la place, la formation facilite la professionnalisation à travers l'alternance ou un stage obligatoire de 6 mois, ainsi qu'avec la participation active d'une équipe de chargés d'enseignements experts dans leur domaine. Les modalités pédagogiques mobilisent une approche actualisée sur les aspects réglementaires, normatifs, financiers et de développement durable en dialogue avec les évolutions du secteur de l'immobilier. Des visites ou mises en situation viennent parfaire le parcours des étudiants au plus proche de la réalité des acteurs.

La formation accueille un public diversifié : des alternants, même si leur proportion tend à décroître (passant de 60 % en 2021-2021 à 33 % en 2022-2023), des étudiants en formation initiale (stage obligatoire), et de manière plus marginale des participants au titre de la formation continue (entre 0 % et 12 % de l'effectif selon l'année). La période de professionnalisation en entreprise est établie sur la base d'une durée minimum de 26 semaines (alternance ou stage).

Un processus d'amélioration continue est en place, à travers un conseil pédagogique qui mobilise l'équipe pédagogique annuellement et prévoit la participation de professionnels qualifiés du secteur. Ce conseil s'assure de la bonne coordination des enseignements, se préoccupe de la soutenabilité de la formation et s'assure de l'adéquation des contenus aux attentes des professionnels et débouchés.

Professionnalisante, la formation n'en oublie pas pour autant la recherche. Comme classiquement, cette LP n'a pas d'orientation scientifique particulière, mais l'adossement à la recherche est assuré par la participation de

deux enseignants-chercheurs qui interviennent dans cette mention à concurrence de 96 heures, soit plus de 20 % des volumes d'heures de la formation. Le taux d'encadrement par des enseignants permanents s'établit à 25 %. Le lien à la recherche s'incarne aussi à travers la rédaction d'un mémoire de recherche professionnelle et d'une soutenance devant jury. Ce travail de recherche donne lieu tout au long de l'année universitaire à un suivi individuel et à un accompagnement méthodologique (revue de littérature, travail empirique personnel).

Les taux de réussite sont bons. Ils s'inscrivent dans un intervalle qui va de 76 % en 2021-2022 à 92 % en 2022-2023. Ils sont néanmoins à nuancer au regard de la faiblesse de l'effectif et du taux de poursuite d'études.

Le suivi et l'analyse de l'attractivité de la formation demeurent perfectibles. On relève 10 inscrits en 2020-2021, 17 inscrits en 2021-2022 et 12 inscrits en 2022-2023. Les poursuites d'études concernent entre 4 et 6 étudiants, selon l'année observée. Pour développer l'attractivité de la formation, il apparaît que le suivi des candidatures n'ait pas encore abouti à la définition d'une véritable stratégie de recrutement et à une réflexion sur la mise en œuvre d'un dispositif d'information par l'équipe pédagogique.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La spécificité des métiers cibles, lesquels exigent une bonne maîtrise du cadre réglementaire et fiscal français dans lequel évolue l'immobilier, ainsi que l'organisation d'une formation en une année, constitue un frein pour une ouverture à l'international. Comme classiquement en LP, la maquette pédagogique prévoit un module d'anglais.

Malgré son caractère très professionnalisant, la formation privilégie une approche programme et non une approche par compétences.

Conclusion

Points forts

- Une formation et des contenus adaptés aux enjeux évolutifs du secteur de l'immobilier ;
- Un taux de réussite élevé.

Points faibles

- Une faiblesse des effectifs ;
- Des données contradictoires sur l'insertion professionnelle des diplômés et les poursuites d'études ;
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Mettre en place une stratégie active d'amélioration de la qualité du recrutement, de suivi des candidats pour renforcer l'attractivité de la formation ;
- Veiller, avec l'appui de l'observatoire de la vie étudiante (OVE), à la fiabilité des données sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études ;
- Formuler la mention en approche par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET DE RESTAURATION

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* comporte un seul parcours *Encadrement et exploitation en hôtellerie et restauration de luxe (EEHRL)* ouvert en alternance. À travers des enseignements approfondis en gestion et management, elle s'attache à former des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration de luxe. En 2022-2023, 20 étudiants composaient l'effectif de cette formation, en hausse au cours de la période évaluée. 13 enseignants interviennent dans cette formation pour assurer les 360 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, ne comportant qu'un seul parcours *Encadrement et exploitation en hôtellerie et restauration de luxe (EEHRL)*, et sera ici nommée LP EEHRL, s'inscrit totalement dans la stratégie de formation de l'établissement, et intègre l'approche par compétences hormis pour les évaluations. La formation, en alternance, très professionnalisante, avec un fort taux de réussite, se caractérise par une bonne attractivité liée à son positionnement dans le domaine du luxe et à un fort taux d'insertion dans le secteur, même si le nombre de crédits ECTS liés à la professionnalisation est légèrement inférieur aux attentes. Elle permet l'acquisition de compétences linguistiques nécessaires à son insertion professionnelle et est correctement adossée à la recherche.

La formation, très professionnalisante et adaptée aux besoins du secteur de l'hôtellerie et restauration de luxe, n'alloue pas assez de crédits ECTS à la professionnalisation. La LP EEHRL est bien intégrée dans son environnement. La formation étant en apprentissage, elle est en contact avec les entreprises lors des visites d'alternants. De plus elle fait intervenir des professionnels et propose des visites d'établissements ainsi que des projets en collaboration avec les acteurs du secteur. Les interventions des professionnels dans la formation représentent 62 % des intervenants et 57 % des heures étudiants. La formation prépare à l'insertion professionnelle en proposant 32 semaines sur 52 soit 61,5 % de l'année en entreprise, avec succès : sur l'année 2022/2023, 76,5 % des étudiants diplômés ont intégré le marché du travail directement après la fin de la formation, pour la plupart dans le secteur, et 100 % d'entre eux avaient trouvé un emploi avant fin 2023. Toutefois, le nombre de crédits ECTS accordés à l'expérience professionnelle, comprenant l'alternance et les projets tutorés, ne représentent que 19,5 crédits ECTS sur 60 soit un peu moins du tiers.

La formation est attractive et présente un excellent taux de réussite lié à ses spécificités, au processus de sélection et au suivi individuel des étudiants. La LP, qui a un excellent taux de réussite (100 % depuis plusieurs années), témoigne d'une bonne attractivité (100 dossiers pour 15 à 20 places). Elle formation attire essentiellement des étudiants sortant d'un BTS *Management en hôtellerie et restauration* (75 %), mais également des étudiants de licences *Langues étrangères appliquées* ou de licences ou Bachelor universitaire de technologie (BUT) spécialisés en gestion et commerce (25 %). Les candidats viennent de la France entière, mais une majorité d'entre eux sont issus d'Île-de-France.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques diverses et elle intègre l'approche par compétences pour les cours, mais pas encore pour l'évaluation. La mention a été sélectionnée pour être formation pilote de la Direction formation continue & alternance (DFCA) pour la procédure de réflexion et d'intégration de

l'approche par compétences. L'évaluation reste à mettre en place. La formation intègre une diversité de méthodes d'apprentissage transmissive, expérientielle avec un Serious Game, interrogative avec l'usage d'études de cas, ainsi que des rencontres et partages d'expérience avec des professionnels. La politique d'innovation pédagogique se fait lors d'échanges pendant les réunions et via les rencontres avec les maîtres d'apprentissage des étudiants dans les hôtels et restaurants de luxe. Bien que ne faisant pas l'objet d'enseignements dédiés, la sensibilisation aux enjeux du développement durable se fait lors des interventions de professionnels du secteur et par l'intégration de ces thématiques dans certains EC (éléments constitutifs) disciplinaires.

La formation est correctement adossée à la recherche pour une formation professionnalisante. L'équipe pédagogique de la formation est composée d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels. Les trois enseignants chercheurs (sur les cinq enseignants permanents) de l'équipe pédagogique, représentant 23 % des intervenants dans la formation, assurent 40 % des heures étudiants de la maquette, incluant un cours d'initiation à la recherche. Les enseignants-chercheurs sont issus de gestion, psychologie et droit, montrant ainsi la pluridisciplinarité de la formation, mais expliquant peut-être que la formation ne soit pas adossée à une unique unité de recherche. Toutefois, la formation souhaite renforcer cet aspect en s'adossant à un projet de recherche sur les savoir-faire d'exception : Entreprises du Patrimoine Vivant.

La formation établit un processus d'évaluation interne favorisant l'évolution continue. La formation fait l'objet d'une évaluation annuelle par les étudiants dont le taux de réponse aux questionnaires est très bon, dépassant selon les années 75 % de réponses, 82 % en 2020-2021 et 75 % 2021-2022, 85 % en 2022-2023. Lors du conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attentes, les résultats de l'enquête d'insertion sont analysés et le représentant étudiant fait remonter les perceptions, les attentes et les interrogations de l'ensemble des étudiants de la promotion.

Concernant la qualité de la formation aux compétences linguistiques, des cours d'anglais et une initiation au chinois pour l'insertion professionnelle sont proposés, mais pas de partenariat européen ou international permettant une mobilité des étudiants. La formation propose 60 heures étudiant de langue étrangère et 36 heures des disciplines enseignées en langue étrangère, ce qui représente 17 % des heures étudiant en langue étrangère et 10 % d'heures d'enseignement des disciplines en langue étrangère. La formation n'a pas développé de partenariats européens ou internationaux et n'a engagé aucune réflexion spécifique. Il n'y a pas de mobilité sortante des étudiants, sans doute liée au rythme de l'alternance, l'anglais n'a pas pour vocation la mobilité sortante, mais l'insertion professionnelle en France.

Conclusion

Points forts

- Une formation très professionnalisante qui répond aux besoins de la profession avec un fort taux d'insertion ;
- Une formation professionnelle attractive grâce à son positionnement dans le secteur le luxe ;
- L'intégration de l'APC.

Points faibles

- Un nombre de crédits ECTS liés à la professionnalisation très légèrement inférieur au taux requis ;
- Une absence regrettable de mobilité internationale, eu égard aux objectifs de cette formation.

Recommandations

- Renforcer le nombre de crédits ECTS liés à la professionnalisation ;
- Ouvrir la formation à l'international.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Cloud au sein de l'université Paris Nanterre, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Information-communication* propose un unique parcours *Métiers du livre et du patrimoine* structuré en trois mentions : *Édition ; Librairie et Bibliothèque*. L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle en bibliothèque, en librairie ou dans le domaine de l'édition. Après une 1^{re} année commune, les étudiants se spécialisent dans l'un des trois domaines d'activité, puis se professionnalisent complètement en 3^e année. 98 étudiants composaient l'effectif total de cette formation en 2022-2023. Les 2 644 heures étudiant de la maquette sont assurées par 50 enseignants.

Analyse globale

Seul parcours du BUT *Information-communication* proposé à l'IUT de Saint-Cloud/Ville d'Avray, cette formation monothématique aux métiers du livre cumule les bénéfices du diplôme national en termes de professionnalisation et de créativité pédagogique, et les avantages liés à une spécialisation plus poussée que dans les formations déployant tous les parcours de l'information-communication. Au cœur d'un pôle métiers du livre cohérent et dynamique, elle jouit d'une légitime attractivité et assure en outre un rôle important de formation et reconversion pour un public plus âgé en formation continue.

Le BUT *Information-communication Métiers du livre (BUT IC MDL)* bien qu'assujéti à un référentiel national, soutient largement les objectifs de l'université de Nanterre, à commencer par ceux de pluridisciplinarité et d'ouverture sur la société. La pluridisciplinarité inhérente aux métiers du livre s'exprime par une équipe de 19 enseignants permanents représentant un large éventail des sciences humaines (sociologie, histoire, information-communication), lettres et langues, mais également par les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) portées collégalement par les enseignants. Combinant méthodes et savoirs des différentes disciplines, ces projets sont emblématiques de l'intégration particulièrement poussée qui a été faite dans ce diplôme de l'approche par compétences. Avec une approche programme d'une grande progressivité, qui propose en 1^{re} année une formation interprofessionnelle nécessaire à la compréhension de la chaîne du livre, puis l'année suivante des modules professionnels pour un début de spécialisation et enfin en 3^e année une spécialisation et une professionnalisation telles qu'elles permettent de mutualiser le cœur des enseignements entre formation initiale et continue. Le passage en apprentissage des étudiants de 3^e année est programmé, en 2025 pour la spécialité bibliothèque, et dès que les maisons d'édition accepteront les contrats d'apprentissage, pour l'autre spécialité.

L'apport spécifique de l'IUT de Saint-Cloud/Ville d'Avray au BUT IC MDL tient cependant à son ancrage très fort dans le dispositif interprofessionnel qu'est le pôle métiers du livre, avec un centre régional de formation des bibliothécaires Mediadix, porteur d'un diplôme universitaire (DU) *Techniques de bibliothèque*, et des formations pour les bibliothécaires de l'état et des collectivités, et le master *Métiers du Livre* de l'unité de formation et de recherche *Systèmes industriels et techniques de communication (l'UFR SITEC)*. Bien intégré dans cet ensemble qui facilite en outre les passerelles entrantes et sortantes avec les licences de l'université, le BUT MDL l'est aussi dans un territoire francilien densément maillé de librairies, bibliothèques, maisons d'éditions, qui représentent autant d'opportunités pour la professionnalisation : pour les stages (24 semaines au cours des trois années), ou comme commanditaires des projets grandeurs nature que sont les SAÉ, sans parler des opportunités de mini-stages que représentent les grands événements dédiés au livre (salon du livre jeunesse de Montreuil, au salon du livre de Paris). Au-delà des collaborations pédagogiques avec le monde professionnel, l'intégration va jusqu'aux instances de l'interprofession : des membres du département participent aux conseils

d'administration et aux comités de pilotage publique de l'interprofession, dont des représentants sont en retour présents à son conseil de perfectionnement. On peut regretter que ce dialogue fructueux ne soit pas poussé jusqu'aux nombreuses organisations internationales qui structurent et animent notamment le monde des bibliothèques, et qui permettrait de redonner des couleurs à une internationalisation atone depuis la pandémie de la COVID-19. En effet, alors que ce BUT a fait un effort singulier sur l'enseignement des langues en ajoutant aux deux langues obligatoires en BUT1 et 2 (parmi l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien au centre national d'enseignement à distance, le CNED), l'enseignement d'une langue vivante en BUT3, mobilités et partenariats sont au point mort et ne contribuent donc pas au rayonnement de la formation, ni à l'ouverture de nouveaux horizons pour ses étudiants. Par ailleurs, l'équipe est discrète sur ses relations avec la licence professionnelle *Librairie* (en apprentissage) portée par le même département et rattachée au même pôle Métiers du livre avec les mêmes partenaires, et cette décorrélation apparente interroge, alors que des synergies pourraient être trouvées, voire des mutualisations pour BUT classique et année spéciale.

La pédagogie, et la capacité des enseignants à la renouveler, est traditionnellement un point fort des IUT et le BUT IC MDL l'illustre, tout en marquant sa différence dans ses choix de méthodes. Sous la pression il est vrai d'un programme complexe, peu lisible pour les étudiants, et de quotas de bacheliers technologiques (20 %) qui créent une forte hétérogénéité, l'équipe a su opérer très rapidement ses propres virages méthodologiques, pour introduire plus de clarté et d'opérationnalité, par exemple en formalisant davantage les SAÉ, ou en adoptant le e-portfolio, décliné systématiquement dans toutes les années. Elle pratique aussi à raison les exercices *in situ* chez les professionnels (économie du livre chez les distributeurs, vitrine en librairie). Malgré une équipe de 18 enseignants chercheurs actifs, et la tenue de séminaires dans les murs de l'IUT, seules une quinzaine d'heures sont consacrées à l'initiation à la recherche, certes non déterminantes dans une licence professionnelle. Les mémoires rédigés permettent néanmoins d'amorcer pour ceux qui le souhaitent un parcours conduisant aux masters, indispensables au moins dans le secteur de l'édition.

Stimulée par la nécessité de s'approprier la réforme du BUT, l'amélioration continue est assumée par l'ensemble de l'équipe dans un dialogue fluide avec les étudiants, au vu du nombre d'actions portées ou co-portées par les étudiants, comme la communication du département sur les réseaux ou le montage de voyages à visée professionnalisante. L'attractivité de la formation confirme sa bonne image dans un public large, avec plus de 800 et parfois jusqu'à 1000 dossiers pour une cinquantaine de places. Les trajectoires souvent atypiques des étudiants recrutés (pour moitié en réorientation) sont étudiées notamment en fonction des baccalauréats d'origine, ce qui permet de caractériser les problématiques spécifiques aux bacheliers technologiques et d'essayer d'y apporter des réponses. Il serait à cet égard opportun que le BUT bénéficie des nouveaux cursus universitaires (NCU), particulièrement d'Écrit+ qui contribuerait utilement à la remédiation nécessaire dans les matières de SHS nécessitant analyse et argumentation. Le suivi des trajectoires va de pair avec un accompagnement attentif des étudiants et de leurs besoins individuels, y compris dans leur dimension psychosociale ou en lien avec un handicap - des problématiques particulièrement prégnantes dans cette filière, avec un grand nombre de protocoles d'aménagement d'études notifiés par la médecine universitaire, et où la moitié des admis sont issus de réorientation. L'accent mis sur la professionnalisation et l'accompagnement des étudiants a pour corollaire des taux de réussite très élevés, mais la première promotion de BUT n'était pas encore arrivée au stade de la diplomation au moment de l'évaluation. Les diplômés en 3^e année ne seront pas exactement ceux qui sont entrés trois ans auparavant, par le jeu des passerelles, et grâce à des actions de communication menées auprès des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), licences et BTS pour attirer à ce niveau. Il est malaisé d'interpréter les flux sur les données à disposition, du fait de la transition DUT/BUT, et du glissement de l'année spéciale de la 2^e à la 3^e année, mais le nombre de sorties en cours de BUT devra être suivi de près, car les 42 admis de septembre 2021 n'étaient plus que 28 à la rentrée suivante (hors année spéciale, 19 étudiants arrivés en 2022-2023 qui ont inauguré le programme du BUT3 avec diplomation la même année). L'explication donnée d'un recrutement Parcoursup compliqué en situation de post-confinement peut être entendue, mais la vigilance s'impose, surtout si le phénomène devait se reproduire en troisième année. Il est un peu tôt pour évaluer les taux d'insertion, ceux fournis concernant la dernière promotion de DUT et de Licence professionnelle (LP), mais la même équipe obtenait de très bons résultats avant la réforme comme le montrent les enquêtes annuelles menées par l'association des IUT de France (ADIUT) : 42 % des DUT diplômés étaient en emploi à 18 mois, et jusqu'à 80 % pour l'année spéciale, ce qui augure bien de l'insertion des étudiants désormais diplômés à bac+3.

Conclusion

Points forts

- Une démarche de professionnalisation puissante, portée par un réseau professionnel et une approche par compétences aboutie ;
- Une attractivité qui ne se dément pas ;
- Une grande attention portée aux parcours étudiants, et à leurs besoins individuels, qui peut amener à transformer rapidement et significativement les maquettes.

Points faibles

- Une internationalisation laissée en jachère alors que le domaine de spécialité est riche en opportunités ;
- L'absence de relations entre le BUT et la LP *Métiers du livre, édition et commerce du livre*.

Recommandations

- Favoriser les mobilités internationales en mettant à profit les accords de l'établissement et l'alliance *European Digital UniverCity* (EDUC).
- Envisager des synergies avec la licence professionnelle *Métiers du livre, édition et commerce du livre*.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Administration économique et sociale* vise à former des cadres intermédiaires dans des domaines variés tels que la gestion, le commerce ou les ressources humaines. Pluridisciplinaire, la formation propose à ses étudiants des enseignements en histoire, sociologie et psychologie. Elle accueillait 824 étudiants dans l'ensemble du cycle en 2022-2023, effectif en baisse au cours de la période évaluée. La licence comporte deux parcours : *Administration économique et sociale* et *Préparation aux écoles de commerce et de management*. 35 enseignants permanents et 40 enseignants non permanents interviennent dans cette formation dont la maquette présente 1 522 heures étudiant.

Analyse globale

La Licence *Administration économique et sociale* (AES) est marquée par une pluridisciplinarité affirmée, une préprofessionalisation importante et une ouverture à l'international existante mais perfectible. Elle répond ainsi aux grandes orientations stratégiques de l'établissement. La réussite de ses étudiants, en grande partie due à la forte implication de l'équipe pédagogique, gagnerait à être complétée par un meilleur suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés. Classiquement pour ce niveau de formation, la Licence AES n'est pas adossée à un laboratoire ou à une équipe d'accueil.

L'adossement à la recherche se matérialise principalement par l'intervention d'enseignants-chercheurs de multiples sections du Conseil national des universités (CNU) dans la formation : droit privé et sciences criminelles ; droit public ; sciences économiques ; sciences de gestion ; langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes ; psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale ; sociologie, démographie ; histoire et civilisations ; mathématiques appliquées et informatique.

Le suivi et l'analyse de l'attractivité de la formation est réalisé par la direction de celle-ci, à travers les vœux exprimés sur Parcoursup. La plupart des candidats, puis des inscrits, sont originaires d'Île de France. Si la très grande majorité des inscrits en L1 sont des néo-bacheliers, la formation accueille toutefois également des étudiants en réorientation ou étrangers. En L2 et L3, une commission pédagogique examine les demandes de réorientation, ainsi que les demandes d'inscription d'étudiants étrangers. L'aide à la réussite se concrétise par la mise en place d'un tutorat dématérialisé en L1. En outre, l'établissement a judicieusement mis en place, à compter de l'année universitaire 2023-2024, un dispositif de mentorat adressé aux étudiants de L2 et L3, qui est destiné à améliorer leur réussite.

Enfin, les taux de réussite sont satisfaisants, quel que soit le niveau de la formation. Le pourcentage de diplômés est même excellent, puisqu'il oscille entre 71 % (parcours AES, année universitaire 2021-2022) et 100 % (parcours *Préparation aux écoles de commerce et de management*, année universitaire 2022-2023).

En revanche, aucune information n'est donnée concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés de la formation, ce qui est regrettable.

La Licence AES est intrinsèquement tournée vers le monde professionnel, bien que fermée à la formation continue ainsi qu'à l'alternance. En témoigne le nombre important de représentants du monde socioéconomique intervenant dans la formation (40), ce qui permet aux étudiants d'être au contact des professionnels. Par ailleurs, un stage (court, de deux semaines) – est proposé aux étudiants de L2. Il est certes

optionnel, mais il est au choix parmi deux autres éléments de professionnalisation originaux : constitution et développement d'un réseau d'anciens étudiants de la formation (Alumni) ; organisation et animation de la journée annuelle des métiers de l'AES. Fait remarquable, il est aussi possible d'effectuer un stage long entre la L2 et la L3, qui peut servir de base à la « Synthèse d'expérience professionnelle », dont la rédaction est prévue en L3.

L'ouverture à l'international est marquée, mais perfectible. L'offre d'enseignements en langues étrangères est très diversifiée. Les étudiants de la formation doivent suivre un enseignement de langue étrangère à chaque semestre de la licence. Les travaux dirigés (TD) d'anglais ne sont toutefois offerts qu'à compter de la L2, l'anglais en L1 étant dispensé sous forme de cours magistraux (CM), en raison d'une pénurie d'enseignants en anglais. Aucun parcours diplômant européen ou international n'est proposé par la formation. Si le dossier montre la volonté d'ouvrir celle-ci à l'international, l'équipe de direction n'envisage pas de mettre en place de dispositifs d'aide à la mobilité internationale à l'avenir. À ce titre, il existe des possibilités de mobilité internationale entrante et sortante, mais très peu d'étudiants en ont profité sur la période considérée (5 en mobilité sortante, 7 en mobilité entrante). Le dossier fait état d'un chemin à parcourir pour sensibiliser les étudiants aux intérêts d'une mobilité sortante.

La formation privilégie une approche programme et non une approche par compétences. La plupart des enseignants utilisent la plateforme Cours en ligne pour y déposer des documents et/ou permettre aux étudiants de s'auto-évaluer à l'aide de tests autocorrigés. De façon un peu moins traditionnelle et bienvenue, quelques enseignants utilisent, en CM comme en TD, la plateforme interactive Wooclap, pour favoriser la participation des étudiants en cours. Ils ont aussi recours à des dispositifs de classe inversée ainsi qu'à des exercices de mise en situation. L'établissement ne dispose pas d'outils permettant de mesurer la soutenabilité de la formation.

Un conseil de perfectionnement est régulièrement institué. En complément, est organisée une conférence de l'AES réunissant des représentants de toutes les disciplines entre elles, afin de créer des ponts entre les matières dispensées et d'éviter les éventuelles redondances

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive et d'excellents taux de réussite ;
- Une formation tournée vers la professionnalisation ;
- Une formation marquée par la pluridisciplinarité ;
- Une ouverture à l'international marquée.

Points faibles

- Un manque de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés de la formation ;
- Une approche par compétences insuffisante ;
- Une ouverture à l'international perfectible.

Recommandations

- Veiller à mettre en place un dispositif de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés de la formation.
- Veiller à intégrer plus largement l'approche par compétences.
- Veiller à ouvrir davantage la formation à l'international, en facilitant la mobilité des étudiants.

LICENCE ÉTUDES POLITIQUES

Établissements

Université Paris Nanterre

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Présentation de la formation

Portée par le Nouveau collège d'études politiques (NCEP) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Études politiques* est co-accréditée avec l'université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis. Formation en deux années, accessible en 2^e année (L2) après une première expérience dans l'enseignement supérieur, elle propose des enseignements interdisciplinaires en histoire, sociologie, philosophie, littérature, droit et économie. En 2022-2023, l'effectif total de 43 étudiants est en fort accroissement par rapport aux deux années précédentes. Les 1 480 heures étudiant de la maquette sont assurées par 41 enseignants permanents et non permanents.

Analyse globale

La licence *Études politiques* est une formation pluridisciplinaire par excellence, marquée par une professionnalisation correcte et une forte ouverture à l'international. Elle occupe une place cohérente dans l'offre de formation des deux établissements universitaires qui la portent et bénéficie d'une bonne attractivité. Les taux de réussite en L3, sans être excellents, sont satisfaisants.

La place accordée aux éléments de professionnalisation est satisfaisante. Des partenariats sont conclus avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, de nombreux professionnels issus du monde économique, social ou culturel participent à la formation, ce qui permet aux étudiants de prendre contact avec des membres des professions auxquelles ils sont préparés. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage en L2, d'une durée minimale de deux semaines. Le dossier d'auto-évaluation mentionne qu'une réflexion est en cours sur l'articulation des enseignements du nouveau collège d'études politiques (NCEP) avec la formation continue.

L'ouverture à l'international est une marque de fabrique de la formation, ce dont témoignent plusieurs éléments significatifs. D'abord, tous les étudiants de L3 doivent réaliser le semestre six en mobilité internationale. Ils suivent donc les enseignements dispensés dans les universités partenaires et passent les examens correspondants. Ensuite, ils doivent obligatoirement suivre deux enseignements de langues étrangères (parmi un vaste choix), dont l'anglais.

L'adossement à la recherche est effectif et se matérialise de diverses manières : d'abord par l'intervention de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de jeunes docteurs de multiples sections du Conseil national des universités (CNU) (2, 3, 4, 7, 17, 18 et 19). Ensuite, de façon tout à fait singulière et bienvenue, les étudiants de L2 peuvent rédiger un mini-mémoire et sont encadrés à cet effet par un chercheur. Enfin, la licence prépare au master du NCEP et s'inscrit donc en cohérence avec lui.

La licence ne repose pas à proprement parler sur une approche par compétences, même si l'évaluation des compétences des étudiants se réalise au travers des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Des exercices de pédagogie innovante sont réalisés lors des enseignements conçus comme des séminaires.

La formation a ceci de spécifique qu'elle n'accueille les étudiants qu'à partir de la L2, ce qui explique la pluralité des profils des étudiants (classes préparatoires, étudiants d'histoire, de science politique, de droit ou encore de médecine) et la diversité de leur provenance géographique.

Les effectifs totaux (L2 + L3) sont en hausse au cours de la période considérée. On compte 34 inscrits pour les années 2020-2021 ainsi qu'en 2021-2022 puis ce nombre s'élève à 43 pour l'année 2022-2023.

Tout au long des trois années évaluées, les taux de réussite en L3 sont corrects sans être non plus excellents. Ils oscillent entre 56 (année 2021-2022) et 75 % (années 2020-2021 et 2022-2023). Aucun dispositif d'aide à la réussite n'est mentionné dans le dossier d'autoévaluation.

Un conseil de perfectionnement a été institué et est régulièrement composé.

On regrette qu'aucune donnée sur l'insertion professionnelle ne soit indiquée dans le rapport d'autoévaluation, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait que la formation a davantage vocation à déboucher sur une poursuite d'études. Le dossier mentionne que les étudiants de licence obtiennent les masters de leur choix, mais sans que des données précises soient fournies, se contentant d'indiquer qu'une étude à ce sujet est en cours.

Conclusion

Points forts

- Un caractère pluridisciplinaire marqué ;
- Une attractivité en hausse ;
- Une très forte ouverture à l'international.

Points faibles

- Une absence de dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés ;
- Une absence de dispositif d'aide à la réussite ;
- Une approche par compétences peu engagée.

Recommandations

- Veiller à formaliser un dispositif de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Veiller à mettre en place un dispositif d'aide à la réussite.
- Retenir une approche par compétences plus explicite.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Géographie et aménagement* est structurée en trois parcours : *Géographie et aménagement* dont l'objectif est d'offrir aux étudiants une formation générale en géographie et en aménagement ; *Métiers de l'enseignement* qui vise à former les futurs enseignants en leur proposant des cours de préparation aux concours de l'enseignement ; enfin, un *Parcours franco-italien : territoire, patrimoine, tourisme*. L'effectif de la formation est en hausse au cours de la période évaluée et atteint 278 étudiants dans tout le cycle en 2022-2023, la majorité optant pour le parcours *Géographie et aménagement* (259 étudiants en 2022-2023). 38 enseignants assurent en moyenne 1 580 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Géographie et aménagement* est solidement adossée à la recherche et les enseignements en bénéficient. Des partenariats internationaux et déclinaisons sélectives de la formation sont en place. Une démarche de professionnalisation est initiée, conformément au cadrage de l'établissement, mais les acteurs du monde socioéconomique sont peu associés à la formation. Le suivi du parcours de l'étudiant : recrutement, réussite, insertion n'apparaît pas comme une priorité, alors que l'attractivité est très variable selon les parcours, sans que cela fasse l'objet d'une démarche affirmée d'amélioration continue.

La formation bénéficie d'une équipe riche en enseignants-chercheurs qui assurent la sensibilisation à la recherche des étudiants. Avec 23 enseignants-chercheurs et enseignants titulaires adossés à deux laboratoires, la formation dispose d'un solide adossement à la recherche. Pour les étudiants, la découverte des démarches de recherche intervient dans le cadre du stage de terrain en deuxième année et de certains enseignements de troisième année, pensés comme préparatoires aux parcours de master recherche. La formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie relève des enseignements transversaux communs aux licences de l'établissement, en lien avec le service commun de documentation (SCD) et les bibliothèques spécialisées (géographie et urbanisme), dont les personnels sont associés à la formation des L1 à la méthodologie du travail universitaire.

La formation favorise l'ouverture à l'international pour tous ses étudiants, bien que les dispositifs les plus innovants ne s'adressent qu'à des effectifs limités. Dès le semestre 3, le projet étudiant porte obligatoirement sur un projet de mobilité internationale. L'équipe constate le renforcement des mobilités sortantes : quatre nouveaux partenariats en 2023-2024, 19 demandes de mobilité en sortante en L2. Cependant, le dossier ne précise pas combien de mobilités ont été effectivement réalisées au cours de la période observée. L'internationalisation est renforcée en semestre 6, dans le cadre d'un projet pédagogique au sein de l'alliance européenne *European Digital UniverCity Alliance (EDUC)*. Mais cela ne concerne que 10 étudiants pour une durée de stage non précisée. La demande est bien plus forte que les 10 places annuelles offertes : les possibilités sont ainsi limitées et la mobilité fortement sélective. L'autoévaluation n'analyse pas le recrutement du parcours franco-italien, dont la totalité des étudiants sont internationaux en 2022-2023. Si l'éventualité de dispenser un semestre entièrement en anglais est mentionnée, pour favoriser les mobilités entrantes, la création de diplôme en partenariat international n'est pas envisagée.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, conformément au cadrage d'établissement, mais elle associe peu les acteurs sociaux du territoire et n'offre pas d'adaptation pour la formation continue. Les liens avec le territoire et ses acteurs sont présentés comme à construire. La préparation à l'insertion professionnelle

repose sur les enseignements transversaux communs à l'établissement, auxquels s'ajoute un enseignement de L3 « découverte des métiers de la géographie », dans lequel interviennent des professionnels.

La démarche d'amélioration continue est initiée récemment, par la mise en place du conseil de perfectionnement, sans que celui-ci puisse s'appuyer sur les données de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants (EFEE). La mise en place du conseil de perfectionnement est récente, dans le cadre de la préparation de l'actuelle évaluation. La composition est conforme à la réglementation mais il est à souligner que sur les neuf étudiants, cinq relèvent des cursus sélectifs (cursus international et double licence Histoire-Géographie), quatre seulement de la licence générale. Les débats permettent d'initier un processus d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements par les étudiants est évoquée, comme facultative, mais l'évaluation de la formation ne nourrit pas les travaux du conseil de perfectionnement.

Alors que l'un des trois parcours n'a pas trouvé son public et qu'un autre ne repose que sur des étudiants internationaux, les faiblesses d'attractivité ne sont pas analysées. Les chiffres communiqués divergent quant au nombre de candidatures de néo-entrants entre les valeurs numériques et l'analyse de l'auto-positionnement. Le processus de sélection des candidatures (Parcoursup reprise d'études, Études en France) est présenté comme une lourde charge pour l'équipe pédagogique, sans davantage de précisions. Le parcours franco-italien accueille le quart des étudiants (en 2021-2022) ou le cinquième (2022-2023) : la totalité des étudiants de ce parcours à une ou deux exceptions près sont des internationaux, sans que cela soit commenté. Le parcours *Métiers de l'enseignement* n'a pas trouvé son public : aucun inscrit en L2 et seulement deux puis trois les deux premières années pour la L3, aucun en 2022-2023. Cette absence d'attractivité ne fait pas l'objet de commentaires non plus.

La formation est appuyée par les services de l'établissement pour la collecte de données sur la réussite des étudiants, mais elle ne met pas en place une démarche d'analyse de ces données, pas plus qu'elle ne suit le devenir des diplômés. Le suivi de la réussite des étudiants s'appuie sur l'observatoire de la vie étudiante (OVE), en ce qui concerne la collecte des données, lesquelles ne sont pas analysées dans le dossier. La poursuite d'études et l'insertion professionnelle ne font pas l'objet de suivi ni d'analyse, aux motifs qu'il s'agit d'une licence générale.

La structuration en blocs de compétences et de compétences est effective, sans aller au-delà du cadre minimal requis par l'établissement. La maquette-type d'établissement structurée en blocs de connaissances et compétences est appliquée par l'équipe enseignante. Un tableau d'identification des compétences visées par unité d'enseignement est établi, en adaptant le référentiel de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la licence géographie et aménagement. Les enseignements transversaux de méthodologie du travail universitaire, d'initiation à la recherche ou à la professionnalisation, comme ceux de projets et expériences de l'étudiant sont enrichis par une dimension disciplinaire. Les documents ne précisent en rien une éventuelle démarche d'alignement pédagogique pour les enseignements disciplinaire, fondamentaux ou complémentaires.

Si les pratiques pédagogiques sont diversifiées, l'alignement pédagogique n'est pas généralisé. L'autoévaluation met en exergue une variété de situation pédagogiques dont certaines sont classiques pour la discipline (sorties de terrain) et d'autres innovantes : formation des étudiants à réalisation de films documentaires dans un enseignement de L2, « jeux de rôles dans certains cours ». Néanmoins, ces initiatives relèvent du cas par cas et l'autoévaluation indique que la démarche d'alignement pédagogique n'est pas systématique.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique riche en enseignants-chercheurs ;
- Un solide adossement à la recherche ;
- Un développement de l'ouverture à l'international.

Points faibles

- Une attractivité très faible selon les parcours, sans que cela donne lieu à analyse ;
- Un faible suivi du parcours de l'étudiant : réussite et devenir des diplômés ;
- Une faiblesse de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants (EFEE) ;
- Une faiblesse du pilotage de la formation ;
- Un manque d'alignement pédagogique.

Recommandations

- Engager le bilan de tous les parcours, notamment en termes d'attractivité.
- Améliorer la réussite des étudiants et le suivi de leur insertion ou poursuite d'études par l'analyse des données fournies par l'OVE.
- Mettre en place l'évaluation de la formation par les étudiants avec l'appui de l'OVE, pour servir de base aux travaux du conseil de perfectionnement et à l'amélioration continue de la formation.
- Construire une véritable démarche de pilotage de la formation, qui tienne compte de tous les parcours et questionne l'architecture de l'offre, en fonction du vivier et des débouchés.
- Construire une démarche concertée d'alignement pédagogique, afin de donner une dimension concrète aux compétences auxquelles forme le diplôme, ainsi que cela est évoqué dans le dossier.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Une faiblesse de l'attractivité dans les parcours Métiers de l'enseignement et Parcours franco-italien : territoire, patrimoine, tourisme ;
- Une faiblesse du processus d'amélioration continue (manque d'autoévaluation des parcours, faiblesse de l'évaluation de la formation par les étudiants) ;
- Un manque d'informations sur l'analyse de la réussite des étudiants, la poursuite d'études et l'insertion professionnelle.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Histoire* est proposée en formation en présentiel ou à distance. Après une première année commune, les étudiants se spécialisent à partir de la 2^e année (L2) en choisissant l'un des trois parcours proposés : *Histoire de l'art* (59 étudiants en 2022-2023) ; *Métiers de l'enseignement* (21 étudiants en 2022-2023) ; *Métiers de l'Histoire* (82 étudiants en 2022-2023). Avec un effectif global de 830 étudiants et de 89 enseignants dans tout le cycle en 2022-2023, la formation présente une maquette d'environ 1 500 heures étudiant.

Analyse globale

La licence *Histoire* de l'université Paris Nanterre équilibre un haut niveau de formation disciplinaire et une riche ouverture pluridisciplinaire, elle propose aussi la comodalité présentiel et distanciel et met en œuvre des enseignements innovants et ambitieux. L'équipe pédagogique est soucieuse de l'attractivité de la formation et de la réussite des étudiants, elle met en œuvre une démarche d'alignement pédagogique et d'amélioration continue, cependant ce processus gagnerait à être davantage formalisé et appuyé.

La formation est solidement adossée à la recherche, elle initie ses étudiants à la démarche, aux exigences et aux méthodes de la recherche historique. 40 enseignants-chercheurs assurent une part majoritaire des enseignements (933 heures sur 1 500 pour les parcours en présentiel et 100 % des heures pour la licence en formation à distance - FOAD). La formation à la recherche est une caractéristique forte de cette licence : elle est organisée de façon progressive, au long des six semestres, y compris dans la licence à distance, avec un approfondissement spécifique dans le parcours *Métiers de l'histoire*. La spécialisation progressive du cursus est donc rythmée par l'approfondissement de la formation à la recherche. Les liens avec le service commun de documentation (SCD) et la bibliothèque La Contemporaine sont particulièrement forts.

L'objectif de professionnalisation structure cette licence générale, insérée fortement dans son environnement académique, social et culturel. La structuration des parcours en fonction des métiers visés induit une participation des acteurs sociaux et économiques, pour la présentation de leurs métiers (enseignement, journalisme, archives, bibliothèque), mais aussi pour délivrer des enseignements en mode projet, par exemple l'enseignement de L3 « conduite de projets culturels » assuré par des conservateurs de La Contemporaine ou encore pour accueillir des stagiaires (stage d'une semaine obligatoire dans les deux parcours en semestre 6). Les liens avec l'académie de Versailles, pour la formation des enseignants, sont une force du parcours *Métiers de l'enseignement*. Ainsi, la licence est-elle en prise avec son environnement et les professionnels de l'enseignement primaire et secondaire sont-ils fermement associés à la formation.

Sans aller jusqu'à une approche programme systématique, une logique de concertation pédagogique est à l'œuvre. La pédagogie est diversifiée et ouverte à l'innovation. La maquette type de l'établissement, structurée en blocs de connaissances et compétences, est appliquée et appropriée par l'équipe enseignante. Les enseignements transversaux de méthodologie du travail universitaire, d'initiation à la recherche ou à la professionnalisation, comme ceux de projets et expériences de l'étudiant sont enrichis par une dimension disciplinaire et font l'objet d'une démarche d'amélioration continue en conseil de perfectionnement. En revanche, les documents ne disent rien d'une éventuelle démarche d'alignement pédagogique pour les enseignements disciplinaires, fondamentaux ou complémentaires, en dehors d'une expérience passée d'alignement des exigences et des modalités d'évaluation des étudiants. La licence à distance est présentée comme un laboratoire qui favorise l'expérimentation pédagogique et permet aux enseignants de généraliser des pratiques innovantes (cours « scénarisés », questionnaires en ligne, outils d'autoévaluation pour les étudiants, plateforme de dépôt des devoirs, visioconférences pour les étudiants à distance).

La formation linguistique des étudiants est favorisée, dans un objectif d'internationalisation, bien que le manque de moyens conduise à limiter les ambitions. En adéquation avec la politique de l'établissement, la formation en langues vivantes étrangères (LVE) est conçue pour favoriser l'internationalisation. Conformément à la maquette type, l'enseignement de LVE est obligatoire à chaque semestre de la licence pour 3 crédits ECTS (18 heures), avec un choix entre huit langues : anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe. Notons qu'aux semestres impairs l'enseignement d'anglais est adapté à l'anglais des sciences humaines et sociales. En revanche, selon la maquette, au semestre 2, l'anglais en autoformation est crédité. Si un enseignement disciplinaire en anglais existait dans la maquette précédente, il n'a pas été reconduit, faute de moyens.

Bien que confronté à un environnement concurrentiel, la formation renforce son attractivité grâce notamment à la licence à distance, qui permet de diversifier les publics. La réussite des étudiants fait l'objet d'un suivi attentif et d'une démarche d'amélioration continue, la licence se rapprochant des services de l'établissement pour trouver un appui encore insuffisant. Le suivi de l'attractivité est l'objet d'une attention soutenue, les résultats de la commission d'admission Parcoursup donnant lieu à une statistique réalisée par les enseignants-chercheurs. Le projet de s'appuyer sur la nouvelle cellule d'aide au pilotage de l'université est formulé, témoignant de la prise de conscience du manque d'appui. De même, la disponibilité d'indicateurs fiables de la réussite des étudiants et de la poursuite d'études des diplômés est une préoccupation manifeste. Les dispositifs d'aide à la réussite sont évalués collégalement, notamment en conseil de perfectionnement. Cependant rien n'est dit de la périodicité de cette instance, des données mises à sa disposition ni du devenir de ses préconisations. La composition du conseil de perfectionnement souffre d'un manque de représentation étudiante, pour la licence en présentiel surtout. Un appui de composante ou d'établissement fait ici défaut pour le pilotage.

L'amélioration continue est une culture partagée au sein de l'équipe pédagogique mais les dispositifs manquent d'efficacité, faute d'appui. L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas mise en œuvre, sauf tout dernièrement pour la licence à distance. L'évaluation des enseignements par les étudiants relève de l'initiative des enseignants, aucun appui ni dispositif d'établissement n'étant évoqué.

Conclusion

Points forts

- Une solide initiation à la recherche ;
- Un véritable objectif de préparation à la professionnalisation, conjugué à l'exigence académique ;
- Des pratiques pédagogiques innovantes au service de la réussite des étudiants ;
- Des efforts concertés pour renforcer l'attractivité de la formation.

Points faibles

- Un manque d'appui pour la production de données de pilotage : attractivité, réussite et devenir des étudiants, et évaluation de la formation par les étudiants.
- Une faible représentativité étudiante dans un conseil de perfectionnement dont la périodicité n'est pas connue.

Recommandations

- Se rapprocher de la cellule d'aide au pilotage et de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) pour disposer de données de pilotage sans que cette charge incombe aux enseignants-chercheurs.
- Renforcer la représentation étudiante au sein du conseil de perfectionnement, en publier la périodicité et les résultats.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Histoire de l'art et archéologie* permet à ses étudiants d'acquérir des compétences couvrant l'ensemble des périodes historiques, de l'Antiquité à la période contemporaine. Après deux années communes proposées en présentiel ou à distance, les étudiants se spécialisent en 3^e année (L3) en optant pour l'un des trois parcours suivants : *Histoire de l'art* (ouvert en présentiel ou à distance) ; *Archéologie* et *Préparation aux concours de restaurateur du patrimoine*, les deux derniers parcours étant ouverts uniquement en présentiel. En 2022-2023, la formation comptait 571 étudiants inscrits, un effectif en hausse depuis les trois dernières années. Une soixantaine d'enseignants assurent les 1 500 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence *Histoire de l'art et archéologie* est une formation qui se distingue dans l'écosystème francilien par sa pluridisciplinarité, des partenariats prestigieux en France et à l'étranger. Elle relève d'une politique de développement de formations d'excellence fondée sur des doubles licences sélectives et est soucieuse de faire évoluer sa structuration pour répondre aux besoins de ses étudiants.

Dans le cadre de la politique d'évolution de l'offre de formation de l'université, la licence *Histoire de l'art et archéologie* a fait évoluer sa structuration interne depuis la précédente évaluation. La formation s'inscrit dans un écosystème francilien très concurrentiel (Paris I, Paris IV, École du Louvre) au sein duquel elle se distingue par trois spécificités. Deux d'entre elles sont anciennes : un parcours commun *Histoire de l'art et archéologie* en L1 et L2 privilégiant la pluridisciplinarité et une spécialisation progressive et l'existence d'un parcours de préparation aux concours de restaurateur du patrimoine en L3, qui compte entre 13 et 20 inscrits par an et s'appuie sur de prestigieux partenariats franciliens dont l'École du Louvre et le musée Rodin. Depuis 2020, la licence s'inscrit dans le programme de développement de doubles licences sélectives proposées dans le cadre d'une politique de formations d'excellence et d'harmonisation des maquettes : la double licence *Histoire de l'art et Archéologie-anthropologie*, unique en France, mais aussi *Histoire de l'art et Archéologie-histoire* ou encore *Histoire de l'art et Archéologie-droit*. La formation ne fait pas état de l'enseignement transversal sur la transition écologique dont l'ouverture est programmée pour la rentrée 2024 mais une sensibilisation aux enjeux de la transition écologique est assurée par des interventions de membres de l'unité mixte de recherche (UMR) Archéologies et sciences de l'antiquité (ArScAn) qui accompagnent la formation des étudiants. Des accords Erasmus existent avec les universités de huit pays d'Europe et, en L3, le parcours *Archéologie* propose un enseignement dans le réseau européen Alliance *European Digital UniverCity (EDUC)*, suivi par les étudiants de six universités européennes.

La licence entretient de nombreuses relations partenariales avec le monde culturel en France et à l'étranger : École du Louvre, plusieurs musées d'Ile-de-France, et écoles françaises à l'étranger. Un stage obligatoire assure la pré-professionalisation dans chacun des parcours et complète l'unité d'enseignement (UE) de semestre 2 (S2) « connaissance de soi et des métiers » et celle de S5 « outils de professionnalisation ». Un pourcentage important de professionnels (56,6 %) intervient dans les différents parcours de la formation sous forme d'ateliers et de présentations. Leur nombre mérite d'être encore accru pour développer la professionnalisation.

Le tronc commun en L1 et L2, et la spécialisation progressive, permettent aux étudiants de bénéficier des enseignements pluridisciplinaires fondamentaux dans cette mention. Les trois doubles licences ont mis en place un accompagnement spécifique adapté aux exigences de ces parcours : des emplois du temps adaptés, des travaux dirigés (TD) réservés et un suivi pédagogique par une direction d'études. Même si la formation n'a pas mis en place de blocs de compétences et travaille encore sur la base d'une approche programme, les

compétences visées ont été clairement définies et identifiées dans les UE des différents parcours, approche qui a permis de repenser l'organisation pédagogique de la licence. Dans la continuité des recommandations de la précédente évaluation, la licence a ouvert en 2020 un parcours *Histoire de l'art et archéologie* entièrement en enseignement à distance (EAD) sur l'ensemble du cycle, amélioration importante de l'accessibilité de la formation. Elle a en outre largement bénéficié des actions menées dans le cadre des nouveaux cursus à l'université (NCU) obtenus par l'établissement (Ecri+ et So Skilled), qui ont contribué à l'enseignement "maîtrise du français écrit", pour les étudiants de S1, ainsi qu'à la création et au soutien constant des enseignements Grands repères 1 et 2.

La licence bénéficie de la politique de soutien au plurilinguisme développée par l'établissement depuis 2020 sous la forme d'une UE Compétences linguistiques (Lansad). L'étudiant peut ajouter à son cursus une deuxième langue dans le cadre du bonus au diplôme. Le parcours *Archéologie* propose des stages à l'étranger (écoles françaises, chantiers de fouille). Dans la double licence *Histoire de l'art et Archéologie-droit*, un stage international est proposé mais non obligatoire, ce qui est contradictoire avec les objectifs de cette formation. Le parcours privilégié par la formation pour une ouverture à la formation continue, et adapté à cette modalité d'études, est le parcours *Histoire de l'art et archéologie* en EAD. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

L'attractivité est mesurée à partir des données Parcoursup e-candidat. C'est dans le contexte d'un suivi attentif de son attractivité que la formation a ouvert certaines doubles licences et la formation en EAD, facteurs favorables à l'augmentation des effectifs (13 %) constatée pour l'ensemble du cycle depuis 2020. Le dispositif « OUI S1 » n'est plus en vigueur depuis 2021, l'établissement ayant développé et privilégié des dispositifs d'accompagnement de l'entrée à l'université dans le cadre de ses NCU. La formation dispose d'indicateurs fournis par le service d'aide au pilotage, notamment les taux de réussite et de redoublement pour chacun des parcours. Les parcours de la mention débouchent principalement sur une poursuite d'études dans les différents masters recherche proposés en archéologie, histoire, histoire de l'art, sciences sociales, et masters *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* (MEEF). La licence a défini, depuis 2018, un processus d'amélioration continue, avec l'instauration d'un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an. L'évaluation de la formation (au niveau des parcours) est en place depuis 2020 avec un taux de réponse aux questionnaires de 22 % en 2023, chiffre encore faible. Un conseil de perfectionnement est en place et permet de faire évoluer les contenus des enseignements.

On notera toutefois que l'ouverture à l'international, point faible relevé lors de la dernière évaluation, reste limitée. Au-delà des accords Erasmus ou de la participation à l'alliance EDUC, la formation ne propose pas de parcours européen ou international labellisé. Malgré les efforts des enseignants, les mobilités entrantes et sortantes demeurent numériquement faibles : on relève trois entrants et sept sortants en 2022-2023. Le dossier fait état d'un faible soutien financier accordé à la formation en matière d'international. La formation ne dispense pas, en outre, d'enseignements disciplinaires en langue étrangère susceptibles de susciter des mobilités entrantes ou sortantes.

Par ailleurs, si le pourcentage d'étudiants qui valident leur année est satisfaisant et en augmentation en L3 (81 % en 2023), il est insuffisant en L1 (39 %, pourcentage inférieur à la moyenne du cycle de 54 %). Il est plutôt faible en L2 (55 %), la moyenne du cycle étant supérieure à 69 %. Cette donnée n'a pas fait jusqu'à présent l'objet d'une attention particulière, mais les responsables de la formation s'engagent à y travailler pour les années à venir. On peut regretter que le pourcentage d'admis au concours du parcours préparatoire au concours de restaurateur du patrimoine ne soit pas précisé.

Si l'on excepte le parcours de préparation au concours de restaurateur du patrimoine, l'établissement n'ayant pas mis en place, au moment de l'évaluation, un accompagnement à l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants, et la formation n'étant pas en mesure de mener les enquêtes nécessaires, elle ne dispose pas des données indispensables à l'analyse. La formation ne fait pas mention d'une évaluation des enseignements par les étudiants.

Le pourcentage d'enseignants permanents intervenant dans la formation est faible (35 %) et le taux d'encadrement (4 %) fait partie des taux les plus faibles de l'établissement, ce qui constitue un frein au développement de la formation

Conclusion

Points forts

- Une capacité de la formation à évoluer en s'adaptant au contexte académique local et national, et à la politique d'établissement ;
- Un adossement à la recherche solide et structurant pour la formation ;
- Des partenariats culturels favorables à la professionnalisation des étudiants ;
- Une pluridisciplinarité en lien avec les compétences visées.

Points faibles

- Un suivi insuffisant de la réussite, de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études ;
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Une mobilité entrante et sortante encore peu développée.

Recommandations

- Améliorer le pilotage de la formation pour l'ensemble des parcours, particulièrement en matière de suivi de la réussite et de la poursuite d'études des étudiants ;
- Mettre en place une évaluation des enseignements par les étudiants ;
- Développer les mobilités entrantes et sortantes en proposant des enseignements spécifiques en langue étrangère.

LICENCE INFORMATION-COMMUNICATION

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Information-communication* s'attache à former ses étudiants dans les domaines de la communication, de l'information et de la documentation tout en leur proposant une ouverture vers des disciplines voisines. Après deux années communes, les étudiants se spécialisent en 3^e année (L3) en choisissant l'un des deux parcours suivants : *Communication audiovisuelle* et *Communication web*. L'effectif étudiant est en hausse au cours de la période évaluée, et atteint 160 étudiants en 2022-2023 dans l'ensemble du cycle. 28 enseignants interviennent dans la formation, pour assurer les 1 192 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence *Information-communication* est une formation jeune, créée en réponse aux évolutions réglementaires en 2020, disposant de nombreux atouts qui n'ont besoin que de temps et de quelques ajustements pour se révéler : en premier lieu une équipe mobilisée et soucieuse de réussite, très lucide et transparente dans le tableau qu'elle dresse de ses réussites (attractivité, projets) comme de ses fragilités (un positionnement intéressant, mais à clarifier).

L'origine récente de la licence *Information-communication* lui a permis de s'inscrire dans le cadre des objectifs actuels de l'université, Elle s'est graduellement substituée à une L3 suspendue pré-existante, qui lui a légué un des « sous-parcours » proposés en L3 (*Écriture et réalisation de projets audiovisuels*), l'autre ayant été baptisé *Communication web* (conception et réalisation de site web), sans que la différenciation soit très marquée. Avec des enseignements d'accompagnement des néo-bacheliers, des compétences linguistiques, la pluridisciplinarité à chaque semestre sous la forme de cours transversaux en enseignement à distance (EAD), ainsi que des éléments de pré-professionnalisation. Elle met en avant un projet généraliste, avec 3 spécificités face à l'offre publique parisienne : le numérique (communication, technologies de l'information, cultures numériques, avec un accent fort mis sur la programmation et les données), la professionnalisation et un suivi pédagogique facilité par la taille modeste des promotions.

Décliné en compétences, le programme ne fait pas le choix de la progressivité, mais fait se succéder une L1 plutôt centrée sur la « communication », et une L2 plus orientée « information », la L3 voyant la montée en puissance des spécialisations. L'offre de cours transverses, avec les deux nouveaux cursus à l'université (NCU) Ecri+ et *So Skilled*, arriment la formation au reste de l'établissement, et il existe des mutualisations avec d'autres licences de l'UFR (chaque licence ouvre un de ses cours aux autres). La question est posée d'étendre davantage cette mutualisation en direction du BUT *Information-Communication* ou autres, du moins quand l'identité de la licence sera stabilisée. La formation permet le passage vers l'un des masters du département : *Communication rédactionnelle appliquée au multimédia*, *Documents électroniques et flux d'information*, ou *Données et sociétés*. L'importance des volumes de formation consacrés à la programmation et à la manipulation des données est une singularité forte des deux premières années, que l'on peut retrouver dans les masters, mais la 3^e année reste en revanche marquée par l'héritage de la L3 *Audiovisuel*, ce qui brouille ce positionnement, pour les étudiants et les néo-entrants dont le recrutement en L2 et L3 donne pour l'instant des résultats mitigés.

Bien que soit mentionné un changement de public suite au passage d'une L3 suspendue à une licence générale, la formation a tout de suite prouvé son attractivité, sur Parcoursup avec 3000 candidats pour 45 places (50 depuis 2023). Le petit nombre de places ouvert se veut ici gage de proximité avec les étudiants, à qui est

proposé par ailleurs un contrôle continu intégral, plus adapté à une approche formative de l'évaluation. La formation recrute essentiellement des bacheliers généraux de bon niveau, un public motivé qui réussit bien et démissionne rarement.

La pédagogie se veut innovante, et des projets sont signalés, par exemple une collaboration avec la Contemporaine, bibliothèque, musée et centre d'archives, tant pour des cours (recherche documentaire) que pour des ateliers (mindmapping). Cette proximité voulue avec les étudiants, qui se traduit aussi par le suivi pédagogique d'un stage obligatoire de 3 mois en L3, pèse cependant sur une équipe enseignante qui n'a été élargie que progressivement et modérément lors de la création de la L1 et de la L2. On note que l'équipe n'a pas mobilisé, pour ses projets, les dispositifs de soutien dont elle redoute les lenteurs et les contraintes. Il faut souhaiter qu'elle revoie sa position afin de mieux valoriser l'engagement des enseignants, surtout dans un contexte de travail chargé, et d'améliorer des conditions matérielles qui semblent peu optimales (locaux, équipements).

Composée majoritairement d'enseignants chercheurs en sciences de l'information-communication, cette équipe bénéficie d'un fort ancrage disciplinaire, qui pourrait être davantage exploité en proposant aux étudiants la réalisation d'un mémoire, un exercice précieux pour de futurs étudiants de master, et qui développe en outre des compétences mobilisables dans plusieurs métiers de la communication, dans le secteur des études ou le planning stratégique. Cela renforcerait également l'adossement à la recherche qui est naturellement bon, compte tenu du profil des enseignants, mais se fait de façon passive, par dissémination des approches et concepts, mais sans placer les étudiants eux-mêmes dans une posture de chercheur.

Avec 15 enseignants chercheurs qui assurent la moitié des heures, et 8 intervenants professionnels seulement pour la moitié des cours pratiques, la licence information-communication met peu l'accent sur la professionnalisation, ce qui est conforme à son statut. Les cours dits techniques sont présents à chaque semestre, mais en volume limité. Le conseil de perfectionnement (CP) comme le dossier d'autoévaluation font état d'une attente des étudiants à cet égard, à laquelle on s'efforce de répondre en 3^e année par des ateliers, en dépit du manque d'équipements et de locaux. Ce faisant on encourage chez les étudiants la confusion entre professionnalisation et outils de production, comme les ateliers de pratique audiovisuelle, or l'enjeu pour une licence générale est sans doute de faire exister la spécialisation et la professionnalisation à un autre niveau d'expertise que celui de l'exécution – ce qui n'exclut pas la pratique, mais ne la totémise pas non plus. L'introduction d'un projet intégrant une large part de diagnostic voire de stratégie, la production d'un mémoire ou d'un livre blanc, pourrait y contribuer.

La dynamique actuelle d'amélioration continue est bonne, avec des enseignants à l'écoute, et gagnerait en efficacité si les pratiques d'évaluation des formations étaient harmonisées.

Enfin l'internationalisation est clairement un dossier sur lequel l'équipe a temporisé, la priorité étant la construction de la formation, mais qu'elle souhaite aborder désormais, avec des atouts évidents : une bonne mobilité entrante (10 pour 160 étudiants, contre 5 mobilités sortantes seulement) et un référent international présent dans le département. L'ouverture de l'offre de langue à une seconde langue vivante optionnelle serait dans cette perspective souhaitable pour maintenir les compétences linguistiques des étudiants et ouvrir l'éventail des destinations.

Conclusion

Points forts

- Une formation de qualité, singulière et attractive ;
- Un ancrage fort et très pertinent dans le traitement de l'information et des données ;
- Une équipe engagée et un pilotage volontariste.

Points faibles

- Un positionnement des parcours de L3 peu clair pour les étudiants ;
- Une initiation à la recherche trop modeste ;

- Une internationalisation inadaptée.

Recommandations

- Veiller à la cohérence des parcours de L3.
- Renforcer l'initiation à la recherche, pour réduire la distance entre professionnalisation et recherche envisager d'introduire un exercice réflexif en L3, qui pourrait exploiter l'expérience pratique du projet de S5.
- Développer une offre d'internationalisation adaptée aux besoins des étudiants.

LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Philosophie* est une formation pluridisciplinaire proposée en présentiel ou à distance. Elle permet à ses étudiants l'acquisition de compétences en histoire de la philosophie, mais également en compréhension des enjeux contemporains. En 2022-2023, la formation accueillait 739 étudiants dans l'ensemble du cycle, effectif en baisse cette dernière année. 57 enseignants assurent les 1 311 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence de *Philosophie* est une formation de très grande qualité, attractive, grâce à l'enseignement à distance (EAD), forte d'un adossement traditionnel à la recherche, d'une vraie richesse et d'une belle singularité en langues étrangères. La formation est à développer dans le sens d'une meilleure ouverture à l'international.

La licence *Philosophie* définit clairement son positionnement dans un contexte francilien concurrentiel : la même mention de licence est en effet proposée par quatre autres universités franciliennes et une préparation est également assurée dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) de la région. L'attractivité de cette formation généraliste ne souffre pas, pourtant, de cette concurrence. Elle résulte, par ailleurs, du choix, conforme à la stratégie formation de l'établissement, d'enrichir l'offre de la mention en proposant un cursus entièrement en EAD, très attractif. Il existe également une convention avec l'École Polytechnique en L3. A cette base classique, s'ajoute, une double licence *Droit-philosophie* créée en 2020 dans le cadre de la stratégie de doubles diplômes de l'établissement, ainsi qu'une participation de la discipline aux enseignements de la licence *Humanités*.

Pluridisciplinarité et interdisciplinarité sont présentes dans la formation conformément au cadre défini pour les maquettes harmonisées de l'université. Elles s'inscrivent dans les unités d'enseignement (UE) complémentaires : l'UE compétences transversales (Grands Repères de L1), dans le cours de projets encadrés « philosophie et expérience » et dans le module *So Skilled* mis en place comme enseignement complémentaire dans le cadre du nouveau cursus d'université (NCU) - projets d'investissements d'avenir (PIA) 3 obtenu par l'établissement. Outre ce NCU, la formation participe aux actions du NCU Ecri+. La licence *Philosophie* a intégré un enseignement spécifique « Philosophie de l'environnement » en S2 et la question « Vivre durablement ensemble » est abordée dans un cours de L1. La formation bénéficiera à la rentrée 2024 de l'enseignement transversal mis en place par l'établissement sur la transition écologique.

La mention ne propose pas de parcours spécifique européen ou international. Elle est néanmoins ouverte à l'international et bénéficie des partenariats Erasmus + mis en place par l'établissement avec plusieurs universités européennes. Des partenariats spécifiques ont été construits avec deux établissements italiens, la Scuola Normale de Pise et l'université de Macerata. Le nombre de mobilités est en augmentation depuis 2020, en particulier celui des mobilités entrantes, passées de 7 à 18 en 2023. Outre les enseignements de LAngue pour Spécialiste d'Autres Disciplines (Lansad - huit langues au choix) dans l'UE obligatoire « Compétences linguistiques », qui débouche sur une certification obligatoire en L3 pour cinq langues, est proposé un atelier philosophique sur textes en allemand. Il n'existe pas actuellement d'enseignement en langue étrangère mais un projet de travaux dirigés (TD) de lecture de textes philosophiques en langues étrangères est en réflexion. Ce projet permettrait d'adapter à la discipline l'ouverture à une pensée conceptuelle en langue étrangère, sans toutefois avoir d'impact sur l'ouverture à l'international. L'ouverture à l'international est sensible pour la double licence *Droit-Philosophie* tandis que les étudiants de la licence *Philosophie* se saisissent peu des opportunités offertes.

La formation est bien adossée à la recherche. Des enseignants-chercheurs (EC) membres des unités de recherche auxquelles sont adossés les masters de la discipline, c'est-à-dire l'Institut de Recherche Philosophique (IRePh) et Sophiapol, qui regroupe philosophes, sociologues et anthropologues, participent à une initiation à la recherche de qualité des étudiants de la licence *Philosophie*. En L3, un cours d'initiation à la recherche et un cours de projets encadrés permettent la préparation du projet de mémoire de master. Les personnels du service commun de la documentation (SCD) assurent des heures de formation à la recherche documentaire et aux outils bibliographiques ; enfin, une présentation de la recherche en philosophie dans l'établissement est assurée par les enseignants. L'UE « Méthodologie du travail universitaire » comporte des enseignements consacrés à la déontologie, et en particulier au plagiat.

Les concours de l'enseignement constituent le débouché principal de la formation, ce qui oriente les choix des étudiants en matière de pré-professionnalisation. La maquette de la licence intègre un enseignement de pré-professionnalisation proposé dans le cadre de l'UE « Projets et expériences » dès la L2 : un stage optionnel y est proposé en S3, S4 et S6 et, en S5, un enseignement « Outils de professionnalisation » est dispensé dans le cadre de cette même UE. Des rencontres avec d'anciens étudiants de philosophie de l'université ont commencé à être organisées.

La licence *Philosophie* est proposée à la fois en présentiel et en EAD, sur la plateforme Cours en ligne, sur la base d'une maquette et d'enseignements communs. Aussi, le parcours en EAD n'est-il pas distinct, dans son organisation pédagogique, du parcours en présentiel. La modalité EAD est adoptée majoritairement par des étudiants salariés. La formation n'est pas ouverte à l'alternance. Le cursus en EAD permet à des étudiants en formation continue de s'inscrire dans la licence. Leur nombre est en augmentation depuis 2020 et atteint 55 en 2022-2023.

La formation est aujourd'hui attractive avec 280 inscrits en L1 en 2022-23, pour une capacité d'accueil de 270. Elle a pris en compte les recommandations de la précédente évaluation en faisant évoluer sa structuration : les parcours *Philosophie-anglais* et *Philosophie-Sciences humaines*, peu attractifs, ont été abandonnés et la licence ne propose désormais qu'un parcours avec spécialisation progressive, et une double licence *Philosophie-Droit*, ce qui correspond aux préconisations. Le cursus en EAD, dont la capacité d'accueil Parcoursup affichée est de 200 étudiants, alors qu'elle est de 70 pour le cursus en présentiel, attire toujours un nombre important de candidatures issues d'horizons très divers, bien identifiés par l'équipe pédagogique. La baisse d'une soixantaine d'inscrits sur l'effectif global de la formation entre 2020 et 2023 ne correspond pas à une baisse d'attractivité de la licence, mais à une baisse des inscriptions en L2 et en L3, consécutive à une baisse de la réussite en L1 et L2.

La licence ne propose plus de « OUI SI » depuis 2021, comme d'autres formations. Elle s'est en revanche engagée dans un travail de communication en direction des lycées du département pour l'articulation bac-3/Bac+3, comme elle a su le faire en direction des CPGE pour la L3. La formation est assurée par des enseignants-chercheurs de la discipline et bénéficie d'un taux d'encadrement qu'elle juge satisfaisant, la problématique de la formation se situant plutôt du côté de l'encadrement administratif. Les coûts de la formation sont attentivement suivis dans le cadre du dialogue de gestion mené entre l'UFR et l'équipe de direction et des mutualisations raisonnées sont mises en place.

Le conseil de perfectionnement de la mention *Philosophie* est en place et se réunit, sans que la régularité des réunions soit précisée. Il reçoit les remarques des étudiants, mais le compte-rendu disponible est peu explicite sur le rôle du conseil dans la démarche d'amélioration continue. Le processus d'amélioration est surtout porté en EAD par les concertations régulières organisées par le service Comète, et de façon moins spécifique en assemblée générale de département pour le cursus en présentiel. À défaut de conseil de perfectionnement régulier, des entretiens individuels en L1 et le travail de la direction d'études en licence EAD permettent d'avoir un retour des étudiants sur la formation. Cette appréciation positive appelle quelques nuances. Ainsi, les données 2023 concernant les mobilités, restent-elles voisines de celles de la dernière évaluation, ce qui conduit à relativiser les données si l'on tient compte de la période de la COVID-19 qui a inévitablement conduit à une baisse des mobilités. Globalement, l'ouverture à l'international a, de fait, peu évolué depuis la dernière évaluation, qui soulignait le faible nombre de partenariats internationaux au regard de la richesse des relations européennes et hors Europe existantes au niveau de la recherche.

Le dossier ne mentionne pas de relations avec le monde social, économique et culturel et aucun professionnel n'intervient dans la licence *Philosophie*. La formation pourrait pourtant disposer d'un réseau disponible mais non exploité : les nombreux diplômés EAD issus du monde professionnel. Ces actifs attendent en effet d'une formation en philosophie un enrichissement de leur pratique professionnelle.

Malgré la construction d'un référentiel de compétences, l'approche programme ou l'APC qui devrait en découler reste à mettre en œuvre dans le cadre d'une réflexion de l'équipe pédagogique. La certification en

compétences numériques (PIX) est proposée, mais le suivi par l'établissement ne permet pas de fournir de données précises concernant ces certifications. Les étudiants ne disposent pas d'un compte e-portfolio.

La réussite des étudiants est moyenne, et peu analysée. La précédente évaluation saluait la diminution du taux d'abandon en L1 ainsi que l'augmentation du taux de passage en L2, résultats remarquables des méthodes innovantes de l'équipe pédagogique en matière d'accompagnement à la réussite. La situation est différente en 2023. La réussite en L1 est faible : en 2023, 31 % des inscrits seulement ont validé leur année de L1 et 39 % des inscrits ont validé leur L2. La formation reconnaît que le taux d'abandon en L1 est important. Même si, dans le cas d'une formation généraliste en Arts, lettres et langues (ALL) comme la philosophie, la référence aux pourcentages moyens de réussite du cycle n'est pas toujours pertinente (54 % en L1 et 69,75% en L2 pour le cycle à l'UPN), ces chiffres restent faibles et bien inférieurs aux moyennes du cycle. L'équipe pédagogique identifie deux raisons essentielles à cette situation : le nombre important d'étudiants salariés inscrits en EAD, qui implique une durée allongée du cursus pour beaucoup d'entre eux, et la nature de la discipline, qui attire, depuis longtemps, des étudiants sans véritable projet professionnel et connaissant imparfaitement la discipline. Cela conduit à un taux d'abandon important en S1. L'équipe pédagogique reste attentive à cette situation bien qu'elle ne propose pas d'analyse spécifique du faible taux de réussite en L2, plus complexe à étudier et plus inquiétant.

La formation ne dispose pas de données spécifiques sur l'insertion professionnelle de ses étudiants, les enquêtes n'étant pas mises en place par l'établissement au niveau des formations.

Le taux d'encadrement en titulaires est de 100 % pour le cursus en EAD, ce qui crée un déséquilibre avec le cursus en présentiel qu'encadrent également des enseignants non titulaires assurant un service au département de philosophie. Il serait intéressant de disposer de données différenciées permettant d'évaluer comparativement l'encadrement, l'accompagnement et la performance de chacun des deux cursus, dont le public et les objectifs sont distincts.

La formation n'a, par ailleurs, pas mis en place d'enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation très attractive, en particulier en EAD ;
- Un adossement à la recherche solide et bien construit en lien étroit avec les champs disciplinaires des masters ;
- Une capacité à faire évoluer la structuration de la formation en l'adaptant aux publics visés.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en L1 et en L2 ;
- Une absence de suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants consécutive à une absence de données au niveau de la formation ;
- Une absence d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ;
- Un taux d'encadrement en titulaires déséquilibré entre le cursus EAD et le cursus en présentiel ;
- Une absence d'approche programme ou d'approche par compétences.

Recommandations

- Analyser les causes d'échec en L2, afin de mettre en place une remédiation.

- Solliciter les réseaux professionnels d'où sont issus les étudiants, particulièrement en EAD, afin de créer des synergies avec les milieux professionnels.
- Mettre en place une évaluation de la formation et une évaluation des enseignements par les étudiants.
- Rééquilibrer l'encadrement des deux cursus de la formation en s'appuyant sur les indicateurs de la formation.
- Poursuivre la réflexion sur les compétences visées en l'intégrant au processus de structuration de la formation.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Psychologie* est une formation généraliste permettant aux étudiants une spécialisation progressive en fonction de leur projet professionnel. Elle propose également un parcours de licence option *Accès santé Psychologie (L.AS Psychologie)*. Elle accueillait, en 2022-2023, un effectif de 1 922 étudiants au total dans l'ensemble du cycle, la plupart ayant choisi le cursus classique (1 851 étudiants, contre 71 étudiants pour le parcours L.AS *Psychologie*). 230 enseignants assurent les 1 635 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence psychologie se singularise, dans une offre francilienne importante mais concentrée sur cinq établissements, par un projet de formation ambitieux : former et diplômé de grandes cohortes d'étudiants à une approche large, généraliste, et « pluri-sous-disciplinaire » de la psychologie. Elle se caractérise par l'attention portée à la progressivité et à l'individualisation des apprentissages, avec un souci marqué du devenir des étudiants, avec tout ou partie du diplôme, via des modules de pré-professionnalisation. Les nombreuses passerelles proposées dessinent le profil d'une licence bien articulée aux autres formations de l'université voire au-delà : certaines sont nettement formalisées (PASS-L.AS avec Saclay), d'autres s'appuient sur la participation de l'équipe aux enseignements et à l'ingénierie de formation de licences professionnelles. La licence a tiré grand profit des nouveaux cursus à l'université (NCU) dont l'établissement est lauréat, qui ont permis le financement de cours (Ecri+), ou d'une ouverture interdisciplinaire avec *So Skilled*, ainsi que des enseignements de préprofessionnalisation. Au cœur de la politique de formation, la licence *Psychologie* est aussi alignée sur les priorités de l'établissement, par ses enseignements transversaux, l'attention portée au *continuum* bac+3/Bac-3, une ouverture pluridisciplinaire facilitant les réorientations et permettant aux futurs psychologues de penser leur spécialité dans sa relation aux autres disciplines. Enfin un accent fort est mis sur la construction du projet professionnel de l'étudiant.

Un adossement fort à la recherche et une stratégie cohérente de pré-professionnalisation sont des atouts majeurs de la formation : la licence *Psychologie* étant la première étape d'un parcours de cinq ans vers une profession à exercice réglementé, et protégé par un titre, elle n'a pas de vocation professionnalisante, et cependant le souci de la qualité des débouchés et des parcours proposés amène à combiner adossement à la recherche, en vue des poursuites en master psychologie, et pré-professionnalisation. L'initiation à la recherche, lisible dans les 20 % d'heures maquettes dédiées, est pensée selon le principe de progressivité qui anime tout le programme de formation (enseignements méthodologiques en 1^{re} année, exploitation d'études récentes des laboratoires associés, découverte de la vie de la recherche). Dans le même temps, une réelle attention est portée à la variété des professions accessibles avec des compétences de L2 ou L3, avec ou sans formation complémentaire. Elle se matérialise dans un guide réalisé en 2023, une initiative à la fois judicieuse et structurante puisqu'il a pu servir de base à des ateliers déployés cette année par le service universitaire d'information et d'orientation (SUIO). Les étudiants sont également invités à construire leur projet dans le cadre de modules dédiés, qui incluent des rencontres avec des professionnels, des cours méthodologiques, un stage court en L3. Le monde professionnel est enfin présent à travers des activités d'engagement encadrées par les associations ZupdeCo et l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV).

Sur le plan pédagogique, la progressivité des apprentissages et l'individualisation illustrent la pertinence de la formation qui repose sur une approche programme bien pensée. Ce projet de formation généraliste balaye tout le spectre des sous-disciplines de la psychologie avec une offre de matières à choix qui permet aux étudiants de construire leur parcours. La démarche compétences qui sous-tend le contenu de formation est ainsi bien articulée à la pré-professionnalisation. Depuis la dernière évaluation, l'équipe s'est efforcée d'individualiser et de clarifier l'accompagnement, en déployant des directeurs d'études en charge de petits groupes d'étudiants et grâce à un programme d'aide à la réussite déployé sur trois groupes de besoin, en plus

du dispositif oui-si. Diverses modalités pédagogiques sont utilisées pour articuler grandes cohortes et individualisation, avec des classes inversées, des études de cas réels ou fictifs, des jeux de rôles, etc. On trouve aussi des dispositifs judicieux pour enrichir les cours, comme la présence d'un étudiant tuteur qui répond aux questions dans les cours magistraux, ou les plus classiques modules d'apprentissage en ligne dans les dispositifs d'aide à la réussite. De là un taux de réussite en L1 élevé, de l'ordre de 70 % ; la moitié des jeunes en « oui-si » valident la totalité des crédits ECTS ; en Licence accès santé (L.AS), sur des effectifs moindres, la réussite au concours d'un tiers des candidats illustre la qualité de la formation. Dans un autre ordre de performances, la licence est largement ouverte aux étudiants en situation de handicap et sportifs de haut niveau.

Les bons résultats observés reposent sur une allocation pertinente de ressources comme sur un pilotage attentif et efficace. L'équipe composée à 39 % de permanents a certes bénéficié du soutien des deux NCU obtenus par l'établissement pour innover, mais la démarche d'amélioration continue est aussi présente de longue date dans la formation. Différentes actions ont en effet été mises en œuvre pour documenter l'expérience étudiante, comme les consultations directes qui pallient la faiblesse des données de l'établissement, ou un conseil de perfectionnement qui témoigne d'un dialogue très riche avec les étudiants. Une bonne coopération avec les services dédiés de l'université (bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP, service universitaire d'information et d'orientation - SUIO) permet l'élaboration des ressources pertinentes, et améliore le taux de recours des étudiants à ces services. À noter cependant que si les moyens pédagogiques sont là, certaines problématiques étudiantes dépendent de facteurs externes, les enjeux de précarité et de santé ayant augmenté, surchargeant des services dont les listes d'attente s'allongent.

Ces réussites se font parfois au prix de quelques impasses qui ne sont pas une fatalité: l'internationalisation reste l'angle mort de la formation. Des cours d'anglais sont proposés par niveau, mais pas de cours en anglais, même pour les niveaux C1, ce qui marque un recul par rapport aux ambitions de la précédente évaluation. Les mobilités sortantes (38 au plus), facilitées par l'existence de quarante accords de mobilité spécifiques avec des universités qui proposent souvent, elles, des cours en anglais, sont en revanche encouragées. Par ailleurs, les données de pilotage sont maigres : attractive et même en tension avec plus de 10 800 candidats, la licence psychologie analyse peu ses flux entrants, les données d'insertion ou de poursuites d'études ne sont pas davantage précisées. Il y a un contraste entre l'énergie mise à déployer des dispositifs de diversification des parcours (comme les licences professionnelles créées depuis la dernière évaluation) et l'absence de données sur les flux concrètement observés, avant et après cette diversification. La difficulté serait en voie de résolution avec le projet Université de l'Innovation Sociale et Solidaire de Nanterre (UNISSON) sur la visibilité des parcours étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation fondamentale très solide et fortement adossée à la recherche ;
- Une construction pédagogique progressive et adaptée à la réussite de tous les étudiants ;
- Un pilotage vigilant et pragmatique qui saisit tous les moyens disponibles pour améliorer la formation.

Points faibles

- Une internationalisation limitée aux mobilités excluant le plus grand nombre d'étudiants ;
- La faiblesse des indicateurs chiffrés pour suivre les flux entrants et sortants.

Recommandations

- Mettre à profit l'alliance européenne EDUC pour enrichir les dispositifs d'internationalisation.
- S'appuyer sur l'observatoire de la vie étudiante (OVE) pour disposer de données et les analyser.

LICENCE SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Santé et société* est une formation pluridisciplinaire autour de la santé en lien avec les sciences sociales, qui s'attache à former des professionnels dans le domaine de la santé en dehors de la dimension médicale. En plus du parcours classique *Santé et société*, elle propose un parcours de licence option Accès santé *Santé et société* (L.AS *Santé et société*). En 2022-2023, la formation accueillait 135 étudiants, répartis équitablement entre les deux parcours. L'effectif est en hausse constante au cours de la période évaluée. 78 enseignants assurent les 1 486 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence *Santé et société* créée en 2020 occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Pluridisciplinaire, elle est construite en cohérence avec les autres formations du même cycle en impliquant sept UFR et propose deux parcours : la licence *Santé et société* - Sciences humaines et sociales (L2S-SHS) et la licence *Santé et société* - Licence Accès santé (L2S-L.AS) en lien avec l'université Paris Saclay. Cette formation très attractive bénéficie d'un bon adossement à la recherche tout en ayant un taux de réussite satisfaisant et un bon taux de poursuite en master pour sa première promotion. Elle a mis en place un processus d'évaluation interne et commencé l'intégration de l'approche par compétences et la réalisation de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), les modalités de stage doivent être redéfinies.

Une formation qui bénéficie d'un bon adossement à la recherche par les enseignants-chercheurs. L'équipe pédagogique de la formation est composée de 57 enseignants-chercheurs (EC) représentant 73 % des intervenants assurant 1 194 heures sur 1 486 heures étudiants provenant de différentes disciplines, montrant ainsi la pluridisciplinarité de la formation, mais expliquant peut-être que la formation ne soit pas adossée à une unique unité de recherche. Si aucune heure n'est consacrée à l'initiation à la recherche, ni sous la forme d'enseignement, ni sous forme de stage, cette initiation est cependant mobilisée dans de nombreux enseignements. La nature pluridisciplinaire de certaines équipes de recherche intégrant les problématiques de la santé et/ou de l'environnement, en particulier dans le contexte de Nanterre, pourrait permettre de combler cette carence. La formation intègre des enseignements liés à la recherche et des cours de méthodologie issus de différentes disciplines sans que l'on sache le nombre d'heures d'initiation à la recherche qui n'a pas été renseigné dans le dossier d'autoévaluation. L'initiation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est intégrée dans les cours et les étudiants sont informés de l'existence de dispositifs mis en place par l'université, auxquels ils peuvent s'inscrire. Il n'y a pas d'enseignement sur l'éthique spécifique aux sciences sociales de la santé, l'enseignement d'éthique relevant des cours de méthodologie générale et surtout du cours Philosophie, éthique, bioéthique.

Une formation attractive avec un taux de réussite satisfaisant et un bon taux de poursuite en master pour la première promotion. La formation répond à une forte demande de la part des néo-bacheliers et des étudiants en réorientation. Le nombre de candidatures sur Parcoursup évolue de manière croissante entre 2020 et 2023 pour atteindre 2046 candidats en 2023 pour 70 places. L'évolution des candidatures sur Parcoursup, e-candidat et études en France, montre une forte attractivité de la formation qui attire essentiellement des bacheliers généraux (72 % à 76 % selon les années), mais sans analyse plus poussée sur le type de bac généraux, ainsi qu'une augmentation des entrées via des passerelles de Parcours d'accès spécifique santé (PASS) en L2 et L3. Le taux de réussite est satisfaisant pour une licence pluridisciplinaire, dont les attendus sont élevés. (L1 : 64 % à 69 % ; L2 : 86 % à 95 % ; L3 : 96 %). La coordination entre les méthodes et modalités de validation dans les différentes disciplines reste à améliorer. Le taux de poursuite en master est bon : 26 étudiants (des 27 étudiants de L3) qui ont répondu à l'enquête ont reçu une réponse en adéquation avec leurs vœux et 70 % des étudiants sont en master ou en études de santé.

Une formation pluridisciplinaire récente qui doit poursuivre son travail sur l'intégration de l'approche par compétences et le développement de son réseau d'acteurs. En l'absence de fiche RNCP, un référentiel de compétences, basé sur les rapports de stage et d'une enquête auprès des partenaires dans le champ de la santé, est en cours d'élaboration afin de pouvoir élaborer une fiche RNCP. L'équipe pédagogique est consciente du travail qu'il reste à faire pour intégrer l'approche par compétences, un premier travail de recensement ayant déjà été réalisé afin d'élaborer la nouvelle fiche RNCP. La formation indique diversifier ses méthodes pédagogiques et s'appuyer à des degrés variés sur les outils numériques, le seul exemple donné étant réalisé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), des enseignements PIX sont intégrés à la maquette. Si la sensibilisation aux enjeux du développement sous l'aspect de la transition écologique n'a pas été une priorité dans la conception de cette licence, certains enseignements intègrent des éléments dans leur cours.

La formation définit un processus d'évaluation interne. Si la formation a fait l'objet d'une évaluation en 2024 avec un faible taux de réponse (22 %), ce n'est pas le cas pour les années précédentes. Des réunions de bilan sont réalisées à la fin de chaque semestre par les responsables de formation permettant d'adapter l'organisation et la coordination. Lors du conseil de perfectionnement, dont la composition est conforme aux attentes, le taux de réussite et la poursuite d'étude en master ainsi que les retours des étudiants sur la formation lui permettent de jouer un rôle stratégique pour faire évoluer la formation.

Une formation qui prend en compte la professionnalisation avec des modalités de stage à redéfinir. La formation associe des acteurs sociaux, économiques et culturels dans ses activités pédagogiques. Les 14 intervenants professionnels assurent 183 heures, soit 20 % des heures étudiants. La formation, qui n'est pas prévue pour la formation continue (FC) ou l'alternance actuellement, prépare à l'insertion professionnelle en proposant deux semaines de stage obligatoire en L3 représentant six crédits ECTS, et un stage encouragé en L2. Si les étudiants salariés, fortement présents dans la formation, rencontrent des difficultés pour effectuer leur stage sans manquer des cours, les autres étudiants rencontrent des difficultés à trouver un stage du fait d'une durée peu importante de celui-ci.

Enfin, la formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais, mais une très faible ouverture à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais adaptées à son niveau en proposant 18 heures par semestre de langue étrangère, soit 108 heures étudiant sur 1 496 h, ce qui représente 7 % des heures étudiant en langue étrangère avec la possibilité de passer une certification. La formation n'a pas développé de partenariats européens ou internationaux et ne propose pas de préparation spécifique à la mobilité internationale, mais elle organise des réunions d'information transversales au niveau de l'UFR Sciences psychologiques & sciences de l'éducation (SPSE) et soutien/suivi individuel des étudiants souhaitant monter un dossier de candidature en Erasmus ou échanges hors Europe.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui repose en premier lieu sur la contribution d'enseignants-chercheurs ;
- Une formation attractive avec un taux de réussite satisfaisant ;
- Une formation avec un bon taux de poursuite en master pour la première promotion.

Points faibles

- Une absence d'adossement à une ou plusieurs unités de recherche ;
- Un suivi et une analyse des parcours étudiants insuffisamment détaillés ;
- Un réseau d'acteurs, déjà en construction, à consolider ;
- Une absence d'alternance, alors que les modalités du stage sont à redéfinir ;

- Une approche programme et non par compétences.

Recommandations

- Envisager l'association avec un ou plusieurs laboratoires de recherche qui intègrent les problématiques de santé et/ou d'environnement.
- S'appuyer sur les services de l'établissement pour mieux suivre les parcours des étudiants.
- Continuer à développer le réseau d'acteurs.
- Redéfinir les modalités des stages.
- Construire la fiche RNCP et mettre en place l'approche par compétences.

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

L'intitulé national de la licence était jusqu'à la rentrée 2024 « Sciences de l'éducation ». Pour une plus grande lisibilité et cohérence avec le projet de la formation, le nouvel intitulé « Sciences de l'éducation et de la formation » est adopté dans ce rapport.

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sciences de l'éducation et de la formation* est une formation pluridisciplinaire qui vise à former les futurs accompagnants dans le domaine du travail social, du médico-social, de l'animation et de l'enseignement. Cette licence est structurée en deux parcours : *Accompagnement socio-éducatif et formation* et *Travail social* (double cursus en convention avec cinq établissements de formation en travail social, qui permet d'obtention d'un diplôme d'État). En 2022-2023, la formation comptait 1 837 étudiants, la plupart dans le parcours *Travail social* (1 586 étudiants). 69 enseignants assurent les 1 343 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence *Sciences de l'éducation et de la formation* est une formation à orientation pluridisciplinaire, solide et attractive, soigneusement construite pour satisfaire les attentes des différents publics auxquels elle s'adresse. Le cursus se déploie au cours des trois années en assurant une progression équilibrée entre acquisitions théoriques et pratiques, en lien étroit avec les réalités du terrain professionnel. Les nombreux atouts dont la formation dispose, exposés et illustrés avec précision et clarté, en font une formation d'excellence.

La licence Sciences de l'éducation et de la formation est un lieu de rencontre de plusieurs approches disciplinaires et d'ouverture interdisciplinaire. Le cursus est pensé dans ses contenus pour préparer au mieux aux différents métiers visés, en articulation avec le terrain. Il s'adresse à des publics souhaitant se professionnaliser ou reprendre leurs études pour parfaire leurs connaissances et leurs compétences dans le champ du travail social, du médico-social et de l'accompagnement socioculturel. Il se destine également à des étudiants qui souhaitent s'investir dans la formation des adultes. Un itinéraire spécifique voué à la formation des enseignants du premier degré est proposé à partir de la deuxième année, en lien avec le Service Universitaire de formation des maîtres (SUFOM). Une double diplomation est proposée avec les EFTS (Établissement de formation du travail social). La formation veille à assurer une continuité dans les enseignements fondamentaux en sciences de l'éducation ainsi qu'une ouverture vers de nouvelles orientations disciplinaires en lien avec l'éducation (psychologie, sociologie, histoire et anthropologie de l'éducation). Elle favorise les passerelles entre les différents parcours, la découverte d'autres disciplines, les articulations avec les autres formations environnantes. Cette ouverture transdisciplinaire se traduit sur le plan du recrutement des enseignants-chercheurs, qui se fait majoritairement dans les sciences de l'éducation (70^e section du Conseil national des universités CNU), mais également en sociologie-démographie (19^e section), en psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale (16^e section) et aménagement de l'espace, urbanisme (24^e section du CNU).

En cohérence avec la politique de l'établissement, cette formation développe un réseau de partenariat au niveau régional afin d'accompagner au mieux ses étudiants dans leur parcours de professionnalisation et de les sensibiliser à la complexité des situations d'éducation et de formation. Les deux parcours proposés par la formation sont pilotés par des équipes d'enseignants-chercheurs titulaires (parcours 1) et de titulaires et formateurs représentants des écoles (parcours 2). Pour le parcours 1, la formation peut compter sur des partenariats locaux pour la pré-professionnalisation, pour les stages, et sur des collaborations internationales

dans le cadre de l'alliance d'universités européennes *European Digital UniverCity Alliance* (EDUC). 70 % des étudiants de L3 effectuent des stages dans des structures partenaires, qui portent une attention particulière à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement sur le terrain. Certains partenariats incluent des opportunités d'emploi. Dans le parcours 2, la majorité du corps enseignant est composé de professionnels, ce qui facilite l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants. Le partenariat mis en œuvre avec des écoles de travail social vise à élaborer des politiques éducatives en matière de travail social.

La professionnalisation est de qualité. Les étudiants réalisent obligatoirement 4 stages de 36 heures chacun en L2 et en L3 sur des terrains très divers dans le champ de l'éducation et de la formation. Certains cours et modules, accessibles dès la L1, ainsi que le dispositif dit « autoformation » (12 heures par semestre de la L1 à la L3) visent à l'acquisition des compétences spécifiques et à l'élaboration d'une posture professionnelle réflexive. Les travaux dirigés « Outils de professionnalisation » et « Métier d'étudiant » en L3 (24 h) sont centrés sur la recherche d'emploi et l'expérience professionnelle. Dans les parcours un et deux, 29 % des enseignements sont assurés par des professionnels intervenant dans des cours axés sur les pratiques professionnelles réflexives. Ces professionnels sont également impliqués dans la politique de stages. Au total, le pourcentage de professionnels (professeurs associés, maîtres de conférences associés, vacataires) intervenant dans la formation s'élève à 35,29 %.

L'adossement à la recherche est solide et innovant. En termes d'adossement à la recherche, des enseignements d'initiation aux démarches de recherche sont dispensés dans les parcours 1 et 2. Leur contenu est commun aux deux parcours et propose une formation à et par la recherche en éducation et en formation. Ces enseignements suivent une logique curriculaire suivant trois grandes étapes : connaître la recherche et ses démarches (hypothético-déductive notamment) et savoir faire une revue de la littérature scientifique ; 2/ De la question de départ à la problématique : encadrement d'un travail de groupe en vue de réaliser une exploration et de proposer une problématique de niveau M1 ; 3/ Savoir mettre en place un dispositif de recueil de données et savoir analyser ces données. Trois techniques sont travaillées : questionnaire, entretien semi-directif, et observation directe. Compte tenu du public avec lequel les étudiants peuvent être en contact au cours de leur mémoire de master *Sciences de l'éducation* et parcours *Métiers de l'enseignement et de la formation* (MEEF), les précautions éthiques qu'il convient de respecter lorsque l'on enquête auprès de personnes en situation de vulnérabilité sont également abordées. L'intégration des étudiants au sein de l'unité de recherche se réalise à travers des moments dédiés à la découverte de la recherche dans le cadre de l'ingénierie de formation. Les événements scientifiques du Centre de recherches *éducation* et formation (Cref) prévoient également l'accueil des étudiants de Licence. Par ailleurs, des projets de recherche concrets impliquent activement les étudiants : recherche-action locales, recherches internationales, etc. Le pourcentage d'heures d'initiation à la recherche (séminaires de recherche, méthodologie de la recherche) est estimé à 8,94 %. Le pourcentage d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation s'élève à 32,35 %.

En matière d'organisation pédagogique, les enseignements proposés dans les deux parcours assurent une bonne avancée progressive des contenus et des compétences visées de la L1 à la L3. Ils articulent, à la fois, des théories, des concepts et des notions mobilisés en sciences de l'éducation au développement des compétences attestées par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles par le biais d'expériences pratiques (stages et projets). Les étudiants de la licence développent de nombreuses compétences dites complémentaires durant leur cursus, que la formation cherche à mettre en valeur. Ils peuvent également bénéficier d'une formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) entièrement financée par l'université. Il en va de même pour le brevet de secourisme et pour le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), pour lequel l'université a développé un partenariat. Par ailleurs, la licence bénéficie des enseignements mis en place grâce aux moyens obtenus dans le cadre des deux projets Nouveaux cursus à l'université (NCU) dont Paris Nanterre a été lauréat. Il s'agit des cours Maîtrise du français écrit (L1 S1), Méthodologie du travail universitaire (L1, S1), Connaissance de soi et des métiers (L1, S2), Outils de professionnalisation (L3, S5).

Les deux parcours de licence recourent à des modalités pédagogiques variées. Dans le parcours en ligne, *Travail social*, les cours dispensés par les enseignants-chercheurs du département sont construits sur le modèle de la classe inversée. Des conférences (présentation de recherche, etc.) peuvent être organisées lors des journées de rassemblement des deux parcours de la licence. Dans le parcours *Accompagnement socioéducatif* (présentiel), des cours magistraux et travaux dirigés ne proposent pas seulement des modalités pédagogiques dites traditionnelles. Le numérique est mobilisé pour proposer du « présentiel augmenté » en utilisant les potentialités de la plateforme pédagogique Cours en ligne (CEL) (technologie Moodle), ainsi que pour soutenir logistiquement les projets pédagogiques mis en œuvre. Des classes inversées sont également proposées dans certains enseignements, pour certains enseignements de la L3 en ligne, autour de la pédagogie de projet, des dispositifs cliniques, des stages (L2 et L3) et des échanges internationaux (projet international). Les méthodes actives sont présentes dans le cadre de l'autoformation et avec des modules proposant de travailler sur la voix et le corps par exemple.

Le public de formation continue (FC) trouve également un accueil adapté à ses besoins au sein de la formation : un accès direct en L3 est offert aux diplômés de niveau bac+2, ce qui favorise la reprise d'études. Les emplois

du temps sont adaptés à la FC : au moins une journée par semaine est libérée. Une convention avec les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) permet l'accueil annuel d'une dizaine de salariés, avec des ajustements pour concilier travail et études. À noter également la participation au dispositif assistants d'éducation (AED) pré-professionnalisation avec le rectorat, prévoyant des aménagements pour les étudiants salariés de l'Éducation nationale. Le pourcentage du public de FC reste toutefois en-dessous de la barre de 1 % des effectifs de la formation. La licence enregistre en revanche un pourcentage élevé de néo-bacheliers issus d'un baccalauréat technologique (46 %, 40 % et 43 %, depuis 2020).

Le pourcentage de réussite est parmi les meilleurs du cycle de licence de Paris Nanterre, dès la L1 (de 79 % en L1 à 89 % en L3, en 2022-2023) **et la formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et prend en compte les résultats de cette évaluation dans son évolution**. La formation dispose en outre d'un conseil de perfectionnement, comprenant notamment des étudiants et des personnalités extérieures à la formation, qui se réunit périodiquement pour analyser les résultats de la formation et contribuer à son évaluation interne. À ce sujet, le conseil relève un taux très faible (1,25 %) d'étudiants en licence *Sciences de l'éducation et de la formation* inscrits à la bibliothèque pour l'ensemble de l'effectif. Si le taux d'enseignants permanents, tous corps confondus (enseignants-chercheurs, enseignants du 2^d degré, enseignants en contrat à durée indéterminée) intervenant dans la formation s'élève à 40 %, le nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation par rapport au nombre d'étudiants est quant à lui absolument dérisoire (1 %) et doit être signalé comme un point de vigilance.

Une deuxième faiblesse de cursus concerne les actions tournées vers l'international. Si la formation ne prévoit pas de parcours diplômants européens ou internationaux, le département des sciences de l'éducation affiche 23 conventions Erasmus+ en vigueur, trois en cours d'élaboration et une convention commune entre le département sciences de l'éducation et celui des sciences psychologiques. En dépit de ces ouvertures, la mobilité sortante est nulle (0 %) depuis 2020 et la mobilité entrante extrêmement faible, enregistrant au mieux 0,65 % sur la même période. L'engagement étudiant dans le cadre de projets à l'international n'est toutefois pas absent du discours auto-évaluatif, car nombre d'étudiants le conçoivent avec une entrée humanitaire. Par ailleurs, si le pourcentage des heures d'enseignement de langue étrangère de la formation n'est pas négligeable (8,04 %), la seule langue proposée est l'anglais. Cette restriction peut s'expliquer par le type de public accueilli mais elle peut également expliquer le fait que la vaste gamme de possibilités de mobilité offertes à l'international ne soit pas exploitée. Toutefois, tout étudiant d'UPN peut s'inscrire à un bonus au diplôme, notamment destiné à l'apprentissage des langues via les bonus EDUC. Par ailleurs, aucune obligation d'attester un niveau de langue en entrée de formation n'est mentionnée. En revanche, la certification est obligatoire en L3 pour les deux parcours, et est financée par l'UPN. L'organisme certificateur qui a été choisi est ALTISSIA. La passation est proposée en cinq langues. Tout étudiant d'UPN peut également s'inscrire de manière facultative à d'autres certifications (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur CLES, *Test of English for International Communication* TOIEC, *Test of English as a Foreign Language* TOEFL, etc.).

Enfin, l'établissement ne mène pas d'enquête d'insertion professionnelle pour les licences. Les données issues de l'enquête réalisée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université Paris Nanterre attestent que pour la grande majorité des diplômés en emploi, l'emploi occupé correspond à la discipline de leurs études (82,9 %) ainsi qu'à leur niveau de diplôme (76,3 %).

Conclusion

Points forts

- Des parcours solidement conçus et mis en œuvre, au bénéfice de différents types de publics ;
- Une adéquation optimale entre théorie et pratique ;
- D'excellentes initiatives d'adossement de la formation à la recherche ;
- Une pédagogie soucieuse de la réussite de tous ses publics.

Points faibles

- Un ratio insuffisant entre les enseignants permanents intervenant dans la formation et le nombre d'étudiants ;
- Des ouvertures à l'international inexploitées ;
- Une seule langue (anglais) offerte dans le cursus.

Recommandations

- Veiller à la soutenabilité de la formation.
- Développer l'internationalisation en s'appuyant sur les partenariats existants (*Erasmus+*).
- Intégrer des langues autres que l'anglais dans les parcours, hors bonus.

LICENCE SCIENCES DE L'HOMME, ANTHROPOLOGIE, ETHNOLOGIE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* est une formation interdisciplinaire qui permet à ses étudiants d'acquérir des connaissances sur la vie humaine en société, à toutes les époques. Elle est structurée en deux parcours : *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie* et *Pratique musicale et ethnomusicologie*, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Rueil-Malmaison. En 2022-2023, la formation accueillait 302 étudiants dans l'ensemble du cycle, dont 291 dans le parcours *Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie*. La maquette compte 1 259 heures étudiant, qui sont assurées par une équipe de 46 enseignants.

Analyse globale

La licence *SHAE*, par ses options et sa double-licence *Anthropologie-histoire de l'art* se présente comme une formation interdisciplinaire d'excellence, portée par des modalités d'enseignement innovantes, mais partiellement en perte d'attractivité. Seule en France à associer ethnologie, ethnomusicologie-anthropologie de la danse et préhistoire, avec des cours complémentaires en sociologie, géographie, histoire de l'art, sociolinguistique et philosophie, la licence *SHAE* se décline en deux parcours et trois options spécialisées en L3 et s'adosse à une double licence *SHAE- Histoire de l'art-Archéologie (HAA)*. La formation répond aux objectifs d'approche par compétences, d'interdisciplinarité, d'innovation sociale, d'ouverture de la science à la société, notamment par l'initiation au film ethnographique, aux outils numériques, à l'anthropologie écologique.

Les étudiants de bénéficient de modalités d'enseignement innovantes. Par la double-licence *Anthropologie-histoire de l'art*, et aussi par l'inscription dans le programme labellisé investissement d'avenir (PIA) du projet nouveaux cursus à l'université (NCU) *So Skilled* (universités Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Paris Nanterre, et l'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive INSEI, dans le cadre de l'alliance Paris Lumières). La formation favorise la transition avec le lycée en L1 avec des unités d'enseignement (UE) de méthodologie du travail universitaire et de compétences transversales, notamment sur la maîtrise du français écrit. Les parcours et option *Pratique musicale et ethnomusicologie* et *Anthropologie de la danse* sont très intéressants, mais on remarque une perte d'attractivité du premier (de 7 inscrits à 2 seulement en L1 la dernière année de référence) et un défaut d'information sur le second. Des effets de redondance dans la présentation de la maquette, qui rendent sa lecture confuse, en particulier pour de néo-bacheliers, sont peut-être un symptôme. L'environnement privilégié du Grand Paris devrait mieux favoriser la valorisation de cette dimension de la formation, qui gagnerait à être regroupée. On constate aussi la redondance entre les options archéologie et préhistoire, qui pourraient également être regroupées à ce niveau d'étude.

L'adossement à la recherche est très solide. Les enseignants-chercheurs titulaires sont membres de l'un des deux laboratoires associés : Unités mixtes de recherche (UMR) Temps ou UMR Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC). Des chercheurs de ces UMR interviennent dans des cours de spécialité en L3 *Anthropologie de l'Europe*, *Anthropologie de la santé*, *Muséographie*. Des stages dans des colloques, des maisons d'éditions et revues spécialisées, en archives, sont proposés. Cependant, les approches d'aires culturelles ne commencent qu'en L3, le parcours 1 pouvant paraître trop généraliste au début.

La réflexion pédagogique est stimulante, fondée sur une représentation de la formation universitaire comme aventure intellectuelle. La formation privilégie l'exercice pratique collectif, en anthropologie comme en archéologie-préhistoire, le débat dans des structures de type séminaire, et teste l'absence de notation. Par exemple, des salles pratiques sont dédiées à l'enseignement de la technologie lithique et à la pratique du gamelan. L'accent est mis sur les stages et sur l'enquête de terrain, pour les fouilles en archéologie, et des journées collectives de restitution. Une convention avec l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) permet aux étudiants de suivre des cours de langue en lien avec leur projet de terrain. Au titre du PIA, le laboratoire d'excellence Labex « Passés dans le présent » permet à des étudiants de licence (L2-L3) de s'impliquer dans des stages, et d'intégrer ceux de la spécialisation Ethnomusicologie-anthropologie de la danse en L3 dans un projet de formation par la recherche. Il se prolonge parfois par un stage de L3 dans le même cadre. Au titre du PIA, les étudiants bénéficient du NCU *So Skilled* (Grands repères 1 et 2 en L1) ainsi que du NCU Ecri+ (Maîtrise du français écrit, L1 S1). Lors du conseil de perfectionnement les représentants étudiants apprécient l'originalité et la diversité des méthodes pédagogiques, mais reprochent un manque de clarté dans la formulation des consignes : l'introduction du tutorat semble à cet égard souhaitable. Quatre maîtres de conférences et deux professeurs des universités récemment partis à la retraite ont été remplacés, mais la formation déplore un déficit récurrent par rapport aux besoins d'enseignement, un manque de moyens pour organiser des travaux dirigés (notamment en anglais), en donnant un effectif de 16 enseignants permanents et 30 non permanents.

En termes d'attractivité, hormis le parcours *Pratique musicale et ethnomusicologie*, qui pose précisément un problème à cet égard, aucune information n'est donnée sur les effectifs des options spécialisées en L3, Ethnologie générale, Ethnomusicologie-Anthropologie de la danse et Préhistoire. Le compte rendu du conseil de perfectionnement n'aide pas à y voir plus clair. Les capacités d'accueil de la formation (120 places en L1) permettent l'inscription de la majorité des étudiants candidats, généralement issus de baccalauréats généraux. Les effectifs totaux se maintiennent entre 295 et 346 inscrits. Les taux de réussite en L1 oscillent entre 56 % et 67 % des inscrits. L'effort d'attractivité se fait dans les dispositifs d'information classiques : journées portes ouvertes, webinaire, plateforme pédagogique Ametys, site web, fête de l'anthropologie. Un meilleur usage des indicateurs et du suivi, et une réflexion pédagogique sur les enseignements et le foisonnement interdisciplinaire est souhaitable. Les processus d'amélioration continue sont en place, et devraient porter leurs fruits. Outre le conseil de perfectionnement (décembre 2023), des questionnaires à l'initiative d'une association d'étudiants sont mobilisés de manière pertinente pour faire évoluer l'offre de formation en matière de contenus et de projet global.

De nombreux éléments de professionnalisation sont présents, via d'excellents partenariats avec la mairie de Nanterre, le conseil départemental, la Bibliothèque nationale de France (BNF) et le musée du quai Branly-Jacques Chirac (enquêtes de terrain sur les publics). Les relations avec les milieux professionnels de la BNF, du musée du quai Branly et du conservatoire de Rueil, qui accueille les étudiantes et étudiants musiciens, sont très pertinentes, en particulier pour la formation en histoire de l'art, ethnologie, ethnomusicologie et anthropologie de la danse (des ateliers de chorégraphes professionnels sont proposés). Des cours et ateliers sont dispensés par des intervenants professionnels (musicologue et chorégraphe). Un cours de L3 porte sur les techniques et métiers de l'archéologie. Il y avait trois stagiaires inscrits en formation continue en 2022-2023, mais pas de formation en alternance, difficile à concevoir à ce niveau d'étude dans la discipline. Le diplôme peut déboucher sur des carrières d'administration de la culture, du journalisme, du travail social et humanitaire, du patrimoine et de la muséographie. Mais par sa vocation principale, ouvrir aux métiers de l'enseignement et de la recherche, la formation favorise plutôt la poursuite d'études spécialisées en master (80,6 % des répondants à l'enquête, accès possible à six formations sur le campus de Nanterre, sans que soient précisées les proportions de cette répartition interdisciplinaire). Les étudiants en insertion professionnelle au sortir de la L3 (9,7 %) bénéficient de leur diplôme de licence pour une large part, sans pour autant que leur profession soit toujours directement liée à l'anthropologie. Les secteurs choisis sont censés leur permettre d'exploiter les compétences acquises, mais on regrette que le dossier d'autoévaluation ne donne pas de précision sur les secteurs en question.

Sur le plan international, la formation bénéficie de nombreux accords, mais la préparation à l'internationalisation est perfectible. Certes les dispositifs sont nombreux : européens avec Erasmus et l'alliance *European Digital UniverCity - EDUC* (alliance européenne avec sept universités partenaires), et en dehors de l'Europe avec la Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA), le programme québécois d'échanges étudiants (BCI), le *Swiss mobility programme*, auxquels s'ajoutent une convention spécifique avec l'université nationale autonome du Mexique (UNAM) (Mexico), et avec le Centre Jacques Berque à Rabat (Maroc). Pour mieux préparer les étudiants à bénéficier d'une offre si riche de partenariats l'enseignement de l'anglais nécessiterait des travaux dirigés pour développer la pratique orale et de lien avec les sciences sociales. La formation comprend une UE de langue à chaque semestre de formation, en accord avec la politique générale de l'établissement, avec une certification obligatoire en fin de L3 (via Altissia International) en cinq langues (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais). Elle souffre d'un manque de formation des personnels titulaires à l'enseignement en langue étrangère. La formation, qui reconnaît ces carences, pourrait envisager une meilleure appropriation de ses accords internationaux afin d'envisager des cours en langue étrangère.

Conclusion

Points forts

- Un excellent adossement à la recherche et une offre pédagogique interdisciplinaire et originale ;
- Un processus d'amélioration continue de qualité, grâce à l'interaction soignée entre l'équipe pédagogique et les étudiants ;
- Des partenariats professionnels extra-universitaires de qualité.

Points faibles

- Un suivi de l'attractivité insuffisant, qui se traduit par une baisse importante d'inscrits dans le parcours *Pratique musicale et ethnomusicologie* ;
- Des redondances dans l'offre de formation ;
- Un manque de moyens pour développer l'enseignement spécialisé et les travaux dirigés pour la pratique orale des langues ;
- Une appropriation insuffisante des liens et conventions à l'international.

Recommandations

- Développer le suivi de l'attractivité, en s'appuyant sur l'OVE et renforcer l'effort de diffusion de l'offre de formation aux plans national et international (conservatoires, écoles de musique régionales, réseaux sociaux etc.).
- Simplifier la maquette en regroupant les parcours.
- Soutenir la mention pour garantir la qualité de la formation aux compétences linguistiques.
- Développer le rapport à l'international en mettant à profit les accords de l'établissement et l'alliance EDUC.

LICENCE SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sciences du langage* est une formation pluridisciplinaire qui s'attache à faire acquérir à ses étudiants des compétences en étude des langues, des discours et productions verbales, des processus cognitifs mis en œuvre pour produire du langage, ainsi que de la modélisation informatique de celui-ci. Après une première année commune, la formation est scindée en trois parcours qui permettent la spécialisation des étudiants : *Langage et enseignement* qui s'adresse aux futurs enseignants du 1^{er} degré ainsi qu'aux futurs enseignants de FLE ; *Langage, cognition et numérique* destiné aux étudiants intéressés par la psycholinguistique et le traitement automatique des langues ; *Langage, société et communication* qui vise plutôt une poursuite d'études en sciences du langage, et qui permet l'acquisition de connaissances poussées axées sur la langue, le discours et leur fonctionnement. En 2022-2023, 247 étudiants étaient inscrits dans la formation. La maquette de la formation présente 1 381 heures étudiant, assurées par une équipe de 43 enseignants.

Analyse globale

La licence *Sciences du langage* se présente comme une formation théorique et pratique, complète et robuste. Bâtie sur un socle d'enseignements fondamentaux disciplinaires, elle s'articule dès la L2 en trois parcours ciblant chacun une spécialisation. La formation met en perspective de manière claire et cohérente des orientations professionnelles pleinement en phase avec les compétences mises en avant dans les programmes. L'attractivité et l'internationalisation marquent en revanche des faiblesses, ainsi que l'amélioration continue. La réussite des étudiants pose problème.

Les parcours de la licence proposent un panel disciplinaire en sciences du langage dont on apprécie l'étendue et l'équilibre entre les domaines convoqués : enseignement à l'école, avec une focale sur les aspects langagiers de l'apprentissage en français langue maternelle et seconde pour le parcours *Langage et Enseignement* ; enseignement du français langue étrangère parcours langage et Enseignement option FLE ; approches outillées en sciences du langage, avec des apports en TAL et en neurosciences cognitives pour le parcours *Langage Cognition et Numérique* préparant à des métiers en lien avec l'intelligence artificielle, le traitement automatique des langues ou les troubles du langage ; expressions sociétales du langage pour le parcours *Langage, société et communication*, avec des ouvertures disciplinaires en psychologie sociale, anthropologie et culture numérique, dans la perspective de former aux métiers de la communication et des ressources humaines.

L'attractivité de la licence est en baisse. La licence s'inscrit par ailleurs dans le programme de développement de doubles licences sélectives, conformément à la stratégie poursuivie par l'établissement de mise en œuvre d'une politique de formations d'excellence. Ainsi, la double licence Sciences du langage – Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales (anglais ou espagnol) a-t-elle été proposée dans la perspective de répondre à la demande d'un public désireux d'associer un niveau d'excellence en langues à une solide formation en sciences du langage. Si cette licence fait figure de formation unique en France, le faible nombre de candidats en compromet toutefois la poursuite, notamment en sciences du langage et études hispaniques. Les doubles diplômes étant toutefois en mesure d'attirer de très bons étudiants, la filière réfléchit à la possibilité de créer une nouvelle double Licence *Sciences du langage-anthropologie*. En termes de pré-acquis de formation, la licence s'adresse un public de néo-bacheliers issus du baccalauréat général et technologique. Le pourcentage de néo-bacheliers issus de la filière générale s'élève à 60 % en 2022-2023, en nette diminution depuis 2020 (82 %). La licence *Sciences du langage* de Paris Nanterre est une formation générale, donc non sélective : le constat est fait qu'elle constitue, de plus en plus, une option de repli pour les étudiants qui n'ont

pas été acceptés dans les formations souhaitées. Il ressort en effet des entretiens individuels de première année qu'une importante proportion d'étudiants s'inscrivent par défaut et que cette formation n'est pas leur premier choix dans Parcoursup. Ce constat se retrouve, malgré le faible nombre de répondants, dans le questionnaire adressé aux étudiants en novembre 2023. La licence est ouverte aussi à la formation continue et/ou à l'alternance, mais ne propose pas de dispositif adapté à ces publics, dont le nombre de stagiaires concernés est très faible, voire inexistant, depuis 2021.

Malgré des dispositifs d'aide à la réussite, celle-ci est fragile. Au cours de la période 2020-2024, l'établissement a accordé une attention particulière à l'articulation entre le niveau Bac -3 et Bac +3, en appliquant la maquette type des licences de l'établissement : la structure de la formation intègre des éléments de transition tels que Méthodologie du travail universitaire et maîtrise du français Écrit (au S1, entièrement à distance depuis deux ans, mais avant, partiellement en présentiel pour les étudiants les plus en difficulté) afin d'assurer une continuité depuis le lycée. La transition vers le niveau Bac +3 est facilitée par des cours transversaux, tels que Connaissances de soi et des métiers, Outils de professionnalisation, Projets encadrés et un stage de fin de L3 (S6) de 70 heures. Un apport particulier est assuré par les enseignements financés par le projet « nouveaux cursus à l'université » (NCU) Ecri+ avec des contenus *ad hoc*, tels que l'unité d'enseignement (UE) Compétences rédactionnelles, proposée sous forme de bonus au diplôme, en présentiel. Le taux de réussite des étudiants pose question : si en L1 on relève comme souvent une certaine déperdition d'effectifs (seuls 38 % des étudiants ont validé leur année en 2022-2023), les résultats ne s'améliorent que faiblement en L2 (47 %), pour atteindre 73 % en L3. Ce taux est en baisse forte et régulière pour la L1 et L2 (stable en L3). Si un faible taux de réussite peut s'expliquer en L1 par le type de public accueilli (30 % d'inscrits en dispositif d'adaptation « Oui-si », et formation faisant rarement l'objet d'un premier choix), un taux de réussite très médiocre est plus étonnant en 2^e année, au moment où commencent les parcours.

En matière de professionnalisation, la formation fait preuve de volontarisme. La dimension professionnalisante est en effet soutenue par une série d'actions formatives complémentaires : une UE Projet et expérience, qui implique un stage obligatoire de 70 heures au semestre 6 ; le recours aux ressources liées au programme *So Skilled*, (labellisé dans le cadre des investissements d'avenir déployé conjointement par les Universités Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Paris Nanterre, et l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive INSEI dans le cadre de l'Alliance Paris Lumières) ; le Projet encadré (L2), qui permet aux étudiants de se créer un réseau en amont de la L3, ce qui constitue un avantage non négligeable pour la recherche de stage ; les rencontres organisées avec des professionnels issus de formation en sciences du langage « Les linguistes dans le monde du travail » ; la possibilité donnée aux étudiants du parcours *Langage et enseignement* option FLE de participer à des séminaires dans le cadre de l'alliance *European Digital UniverCity* (EDUC) pour la constitution d'un projet interculturel. La participation au projet EDUC, qui en est encore à un stade expérimental, reste toutefois limitée (2 étudiants de L3 en 2022-2023). Les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement bénéficient en outre de l'expérience du service universitaire de formation des maîtres (SUFOM) de l'université Paris Nanterre, qui encadre les stages de 24 heures du parcours *Langage et Enseignement*. Par ailleurs, à partir de la L2, ce parcours comprend des enseignements de remise à niveau dans les disciplines fondamentales enseignées à l'école, des enseignements de spécialité (connaissance et enjeux du métier de professeur des écoles, pédagogies innovantes), des stages d'observation et des projets encadrés par des professionnels de terrain. Enfin, si le pourcentage de professionnels (professeurs associés, maîtres de conférences associés, vacataires) intervenant dans la formation n'est pas tout à fait négligeable (18,61 %), le pourcentage déclaré d'heures étudiant (hors suivi de stages et de projets) assurées par des professionnels du ou des secteurs d'activité de la formation est, quant à lui, parmi les plus faibles de l'UPN (48 heures étudiant sur 1 381 h, soit 3,4 %).

L'adossement à la recherche est assuré par plusieurs enseignements spécifiquement profilés recherche. 40,70 % des heures de formation sont dispensées par des enseignants-chercheurs en sciences du Langage. Il est en outre précisé qu'en plus des enseignements spécifiquement mentionnés dans les données qualitatives, tous les enseignements fondamentaux de la maquette sont des cours (en partie) théoriques portant sur les différents niveaux d'organisation du langage (phonologie, morphologie, lexicale, syntaxe, sémantique, discours, texte, etc.). L'ensemble de ces enseignements est censé être régulièrement actualisé pour tenir compte des avancées de la recherche. Si l'on s'en tient au pourcentage d'heures d'initiation à la recherche disponible, l'apport apparaît toutefois comme étant très modeste (2,6 %). La possibilité est également offerte aux étudiants de faire un stage recherche. À ce sujet, pour leur stage de L3, les étudiants du parcours *Langage, Cognition et Numérique*, participent majoritairement à des projets de recherche du l'unité mixte de recherche modèles dynamiques corpus (MoDyCo). En travaillant avec des masterants ou des doctorants, ils découvrent ainsi la formation de 3^e cycle et les métiers de la recherche.

Une internationalisation est en retrait. L'internationalisation de la formation (en dehors des doubles licences) devrait idéalement reposer en grande partie sur le projet *European Digital UniverCity* (EDUC), dont l'université Paris Nanterre est membre fondateur. Il s'agit de l'une des premières universités européennes labellisées par la

Commission européenne en 2019. S'appuyant sur les outils numériques, EDUC encourage les mobilités physiques et virtuelles de l'ensemble de ses étudiants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs. Ce projet a été ouvert en 2022-2023 de façon expérimentale aux étudiants de licence 3 de *Sciences du langage* parcours *Langage et Enseignement* et devrait être étendu à l'ensemble de la licence dès 2024. Par ailleurs, les données quantitatives qui se réfèrent à la mobilité, entrante et sortante, surprennent et alertent : depuis 2020, aucune donnée en mobilité sortante ni entrante n'est enregistrée. Quant à l'enseignement de langue étrangère de la formation, si l'offre de langues pour spécialistes d'autres disciplines (Lansad) proposée aux étudiants est assez conséquente en termes de variété de langues (8 langues : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, arabe, russe, chinois) et de niveaux, la part d'heures d'enseignement de langue étrangère de la formation n'est pas représentative de l'importance qu'une telle licence disciplinaire devrait accorder aux acquisitions dans une (voire plusieurs) L2 (6,62 %). Une réflexion devrait par ailleurs être menée sur d'autres formats et d'autres modalités de construction des compétences langagières et sur la typologie des formations offertes en L2 (pédagogies multimodales, approches inter-compréhensives, formations artistiques et culturelles, etc.). La langue des signes pourrait avoir toute sa place dans une offre de formation Lansad renouvelée.

Un conseil de perfectionnement efficace mais une évaluation par les étudiants insuffisante et peu de suivi de l'insertion ni de la poursuite d'études. Conformément aux directives de l'établissement, la licence a instauré un conseil de perfectionnement, qui permet de mener des analyses régulières sur les contenus et les modalités de la formation, et de les faire évoluer. À l'intérieur de ce dispositif formatif globalement très satisfaisant, l'évaluation de la formation et des enseignements reste un maillon faible. Le département sciences du langage n'a pas réalisé d'enquête d'insertion sur la période de référence. Une enquête d'insertion a été effectuée par l'établissement mais le très faible taux de réponse ne permet pas de l'exploiter. La très grande majorité des étudiants poursuivent leur formation dans un master (77 %), principalement à l'UPN.

Conclusion

Points forts

- Un très bon équilibre entre apports théoriques et pratiques ;
- Une attention portée vers la professionnalisation ;
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Des taux de réussite bas, y compris en deuxième année ;
- Peu d'attention portée aux processus d'évaluation interne de la formation,
- Une faiblesse de l'évaluation de la formation par les étudiants ;
- Un manque d'analyse de l'insertion professionnelle ;
- Une faible qualité de la formation aux compétences linguistiques : formation en L2 (langue étrangère) des plus traditionnelles, déconnectée du parcours disciplinaire ;
- Une faiblesse de l'internationalisation, en matière de mobilité sortante et entrante ;

Recommandations

- Conduire une politique plus volontariste pour la réussite des étudiants, au-delà des dispositifs communs à l'établissement.
- Approfondir l'amélioration continue de la formation : accorder davantage d'attention aux processus d'évaluation interne.

- Renforcer l'évaluation de la formation par les étudiants en s'appuyant sur l'OVE.
- Conduire des enquêtes portant sur l'insertion professionnelle, en s'appuyant sur les services de l'établissement.
- Mettre en place davantage de modalités d'exposition aux langues vivantes et de typologies de formation. Ouvrir la double licence Sciences du langage - Langues littérature civilisation étrangères et régionales (LLCER) à d'autres langues (italien, allemand, portugais).
- Proposer un parcours diplômant européen ou international.

LICENCE SCIENCES SOCIALES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sciences sociales* est une formation pluridisciplinaire qui s'adresse aux futurs professionnels des domaines du journalisme, de l'enseignement et de la recherche, de la fonction publique, de la culture et du monde associatif, auxquels elle propose d'acquérir des connaissances générales et des capacités d'analyse du monde contemporain. Après deux années communes, les étudiants se spécialisent lors de la 3^e année (L3) en optant pour l'un des trois parcours suivants : *Sciences sociales – géographie* ; *Sciences sociales – histoire* et *Sciences sociales – sociologie et économie*. La formation accueillait, en 2022-2023, un effectif de 224 étudiants, dont la plupart choisissent, en L3, le parcours *Sciences sociales – sociologie et économie* (34 étudiants en 2022-2023). Le nombre total d'heures étudiant de la maquette est de 1 632 heures, assurées par une équipe pédagogique composée de 93 enseignants et enseignants-chercheurs.

Analyse globale

À vocation pluridisciplinaire, associant, par des partenariats de mutualisation avec différents départements, histoire, géographie, sociologie et économie, la licence *Sciences sociales* a pour objectif de diffuser de solides bases de culture générale en sciences sociales afin de développer les capacités d'analyse du monde contemporain et de l'histoire, ce qui est atteint par des modalités pédagogiques adaptées. En accord avec l'approche par compétences, la formation transmet aux étudiants la méthodologie pour la collecte et l'analyse des données, ainsi que les compétences transverses, rédactionnelles, expression orale, maîtrise des outils numériques. Les étudiants sont accompagnés vers la réussite. L'adossement à la recherche, en revanche, doit être renforcé.

La formation répond aux orientations de l'établissement en termes d'ouverture de la science à la société ; notamment sur la transition écologique, qui concerne plusieurs enseignements proposés, et une unité d'enseignement (UE) spécifique qui sera ouverte aux L1 en 2025. Une réflexion est en cours au sujet de son articulation avec les savoirs, mais on voit sur ce point la difficulté de coordonner une formation hybride qui repose sur la mutualisation entre plusieurs départements et disciplines. Cette nature hybride peut induire en erreur de nombreux étudiants qui se réorientent ou abandonnent en cours de L1 (autour de 60 % de non validation). Plusieurs enseignements bénéficient de financements du programme d'investissements d'avenir (PIA) via les nouveaux cursus à l'université NCU Ecri+ et du programme *So Skilled*, dans le cadre de l'Alliance Paris Lumières, visant à faciliter l'entrée à l'université des étudiantes et étudiants, leur initiation au travail universitaire et à la recherche.

La diversité des pratiques pédagogiques est inhérente à la diversité disciplinaire de la formation, mais elle dépend précisément des particularités de chaque discipline ; la lecture du compte rendu du conseil de perfectionnement et des remarques des étudiants confirme la difficulté d'harmoniser les pratiques pédagogiques dans une formation aussi éclatée. L'équipe pédagogique est à la fois nombreuse (93 intervenants en 2022-23, dont 44 permanents) et fragile, car ne s'adossant pas à un département et nécessitant un grand nombre de vacataires. Un poste fléché en sociologie en 2023-24 est en partie destiné à cette formation. La formation bénéficie depuis 2022 d'une certification en langues proposée par l'établissement durant l'année de L3. Deux enseignements de L2 (Pix machines et logiciels, Pix web et travail collaboratif) préparent à la culture numérique et les étudiants peuvent passer la certification correspondante. Outre les TD dans de nombreux enseignements, qui portent l'ensemble des heures dispensées à 3 074 heures (pour 1 632 heures étudiant), un stage est prévu en L3 (« Compétences transversales »), mais il demeure très contraint matériellement (hors des périodes de cours, dans un contexte où beaucoup d'étudiants travaillent).

Les dispositifs d'accompagnement sont effectifs, mais beaucoup d'étudiants ne parviennent pas à réussir. Les dispositifs d'accompagnement sont à l'œuvre : directions d'études, tutorat, accompagnement à la recherche de stages et indispensables, compte tenu de la tendance préoccupante à l'échec, à la réorientation (ou à la désorientation) de certains étudiants de L1. Cependant, l'évaluation par les étudiants, prise en compte par le conseil de perfectionnement, et les interactions suivies entre l'équipe pédagogique et les étudiants, sont bien organisées, qui montrent le souci d'amélioration de la formation.

En termes d'attractivité, les flux de candidatures se maintiennent à un niveau équivalent d'une année sur l'autre (entre 60 et 80 néo-bacheliers parmi entre 150 et 180 néo-entrants). Mais on observe un gros problème d'inégalité dans les choix de parcours spécialisés en L3 : ainsi, en 2022-2023, pour 5 inscrits en géographie, 2 en sciences sociales-histoire, 34 en socio-économie. Les taux de réussite des L2 (entre 50 % et 63 %) et L3 (entre 69 et 97 %) sont satisfaisants, mais le problème déjà soulevé des nombreux échecs, abandons et réorientations en L1 demeure, malgré la très forte implication des enseignants dans l'encadrement individuel des étudiants. Le conseil de perfectionnement rend manifeste que la formation ne rend pas suffisamment visible en amont la possibilité pour ses diplômés de continuer à se former dans le cadre d'autres licences ou écoles. Elle valorise surtout l'orientation vers le second et troisième cycle (en particulier master d'histoire, master de sociologie, master d'études et recherches en démographie, master de géographie, d'aménagement, d'environnement et développement, master enseignement en histoire géographie, ou en sciences économiques et sociales).

La professionnalisation est une dimension effective de la formation, qui comporte dès la L1 une UE « Projet et expériences de l'étudiant », à nouveau proposée au niveau L3. Une UE de préparation au projet professionnel est également proposée à ces deux niveaux d'étude. Quant à l'insertion professionnelle, la formation regrette le manque d'une enquête au niveau de l'établissement, qui permettrait d'en faire le suivi chiffré. Outre la poursuite d'études en master et, au-delà, les métiers de l'enseignement et de la recherche, le diplôme peut déboucher sur le journalisme, les concours de la fonction publique et de manière plus générale, la conduite de projets culturels, le tissu associatif au service des territoires.

La pluridisciplinarité de la licence sciences sociales favorise la préparation à la mobilité internationale. La formation propose un accompagnement individuel des étudiants ayant un projet de mobilité. Selon les années, entre une trentaine et une cinquantaine d'étudiants obtiennent la certification en langue étrangère proposée en L3.

L'adossement à la recherche est assez limité ; réunissant 93 enseignants répartis entre 6 sections du Conseil national des universités (CNU), la formation n'est pas associée à un laboratoire de recherche. Outre les travaux dirigés de méthodologie, qui incluent une sensibilisation à la déontologie universitaire, elle propose des enseignements d'initiation à la recherche en L3 autour d'études de cas, correspondant aux particularités de chaque parcours (géographie, histoire, socio-économie), en articulation avec les parcours de masters disponibles à Nanterre.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire attractive pour de nombreux étudiants qui n'entrent pas à l'université avec une idée précise de leur orientation ;
- Une formation solide aux fondements des sciences sociales ;
- Des interactions suivies avec les étudiants de la part des enseignants.

Points faibles

- Un manque de support institutionnel (pas de département spécifique, pas de laboratoire de recherche associé).
- Un taux trop élevé d'échecs et d'abandons ou réorientations en L1 ;

- Des difficultés de synchronisation des enseignements et de l'harmonisation de la pédagogie dans un contexte de mutualisation entre formations ;

Recommandations

- Intensifier l'initiation à la recherche grâce à l'association de la formation à un laboratoire généraliste de sciences sociales, en considérant que le principal débouché du diplôme est la poursuite en master.
- Intensifier les efforts pour réduire le taux d'abandons en L1 car la formation peut jouer un important rôle d'intégration par l'université.
- Travailler à une meilleure coordination entre les cours, en particulier au niveau de la L1, en resserrant les enseignements autour de la sociologie et l'histoire, les matières les plus généralistes, avant de décliner les options en L2 et L3.

LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sociologie* est une formation pluridisciplinaire alliant théorie et expérience de terrain, qui permet à ses étudiants d'acquérir des capacités d'analyse de phénomènes sociaux et démographiques complexes. Après deux années de cours transversaux proposant d'acquérir des compétences fondamentales, les étudiants peuvent se spécialiser en 3^e année (L3) à travers le choix de certains enseignements. En 2022-2023, 375 étudiants étaient accueillis dans l'ensemble du cycle. Une équipe pédagogique composée de 59 enseignants assure les 1 418 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La formation se présente à la fois comme une base disciplinaire fondamentale, théorique et pratique (l'enquête de terrain), et comme un cadre de diffusion d'une culture générale sociologique et de savoirs sur la société et ses évolutions. Reposant sur un socle méthodologique solide, ouverte à la pluridisciplinarité dès la 1^{re} année de licence (L1) (histoire contemporaine, socio-anthropologie des mondes contemporains, sociologie, démographie), elle vise à donner aux étudiants les outils pour analyser un phénomène social ou démographique complexe en considérant des aires culturelles variées. L'analyse des inégalités, au centre des thématiques promues par l'établissement, est privilégiée, ainsi que la transition écologique (unité d'enseignement UE de L1 « Grands repères ») et le développement durable (UE « Activité solidaire ou engagée », L2-L3). La formation répond à cet égard à la volonté affichée de l'établissement de diffuser les fondements d'une citoyenneté libre et éclairée par l'esprit critique. L'offre d'enseignement des langues étrangères (8 options) est assurée par les langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD). Néanmoins, concernant l'initiation des néo-bacheliers à la méthodologie universitaire, le dernier conseil de perfectionnement laisse apparaître des problèmes portant notamment sur l'encadrement et la difficulté à assimiler l'offre pluridisciplinaire, particulièrement riche, dès le S1. Le total de l'effectif étudiant est en baisse de manière légère mais régulière, au cours des trois années de référence passant de 423 à 375 inscrits, et ceci est particulièrement sensible pour les étudiants internationaux (de 65 à 43). Le taux d'encadrement (13,9 étudiants par enseignant) est bon, mais le nombre d'enseignants non permanent (29) est supérieur à celui des permanents (26) ; cela dit, le ratio permanents/étudiants reste soutenable.

La formation à la recherche est transversale à de très nombreux enseignements donnés par des enseignants-chercheurs qui construisent en partie leur enseignement sur leur propre expérience de recherche, et valorisent la construction d'une problématique, la rédaction de synthèse et d'état de l'art, la pratique de terrain et l'analyse de données. Une enquête sur les conditions de vie des étudiants a été organisée en L2, l'articulation des méthodes quantitatives et qualitatives en L3. Les étudiants de L2 et L3 peuvent effectuer un stage au sein des unités de recherche de l'établissement. La formation est adossée à cinq unités de recherche en sociologie (laboratoire sociologie, philosophie, anthropologie politiques Sophiapol, laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative LESC, l'institut des sciences sociales du politique ISP, le centre de recherches sociologiques et politiques de Paris CRESPPA, le laboratoire institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société IDHES, le laboratoire architecture ville urbanisme environnement LAVUE).

La ligne pédagogique est marquée par la diversité et la rigueur méthodologique. Elle repose sur un processus de spécialisation progressive à partir du socle de connaissance commun pluridisciplinaire de L1 et de cours spécialisés « Grands Repères » pour aller en L3 vers la valorisation d'une culture sociologique diversifiée. L'initiation à la méthodologie (production de données quantitatives et qualitatives, maîtrise des outils, enquête

de terrain) bénéficie du support, outre les enseignements, de tuteurs inscrits en master ou en doctorat. Le service commun de documentation de l'université accompagne les étudiants dans leurs recherches tout en les formant aux outils de la recherche documentaire. L'intégrité scientifique et la déontologie sont enseignées de façon transversale dans les cours de méthodologies quantitative et qualitative de la L1 à la L3. La plupart des cours ont lieu en présentiel mais certains sont donnés en ligne.

La formation privilégie l'approche par projet. En méthodologie quantitative en L2, les étudiants participent à une enquête dans le cadre d'un collectif porté par des enseignants de plusieurs universités réunis dans le collectif Paris Ouest France (POF). En L3, les méthodes quantitatives et qualitatives sont organisées autour d'une problématique commune. En L2 et L3, les étudiants peuvent choisir l'enseignement « Journée de sociologie » qui consiste en l'organisation d'une rencontre scientifique avec des sociologues sur une thématique préalablement travaillée en cours. La formation bénéficie des moyens obtenus dans le cadre des 2 nouveaux cursus à l'université", programmes financés via le programme d'investissements d'avenir 3, pour la période 2020-2028, avec l'ouverture des enseignements suivants : Maîtrise du français écrit (LA, S1), Compétences rédactionnelles (L2 et L3), Méthodologie du travail universitaire (L1, S1), Connaissance de soi et des métiers (L1, S2), Outils de professionnalisation (L3, S5). Outre sa solidité pédagogique propre, la formation s'inscrit dans la dynamique novatrice de l'établissement en participant aux campagnes de certification proposées par l'université (langues vivantes étrangères, numérique PIX et langue française ECRI+). S'ajoutent à cela les enseignements dans le cadre des activités solidaires et engagées (L2 et L3), notamment relative à l'écologie durable. Les compétences acquises par les étudiants sont valorisées par les certifications et certains enseignements proposés par l'établissement.

L'attractivité de la formation est en baisse, comme remarqué plus haut. Outre la traditionnelle journée portes ouvertes, la formation est en retard sur sa présence sur internet puisqu'une page de présentation est encore en construction. L'attractivité internationale baisse dans les mêmes proportions (65 étudiants en année 1, 53 en année 2, 43 en année 3). Les taux de réussite sont assez faibles en L1, et tendent à faiblir régulièrement (49 % année 1, 44 % année 2, 39 % année 3), ce qui pose un problème renvoyant aux difficultés d'assimilation exprimées par les représentants étudiants de L1 lors du conseil de perfectionnement. La formation a mis en place un système de tutorat et envisage le développement du parrainage entre étudiants de L1 et de L3, suite à une suggestion de représentants étudiants dans le conseil de perfectionnement. Sur ce plan, on remarque que la formation a pris en compte les recommandations du précédent comité du Hcéres concernant la communication avec les étudiants. En L2 et L3 les chiffres de réussite s'améliorent avec la sélection des étudiants, mieux préparés (de 50 % à 72 % en L2, de 72 % à 81 % en L3).

En termes de rapport à la professionnalisation, il n'y a pas de dispositif de formation continue ni d'alternance ; sur la première, la formation envisage une réflexion en vue du prochain contrat, la seconde étant peu envisageable à ce niveau d'étude. Les étudiants peuvent faire un stage en milieu professionnel de 35 heures en option, en L2 et en L3. Plusieurs modules des UE compétences transversales et outils ainsi que Projets et expérience de l'étudiant, ainsi que les enseignements méthodologiques dont les compétences liées aux techniques d'enquête, préparent à la professionnalisation, tandis que certains professionnels sont invités à l'occasion à présenter leur environnement de travail. Mais on ne voit pas sur ce plan s'engager un effort aussi intense que celui fourni en termes de méthodologie et d'épistémologie.

Sur le plan des relations à l'international, l'offre en langue (LANSAD) est conséquente, comme remarqué plus haut, tandis qu'une certification en langue est obligatoire en fin de L3, via *Altissia International S.A.* (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais). Pour les projets de mobilité, les étudiants sont accompagnés à trois niveaux : l'université (service relations internationales), l'UFR (réfèrent) et le département, mais il n'y a pas de dispositif spécifique à la formation, et les chiffres concernant ces mobilités sont plutôt faibles (entre 1 et 3 mobilités sortantes, entre 2 et 8 mobilités entrantes). Les mobilités entrantes de professeurs invités sont ponctuelles et ne font pas l'objet d'une politique clairement définie.

Conclusion

Points forts

- Une formation fondamentale, à la fois théorique et pratique (enquête de terrain), très solide ;
- Un parcours très cohérent allant d'une approche pluridisciplinaire des sciences sociales à une approche spécialisée ;

- Une prise en compte des précédentes recommandations du Hcéres concernant le conseil de perfectionnement, l'attention portée au point de vue des étudiants.

Points faibles

- Un taux d'échec ou de départs encore assez important d'une année sur l'autre, point faible déjà souligné dans la précédente évaluation ;
- Un engagement assez faible de la formation concernant les voies de professionnalisation des étudiants au-delà du champ académique ;
- Une perte d'attractivité en général, et pour les étudiants internationaux en particulier; ainsi qu'une absence d'effort particulier autour de la mobilité des enseignants.

Recommandations

- Encourager la lutte contre l'échec, par exemple en développant le tutorat, comme envisagé.
- Développer les relations entre la formation sociologique et les rapports avec le monde professionnel, par exemple en rendant le stage obligatoire plutôt qu'optionnel en L2-L3.
- Développer l'attractivité, avec une stratégie de diffusion sur internet plus marquée et profiter mieux des partenariats de l'établissement à l'international.

LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Guide conférencier* s'attache à former de futurs professionnels en mesure de proposer des visites guidées en français et en anglais, tout en analysant le patrimoine culturel et naturel. En 2022-2023, la formation accueillait 22 étudiants pour un total de 444 heures de formation. Trois enseignants permanents et huit enseignants non permanents interviennent dans la formation.

Analyse globale

Fortement professionnalisante, cette formation existe depuis près de 30 ans. Cependant, elle apparaît faiblement insérée dans l'environnement académique de Paris Nanterre et son adossement à la recherche est insuffisant : il ne repose que sur un seul enseignant-chercheur et la part de la formation délivrée par cet enseignant-chercheur n'est pas précisée, ce qui rend l'expertise délicate. Les liens avec le monde social, économique et culturel sont présentés comme forts, mais ils ne sont pas formalisés, aussi la formation apparaît-elle fragile.

La licence professionnelle permet aux diplômés de s'insérer professionnellement. Bien que les enquêtes d'insertion ne donnent lieu que récemment à un nombre de réponses significatif, l'équipe affirme suivre l'insertion de ses diplômés par l'intermédiaire de l'association professionnelle des guides conférenciers, dont la présidente est membre de l'équipe pédagogique. Les résultats des enquêtes et de ce suivi qualitatif confirment l'insertion professionnelle des diplômés, sans poursuite d'études. La formation accueille régulièrement une part conséquente de stagiaires en formation continue (plus de la moitié des inscrits). Cependant, l'autoévaluation présente cette LP comme une poursuite d'études pour des diplômés de licence ou master généralistes en histoire et histoire de l'art, ce qui cadre mal avec les finalités des LP et singulièrement avec la réglementation qui dispose que la délivrance de la carte de guide conférencier aux titulaires du grade de master n'est assujettie qu'à la validation de trois unités d'enseignement « compétences des guides conférenciers » « mise en situation professionnelle » et « langue vivante autre que le français ».

Conformément à la stratégie de l'établissement, une approche programme est assumée et l'approche par compétences est engagée. En outre, l'équipe déclare que plusieurs enseignements sont évalués par compétences, sans détailler davantage. Un tableau présente la correspondance entre les blocs et listes de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP 29 977) et les enseignements délivrés. Le eportfolio est évoqué, pour préciser qu'il n'est pas utilisé pour valoriser les compétences acquises. La démarche de projet est mise en avant comme diversification des modalités pédagogiques dans certains enseignements, non précisés. L'enseignement « maîtrise opérationnelle » est valorisé, tant pour ses objectifs professionnalisants que pour la formation aux outils numériques et réseaux sociaux.

Un processus d'amélioration continue est à l'œuvre. L'équipe pédagogique s'emploie à mettre en place une démarche d'amélioration continue et manifeste un besoin d'appui de la part de l'établissement, pour parvenir à une collecte de données plus fiables en matière d'évaluation de la formation par les étudiants. Le conseil de perfectionnement fonctionne comme l'organe essentiel de la formation.

Le suivi de l'attractivité et celui de la réussite des étudiants montrent des faiblesses. L'équipe insiste sur le caractère sélectif de la formation, cependant les informations transmises sont contradictoires, elles comptabilisent moins de candidats que d'inscrits. Il est donc difficile d'évaluer l'attractivité de la formation. Les chiffres de réussite mentionnés par l'équipe (pas plus de 10 % d'échec pour les trois années observées) ne concordent pas avec les données de caractérisation qui indiquent 20 diplômés sur 27 inscrits, puis 17 sur 20 et enfin 16 diplômés sur 20 inscrits. Les échecs sont minorés comme des abandons précoces, sans apporter d'explication.

La mention n'est pas adossée à la recherche, elle est en marge des dynamiques qui animent ce champ disciplinaire au sein de l'université Paris Nanterre. Un seul enseignant-chercheur intervient dans le diplôme. La participation des enseignants-chercheurs est présentée comme un projet imprécis. La part de l'enseignement réalisé par des enseignants-chercheurs n'est pas indiquée. Il est regrettable que la LP soit restée en dehors du laboratoire d'excellence Labex *Les passés dans le présent* alors que, selon le rapport de l'établissement, 51 % des unités de recherche de l'établissement sont engagées dans la thématique du patrimoine et 33 % dans les industries culturelles et créatives. Rien dans le dossier n'y fait allusion.

La formation ne développe pas d'ouverture à l'international. Le caractère national de la carte de guide conférencier est invoqué pour justifier l'absence de partenariats internationaux, alors même que la LP forme aux compétences du guidage en français et en anglais. L'internationalisation n'est donc pas construite. Les stages à l'étranger sont tolérés, sans que cela génère de mobilité sortante au cours de trois années observées. Il est regrettable que l'axe *Culture and Heritage*, en construction au sein de l'alliance d'universités européennes *European Digital UniverCity Alliance (EDUC)*, ne soit pas mentionné comme un horizon pour l'ouverture de cette mention à l'international.

Les relations avec le monde social, économique et culturel ne sont pas formalisées. Selon la fiche de présentation de la formation, les partenariats avec les professionnels et associations professionnelles du secteur sont « informels », alors qu'une formation au guidage existe dans l'établissement depuis 1995, ces liens n'ont pas donné lieu à formalisation, en trente années de fonctionnement.

Conclusion

Points forts

- Une forte insertion professionnelle des diplômés ;
- Une démarche active d'amélioration continue, qui repose sur le conseil de perfectionnement.

Points faibles

- Une formation qui n'est que trop faiblement soutenue par son environnement académique et notamment le département de formation.
- Un suivi de l'attractivité et de la réussite qui donnent lieu à des indications contradictoires.
- Des relations non formalisées avec le monde socio-économique et culturel.
- Une absence d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Faire reposer le diplôme sur une équipe d'enseignants-chercheurs et non sur un seul, au sein d'un ou plusieurs départements de formation qui garantissent la soutenabilité.
- S'appuyer sur les services de l'établissement pour obtenir les données de l'attractivité et de la réussite.
- Établir des partenariats structurants avec les partenaires socio-économiques et culturels, afin de ne pas faire reposer la formation sur des relations interpersonnelles.
- Se rapprocher des équipes des relations internationales et de l'alliance EDUC.

L'appréciation au sein de la formation d'un ou de plusieurs critères d'accréditation n'est pas possible du fait du :

- Manque de données sur la part de la formation délivrée par des enseignants-chercheurs et plus largement d'éléments sur l'adossement à la recherche ;
- Manque d'éléments sur la cohérence de la formation dans son environnement académique.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA RELATION À L'ANIMAL-COMPAGNON : MÉDIATION, ÉDUCATION, COMPORTEMENT

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers de la relation à l'animal-compagnon : médiation, éducation (MRAC-MEC) comportement* s'attache à former de futurs professionnels dans le domaine de la médiation et de l'éducation animales. Ouverte en 2021-2022, la formation comptait, en 2022-2023, un effectif de 15 étudiants, en hausse par rapport à l'année précédente. 31 enseignants interviennent dans cette formation, pour assurer les 441 heures étudiant de la formation.

Analyse globale

Cette jeune formation (ouverte en 2021, dans le cadre du Département de psychologie) vise à qualifier sur une année de 3^e année de licence (L3) des professionnels capables d'associer dans leur pratique les connaissances et savoir-faire de la psychologie et de l'éthologie, notamment dans les relations entre humains et animaux de médiation et/ou de compagnie. Les diplômés sont des spécialistes de la relation humain-animal, en mesure d'exercer à la fois en médiation animale et comme comportementalistes canin et félin. Les étudiants sélectionnés sont issus des L2 de psychologie ou SVT. Limitée à de petits effectifs d'étudiants (15), la formation comprend stages pratiques, études de cas réels et projets de groupe, permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances et de développer leurs compétences en situation réelle. Quatre blocs de compétences indépendants sont proposés (sciences de l'humain ; éthologie générale et approche pluridisciplinaire de la relation homme-animal ; approche éthologique, zootechnique et vétérinaire des animaux domestiques ; exercice professionnel). Répondant à une tendance actuelle, le développement des thérapies assistées par l'animal, en milieu hospitalier, en EPHAD, auprès de personnes atteintes de troubles (autisme, hyperactivité, etc.), mais également dans des contextes non thérapeutiques (milieux carcéraux, entreprises ou particuliers), et donc à l'offre d'emploi en croissance dans ce secteur, la formation s'inscrit dans la stratégie d'innovation, d'ouverture à la société et de professionnalisation défendue par l'établissement. En revanche, la relation entre humains et animaux n'est pas abordée sous l'angle du développement durable, un thème qui est renvoyé par la formation aux études antérieures des inscrits. On peut regretter à cet égard un manque d'approche socio-anthropologique, mais aussi historique et philosophique.

La formation n'est pas adossée à une unité de recherche, mais de nombreux enseignants-chercheurs (en éthologie et en psychologie) intervenant dans la formation font partie du Laboratoire d'Éthologie, Cognition et Développement, unité de recherche (UR) rattachée à l'UFR Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) et à la fédération d'UR de Nanterre EPN-R (Sciences de l'éducation, psychologie et neuroscience). Des enseignants-chercheurs d'autres laboratoires de l'UFR SPSE interviennent également dans la sensibilisation à la recherche des étudiants de la LP MRAC-MEC. Les enseignements sensibilisent les étudiants à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

La pratique pédagogique, qui engage un nombre d'encadrants deux fois supérieur à celui des étudiants, implique des relations de suivi et d'interactions très fréquentes. La formation intègre des enseignements et évaluations classiques, mais également des projets innovants en groupe (élaboration du projet tuteuré, analyse de bilans comportementaux) ou individuel (vidéo à réaliser sur des situations d'éducation comportementale,

analyse et présentation d'exposé sur des articles scientifiques), des travaux pratiques avec des mises en situation professionnelle (études de cas pratiques en éducation comportementale à l'université ou à la société protectrice des animaux - SPA de Gennevilliers). Des connaissances disciplinaires (psychologie, éthologie, zootechnie vétérinaire notamment) sont diffusées, mais aussi des matières transversales, comme la création d'entreprises, les langues (possibilité de passer la certification Altissia pour l'anglais), la déontologie et l'éthique, la recherche documentaire ainsi qu'à la rédaction d'un projet tuteuré en groupe sur une thématique du milieu professionnel de la médiation animale. On regrette cependant le manque, particulièrement manifeste dans le bloc « Sciences humaines », d'approches distinctives en histoire, philosophie et anthropologie des relations entre humains et animaux. Par ailleurs, la formation ne bénéficie pas de dispositif financé par le programme d'investissements d'avenir (PIA).

L'attractivité a augmenté au cours des trois années de vie de cette formation : 38 dossiers de candidatures en 2021-2022, 50 dossiers en 2022-2023, 67 dossiers en 2023-2024 pour 15 places. La formation analyse bien les types de candidatures en trois grandes catégories, par ordre de fréquence : des candidats ayant une formation en psychologie (candidats internes à Nanterre majoritairement ou externes), d'autres en biologie, et une 3^e catégorie avec des profils divers (sociologie, orthophonie, BTS sanitaire et social, agricole, audiovisuel, formation en droit, professorat des écoles, infirmière, etc.) en formation initiale ou continue. Les promotions sont essentiellement féminines (point remarquable qui n'est pas souligné) : la promotion de 2021-2022 était constituée de 13 étudiantes dont 5 ayant validé au moins une 2^e année de licence (L2) de psychologie à Nanterre, 3 étudiantes ayant validé au moins une L2 de psychologie dans d'autres universités, 2 étudiantes ayant validé au moins une L2 en biologie et 3 étudiantes en formation continue (sociologie, orthophonie et BTS sanitaire et social). En 2022-2023 : 5 étudiantes formées en psychologie de Nanterre, 2 en psychologie d'autres universités, 4 étudiantes issues de licence de Biologie, 1 issue d'un BTS agricole, 3 étudiantes en formation continue - FC (études de droit, professorat des écoles, commerciale en reconversion professionnelle). Le taux de réussite de la promotion 2021-2022 est de 100 %, le taux de réussite de la promotion 2022-2023 est de 87 % (2 étudiantes sur 15, malgré d'excellents résultats au premier semestre, ont abandonné leur formation pour des raisons de santé).

La formation, à vocation professionnelle, a une convention avec la SPA de Gennevilliers, qui accueille les étudiants en formation pendant une semaine complète de pratique professionnelle. Une autre convention avec Animal University, dont l'une des fondatrices a participé activement à l'élaboration de la maquette, permet l'intervention de certains professionnels du monde de l'éducation comportementale canine et féline. En outre, plus de 250 heures d'enseignement sont assurées par des intervenants professionnels, que l'on retrouve aussi dans les jurys de soutenances, le conseil de perfectionnement et les jurys d'examen. La formation vise, en une année, à préparer les étudiants à une insertion professionnelle immédiate après l'obtention du diplôme. Le programme pédagogique implique un stage de 150 heures minimum – dans une structure où ils pourraient intervenir professionnellement une fois diplômés –, organisé en alternance avec les enseignements théoriques (environ 3 jours de cours à l'université et 2 jours de stage), et la réalisation de projets tuteurés en lien direct avec le contenu de la formation. Au total, ce sont plus de 200 heures de la maquette (presque la moitié des enseignements) qui sont consacrées à la formation professionnelle, à l'accompagnement des stages et des projets tuteurés. En revanche, si cette LP est ouverte à la formation continue, elle ne l'est pas à l'alternance. Aucun résultat n'a été fourni par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) concernant cette formation qui n'existe que depuis 2021. Néanmoins, les retours d'expérience obtenus directement auprès des anciennes étudiantes permettent de dégager certaines tendances. En 2021-2022 des données sont disponibles pour 9 diplômées sur 13 : 7 diplômées sur 9 travaillent en libéral dans l'éducation comportementale dont 3 ont une activité en médiation animale en plus ; 1 diplômée a poursuivi des formations et est en train de créer son entreprise et 1 diplômée est en 2^e année de master (M2) clinique à Nanterre avec comme thématique centrale de sa formation l'utilisation de la médiation animale. Pour la promotion 2022-2023, sur 13 diplômées 8 sont en activité libérale dans le domaine de l'éducation comportementale dont 3 avec un volet médiation animale ; 2 réalisent un master de psychologie à Aix-Marseille Université et à CY Cergy Paris Université (avec des interventions en médiation animale pour une) ; 2 diplômées réalisent un service civique pour gagner en maturité avant de créer leur entreprise en éducation comportementale ; 1 se forme en tant qu'éducatrice spécialisée et compte utiliser la médiation animale dans ce domaine.

Cette formation, unique en France au format licence professionnelle, n'entretient pas de relations à l'international, alors qu'il en existe d'équivalentes depuis déjà quelques années aux États-Unis et au Canada. Des associations européennes liées à la médiation animale ont vu le jour ces dernières années. Les responsables de la formation envisagent de mettre à profit les programmes *European Digital UniverCity (EDUC)* et *EDUC Share*, afin de développer des échanges à l'international pour les enseignants de la formation. Aucun dispositif de mobilité des étudiants n'est envisagé. La dimension internationale se limite à un cours de 12 heures d'anglais, donné par le LANSAD (LANGue pour Spécialiste d'Autres Disciplines).

Conclusion

Points forts

- Une formation attractive, en accord avec le développement de la sensibilité à l'égard des animaux dans les sociétés contemporaines ;
- Un encadrement conséquent et bien équilibré entre enseignements théoriques et pratiques, composé d'enseignants-chercheurs et professionnels externes à l'université ;
- Une préparation efficace à de nouveaux types de professions dans le secteur de la zoothérapie.

Points faibles

- Une absence de la thématique du développement durable, directement associé à ces disciplines ;
- Un manque d'ouverture à l'international, alors que les formations pionnières en ce domaine sont en Amérique du Nord. Les 12 heures d'enseignement d'anglais sont à cet égard insuffisantes.

Recommandations

- Lier la relation aux animaux avec le développement durable notamment par l'introduction de disciplines socio-anthropologiques, historiques et philosophiques pour renforcer les aspects théoriques et envisager l'appui du PIA.
- Travailler à l'ouverture à l'international, en particulier du côté des universités nord-américaines.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU CONSEIL ET DE LA FORMATION DES ADULTES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers du conseil et de la formation des adultes* comporte un seul parcours *Accompagnement de parcours, tutorat en ligne, community management* proposé entièrement à distance et s'attache à former les futurs professionnels de la facilitation de la formation des adultes et du *community management* en formation. Elle accueillait, en 2022-2023, neuf étudiants, effectif relativement stable au cours de la période évaluée. 11 enseignants interviennent dans cette formation pour assurer les 460 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence professionnelle *Métiers du conseil et de la formation pour adulte* est une formation novatrice ayant pour objectif de former des professionnels du tutorat à distance, de la facilitation et du *community management*. Centrée sur les relations au monde professionnel extra-universitaire, elle correspond à cet égard à la stratégie de l'établissement. La formation se limite à une 3^e année de Licence (L3), mais compte tenu des activités professionnelles des étudiants, un contrat pédagogique personnalisé pour un étalement des études sur plusieurs années peut être proposé. Quatre unités d'enseignement (UE) composent le semestre 5 (S5), dont une de compétences transversales (informatique et anglais, 24 heures de travaux dirigés-TD), les trois autres étant répétées au S6 (Acquérir la maîtrise d'un domaine, Mener un projet tuteuré, Se former en milieu professionnel), sous forme d'approfondissement et de bilan pour le projet tuteuré. Sur ce dernier, qui constitue une part importante de la formation pratique, les étudiants sont libres de proposer des thèmes d'activités en lien avec la formation d'adultes. Une pré-professionnalisation est également proposée par un stage obligatoire de 420 heures minimum à mener tout au long de l'année. Les domaines d'activités des contextes de stage sont variés. Durant le stage, les étudiants doivent réaliser deux missions : développer un projet pédagogique et animer une formation. Le développement durable n'est abordé que de façon ponctuelle, à l'initiative des étudiants (un talk-show circonstanciel est évoqué). La formation ne recourt pas au programme d'investissements d'avenir (PIA).

La formation n'est pas adossée à une unité de recherches, et n'a de relations avec la recherche que par l'intervention d'enseignants-chercheurs en sciences de l'éducation dans la formation. Sur le plan épistémologique, elle se limite à une sensibilisation des étudiants au plagiat, qui est aussi le seul point de déontologie abordé.

Sur le plan pédagogique, la formation, fondée sur la pratique dirigée des étudiants, est entièrement à distance (Moodle, visioconférences), sauf pour le 1^{er} jour de la formation (journée d'accueil) et la journée de soutenance du projet tuteuré. Les enseignements relèvent des sciences de l'éducation et des blocs de compétences de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) 35820 au travers des expériences pratiques (stages et projets). Les étudiants étant libres de réaliser leur stage sur le domaine professionnel qui les intéresse, l'approche par compétences se fait aussi au niveau individuel. Dans l'objectif de favoriser l'apprentissage centré sur l'expérience des étudiants, les enseignants préconisent l'exposé, le projet de groupe, le projet individuel, l'étude de cas, la simulation, le *brainstorming*. Une réunion de bilan de fin d'année permet aux enseignants de préparer l'année suivante en tenant compte des retours exprimés par les étudiants sur le questionnaire de bilan. Le recours à l'intelligence artificielle (IA) est envisagé par le conseil de perfectionnement (février 2024). Un atelier de rentrée d'une à deux heures est proposé à la bibliothèque universitaire

En termes d'attractivité, les critères de recrutement sont communiqués sur le site de l'université Paris Nanterre. Le recrutement des étudiants présélectionnés sur e-candidat se fait après un entretien individuel, relatif à leur projet professionnel individuel. Les candidats en formation initiale proviennent de plusieurs domaines en

Sciences humaines et sociales (sciences psychologiques et sciences de l'éducation, sociologie). Les profils de ceux inscrits en formation continue sont diversifiés (demandeurs d'emploi, salariés actifs, réorientation professionnelle). Selon les années, sur un nombre de candidats admis qui varie entre 15 (plafond) et 13, entre 8 et 10 s'inscrivent effectivement. Malgré ses efforts de diffusion, la formation regrette le faible nombre d'inscrits qu'elle attribue aux problèmes de financement de la formation continue, et au fait que les étudiants en formation initiale sont également inscrits dans une autre formation en parcours classique. Le taux de réussite est satisfaisant (plus de 85 %). La réorientation des étudiants est possible en L2 et L3 *Sciences de l'éducation et de la formation*, mais elle n'a jamais été demandée au cours des dernières années.

Concernant les rapports avec le monde professionnel, six professionnels interviennent dans la formation, pour 175 heures étudiant. La formation continue est bien intégrée (sept étudiants sur neuf inscrits en 2022-23), avec plusieurs modalités d'admissions sont proposées (validation des acquis de l'expérience - VAE, validation des acquis professionnels et personnels - VAPP, contrat de professionnalisation, etc.). L'alternance est proposée, mais seulement en contrat de professionnalisation, et aucun n'a été signé jusqu'à présent. La formule du contrat d'apprentissage n'est pas ouverte. Dans le cadre de leur stage obligatoire, les étudiants sont amenés à développer des compétences liées aux métiers visés et de se familiariser avec des besoins sociaux, économique et/ou culturels d'un environnement professionnel. Les tuteurs de stage sont invités à la soutenance de mémoire pour échanger avec les enseignants du parcours sur les projets présentés dans les mémoires des étudiants et aussi sur les problématiques actuelles de l'entreprise et la façon dont la formation peut y répondre. Le diplôme permet une insertion professionnelle immédiate ou la poursuite d'études en 2^e cycle. Selon une enquête à l'initiative de la formation, sur 7 répondants (3 diplômés de 2021-22 et 4 diplômés de 2022-23), 12 mois après la validation du diplôme, tous ont obtenu un poste (contrat à durée indéterminée - CDI, ou contrat à durée déterminée - CDD, ou encore contrat de professionnalisation). Quant au taux de poursuite d'études, 2 diplômés sur 7 ont poursuivi leurs études, pour obtenir un diplôme de formatrice ou un contrat de professionnalisation pour un poste d'ingénieur pédagogique.

Le rapport à l'international n'existe que par l'enseignement obligatoire de l'anglais, et une certification en langue par l'intermédiaire d'Altissia international.

Conclusion

Points forts

- Une formation très spécialisée, qui relie directement le monde universitaire et le monde professionnel extra-universitaire ;
- Un taux de réussite élevé ;
- Un bon accès à l'emploi spécialisé des diplômés.

Points faibles

- Un affaiblissement de l'attractivité ; une déperdition relativement importante de candidats sélectionnés qui ne s'inscrivent pas ;
- Une absence d'obtention de contrat en alternance.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs afin d'améliorer l'attractivité de la formation. Par sa nature novatrice, la formation devrait pouvoir bénéficier du PIA pour développer l'innovation pédagogique et améliorer son attractivité.
- Développer les relations avec certains secteurs professionnels (comme le *coaching*) susceptibles d'être intéressés par les contrats en alternance en apprentissage, très avantageux pour les entreprises.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU TOURISME : COMMUNICATION ET VALORISATION DES TERRITOIRES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences sociales et administration (SSA) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires* comporte un seul parcours *Valorisation du patrimoine touristique et développement durable*. Elle se donne pour objectif de former des professionnels capables de déployer des projets de développement touristique territorial, en lien avec la transition environnementale. En 2022-2023, la formation accueillait un effectif de 18 étudiants. Sept enseignants permanents et quatre enseignants non permanents assurent les 420 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La LP *Métiers du tourisme* est une licence suspendue dont l'objet se trouve au cœur des objectifs stratégiques de l'université, puisqu'elle aborde la valorisation des territoires sous l'angle du développement par le tourisme dans le cadre de la transition sociale et environnementale. Attractive, avec un taux de réussite élevé, elle est pilotée de façon précise et vigilante, à l'écoute des besoins du secteur comme de ceux des étudiants. Le comité alerte sur la faible part des enseignements délivrés pas des professionnels et le fait qu'ils ne donnent pas lieu à des crédits ECTS.

Évolution de la LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme*, cette formation a opté pour un positionnement qui lui permet de trouver sa place dans une offre de formation régionale particulièrement riche compte tenu du potentiel touristique de la région. Ce positionnement détermine aussi certains choix, comme celui de privilégier les projets de développement nationaux, avec une incidence sur les perspectives internationales offertes. La formation intègre les compétences transversales attendues, qu'il s'agisse de numérique, de langues étrangères ou de professionnalisation via un stage obligatoire et une UE de professionnalisation, comme dans toutes les licences professionnelles. En formation initiale, mais accessible à la formation continue, la formation met l'accent sur l'accompagnement des étudiants et l'insertion. Portée par une équipe pluridisciplinaire de l'UFR Sciences sociales et administration, elle ne participe pas en revanche aux programmes de formation liés au programme d'investissements d'avenir (PIA).

La maquette de la formation illustre une approche par compétences (APC) bien pensée, articulant l'approche diagnostique, stratégique et opérationnelle à des savoirs méthodologiques et conceptuels davantage liés à la valorisation touristique, à l'aménagement du territoire et au développement durable. La progressivité des apprentissages est une préoccupation centrale des responsables, qu'il s'agisse des savoirs et savoir-faire requis par les phases d'analyse puis de déploiement d'un projet, ou encore de la réalisation de projets d'abord collectifs puis individuels. La précision de ce programme est une des forces de la formation, avec l'accompagnement attentif proposé par les enseignants à ce petit effectif de 16 à 20 étudiants. La proximité est facilitée par une salle dédiée et le format de cours en travaux dirigés. Les étudiants sont amenés à se déplacer sur le terrain pour des lectures de paysage ou des enquêtes, Ces ateliers pratiques appréciés des étudiants illustrent l'attention portée à la proximité entre cas pratiques et connaissances théoriques, et de manière plus générale l'approche pédagogique réfléchiée et diversifiée : pédagogie différenciée, classe inversée, projet. La communication, qui figure dans la mention de cette licence professionnelle, est en revanche peu présente, même sous les espèces du marketing territorial, un manque que les responsables souhaitent combler dans la nouvelle maquette.

Très attractive, la LP Métiers du tourisme peut recruter dans un vivier national, et si les deux tiers des candidats restent franciliens, 90 % d'entre eux n'ont pas fait leurs études antérieures à Nanterre. Le recrutement change depuis quelques années avec la disparition du Diplôme universitaire de Technologie (DUT) et un afflux des BTS *Tourisme* encouragés par l'évolution d'une maquette désormais moins centrée sur l'aménagement. Cette attractivité se lit aussi dans la présence d'étudiants de formation continue : un à trois étudiants par an selon les financements obtenus. Le taux de réussite élevé, proche de 90 %, témoigne du soin apporté au recrutement comme à l'accompagnement des promotions, salué par les retours positifs des étudiants. Le taux d'insertion n'est pas précisé : l'enquête université étant trop lacunaire pour être utilisable, les responsables s'appuient sur leur suivi informel pour préciser qu'un tiers des diplômés optent pour un master (en études touristiques ou aménagement), et que la plupart seront *in fine* insérés professionnellement, notamment dans les collectivités territoriales. Pour aboutir à ces résultats positifs, la formation dispose de moyens satisfaisants, avec un taux d'encadrement de 39 % et un accueil matériel de qualité - même si les initiatives pédagogiques ont dû être mises en place en dehors de toute dotation de projet, ce que l'équipe déplore.

Le conseil de perfectionnement se tient régulièrement et met en évidence les nouveaux enjeux à intégrer (surtourisme, nécessaire reconversion de certaines destinations face au changement climatique, etc.), mais également une demande de terrain et de pratique. Les professionnels soulignent en outre la nécessité de travailler les projets par itération et non de façon programmatique, une remarque qui appelle à souligner que l'objectif de professionnalisation devrait s'appuyer sur davantage d'heures de cours assurées par des professionnels.

La part des heures délivrées par des professionnels a encore reculé depuis la dernière évaluation, pour s'établir à 72 heures soit 17 %, et prennent la forme de conférences présentant des cas pratiques, sans délivrance de crédits ECTS. Pourtant l'équipe se prévaut de partenariats avec des acteurs économiques (Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative), et d'un réseau de diplômés qu'elle sollicite pour des retours d'expérience. Quant à l'apprentissage, il fait seulement l'objet d'une réflexion. S'il est effectivement difficile de mêler des statuts de formation continue (FC), formation initiale (FI) et formation en apprentissage (FA) dans un groupe aussi réduit, l'hypothèse de l'apprentissage comme modalité principale mériterait d'être étudiée pour accroître la dimension professionnalisante, voire pour s'adapter au changement de public observé.

Enfin il est paradoxal qu'une formation au tourisme, même durable ne propose pas de mobilité ni d'ouverture à l'international hormis les cours d'anglais spécifiques obligatoires. L'offre complémentaire de langues concerne les langues anciennes. L'internationalisation reste une affaire individuelle ; le fait que certains étudiants choisissent un stage à l'étranger montre qu'ils y voient pourtant un enrichissement.

Conclusion

Points forts

- Un positionnement pointu et pertinent, en phase avec les préoccupations sociétales comme avec les objectifs de l'université ;
- Une grande vigilance quant aux évolutions métiers et aux nécessités de transformation continue ;
- Un encadrement soigné et attentif, de la maquette à l'accompagnement des étudiants.

Points faibles

- Une part des enseignements assurés par des professionnels trop mince et ne donnant pas lieu à délivrance de crédits ECTS ;
- Une dimension internationale sous-estimée, le développement par le tourisme durable n'étant pas une exclusivité française.

Recommandations

- Augmenter le volume du projet tutoré en le faisant accompagner par des professionnels, et confier certaines interventions à des *alumni* pour gagner en professionnalisation sans perdre l'esprit de la formation.
- Utiliser un appel à projet pédagogique pour faire de l'international une ressource, en exploitant les ressources de l'université et de l'alliance European Digital UniverCity (EDUC), comme les mobilités, les COIL (*Collaborative Online International Learning*), ou les cours de langues du Lansad.

La formation en point d'attention pour le motif suivant :

- Une part insuffisante des intervenants professionnels dans la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE SERVICES À LA PERSONNE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Services à la personne* comporte un seul parcours *Responsable coordination, aide à la personne dans son environnement (RCAPE)*. Elle forme les futurs accompagnants au quotidien des personnes en situation de dépendance. En 2022-2023, la LP accueillait 14 étudiants, effectif en baisse par rapport aux années précédentes. Une équipe pédagogique composée de 20 enseignants intervient dans la formation pour assurer les 358 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

Répondant à une demande liée au vieillissement de la population française, de personnes en situation de dépendance qui souhaitent continuer de vivre à domicile, la licence professionnelle *Services à la personne* a été créée en partenariat avec l'Association française des myopathies (AFM)-Téléthon. Elle fait intervenir des professionnels de terrain ayant une expertise dans le domaine de la coordination de l'aide à la personne et de la fonction de référent parcours santé, aux côtés d'enseignants chercheurs de l'université, qui dispensent des cours de psychologie. Les relations entre santé, aide à la personne et développement durable sont traités de manière transversale mais seront l'objet d'un enseignement futur. La formation ne sollicite pas de dispositif financé par le programme d'investissements d'avenir (PIA). La formation des étudiants en termes d'éthique et de déontologie, indispensable pour de futurs auxiliaires de populations vulnérables, est effective. Une unité d'enseignement (UE) est consacrée à la recherche bibliographique, avec une intervention de 6 heures d'une bibliothécaire. Les compétences transmises aux étudiants visent à : conduire un projet et travailler en réseau et en partenariat, connaître les dispositifs de l'accompagnement social et médico-social, maîtriser les problématiques des personnes accompagnées et à leur entourage, connaître les dispositifs spécifiques dans le champ médico-social, maîtriser les règles d'éthique et de déontologie, être préparé au travail de groupe.

La formation n'est pas adossée à une équipe de recherche, et les interventions d'enseignants-chercheurs en psychologie et sciences du langage se limitent à 38 heures étudiant.

Sur le plan pédagogique, les étudiants sont accompagnés tout au long de l'année dans cette formation professionnelle, à travers les enseignements de stage et des projets tuteurés. Les étudiants doivent effectuer au minimum 300 heures de stage au sein d'une structure adéquate, dans laquelle ils ont à développer au moins deux projets au cours de l'année, dont un sera présenté et évalué par les enseignants et les professionnels associés (AFM ou tuteurs du lieu de stage). Les dispositifs d'enseignement varient du cours magistral pour les contenus théoriques, au format travaux dirigés (TD) favorisant les échanges informels, la classe inversée, le travail en groupe, l'accompagnement individualisé. La formation priorise, dans la mesure du possible, les enseignements en présentiel, mais de nombreuses heures peuvent être suivies à distance. Les enseignants utilisent la plateforme Moodle et les étudiants peuvent bénéficier du portail documentaire en ligne. Les enseignements sont pour la plupart en présentiel (salles de cours équipées mais dont la formation regrette la vétusté), condition essentielle. La formation divulgue des connaissances disciplinaires mais propose aussi un ensemble de formations sur des sujets transversaux comme l'informatique, les langues (ici l'anglais), la recherche documentaire, la pratique de l'écriture ou la conception d'un projet tuteuré.

En termes d'attractivité, la formation a connu sur la dernière année de référence une chute de plus de la moitié des inscriptions (de 33 à 14), qu'elle justifie par la modification de maquette qu'elle a sollicitée pour réorganiser des enseignements en réduisant les cours de psychologie et en ciblant davantage sur les compétences visées. Pour stabiliser les effectifs, la formation recherche d'autres partenaires et à établir de nouvelles conventions. Les dossiers de candidature sont minutieusement examinés lors des commissions pédagogiques. La formation envisage de développer la communication. Au-delà des informations fournies en amont (y compris les journées portes ouvertes), la formation informe régulièrement les étudiants sur les débouchés professionnels et les

possibilités de poursuite d'études : pendant les cours et les points étape avec les enseignants, ou pendant les activités proposées par le Service commun universitaire d'information et d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO) et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'établissement. Étant donné le petit nombre d'inscrits dans la licence professionnelle, les enseignants ont une très bonne connaissance des étudiants, qu'ils peuvent suivre de près, depuis la réunion de pré-rentrée jusqu'aux épreuves finales. Le taux de réussite est excellent (entre 76 % et 93 % suivant les années), alors même que les étudiants sont issus de niveaux académiques parfois très différents (2^e année de licence universitaire, master ou encore Brevet de technicien supérieur - BTS).

La formation est essentiellement tournée vers la professionnalisation, qui repose sur la collaboration entre universitaires et professionnels externes. Si les étudiants en formation continue sont intégrés, il n'y a pas d'étudiant en alternance, ce qui paraît être un manque. La formation continue, encadrée par la Direction formation continue et alternance (DFCA), offre un suivi dès l'accueil des postulants (deux la dernière année de référence), qui bénéficient d'un soutien logistique pour leurs diverses démarches. Les compétences préalables sont évaluées avant le début de la formation et des équivalences peuvent être accordées. Sur 324 heures d'enseignement, plus d'un tiers sont assurées par les intervenants professionnels et 123 heures en dehors du projet tuteuré et du suivi de stage, qui transmettent leur expérience de la pratique de terrain quotidienne. La formation suit bien le devenir de ses étudiants : pour l'année universitaire 2022-2023, cinq diplômés ont obtenu un contrat à durée déterminée (CDD) dont trois sur leur lieu de stage (dispositifs d'appui à la coordination-DAC, groupe-SOS, petits frères des pauvres, etc.), deux ont poursuivi leurs études en master (Direction d'établissement social et médico-social, master de psychologie). Les six autres diplômés de l'année étaient en recherche d'emploi à la fin de la formation. En 2023-2024, le Groupe-SOS, qui a déjà embauché trois anciens étudiants, accueille trois stagiaires dans deux établissements différents.

L'international se limite à 20 heures TD (travaux dirigés) d'anglais, mais il n'existe aucune mobilité. De son point de vue, la formation de la licence professionnelle ne se prête pas nécessairement à une ouverture à l'international, du fait de son format (temporalité courte) et de son objectif principal (former des étudiants aux réalités de terrain du champ sanitaire et social, très dépendantes du territoire français). Mais rien n'interdirait de développer la formation à l'international dans le domaine de l'aide à la personne.

Les conseils de perfectionnement (CP) a permis d'amender une formation encore très récente en permettant l'amélioration de la cohérence de l'offre de formation, la continuité pour le suivi des étudiants, et un travail d'ajustement régulier des alternances entre stages et formation théorique. Des étudiants (anciens et actuels), des enseignants, des responsables de formation, des professionnels AFM et une référente de stage (qui a apporté des analyses très complémentaires), participent à ces CP. Une journée UFR où l'ensemble des conseils de perfectionnement de toutes les formations sont représentés permet de partager des observations communes ou spécifiques à chaque formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation qui correspond à une demande sociale vitale urgente et en croissance ;
- Un très bon équilibre entre enseignants chercheurs en psychologie et intervenants professionnels ;
- Un bel effort de réflexivité et de suivi des étudiants par l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Une perte conjoncturelle d'effectifs lors de la dernière observée ;
- Une absence de mobilisation autour des contrats en alternance ;
- Un accès à l'emploi perfectible.

Recommandations

- S'assurer que l'offre rencontre son public au-delà de l'année d'adaptation ;
- Veiller à introduire la formation en alternance, dans la mesure où au cours de la dernière année, la moitié des diplômés n'avaient pas trouvé d'emploi.
- Envisager l'alternance pour faciliter l'accès à l'emploi.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville d'Avray au sein de l'université Paris Nanterre, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* propose, après une année de tronc commun, trois parcours, accessibles à partir de la 2^e, année : *Automatisme et informatique industrielle (AII)* ; *Électricité et maîtrise de l'énergie (EME)* ; *Électronique et systèmes embarqués (ESE)*. La formation permet à ses étudiants d'acquérir des compétences dans le domaine de l'innovation et du développement technologique, pour concevoir et maintenir des installations électriques, des cartes électroniques et des réseaux informatiques. En 2022-2023, le BUT *GEII* accueillait 148 étudiants dans l'ensemble du cycle, qui se répartissent de manière à peu près équivalente en 2^e, année dans les trois parcours. 40 enseignants interviennent dans la formation pour assurer une moyenne de 2 665 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

Le Bachelor universitaire de technologie (BUT) en *Génie électrique et Informatique Industrielle (GEII)* de l'IUT de Ville-d'Avray s'aligne avec les objectifs académiques et scientifiques de l'Université Paris Nanterre. Cette formation répond aux besoins du tissu industriel local, mais doit améliorer ses stratégies de recrutement et de réussite étudiante, notamment grâce à l'approche par compétences (APC) et une démarche d'amélioration continue.

Le BUT GEII bénéficie d'un adossement significatif à la recherche, en particulier avec le laboratoire énergétique mécanique électromagnétisme (LEME) présent sur le campus même de l'IUT. Dans le cadre des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE), principalement en troisième année de BUT, les sujets proposés sont inspirés des activités de recherche du laboratoire aussi bien dans les domaines de l'énergie que dans les domaines des hyperfréquences.

La formation met un accent fort sur la professionnalisation et cultive des liens solides avec le monde socio-économique. Des professionnels interviennent dans des travaux pratiques et modules spécifiques, tandis que des industriels encadrent et proposent des sujets pour SAE. Les étudiants bénéficient également de visites d'entreprises, de conférences, et participent à des salons professionnels. De plus, les industriels sont invités aux soutenances de stages, renforçant ainsi les échanges. La quasi-totalité des étudiants de troisième année étant en apprentissage, les interactions avec les entreprises sont régulières et enrichissantes. Toutefois, le département pourrait aller au-delà de cette approche classique en augmentant la participation des industriels dans les enseignements des ressources métiers et des SAÉ, afin de renforcer encore l'immersion des étudiants dans le milieu professionnel.

Le BUT GEII de l'IUT de Ville-d'Avray intègre l'approche par compétences conformément au programme national. La formation est organisée autour des compétences, avec une majorité de travaux pratiques et de projets, favorisant le développement d'une autonomie professionnelle dès la première année. L'évaluation en contrôle continu permet un suivi constant et un dialogue régulier entre étudiants et enseignants. Les trois parcours de spécialisation en deuxième année (*Automatisme et informatique industrielle, Électricité et maîtrise*

de l'énergie, Électronique et systèmes embarqués) permettent aux étudiants de personnaliser leur cursus. Les stages en deuxième et troisième année, cumulant 22 semaines, assurent une première immersion professionnelle.

Cependant, la réussite des étudiants, particulièrement des bacheliers technologiques, doit être repensée et renforcée. Bien que la formation ait une vision claire de la provenance de ses étudiants et mène des actions pour les attirer (journées portes ouvertes, forums, interventions en lycées), le recrutement de bacheliers technologiques (33 %) reste inférieur aux attentes, avec une baisse des candidatures technologiques au profit des bacs généraux. De plus, certains étudiants, surpris par la charge de travail, se réorientent dès la fin de la première année vers des brevets de techniciens supérieurs (BTS), tandis que près de 18 % des étudiants quittent le BUT 2 pour intégrer des écoles d'ingénieurs.

L'ouverture internationale de la formation reste à développer. Même si le département a mis en place depuis plusieurs années des initiatives pour s'ouvrir à l'international, ces initiatives restent timides. Celles-ci ne concernent que quelques pays principalement anglophones, ce qui limite le choix pour les étudiants qui souhaitent obtenir une expérience à l'international. Les échanges actuels ne concernent que quelques étudiants, la mobilité sortante s'élevant à moins de 10 %. Il existe néanmoins une initiative plus originale et ambitieuse dans le cadre d'un partenariat avec une université du Sénégal et une association locale de Casamance autour d'un projet tout-à-fait en adéquation avec le GELL. Compte tenu des informations fournies, il apparaît que les étudiants en apprentissage ne sont pas concernés par ces relations internationales, alors que les apprentis représentent une partie de la deuxième année de BUT et la quasi-totalité des troisièmes années de BUT.

La formation dispose d'une base solide pour mettre en place une démarche d'amélioration continue. Bien que les résultats chiffrés ne soient pas encore disponibles pour le BUT, puisque la première promotion est sortie en juillet 2024, l'IUT a déjà une expérience éprouvée dans ce domaine grâce aux enquêtes menées pour le diplôme universitaire de technologie (DUT). Jusqu'à présent, une enquête à 18 mois après l'obtention du diplôme, suivie d'une enquête nationale à trois ans, était systématiquement réalisée. Il est donc naturel que ces dispositifs soient reconduits pour le BUT, permettant ainsi de suivre l'insertion professionnelle des diplômés et d'ajuster la formation en fonction des retours.

Conclusion

Points forts

- Une formation à la pointe de la recherche, avec une « coloration » historique dans les domaines des hyper-fréquences et l'aéronautique, dans le cadre d'une collaboration étroite avec le laboratoire de recherche présent sur le site ;
- Une qualité pédagogique de la formation reposant sur une approche équilibrée entre théorie et pratique, avec un fort accent sur l'acquisition de compétences en situation réelle et avec une approche par compétences intégrée ;
- Des partenariats internationaux innovants, à forte dimension technologique, avec des universités, des laboratoires de recherche et des associations locales, offrant aux étudiants des opportunités d'implication et d'enrichissement dans des projets à l'échelle globale.

Points faibles

- Trop peu d'étudiants issus des filières technologiques inscrits dans la formation, sachant qu'ils pourront effectuer à partir de la deuxième année un cycle en apprentissage ;
- Une ouverture à l'international limitée, et qui *a priori* ne peut pas concerner les apprentis.

Recommandations

- Accompagner davantage et plus spécifiquement (soutien, adaptation de l'enseignement, intégration à l'université) les étudiants issus de bac technologique.
- Développer des échanges à l'international avec des universités partenaires dans le cadre de conventions Erasmus ou du portail EUNICE et proposer des césures pour les apprentis.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville d'Avray au sein de l'université Paris Nanterre, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique* vise à former des professionnels capables de concevoir, industrialiser et gérer des systèmes et composants mécaniques. Après une 1^{re} année de formation commune, les étudiants se spécialisent en optant pour l'un des deux parcours suivants : *Innovation pour l'industrie* ou *Simulation numérique et réalité virtuelle*, proposés en formation classique ou en apprentissage. 153 étudiants composaient l'effectif de l'ensemble du cycle en 2022-2023. Une équipe pédagogique de 35 enseignants assure les 2 600 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

Le Bachelor universitaire de technologie (BUT) en *Génie mécanique et productique* (GMP) de l'IUT de Ville-d'Avray s'inscrit parfaitement dans la stratégie de formation de l'université Paris Nanterre. Cette formation répond aux exigences académiques, scientifiques et au tissu industriel régional. Mais elle doit réfléchir à améliorer son recrutement pour diminuer l'échec en première année de BUT, et aux moyens de la réussite de ses étudiants en communiquant dans les lycées et collèges sur les attendus de la formation et en mettant au point une stratégie d'amélioration continue.

Le BUT GMP bénéficie d'un adossement significatif à la recherche, en particulier avec le laboratoire énergétique mécanique électromagnétisme (LEME), présent sur le campus de Ville-d'Avray. Dès la première année de BUT, c'est l'occasion de faire appel, pour des cours spécifiques, à des enseignants chercheurs du laboratoire voisin, mais aussi d'initier les étudiants à des problématiques telles que celles que l'on peut retrouver en recherche. En troisième année de BUT, on retrouve à nouveau ce lien fort avec ce laboratoire de recherche. Les étudiants participent à la modélisation par impression 3D. Plus originales encore, une collaboration a été mise en place entre le laboratoire voisin, un autre laboratoire de recherche ICube de Strasbourg et la faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg pour la conception d'une bouche artificielle.

La formation met un fort accent sur la professionnalisation et entretient des relations fortes avec le monde socio-économique. Les liens avec le monde de l'entreprise se retrouvent aussi bien en formation initiale à temps plein qu'en formation en alternance. Ainsi, les industriels participent aux conseils de perfectionnement et aux jurys de soutenances. La formation en alternance dès la deuxième année de BUT apporte naturellement des liens étroits et réguliers avec les entreprises du secteur. Ce lien régulier est facilité lors des visites d'apprentis par les tuteurs enseignants. C'est l'occasion de proposer à des industriels d'intervenir dans le département en tant que vacataires pour qu'ils puissent transmettre leurs compétences spécifiques. Néanmoins les contraintes des industriels ne sont pas toujours compatibles avec l'organisation pédagogique du département. Finalement, il n'y a que 80 heures étudiants sur les 2 600 heures de la formation qui sont encadrées par des professionnels. Pour remédier à ces problèmes, le département GMP en appelle au « mécénat de compétence » à l'initiative des entreprises. Ces interventions font partie du temps de travail du salarié et ne sont donc pas des vacances, mais elles sont souvent très riches en apport techniques et en connaissance de l'entreprise. Pour un département secondaire, c'est une initiative à développer.

L'ouverture à l'international de la formation reste à développer pour proposer au plus grand nombre d'étudiants une expérience à l'étranger sans exclure les étudiants en apprentissage. Le département GMP a mis en place

principalement une offre qui peut être classée en deux parties : l'étudiant a d'une part la possibilité d'effectuer sa 3^e année de BUT intégralement dans une école à Montréal : l'École de technologie supérieure (ÉTS). Le candidat intègre ensuite l'ÉTS pour suivre l'ensemble des enseignements de 3^e année. Il est évalué sur place, a l'obligation de faire son stage de 3^e année en entreprise dans le pays d'accueil. La validation de la 3^e année à l'ÉTS vaut la validation de la 3^e année de BUT et donc l'obtention du Bachelor. D'autre part, l'étudiant peut effectuer un stage à l'étranger parmi les différents partenariats existants et conventions de collaboration. En 2021-2022, 10 étudiants ont bénéficié de cette mobilité sortante, alors que la 3^e année de BUT n'existait pas encore. Le frein à ces possibilités de mobilité sortante semble être le montant limité des aides offertes. Toutefois, il n'existe pas de partenariats avec des pays européens dans le cadre de conventions ERASMUS+ qui ouvrent à une aide financière plus importante pour l'étudiant.

Les maquettes sont entièrement organisées par compétences, conformément au programme national du BUT GMP, avec une majorité de travaux pratiques, de projets et une évaluation en contrôle continu intégral. Le BUT GMP se décompose en trois blocs de compétences en première année de BUT et de trois blocs de compétences plus un bloc de compétences spécifiques au parcours proposé. L'acquisition des compétences est vérifiée tout au long du cursus au travers du portfolio et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Dans ce cadre, les étudiants se retrouvent face à des problématiques progressivement industrielles. Cette manière de s'organiser favorise le retour d'informations des étudiants grâce à un dialogue permanent avec l'équipe enseignante. La mise en place de projets tout au long des trois années de BUT permet aux étudiants d'acquérir l'autonomie dans le travail dès la première année et ensuite leur développement personnel et professionnel. En 2^e année de BUT, chaque étudiant doit réaliser un stage obligatoire et en 3^e année, un deuxième stage obligatoire pour un total de 22 à 26 semaines de stages. Pour les apprentis, on arrive à 40 semaines en entreprise au cours des 2^e, et 3^e, années de BUT. Il existe néanmoins quelques SAÉ de « niche », mais il est important que les projets et SAÉ proposées dans le département soient en corrélation avec l'attente des industriels (plus particulièrement du bassin d'emploi) et soient proches des réalités industrielles.

La formation a une vision claire de la provenance de ses étudiants et met en place des actions pour les attirer et les accompagner dans leur parcours. Le bassin de recrutement est composé à 95 % de l'Île-de-France. Le nombre de lycées est important et à parts égales pour les bacs généraux et les bacs technologiques. Ce vivier de recrutement a peu évolué avec le passage du DUT au BUT. 50 % des places sont réservées aux bacheliers technologiques pour seulement 30 à 40 % de candidats. Le nombre de candidats qui était en hausse à l'époque du DUT a connu une baisse de 15 % lors du passage au BUT. Actuellement la répartition entre les étudiants issus de bacs généraux et de bacs technologiques Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) est en faveur de ces derniers avec 56 % d'inscrits en BUT, ce qui correspond bien aux objectifs de la formation BUT. Néanmoins, on déplore que 80 % des bacheliers technologiques redoublent la 1^{re} année de BUT, et que seulement 63 % des étudiants de première année passent en deuxième année de BUT.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche solide, empreint de pratiques originales et en collaboration avec d'autres établissements de l'enseignement supérieur ;
- Une démarche d'appel au mécénat de compétence, proposée par les entreprises de la spécialité et du bassin d'emploi, pour développer le lien entre la formation et la réalité de l'entreprise ;
- Une possibilité d'intégrer la formation en apprentissage, quel que soit le parcours de formation, et ce dès la deuxième année de BUT.

Points faibles

- Un taux d'échec des étudiants issus de bacs technologiques trop important ;
- Des sujets de SAÉ insuffisamment en corrélation avec les débouchés du BUT et avec l'offre des entreprises du bassin d'emploi ;

- Des possibilités d'acquérir une expérience à l'international originales mais réservées à un nombre trop restreint d'étudiants.

Recommandations

- Veiller à améliorer le taux de réussite en première année de BUT, notamment en limitant les erreurs d'orientation grâce à une meilleure communication avec les établissements d'enseignement secondaire.
- Choisir des sujets de SAÉ et projets en adéquation avec l'offre du bassin d'emploi régional du BUT GMP.
- Développer les partenariats en particulier avec l'Europe dans le cadre de conventions Erasmus+ qui ouvrent droit à des aides financières plus importantes.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MÉTIERS DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville-d'Avray au sein de l'université Paris Nanterre, le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques* vise à former de futurs thermiciens-énergéticiens capables de mettre en œuvre des solutions à faible impact environnemental dans les secteurs du bâtiment et de l'industrie. Après une 1^{re} année de tronc commun, les étudiants se spécialisent à travers le choix de l'un des deux parcours suivants : *Management de l'énergie pour le bâtiment et l'industrie (MANÉ)*, et *Optimisation énergétique bâtiment et industrie (OPTIM)*. Cependant, le parcours MANÉ n'a pas ouvert lors de la période évaluée, et les étudiants ont tous été dirigés vers le parcours OPTIM à partir de la 2^e année. 107 étudiants composaient l'effectif de l'année 2022-2023, en baisse par rapport aux années précédentes. La maquette de la formation présente 2 644 heures étudiant, assurées par une équipe pédagogique de 25 enseignants.

Analyse globale

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques (MT2E)* de l'IUT de Ville-d'Avray s'inscrit parfaitement dans la stratégie de formation de l'université Paris Nanterre. Cette formation répond aux exigences académiques, scientifiques et au tissu industriel régional. Le passage du DUT *Génie Thermique et Énergie (5GTE)* au BUT MT2E avec changement d'acronyme en 2022 a eu une conséquence négative sur le recrutement et aussi sur l'organisation de la filière apprentissage. Il y a là un défi que le département doit relever.

Le BUT MT2E bénéficie d'un adossement significatif à la recherche avec des enseignants chercheurs du département, rattachés soit au laboratoire thermique interfaces environnement (LTIE), soit au laboratoire énergétique mécanique électromagnétisme (LEME), tous deux présents sur le campus de Ville-d'Avray. Néanmoins, avec la transition du DUT vers le BUT, il est maintenant nécessaire de renouveler au plus vite les liens avec ces laboratoires de recherche. Il faut à nouveau trouver une coordination entre les SAÉ et projets de BUT et les projets de recherche en initiant les étudiants à des problématiques telles que celle que l'on peut retrouver en recherche : démarches et stratégies utilisées dans les projets de recherche, visite des laboratoires, etc.

La formation met un fort accent sur la professionnalisation et entretient des relations fortes avec le monde socio-économique. Les liens avec le monde de l'entreprise se retrouvent par les interventions de vacataires industriels dans la formation. Ces vacataires professionnels offrent aux étudiants une immersion dans la réalité des métiers qu'ils étudient. Une période en entreprise est obligatoire chaque année pour les étudiants qui choisissent la formation initiale classique à temps plein : au total le nombre de semaines de stage est 28 au cours des trois années. Les étudiants qui souhaitent intégrer l'apprentissage ne peuvent le faire qu'à partir de la deuxième année. L'apprentissage permet d'établir un lien régulier entre les enseignants et les industriels. Ce lien est facilité lors des visites d'apprentis en entreprise par les tuteurs enseignants. Et pourtant, il n'y a actuellement que quatre professionnels pour 63 heures étudiants sur 2 644 heures de la formation BUT qui sont encadrées par des professionnels. Pour essayer de remédier à ces difficultés, le département devrait s'intéresser au « mécénat de compétence » à l'initiative des entreprises. Ces interventions sont comptées sur le temps de travail du salarié et ne sont donc pas des vacances qui s'ajoutent au temps de travail de l'industriel. Pour un département secondaire, c'est une initiative à développer.

Les maquettes sont entièrement organisées par compétences conformément au programme national du BUT MT2E, avec une majorité de travaux pratiques, de projets et une évaluation en contrôle continu intégral. Le BUT MT2E se décompose en blocs de compétences et l'acquisition de ces compétences est vérifiée tout au long du cursus au travers du portfolio et des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ). Les SAÉ représentent une part significative de chaque unité d'enseignement, favorisant l'acquisition et l'évaluation des compétences dans des contextes professionnels réels. Les explications fournies montrent que le département applique les méthodes pédagogiques recommandées par le programme national BUT MT2E sans pour autant développer les choix des sujets des SAÉ et projets. Par ailleurs, il est souhaitable que la démarche portfolio soit mise en place au plus vite conformément au PN. L'utilisation d'un outil tel que MAHARA ou autre est vivement conseillé.

La formation a une vision claire de la provenance de ses étudiants et leur devenir. Le bassin de recrutement est principalement Paris et l'ouest de l'Île-de-France. En 2023, pour le département de Ville-d'Avray, le nombre de candidatures a augmenté de 39 % par rapport à 2022. On note qu'il y a davantage de candidatures de bacs généraux que de candidatures de bacs technologiques, ces derniers représentant tout de même 50 % des inscrits. En 2022-2023, après deux années validées de BUT, 13 étudiants, soit près de 35 % des étudiants de deuxième année, ont fait le choix de changer de cycle, ce qui constitue un pourcentage important. Pourtant, en plus des actions communes de l'IUT pour la présentation des départements, le département participe à des actions spécifiques comme la fête de la science. Quant au devenir des étudiants, aucune enquête n'existe pour le moment, puisque la 1^{re} promotion de BUT a été diplômée en juillet 2024. Néanmoins, l'IUT dispose des résultats des enquêtes nationales à trois ans auprès des diplômés de DUT. En complément, une enquête à 18 mois a été organisée par la direction de l'IUT. Le département MT2E fait preuve d'efforts et d'originalité pour essayer d'augmenter ses effectifs tous en respectant l'équilibre entre les bacs généraux et les bacs technologiques.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais qui reste essentiellement centré sur les problèmes internes de la formation. Le département MT2E organise chaque année une évaluation de son département lors du conseil de perfectionnement (CP). Le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement aborde l'orientation stratégique du département MT2E. Ce document relate l'ensemble des problèmes liés à la mise en place du BUT. Néanmoins, il aurait été souhaitable d'aborder les attentes des entreprises quant à ce nouveau diplôme : les métiers visés par le BUT MT2E, le statut dans l'entreprise, les besoins des entreprises de la région en adéquation avec le contenu de la formation. Par ailleurs, il apparaît une incohérence : d'un côté le département a le souhait de développer le groupe apprentissage en y intégrant aussi prioritairement les étudiants inscrits en Brevet de technicien supérieur (BTS) et les Bac+2, ce qui permettra d'être aussi en conformité avec les attentes du BUT quant à l'insertion professionnelle de diplômés ; d'un autre, pour les étudiants qui souhaiteraient poursuivre leurs études, le département envisage un soutien en sciences générales pour leur permettre de poursuivre leurs études dans de meilleures conditions. Le département se doit de respecter la finalité du BUT et de s'attacher à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la réussite d'un maximum d'étudiants entrants dès la première année.

La réussite en première année pose problème. Signalons que les chiffres donnés dans la partie « caractérisation » du dossier ne correspondent pas exactement aux chiffres utilisés dans la partie analyse. Sous réserve de ce constant, pour l'année 2022-2023 36 étudiants de 1^{re} année ont validé toutes leurs compétences. Le taux de passage en 2^e année a été de 62,5 %. On remarque que 100 % des bacs généraux ont validés l'ensemble des 4 compétences et 25 % des bacs technologiques ont validés 3 compétences sur les 4 de première année de BUT. En deuxième année, l'ensemble des 35 étudiants (100 %) ont validé l'ensemble des compétences de la deuxième année. En première année, la grande majorité des bacs technologiques réussissent plus difficilement que les bacs généraux. Actuellement il existe un tutorat des étudiants et des modules de soutien. Le département envisage de mettre en place davantage de modules de soutien et pas seulement en première année pour assurer la réussite de ses étudiants avec peut-être des groupes de niveau.

L'ouverture à l'international de la formation reste à développer pour proposer au plus grand nombre d'étudiants une expérience à l'étranger sans exclure les étudiants en apprentissage. Dans le cadre du programme national (PN) BUT MT2E, chaque étudiant suit 99 heures de cours, travaux dirigés, travaux pratiques d'anglais (qui est la langue obligatoire). L'enseignement de l'anglais inclut le vocabulaire spécialisé en thermique et énergétique. Il existe des partenariats dans le cadre de conventions ERASMUS+, mais cinq étudiants seulement ont pu en bénéficier. Les explications fournies ne permettent pas de juger des moyens mis en œuvre pour développer les actions liées à l'international. De plus, rien n'est précisé quant aux possibilités d'expériences à l'international pour les apprentis.

Conclusion

Points forts

- L'analyse de la provenance et du devenir des étudiants ;
- L'adossement significatif de la formation à la recherche ;
- Des relations importantes avec les industriels, aussi bien dans le cadre de l'apprentissage que dans le cadre des stages, dès la première année de BUT.

Points faibles

- Une trop faible réussite en BUT1 ;
- Une part trop restreinte des intervenants industriels parmi les professionnels participant à la formation ;
- Un manque d'internationalisation : les possibilités offertes aux étudiants pour acquérir une expérience à l'international sont réservées à un nombre restreint d'étudiants ;

Recommandations

- Se conformer aux attentes du BUT en privilégiant les actions permettant la réussite des étudiants dès le BUT1 en développant des modules de soutien et limiter les erreurs d'orientation en communiquant davantage en amont dans les lycées et collèges sur les attendus du BUT.
- Créer une démarche d'appel au mécénat de compétence proposé par les entreprises de la spécialité et du bassin d'emploi pour développer le lien entre la formation et la réalité de l'entreprise, tout en recrutant aussi davantage de vacataires industriels de la spécialité.
- Développer les partenariats en particulier avec l'Europe dans le cadre de conventions ERASMUS+ qui ouvrent droit à des aides financières plus importantes et impliquer aussi les apprentis (semaine à l'international).

LICENCE MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques, gestion, mathématiques, informatique (SEGMI) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) poursuit l'objectif de développer les compétences de ses étudiants en modélisation et traitement de problèmes issus du monde économique. Après une année commune, les étudiants se spécialisent progressivement à travers le choix d'options en 2^e année (L2), puis d'un des deux parcours suivants en 3^e année (L3) : *Mathématiques appliquées (MA)* ou *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)*, celui-ci pouvant être suivi en alternance. En 2022-2023, la formation accueillait 368 étudiants sur l'ensemble du cycle, effectif en baisse régulière au cours de la période évaluée, pour une moyenne de 1 677 heures étudiant, assurées par 129 enseignants.

Analyse globale

La licence *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales* (MIASHS) de l'université Paris Nanterre s'aligne parfaitement avec la stratégie de l'établissement. Elle offre une formation bien adossée à la recherche, axée sur la professionnalisation, et favorisant l'ouverture internationale. Les relations étroites avec les masters et les conventions avec d'autres établissements témoignent de la qualité et de l'attractivité de cette licence. Cependant, quelques améliorations pourraient être apportées, notamment en matière de professionnalisation pour le parcours *Mathématiques appliquées* et d'ouverture à l'international. Globalement, la licence MIASHS offre aux étudiants une formation de grande qualité.

La licence MIASHS bénéficie d'un adossement significatif à la recherche, avec environ 70 % des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs (EC). Les projets et ateliers encadrés, notamment en mathématiques appliquées, sont directement liés aux thématiques de recherche des enseignants. Cet adossement enrichit les enseignements et assure une formation de qualité, aussi bien en termes de formation à et par la recherche qu'en termes d'encadrement. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage long de S6 dans des laboratoires de recherche. Concernant la lutte contre le plagiat, tous les rapports et mémoires sont systématiquement soumis au logiciel Compilatio. Bien que la licence MIASHS ne propose pas encore de formation spécifique à l'utilisation de ce type d'outil, il serait intéressant d'en faire profiter les étudiants, notamment en raison de l'émergence d'outils d'intelligence artificielle accessibles à tous. Les étudiants de la licence MIASHS bénéficient également d'une formation méthodologique à la recherche documentaire, dispensée par des enseignants-chercheurs en mathématiques. Cette approche disciplinaire est précieuse dans le contexte des licences de sciences fondamentales. En complément, les étudiants ont accès à la BU centrale, à la bibliothèque de l'UFR SEGMI qui leur est dédiée, et à la page de la plateforme pédagogique à distance Coursenligne « Outils pour la recherche documentaire » animée par le Service commun de documentation de l'université.

La formation met un fort accent sur la professionnalisation, particulièrement pour le parcours MIAGE qui bénéficie de l'ouverture à l'apprentissage en L3 et de stages longs en entreprise. Les cours de compétences transversales (comme « Connaissance de soi et des métiers » et « Outils de professionnalisation »), les aides de l'accompagnement parcours et insertion (API), et la plateforme Job Teaser renforcent encore cette professionnalisation. Cependant, le parcours *Mathématiques appliquées* est moins orienté vers le monde

professionnel au niveau licence, ce qui pourrait être amélioré. La formation satisfait les critères d'accréditation pour la qualité de la professionnalisation la poursuite d'études.

L'ouverture à l'international de la formation est bien développée. Elle offre des possibilités de mobilité internationale via le réseau de l'alliance *European Digital UniverCity* (EDUC), les échanges Erasmus, et des conventions avec d'autres établissements internationaux. Cependant, la licence *MIASHS* ne propose pas de parcours spécifiquement international, bien que les étudiants puissent poursuivre des études en master ou en écoles à l'international. La qualité de la formation des compétences linguistiques est assurée par les enseignements d'anglais chaque semestre et les certifications linguistiques obligatoires.

L'organisation pédagogique de la licence *MIASHS* est adaptée aux compétences visées, avec une transition en cours vers une approche par compétences. Les formations PIX (compétences numériques), les certifications en langue, et l'engagement étudiant sont valorisés. La diversité des pratiques pédagogiques, combinant présentiel et distanciel, répond aux besoins des étudiants et favorise leur réussite académique. La formation est ainsi en cohérence avec son environnement académique et présente une solide cohérence pédagogique.

La licence *MIASHS* a une vision claire de la provenance de ses étudiants et met en place des actions pour les attirer et les accompagner dans leur parcours. Les taux d'admission et de réussite sont suivis de près, avec des taux de réussite d'environ 58 % en L1, 85 % en L2, et 88 % en L3 pour l'année 2022-2023. La formation se préoccupe également de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés, avec une majorité d'étudiants poursuivant des études jusqu'au niveau bac+5. Ainsi, le recrutement, la réussite, et la poursuite d'études sont suivis de manière rigoureuse par la formation.

Un processus d'évaluation interne bien structuré assure l'amélioration continue de la formation. Des questionnaires d'évaluation et des commissions de pédagogie permettent d'évaluer les enseignements. Le conseil de perfectionnement et les échanges au sein du réseau *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)* contribuent également à cette amélioration continue, bien que la participation des représentants du monde socio-professionnel puisse être renforcée.

Conclusion

Points forts

- Un adossement significatif à la recherche ;
- Une forte professionnalisation, notamment pour le parcours *MIAGE* ;
- Une ouverture internationale bien développée ;
- Une organisation pédagogique adaptée et diversifiée ;
- Un suivi rigoureux de la réussite et de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Un processus d'évaluation interne structuré et efficace ;
- Une équipe pédagogique compétente et impliquée.

Points faibles

- Un manque de précision quant à la professionnalisation pour le parcours *Mathématiques appliquées* ;
- Une présence assez faible des professionnels externes dans le conseil de perfectionnement ;
- Une formalisation de l'internationalisation perfectible.

Recommandations

- Accroître les relations avec le monde professionnel pour le parcours *Mathématiques appliquées*.
- Impliquer davantage les professionnels externes dans les processus d'évaluation et d'amélioration continue.
- Établir un parcours international pour renforcer l'attractivité internationale de la licence.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé* (STAPS : APAS) est une formation pluridisciplinaire qui vise à former de futurs professionnels dans les champs des sciences du sport, du mouvement humain et de la motricité. Après deux années communes aux quatre licences au sein du portail STAPS, la formation se scinde en deux parcours : *Activité physique adaptée et santé* (APAS) et une licence option Accès santé *Activité physique adaptée et santé* (L.AS APAS). En 2022-2023, la formation accueillait 941 étudiants dans l'ensemble du cycle, effectif en baisse par rapport aux années précédentes. 53 enseignants permanents et 74 enseignants non permanents interviennent dans cette formation. Il y a 57 étudiants en Licence 3 APA-S (2022-2023), 2 en L3 APA-S LAS. Le nombre total d'heures étudiant de la maquette n'a pas été communiqué.

Analyse globale

La licence STAPS *Activité physique adaptée – Santé* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle bénéficie d'un adossement à la recherche solide et d'un fort ancrage dans l'environnement socio-économique local. Le taux d'encadrement est satisfaisant et stable, l'université soutenant favorablement les campagnes d'emploi. La baisse significative des effectifs observée depuis 3 ans n'est pas analysée ni considérée dans le processus d'amélioration continue de la formation.

La formation est parfaitement adossée à la recherche : les enseignants chercheurs intervenant dans la formation, issus de 2 laboratoires internes et 2 unités mixtes de recherche université-centre national de la recherche scientifique (UMR), assurent 176 heures (32 %) d'enseignement en L1, 215 (36 %) en L2 et 276 (56 %) en L3. 38 enseignants chercheurs permanents ou non interviennent en L1, 36 en L2 et 12 en L3. Les enseignements des disciplines d'appuis aux formations STAPS sont organisés en silo en L1 puis sont progressivement articulés pour tendre vers de l'interdisciplinarité en L3. La formation par et à la recherche est envisagée, progressivement, au cours des 6 semestres de la licence. En L3, 45HTD – 6 crédits ECTS sont consacrés aux unités d'enseignement (UE) Pratique de la recherche en STAPS. En conseil de perfectionnement, les étudiants regrettent toutefois que les UE recherche soient très théoriques et signalent avoir des difficultés à établir les liens entre recherche et activité professionnelle ou entre théorie et pratique.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et entretient des relations fortes avec le monde socio-économique. Des UE Milieux professionnels au premier semestre (S1) et Connaissance de soi et des métiers en S2 permettent aux étudiants de découvrir les métiers offerts aux diplômés STAPS. Les deux stages de 40 heures chacun (2x1,5 ECTS) à réaliser en L2 sont l'occasion de se confronter aux différents contextes d'emploi (établissements scolaires, des structures de santé, des structures fédérales ou associatives, des structures commerciales ou événementielles) et ainsi valider son choix d'orientation. En L3, 12 ECTS sont consacrés à la professionnalisation répartis sur les stages (2x80 heures), l'analyse de pratique et le projet d'insertion professionnelle. Des professionnels assurent 80 heures en L1, 60 en L2 et 87 en L3. Les synergies avec le milieu professionnel sont nombreuses et nourrissent la politique de développement de la formation. Il est regrettable que le conseil de perfectionnement ne compte qu'un seul professionnel parmi les six participants. Quelques étudiants en formation continue sont intégrés dans les groupes de formation initiale. Bien qu'elle s'y prête, la licence APA-S n'est pas ouverte à l'alternance.

Les formats pédagogiques somme toute assez classiques ne traduisent pas l'accent mis sur la professionnalisation. L'articulation de la maquette de formation avec les compétences du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) apparaît artificiellement dans un tableau croisé (en référence à une fiche RNCP inactive depuis 2021). Il n'y a cependant pas d'alignement des activités pédagogiques et des contenus d'enseignement, avec les évaluations, en vue de valider les compétences visées. Il n'y a pas d'évaluation de la mobilisation des savoirs académiques dans l'action, ce qui confirme la faiblesse dans l'articulation entre théorie et pratique. Des pédagogies actives et par projet sont évoquées sans que les modalités de mise en œuvre soient précisées. La formation utilise les outils numériques que les étudiants peinent à s'approprier faute d'avoir été formés à leur usage, selon le conseil de perfectionnement. Des certifications peuvent venir compléter la formation académique (*Test of English as a Foreign Language TOEFL- Test of English for International Communication TOEIC- certification PIX*). Il n'est pas précisé par qui sont attestées ces compétences transversales ni combien d'étudiants sont concernés. Une adhésion au projet *Staps Hybride Interuniversitaire Flexible Tutorée (SHIFT)* est envisagée.

La formation observe une baisse significative de ses effectifs, mais n'effectue pas de suivi de son attractivité. Bien que le nombre d'étudiants néo-entrants en première année du cycle soit stable, le nombre d'étudiants inscrits en L3 est passé de 114 à 57 entre 2020 et 2023. Dans le même temps, la proportion de diplômés augmente, passant de 60 à 72 %. L'équipe pédagogique APA-S effectue une étude du profil de ses étudiants et une analyse des résultats à la suite des jurys, néanmoins il n'est pas précisé l'usage fait de ces informations. Les données lacunaires transmises par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UPN ne permettent pas de suivre le devenir des étudiants. L'enquête nationale mise en place en octobre 2023 par la conférence des directeurs et doyens de STAPS (C3D STAPS) offrait la possibilité à chaque composante de disposer de ces informations. Les enseignants sont libres de transmettre un questionnaire d'évaluation de leurs enseignements via la plateforme numérique de l'établissement Cours en ligne. Ce dispositif est cependant très peu utilisé. Une analyse fine du profil des étudiants entrants, de leurs réussites et de leurs difficultés, de leur devenir une fois diplômés s'impose. Corrélée à une réflexion de l'équipe pédagogique sur le référentiel de compétences de la formation, elle permettrait la mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés permettant aux étudiants de donner du sens à leur formation

La formation est peu ouverte à l'international malgré l'existence au niveau de l'établissement de 24 programmes dans 11 pays (4 mobilités sortantes et 1 mobilité entrante, sur la partie spécifique à la mention, depuis 2020). Si cela peut s'expliquer par les secteurs d'emplois visés par le diplôme, une expérience internationale reste une opportunité de développer des compétences transversales, notamment dans la perspective d'une poursuite du cursus en master. Les étudiants bénéficient d'un volume satisfaisant d'enseignement en langue vivante (108 heures). Un choix parmi 8 langues est offert aux étudiants. Cela est rendu possible par l'alignement des enseignements de langues entre les licences de l'établissement.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Des éléments de professionnalisation nombreux dans des contextes variés ;
- Un taux d'encadrement satisfaisant.

Points faibles

- Une baisse significative des effectifs, un suivi de l'attractivité et de l'insertion lacunaires ;
- Une approche par compétences à mettre en œuvre au sein de la formation ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants et d'évaluation de la formation pour favoriser son amélioration continue et une diversité des débouchés.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Veiller à ouvrir davantage la formation à l'international, en facilitant la mobilité des étudiants.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

La licence *Éducation et motricité* est une des quatre licences *Sciences et techniques des activités sportives* portées par l'UFR STAPS de l'université Paris Nanterre. Cette formation pluridisciplinaire vise à former de futurs encadrants dans les domaines de l'enseignement et des loisirs. Les deux premières années du cursus sont communes à tous les étudiants de licence qui se spécialisent dans la mention en 3^e année. Cette formation compte 81 étudiants (2022-2023). Elle propose deux parcours : un parcours *Second degré* et un parcours *Premier degré* (4 étudiants) qui se distinguent par les stages effectués en 3^e année. Les étudiants ont également la possibilité d'adosser une L.AS (Licence accès santé) à leur formation STAPS.

Analyse globale

La licence STAPS *Éducation et motricité* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Grâce à un fort ancrage dans l'environnement socio-économique local et de nombreux éléments de professionnalisation, elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré un suivi de la réussite étudiante lacunaire et une faible ouverture à l'international. La formation dispose de moyens suffisants même si la structure du cursus en grande partie mutualisé rend l'analyse de la soutenabilité difficile. Les campagnes d'emploi sont favorablement soutenues par la gouvernance de l'établissement ce qui permet de consolider un bon adossement à la recherche. La formation intègre les enjeux sociétaux et permet le développement de compétences transversales.

L'adossement à la recherche est réel : les enseignants chercheurs intervenant dans la formation, issus de 2 laboratoires internes et 2 unités mixtes de recherche (UMR) université-centre national de la recherche scientifique (CNRS), assurent 176 heures (32 %) d'enseignement en L1, 215 (36 %) en L2 et 121 (24 %) en L3. 38 enseignants chercheurs permanents ou non interviennent en L1, 36 en L2 et 12 en L3. Par nature pluridisciplinaire, la formation pourrait toutefois optimiser la mise en relation des différents champs disciplinaires qui pour l'heure apparaissent cloisonnés. La formation par et à la recherche est envisagée, progressivement, au cours des 6 semestres de la licence. En L3, 45HTD – 6 crédits ECTS sont consacrés à la méthodologie et à la pratique de la recherche. Les étudiants signalent néanmoins rencontrer des difficultés à établir les liens entre théorie et pratique ainsi qu'académique et professionnel.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation dont deux stages de 40 heures chacun en L2 et un de 24 à 60 heures en L3 (24 heures pour les étudiants du parcours *Premier degré* et 60 heures pour ceux du parcours *Second degré*). Ces stages valent pour 4,5 crédits ECTS (3x1,5), ce qui apparaît assez faible compte tenu du nombre d'heures. En 2^e année, les étudiants, qui ne sont pas encore « spécialisés » dans une mention STAPS, choisissent le contexte de stage parmi des établissements scolaires, des structures de santé, des structures fédérales ou associatives, des structures commerciales ou événementielles. Des unités d'enseignement (UE) « milieux professionnels » en S1 et « connaissance de soi et des métiers » en S2 permettent aux étudiants de découvrir les métiers offerts aux diplômés STAPS et ainsi faire un choix d'orientation éclairé. Des professionnels assurent 80 heures en L1, 60 en L2 et 26 en L3. Les synergies avec le milieu professionnel sont nombreuses, mais limitées à certains secteurs d'emploi. En L3 *Éducation et motricité*, une ouverture aux autres contextes accessibles aux détenteurs du diplôme pourrait être envisagée (milieu carcéral, aide sociale à l'enfance, Protection judiciaire de la jeunesse, collectivités territoriales...). Il est regrettable que les professionnels soient si peu représentés en conseil de perfectionnement (une seule personnalité extérieure). La formation n'accueille

pas d'étudiant en formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance. Quelques validations d'acquis de l'expérience (VAE) partielles ou totales (entre 1 et 2) sont délivrées chaque année.

Malgré ce fort accent sur la professionnalisation, l'organisation pédagogique de la formation repose sur des pratiques assez classiques. L'articulation de la maquette de formation avec les compétences du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) apparaît seulement dans un tableau croisé (en référence à une fiche RNCP inactive depuis 2021). Il n'y a cependant pas d'alignement des activités pédagogiques et des contenus d'enseignement, avec les évaluations, en vue de valider les compétences visées. Il n'y a pas d'évaluation de la mobilisation des savoirs académiques dans l'action. Des certifications peuvent venir compléter la formation académique (*Test of English as a Foreign Language TOEFL*, *Test of English for International Communication TOEIC*- Test d'aptitude au sauvetage aquatique TASA- UE sauvetage et sécurité en milieu aquatique SSMA- certification numérique PIX). Il n'est pas précisé par qui sont attestées ces compétences transversales ni combien d'étudiants sont concernés.

La formation souffre d'une baisse de son attractivité. Elle comptait 128 étudiants L3 en 2020-2021, 104 en 2021-2022 et 81 en 2022-2023 alors que le nombre d'étudiants néo-entrants en première année du cycle reste stable. Cette baisse des effectifs n'est pas analysée, la formation ne disposant pas d'outils institués. L'équipe pédagogique effectue une analyse informelle de la réussite des étudiants à la suite des jurys de session 1 et de session 2. Bien que les effectifs en L3 *Éducation et motricité* baissent, le nombre de diplômés augmente, passant de 57 % à 72,5 %. Les données lacunaires transmises par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UPN ne permettent pas de suivre le devenir de ces étudiants. L'enquête nationale mise en place en octobre 2023 par la conférence des directeurs et doyens de STAPS (C3D STAPS) offrirait la possibilité à chaque composante de disposer de ces informations. La possibilité est offerte aux enseignants de transmettre un questionnaire d'évaluation de leurs enseignements via la plateforme pédagogique numérique « cours en ligne ». Ce dispositif est peu utilisé tant par les enseignants que par les étudiants. Une analyse fine du profil des étudiants entrants, de leurs réussites et de leurs difficultés, de leur devenir une fois diplômés s'impose. Corrélée à une réflexion de l'équipe pédagogique sur le référentiel de compétences de la formation, elle permettrait la mise en place de dispositifs pédagogiques adaptés permettant aux étudiants de donner du sens à leur formation (cela a été évoqué lors du conseil de perfectionnement).

La formation est très peu ouverte à l'international malgré l'existence de 24 programmes dans 11 pays (2 mobilités sortantes et 1 mobilité entrante, sur la partie spécifique à la mention, depuis 2020). Des étudiants internationaux sont accueillis en L1 et en L2 sans que les modalités de l'accueil soient précisées. La formation ne conduisant pas exclusivement aux concours de l'administration, des expériences à l'international pourraient permettre à des étudiants poursuivant un autre projet de développer des compétences transversales et d'enrichir son parcours de formation. L'offre de formation en langues étrangères est variée (choix entre huit langues) du fait de l'alignement des enseignements entre plusieurs licences, ce qui permet également la mise en place de groupes des niveaux

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Un taux d'encadrement convenable ;
- Des éléments de professionnalisation nombreux.

Points faibles

- Une baisse des effectifs significative, une attractivité et un suivi d'insertion non mesurés ;
- Une approche par compétences lacunaire ;
- Une ouverture à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place, avec l'appui de l'établissement, un système de suivi du devenir des étudiants et d'évaluation de la formation pour favoriser son amélioration continue et une diversité des débouchés.
- Mettre en place l'approche par compétences.
- Veiller à ouvrir davantage la formation à l'international, en facilitant la mobilité des étudiants.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

La licence *entraînement sportif* est une des quatre licences *Sciences et techniques des activités sportives* portées par l'UFR STAPS de l'université Paris Nanterre. Les deux premières années du cursus sont communes à tous les étudiants de licence qui se spécialisent dans la mention en 3^e année. En 2022-2023, la formation comptait 964 étudiants dans l'ensemble du cycle, effectif en baisse par rapport aux années précédentes, il y avait 81 étudiants inscrits en L3 entraînement sportif. Cette licence forme de futurs intervenants capables de prendre en charge différents publics, à des fins d'amélioration de la performance, de la condition physique ou de développement personnel. La formation se scinde en deux parcours *Entraînement sportif (ES)* et une licence option *Accès santé Entraînement sportif (L.AS ES)*. Aucune information n'est communiquée concernant le nombre d'enseignants qui assurent les 1 687 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence *STAPS Entraînement sportif* ouverte depuis septembre 2020 s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international et peu d'innovations pédagogiques. Elle entretient des relations avec l'environnement socio-économique local et intègre des éléments de professionnalisation, conjointement à une formation à et par la recherche adossée à quatre unités de recherche. Cette licence observe une baisse significative de ses effectifs (passant de 118 à 81 étudiants entre 2021 et 2023) mais n'interroge pas son attractivité et n'effectue pas de suivi d'insertion. La formation intègre les enjeux sociétaux et permet le développement de compétences transversales.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les enseignants chercheurs intervenant dans la formation sont issus de quatre laboratoires internes. 678 des 1687 heures étudiants du cursus sont assurées par 51 enseignants chercheurs titulaires et non titulaires. La répartition de ce volume au cours des trois années n'est pas précisée, ni le nombre d'enseignants chercheur titulaires sur lequel la formation peut s'appuyer. Les licences *STAPS* sont par nature pluridisciplinaires. Il est regrettable que la maquette de formation soit structurée en cloisonnant les contenus disciplinaires. L'unité d'enseignement (UE) « Projet tutoré d'insertion professionnelle » du semestre 5, interdisciplinaire, prend appui sur les thématiques de recherche développées dans les laboratoires d'adossement. La formation par et à la recherche est envisagée, progressivement, au cours des six semestres de la licence. Théorique en L1, elle devient appliquée en L3 au travers des UE « méthodologie de la recherche » et « pratique de la recherche en STAPS » valant chacune trois crédits ECTS et couvrant au total 45 heures de formation. En conseil de perfectionnement, les étudiants disent ne pas trouver de sens à ces enseignements parfois éloignés des problématiques de l'entraînement et témoignent de leurs difficultés à articuler théorie et pratique ainsi qu'académique et professionnel.

La formation est organisée au contact du milieu socio-économique local et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. 42 professionnels interviennent dans la formation et couvrent 146 des 1 687 heures étudiants : 80 heures en L1, 60 en L2 mais seulement 6 en L3, ce que les étudiants déplorent. Les enseignants et enseignants chercheurs titulaires interviennent également sur des structures sportives, ce qui leur donne une double valence. Des conventions sont signées avec des structures sportives mais la nature de ces accords n'est pas précisée, un représentant du monde socio-économique est présent en conseil de perfectionnement. En L1 une UE « milieux professionnels » confronte les étudiants aux différents métiers auxquels forment les licences *STAPS* pour guider leur choix d'orientation. Deux stages de 40 heures chacun (2x1,5 crédits ECTS) en L2 permettent de valider le choix avant un stage de 120 heures en L3, valant trois crédits ECTS, ce qui apparaît assez faible compte tenu du nombre d'heures. Au total, la formation intègre les 200 heures de stage nécessaires à la délivrance de la carte professionnelle. La formation accueille un à deux étudiants en formation continue

chaque année et leur propose un contrat d'étude aménagé. Bien qu'elle s'y prête, la formation n'est pas ouverte à l'alternance.

L'organisation pédagogique de la formation n'est pas toujours adaptée aux objectifs de professionnalisation qu'elle poursuit. Le dossier fait mention de pédagogies actives sans plus de précisions. Néanmoins en conseil de perfectionnement, les étudiants regrettent qu'il n'y ait pas davantage de mise en pratique dans cette licence qui forme des intervenants en milieu sportif et permet la délivrance d'une carte professionnelle. L'articulation de la maquette de formation avec les compétences du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) apparaît seulement dans un tableau croisé, il n'est pas précisé comment la formation valide la maîtrise de ces compétences. Il est regrettable que l'équipe pédagogique de cette jeune formation ne se soit pas interrogée sur l'alignement des activités pédagogiques et des stratégies d'évaluation partant des compétences visées. Des certifications en langue et numériques peuvent venir compléter la formation académique (*Test of English as a Foreign Language TOEFL- Test of English for International Communication TOEIC- certification numérique PIX*), il n'est cependant pas précisé par qui sont attestées ces compétences transversales ni combien d'étudiants sont concernés. L'UE sauvetage et sécurité en milieu aquatique (SSMA) est proposée aux étudiants spécialistes en natation.

L'analyse de la réussite des étudiants et le suivi de leur devenir sont insuffisants. Bien que le nombre d'étudiants néo-entrants en première année du cycle reste stable, la 3^e année de licence STAPS- *entraînement sportif* observe une baisse significative de ses effectifs, passant de 112 étudiants à 81 entre 2020 et 2023. Le dossier n'apporte pas d'éléments d'explication, ni de solution visant à améliorer l'attractivité de la formation. Le taux de diplômation, satisfaisant, se maintient entre 70 et 80 %. Les données lacunaires transmises par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UPN ne permettent pas de suivre le devenir de ces étudiants. L'absence de master entraînement et optimisation de la performance sportive à l'UPN et la possibilité d'insertion professionnelle qu'offre cette licence doit inviter l'équipe à se questionner sur le devenir de ses étudiants, afin d'ajuster ses stratégies pédagogiques. L'enquête nationale mise en place en octobre 2023 par la conférence des directeurs et doyens de STAPS (C3D STAPS) offrait la possibilité à chaque composante de disposer de ces informations. L'équipe pédagogique met en place une évaluation des enseignements via la plateforme pédagogique « cours en ligne », 50 % des étudiants y répondent. Le conseil de perfectionnement compte 18 membres issus de l'ensemble des collèges. Si les enseignants et enseignants chercheurs y participent activement, il serait néanmoins souhaitable d'y intégrer davantage de représentants du monde socio-économique.

Arguant d'une insertion professionnelle dans des structures françaises, la jeune formation n'a pas développée son ouverture à l'international, privant les étudiants d'une expérience riche et du développement de compétences transversales. Les un ou deux étudiants candidats à une mobilité sortante peuvent bénéficier d'un accompagnement par le service des relations internationales de l'établissement. L'offre de formation en langues étrangères est variée du fait de l'alignement des enseignements entre plusieurs licences. Les étudiants choisissent une langue parmi huit, organisées en groupes de niveau. Le volume de langues sur le cursus s'élève à 108 heures.

Conclusion

Points forts

- Une formation à et par la recherche de bonne qualité qu'il convient néanmoins de lier à la pratique ;
- L'effectif important de participants au conseil de perfectionnement ;
- Une évaluation des enseignements encouragée par l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Un faible nombre d'intervenants professionnels au cours de la troisième année du cursus ;
- Un suivi global des étudiants et une analyse de leur devenir insuffisants ;

- Une approche par compétences lacunaire ;
- Une ouverture à l'international quasi inexistante.

Recommandations

- Mieux formaliser les partenariats avec le milieu socio-économique et faire intervenir davantage de professionnels dans la formation.
- Mettre en place un système de suivi de la réussite et du devenir étudiant ainsi qu'une évaluation de la formation pour favoriser son amélioration continue.
- Renforcer l'approche par compétences.
- Veiller à ouvrir davantage la formation à l'international, en facilitant la mobilité des étudiants.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport* (STAPS : MS) est une formation pluridisciplinaire qui propose à ses étudiants d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion, de l'organisation et de la promotion des activités physiques sportives et artistiques. Après deux années communes aux quatre licences au sein du portail STAPS, la formation se scinde en deux parcours : *Management du sport* (MS) et une licence option Accès santé *management du sport* (L.AS MS). En 2022-2023, la formation comptait 960 étudiants dans l'ensemble du cycle, ils étaient 74 sur la 3ème année de licence management du sport et 1 en LAS MS. 41 enseignants permanents interviennent en L1 et L2, 19 en L3 Management du sport pour couvrir 436 heures.

Analyse globale

La licence *STAPS Management du sport* occupe une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. C'est une formation pluridisciplinaire adossée à la recherche qui poursuit des objectifs tant de professionnalisation que de poursuite d'études. Elle entretient des relations avec le monde socio-économique indispensables à la mise en situation professionnelle, mais également nécessaire pour nourrir et ajuster les contenus de la formation. Le taux d'encadrement est satisfaisant et stable, l'université soutenant favorablement les campagnes d'emploi. La baisse significative des effectifs observée depuis 3 ans n'est pas analysée ni considérée dans le processus d'amélioration continue de la formation.

L'adossement à la recherche est correct et cohérent. Les enseignants chercheurs intervenants dans la formation sont majoritairement issus de deux laboratoires internes : le laboratoire sur les interactions cognition, action, émotion (LICAE) et le laboratoire Interdisciplinaire de neurosciences, physiologie et psychologie : activité physique et santé (LINP2), mais aussi deux unités mixtes de recherche (UMR) institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHE.S) et institut des sciences sociales du politique (ISP). Ponctuellement, pour couvrir des besoins scientifiques spécifiques, il est fait appel à des enseignants chercheurs rattachés à d'autres établissements. Douze enseignants chercheurs interviennent en L3 management du sport et assurent 150 heures de cours magistraux et 78 heures de travaux dirigés, soit 52 % du volume horaire de la formation. Les étudiants sont parfois impliqués dans des travaux de recherche menés au sein des laboratoires d'adossement pour aider au recueil de données (observation, conduite d'entretien, etc.). La formation par et à la recherche est envisagée progressivement au cours de l'ensemble des six semestres du cursus : d'une transmission de connaissances dans les différents champs scientifiques qui nourrissent les formations STAPS en L1 et L2 à une approche plus intégrée en L3. Cette mise en application s'effectue au travers de deux unités d'enseignement (UE) : « Méthodologie de la recherche » au semestre 5 (6 heures CM - 27 heures TD – 3 crédits ECTS) et « Pratique de la recherche » au semestre 6 (18 heures TD – 3 crédits ECTS). En L1 une UE méthodologie du travail universitaire forme à la recherche documentaire. Les étudiants sont également sensibilisés à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, en lien avec le milieu socio-économique.

La structure de la maquette permet d'assoir progressivement le projet professionnel des étudiants : les UE « milieux professionnels » en S1 et « connaissance de soi et des métiers » en S2 permettent aux étudiants de découvrir les métiers offerts aux diplômés STAPS, les deux stages d'observation et d'intervention de L2 (40 heures

et 1,5 crédits ECTS chacun) leur offre la possibilité d'une immersion en contexte (éducatif, entraînement, APA-S ou management). Le stage L3 de 140 heures (3 crédits ECTS) adossé aux UE « projet d'insertion professionnel » du semestre 5 (12 heures TD – 3 crédits ECTS) et du semestre 6 (12 heures CM – 1,5 crédits ECTS) conclue le dispositif de pré professionnalisation. Des stages facultatifs permettant de compléter la formation *in situ* sont possibles. Quinze professionnels interviennent en L3 management du sport, ils couvrent 52 des 436 heures d'enseignement (soit 12 %). Il existe des partenariats avec les instances sportives locales dont les modalités ne sont pas explicitées. Bien que la formation soit compatible avec l'alternance, elle n'est pas ouverte à l'apprentissage. La licence Management du sport accueille en moyenne un étudiant en formation continue chaque année, pour lequel un contrat pédagogique est rédigé.

La démarche de déclinaison des maquettes selon l'approche par compétences est bien engagée, mais pêche dans son opérationnalisation. Une réflexion visant à aligner les compétences visées (définies par l'équipe pédagogique), les activités et les évaluations, a été menée. Il reste à modéliser cette démarche pour parvenir à valider explicitement les compétences. La mise en place d'un portfolio viendrait parfaire la démarche, en complément du supplément au diplôme évoqué, mais dont les modalités ne sont pas précisées. La formation exploite l'environnement numérique de travail « cours en ligne », mais ne précise pas à quelle échelle ni si les étudiants ont été formés à son usage. La certification en langue altissia est obligatoire pour tous les étudiants de L3 management du sport. D'autres certifications facultatives peuvent venir compléter la formation académique (langues-numérique PIX), sans qu'il ne soit précisé par qui sont attestées ces compétences transversales ni combien d'étudiants sont concernés.

La formation souffre d'une baisse significative de son attractivité et n'analyse pas le devenir de ses étudiants.

La licence 3 *Management du sport* comptait 87 étudiants en 2020-2021, 99 en 2021-2022 et 75 en 2022-2023 alors que le nombre d'étudiants néo-entrants en première année du cycle reste stable. Le nombre de candidatures à l'entrée en L3 *Management du sport*, venant d'étudiants d'autres universités - (66-28-23 au cours des trois années de référence) ou « Études en France » (10 en 2021, 16 en 2022) - est néanmoins un marqueur de l'attractivité externe de la formation, il n'est cependant pas indiqué combien de ces étudiants ont intégré la formation. L'équipe pédagogique conduit une enquête interne – à laquelle 13 % des étudiants répondent - mais n'en précise ni les modalités ni les résultats. Un suivi de cohorte et une analyse fine des résultats permettraient de cerner le profil des étudiants et ainsi ajuster la formation en fonction. Bien qu'il soit indiqué en conseil de perfectionnement que la majorité des étudiants poursuivent leur cursus en master, le dossier n'indique pas de chiffres permettant de corroborer cette information, les données transmises par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UPN étant lacunaires. L'enquête nationale mise en place en octobre 2023 par la conférence des directeurs et doyens de STAPS (C3D STAPS) offrait la possibilité à chaque composante de disposer de ces informations. La possibilité est offerte aux enseignants de transmettre un questionnaire d'évaluation de leurs enseignements via la plateforme pédagogique numérique « cours en ligne ». Il est dommage que ce dispositif soit peu utilisé par les enseignants - seules deux UE sont évaluées chaque semestre – il permettrait d'alimenter les réunions régulières de l'équipe pédagogique. La composition du conseil de perfectionnement est équilibrée : les enseignants y participent activement, cependant le nombre de professionnels mériterait d'être augmenté.

La formation est très peu ouverte à l'international malgré l'existence de nombreux partenariats avec des universités étrangères et l'adhésion de l'UPN à l'alliance d'universités européennes *European Digital UniverCity Alliance (EDUC)*. Il y a quatre candidats à une mobilité sortante par an, accompagnés dans leurs démarches par un référent « relations internationales » pédagogique et un référent administratif. En conseil de perfectionnement, les étudiants expriment des réserves à une mobilité, craignant perdre leur place en master. La communication à destination des étudiants est à améliorer pour les encourager à vivre des expériences à l'international pour développer des compétences transversales et enrichir leur parcours de formation. L'offre de formation en langues étrangères, au début du cursus (L1), est variée (choix entre huit langues) du fait de l'alignement des enseignements entre plusieurs licences, ce qui permet également la mise en place de groupes des niveaux. Néanmoins, dès la L2, la formation en langue s'effectue uniquement en anglais. Le volume de 108 heures pour l'ensemble du cursus est satisfaisant.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche ;
- Des éléments de professionnalisation nombreux, en lien avec le milieu socio-économique ;
- Une approche par compétences bien engagée ;

- Un taux d'encadrement satisfaisant.

Points faibles

- Une absence de suivi du recrutement, de la réussite et du devenir étudiant ;
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Mettre en place, en s'appuyant sur les services de l'établissement, un système de suivi de la réussite et du devenir étudiant ainsi qu'une évaluation de la formation pour favoriser son amélioration continue.
- Ouvrir davantage la formation à l'international, en facilitant la mobilité des étudiants.

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Systèmes industriels et techniques de communication (SITEC) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* est une formation pluridisciplinaire qui permet à ses étudiants d'acquérir des compétences en physique, mathématiques et informatique. La spécialisation des étudiants se fait aux 4^e et 6^e semestres, à travers le choix d'options et d'enseignements en fonction de leur projet de poursuite d'études. En 2022-2023, 119 étudiants composaient l'effectif total, en baisse par rapport aux deux années précédentes. Une équipe pédagogique de 35 enseignants assure les 1 668 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence *Sciences pour l'ingénieur* est alignée avec la stratégie pédagogique de l'établissement. Elle démontre une bonne intégration de la recherche et des éléments de professionnalisation, tout en nécessitant des améliorations dans l'internationalisation et la modularité des parcours en alternance.

La licence bénéficie d'un fort adossement à la recherche. Une majorité des enseignements (72 % des heures) sont dispensés par des enseignants-chercheurs du laboratoire énergétique mécanique électromagnétisme (LEME). Les enseignants-chercheurs du LEME assurent une mise à jour régulière des contenus pédagogiques et une immersion des étudiants dans la recherche dès le L3. Les stages de L3 au LEME peuvent se dérouler sous forme de projet tutoré, permettant ainsi aux étudiants d'être initiés à une activité en contexte de recherche. Enfin, les ressources et moyens de recherche sont facilement accessibles et mobilisés par les étudiants dans le cadre des enseignements.

La présence de professionnels dans la formation, les partenariats avec des entreprises, et l'organisation de forums d'alternance montrent une bonne préparation des étudiants à l'insertion professionnelle. La préparation à l'insertion professionnelle est renforcée par quatre enseignements en L2 et L3, dont trois visent directement l'initiation aux processus d'innovation et à la création d'entreprise. Les étudiants ont également la possibilité de participer au concours Challenge BNP Paribas organisé par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'UPN et de prendre le statut d'étudiant-entrepreneur dans le cadre du pôle étudiant pour l'innovation le transfert et l'entrepreneuriat Paris Ouest Nord (PEPITE PON). Au total, 19,5 crédits ECTS sont associés aux activités professionnalisantes, ce qui constitue un équilibre satisfaisant par rapport aux 190 crédits ECTS des trois années de licence. Les données de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) indiquent un taux de poursuite d'études élevé, mais un suivi plus rigoureux des diplômés non poursuivant est nécessaire. La réponse aux attentes du monde socio-économique est intéressante en effet, avec de nombreux stagiaires recrutés chaque année par des entreprises de différentes tailles, allant des grands groupes aux start-ups en passant par les PME et les sous-traitants.

La licence affiche une volonté d'ouverture internationale avec des cours d'anglais à chacun des six semestres et des collaborations avec des universités étrangères. Cependant, des défis subsistent pour renforcer la reconnaissance internationale et la mobilité des étudiants en alternance. L'UFR travaille à la mise à disposition d'un portefeuille de destinations en s'appuyant sur les universités partenaires de l'alliance *European Digital UniverCity Alliance (EDUC)*, en activant de nouveaux accords Erasmus avec Dresden et en concluant un accord bilatéral d'échanges avec l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Tunis. L'internationalisation est surtout en projet.

Le suivi des étudiants est rigoureux, avec des actions d'orientation et de soutien bien structurées. Les taux de réussite montrent une progression en L1 et une stabilité en L3, malgré les perturbations liées à la COVID-19. Il

semble que ce point soit très important. Le suivi est poussé, et les démarches d'attractivité aussi - avec peut-être un moindre succès, la licence n'attirant pas d'élèves de classes préparatoires aux grandes écoles. Le développement du réseau d' alumni sera sans doute bienvenu.

Le conseil de perfectionnement et les évaluations régulières par les étudiants illustrent l'engagement de la formation dans une démarche d'amélioration continue. Les actions correctives mises en place, comme l'adaptation des contenus pédagogiques et la répartition des locaux, témoignent de cette dynamique.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche solide ;
- Une bonne intégration des professionnels dans la formation ;
- Des méthodes pédagogiques variées et adaptées ;
- Un suivi rigoureux des étudiants.

Points faibles

- Un suivi insuffisant des diplômés non poursuivants et un taux de réponse trop faible à l'enquête d'insertion ;
- Une faible visibilité des apports de la recherche appliquée, malgré la participation de l'établissement au réseau FIGURE.

Recommandations

- Améliorer le suivi des diplômés non poursuivants, en s'appuyant sur l'OVE de l'établissement.
- Améliorer la visibilité de la formation à la recherche appliquée, pour renforcer l'attractivité auprès des entreprises et des étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* permet à ses étudiants d'acquérir des compétences liées au management du sport et aux activités de sport et de loisirs. En 2022-2023, la formation accueillait un effectif de 14 étudiants, en baisse au cours de la période évaluée. 11 enseignants interviennent pour assurer les 428 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* est annoncée complémentaire à la licence STAPS *management du sport* ; elle s'en différencie par des contenus plus pratiques et un stage d'une durée plus importante. C'est une formation pluridisciplinaire, qui offre une possibilité d'insertion professionnelle en fin de 1^{er} cycle. Il est regrettable que cette formation n'intègre pas encore les enjeux sociétaux qui traversent l'écosystème sportif : développement durable, sport-citoyen, et sport-santé.

La formation bénéficie de l'apport de cinq enseignants chercheurs titulaires de l'UFR STAPS (deux maîtres de conférences et trois professeurs des Universités titulaires de l'UFR STAPS) qui couvrent 177 heures de la maquette (43 %). En cohérence avec sa finalité, cette licence professionnelle n'intègre pas d'éléments de formation à la recherche. Il est toutefois dommage qu'il ne soit pas institué de sensibilisation à la veille scientifique et à la déontologie.

Logiquement, la formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Cinq éléments constitutifs (EC) sont consacrés au développement de compétences professionnelles, sur 104 heures de cours et 420 heures de stage (12 semaines) pour un total de 24 crédits ECTS. Les étudiants bénéficient des interventions de six professionnels qui couvrent 237 heures de la maquette (57 %.) Un travail complémentaire sur LinkedIn permet aux étudiants de construire leur réseau professionnel.

Cependant il est regrettable que la formation n'entretienne pas de relations avec le milieu socio-économique. En effet, elle n'évoque pas de partenariat avec les structures correspondant aux secteurs d'emploi, ce qui lui permettrait d'adapter ses contenus et ses formats pédagogiques aux évolutions de l'éco système sportif et garantirait de ce fait sa viabilité et son attractivité. Un professionnel, ancien étudiant de la formation, participe au conseil de perfectionnement. Bien qu'elle y soit adaptée, la formation n'est pas ouverte à l'alternance, ce qui lui permettrait de se positionner de manière cohérente dans l'offre de formation portée par l'UFR STAPS, notamment vis-à-vis de la licence *Management du sport*.

Compte tenu de son organisation calendaire annuelle et de sa finalité professionnelle, **la formation n'est pas ouverte à l'international et ne permet pas la mobilité.** Néanmoins, un étudiant du dispositif « étude en France » est accueilli chaque année, sélectionné parmi trois candidatures en moyenne. Pour offrir aux étudiants la possibilité d'un exercice dans des structures de dimension internationale, la formation intègre 18 heures d'anglais à chacun des semestres valant trois crédits ECTS. Le dossier évoque des certifications en langues (15 puis 12) au cours des deux dernières années de référence, sans qu'il soit précisé de quelles certifications il s'agit, ni par qui elles sont délivrées.

La formation utilise des méthodes pédagogiques variées mais néanmoins classiques (cours magistraux, travaux dirigés, pratique sur les enseignements informatiques et nouvelles technologies). **Une approche par compétences est évoquée sans être complètement déployée dans la formation.** Les enseignements ont en effet été articulés aux compétences du référentiel de certification de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais il n'y a pas de référentiel de formation, construit par l'équipe pédagogique, vers lesquelles les enseignements convergeraient. Il n'est pas précisé comment les enseignements contribuent concrètement à la validation des compétences en contexte et les étudiants ne disposent pas de portfolio, ce qui serait pertinent pour une formation professionnelle. Il conviendrait d'engager une réflexion sur l'alignement des activités pédagogiques et de leurs évaluations pour permettre la certification de compétences. Il est regrettable que la formation ne valorise pas les compétences transversales en permettant l'obtention de certifications, notamment numériques, qui viendraient compléter le cursus des étudiants.

La formation souffre d'une baisse de son attractivité : elle observe une diminution significative (sans plus de précisions) du nombre de candidatures et peine à attribuer les 20 places ouvertes. Le dossier, lacunaire sur ce point, ne renseigne pas sur les critères de sélection des candidats, majoritairement diplôme d'université (DU), BTS ou depuis peu diplômés STAPS. De manière classique, l'équipe pédagogique mène des actions d'information auprès des étudiants de 2^e année de licence STAPS et des structures accueillant un potentiel vivier de candidats.

La formation affiche des résultats de réussite des étudiants à la fois corrects et décevants au regard de ses caractéristiques et de l'effectif faible qui facilite le suivi et l'accompagnement (90 %, 66 %, 85 % sur les trois années de référence). La formation dispose apparemment de moyens suffisants, toutefois, les données renseignées ne permettent pas d'en évaluer sa soutenabilité : les enseignants-chercheurs titulaires interviennent très probablement dans d'autres formations de la composante, les heures d'encadrement relatives aux projets tutorés et aux stages ne sont pas renseignées. Les données d'insertion indiquées signalent que 100 % des 40 % diplômés en 2021-2022 répondants et 80 % des 71 % répondants en 2022-2023 sont en emploi à 18 mois. Cependant, l'enquête annexée au dossier signale que parmi les 95 % de répondants de la promotion 2020-2021, 63 % sont en études à six mois de la diplomation, ce qui est étonnant compte tenu du caractère professionnalisant de la formation. Cette donnée interroge sur la place de cette LP vis-à-vis de la licence STAPS *Management du sport*.

Les autoévaluations annuelles de la formation sont à améliorer. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas instituée mais un recueil d'avis informel est effectué. Le conseil de perfectionnement formule des axes d'amélioration. On y déplore la présence d'une seule personnalité extérieure et d'un seul étudiant.

Conclusion

Point fort

- Des éléments de professionnalisation nombreux.

Points faibles

- Un positionnement de la formation vis-à-vis de la licence *STAPS Management du sport* insuffisamment caractérisé ;
- Une baisse de l'attractivité de la formation ;
- Des taux de réussite des étudiants décevants compte tenu des spécificités de la formation et du faible effectif ;
- Une absence de relations avec le milieu socio-économique ;
- Une approche par compétences non finalisée.

Recommandations

- Préciser la passerelle avec la licence *STAPS Management du sport* ;
- Renforcer l'attractivité, en lien avec l'environnement local ;
- Mettre en place un suivi et un accompagnement pour aider les étudiants à réussir, en s'appuyant sur les dispositifs de l'établissement ;
- Établir des partenariats avec le milieu socio -économique afin d'adapter la formation aux besoins des secteurs d'emploi ;
- Engager la démarche de déclinaison des maquettes sous l'angle de l'approche par compétences.

La formation en point d'attention pour les motifs suivants :

- Un manque de cohérence de la formation dans l'offre du 1^{er} cycle.
- Une baisse de la qualité du recrutement.
- Un taux de réussite en baisse.

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET MÉDIATION PAR LE SPORT

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : développement social et médiation par le sport* confère à ses étudiants des compétences en conduite et animation de projets sportifs, ainsi que dans l'encadrement d'équipes d'éducateurs et d'éducatrices socio-sportifs. En 2022-2023, la LP accueillait 11 étudiants, pour un nombre total de 462 heures étudiant, assurées par huit enseignants permanents et quatre enseignants non permanents.

Analyse globale

La LP *Intervention sociale*, avec un bon taux de réussite, s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes, permettant une bonne insertion dans le secteur. La formation pluridisciplinaire, qui a un bon adossement à la recherche, intègre par ailleurs l'approche par compétences. Si la formation, qui est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement, est en phase avec son bassin d'activité et les besoins sociétaux, sa survie est menacée du fait d'une faible attractivité et de son isolement en STAPS.

Une formation pluridisciplinaire qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques innovantes et qui intègre l'approche par compétences. La formation pluridisciplinaire, qui mobilise, outre les sciences de l'éducation, des connaissances en psychologie clinique, cognitive et sociale, ainsi qu'en sociologie et anthropologie, diversifie ses méthodes pédagogiques et des modalités d'évaluation pour favoriser la réussite de ses étudiants : des méthodes classiques, mais aussi des mises en situation professionnelles (*Learning by doing*). Le point fort étant l'accompagnement personnalisé des étudiants en projet tutoré pour la rédaction du mémoire. La sensibilisation aux enjeux du développement durable est intégrée dans différents enseignements.

Une formation fortement adossée à la recherche pour une formation professionnalisante. L'équipe pédagogique est composée de cinq enseignants-chercheurs assurant 58 % des heures de cours étudiants. L'adossement à la recherche s'effectue par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation ainsi que par un cours de méthodologie de mémoire de 42 heures représentant 9 % des heures étudiant de la maquette et le mémoire.

Une formation professionnalisante qui répond aux besoins du secteur, mais qui doit encore contractualiser des partenariats. La formation, qui collabore avec des institutions d'éducation spécialisée et fait intervenir des professionnels issus du champ de l'intervention sociale et éducative, est bien intégrée dans son environnement économique, social et environnemental. Les intervenants professionnels assurent 42 % des heures étudiants. La formation, ouverte à la FC, prépare à l'insertion professionnelle en proposant un stage de 14 semaines réparti en deux périodes. Le stage et les projets tutorés représentent 21 crédits ECTS sur 60 soit 35 % des crédits ECTS. Le taux de réponse aux enquêtes d'insertion est un peu trop faible certaines années (27 % à 67 %, 50 % en 2022-2023). Sur l'enquête des diplômés 2019 et 2020, 75 % des étudiants diplômés sont en emploi dans le secteur de l'intervention sociale, mais pas toujours dans l'intervention socio-sportive ou avec des adolescents. Les projets de contractualisation des partenariats dont celui avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) est un levier intéressant pour renforcer la professionnalisation et l'attractivité de la formation. Toutefois, si l'équipe pédagogique indique que les partenariats avec la direction de la PJJ et le réseau des écoles de la deuxième chance (E2C) sont des points forts de la formation, ces partenariats sont en projet depuis la dernière accréditation.

Une formation avec un bon taux de réussite et qui définit un processus d'évaluation interne basé sur le conseil de perfectionnement et un conseil de fonctionnement hebdomadaire. La formation a un bon taux de réussite des étudiants de 73 % à 88 % passant à 100 % pour les étudiants qui restent dans la formation et passent les épreuves. Organisé chaque année, le conseil de perfectionnement, qui est conforme à la composition attendue, prend en compte les remarques des étudiants. En plus du conseil de perfectionnement, la formation a mis en place un conseil de fonctionnement entre le responsable de la formation et les étudiants qui contribue à rendre les étudiants acteurs de la formation et à la faire évoluer. L'équipe pédagogique indique que des enquêtes par questionnaires sont mises en place en fin d'année, sans que le taux de réponse soit donné.

La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais, mais est très peu ouverte à l'international. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques en anglais en proposant 18 heures étudiant de langue étrangère, ce qui représente 4 % des heures étudiant en langue étrangère sans proposer de certification obligatoire. Elle n'a pas développé de partenariats européens ou internationaux. Il n'y a pas de mobilité sortante des étudiants, la mobilité entrante est très faible et réalisée au cas par cas selon les sollicitations du dispositif « Études en France ».

La licence connaît un problème d'attractivité et se trouve isolée dans l'offre de formation STAPS. La formation, qui rencontre des problèmes en termes d'attractivité avec une diminution de 15-20 étudiants à 5-10 actuellement, recrute essentiellement en Île-de-France des étudiants provenant de BTS ou de DUT *Carrières sociales* ou *Économie sociale et familiale*. Pour pallier la baisse des inscriptions des étudiants de DUT, suite à la réforme du passage du DUT en BUT, l'équipe pédagogique a lancé une campagne de communication massive à destination de tous les Bachelors et BUT en lien avec les centres d'intérêt de la LP, mais sans grande réussite. De plus, la formation, très isolée en STAPS, n'accueille pas d'étudiants de STAPS. La réflexion initiée avec la direction de l'UFR pour intégrer 2 heures par groupe de TD en L2 sur les contenus de formation de la LP est une première étape qui demande à être accentuée.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire assortie de méthodes pédagogiques innovantes ;
- Une formation professionnelle bien adossée à la recherche ;
- Des taux de réussite élevés ;
- Une formation professionnalisante adaptée aux besoins du secteur de l'intervention sociale.

Points faibles

- Une formation insuffisamment attractive dont le nombre d'étudiants est en baisse ;
- Une proportion trop faible d'étudiants en formation continue et/ou en alternance ;
- Une formation trop isolée dans l'offre de formation STAPS ;
- Une ouverture et une mobilité internationale insuffisantes.

Recommandations

- Améliorer la communication auprès des étudiants et des familles.
- Attirer de nouveaux publics : développer la formation continue et les partenariats ainsi que l'alternance et les validations d'acquis professionnels, en lien avec la formation continue.
- Continuer à renforcer les liens avec les STAPS.
- Envisager des partenariats internationaux.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ÉLECTRONIQUE : COMMUNICATION, SYSTÈMES EMBARQUÉS

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par le département Génie électrique et informatique de l'Institut université de technologie (IUT) de Ville d'Avray au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués* comprend un unique parcours intitulé *Mesures hyperfréquences et radiocommunications* et vise à former des techniciens spécialisés dans le domaine de la mesure des radiofréquences et des hyperfréquences. 22 étudiants composent l'effectif total des étudiants en 2022-2023, en hausse au cours de la période évaluée. 14 enseignants assurent les 560 heures étudiant de la maquette de la formation.

Analyse globale

La licence professionnelle *Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués* à l'unique parcours intitulé *Mesures hyperfréquences et radiocommunications* (donc désignée comme LPMHR) de l'IUT de Ville-d'Avray s'inscrit parfaitement dans la stratégie de formation de l'Université Paris Nanterre. Cette formation répond aux exigences académiques et professionnelles tout en intégrant des dispositifs robustes de professionnalisation et d'intégration internationale. La formation découle d'un héritage historique de l'IUT et a évolué en fonction des changements relatifs aux diplômes nationaux. Elle a été transformée pour répondre aux nouveaux besoins et exigences académiques, ce qui démontre une volonté d'adaptation et de mise à jour continue de l'offre de formation. La LP MHR démontre une intégration solide dans la stratégie de formation de l'établissement, avec des points forts identifiés tels que la forte orientation vers la professionnalisation et l'utilisation de méthodes pédagogiques adaptées. Cependant, des recommandations sont formulées pour renforcer l'internationalisation, améliorer l'évaluation de la réussite des étudiants et optimiser l'utilisation des ressources disponibles.

La LP est adossée à la recherche, avec une implication dans des projets inspirés par les travaux des enseignants-chercheurs. Les étudiants bénéficient d'une sensibilisation au travail dans un laboratoire de recherche. Ils ont accès à une base documentaire adéquate. Cependant, on regrette le manque d'informations sur le profil des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, les sections du Conseil national des universités (CNU) pertinentes pour celle-ci et majoritairement représentées ou le dispositif d'accueil d'étudiants au sein des unités de recherche.

La formation met logiquement l'accent sur la professionnalisation à travers des collaborations étroites avec le secteur industriel et des dispositifs comme les projets tuteurés. La formation est extrêmement spécialisée et répond à un besoin important du marché du travail pour les techniciens spécialistes des mesures dans le domaine de l'électronique radio-fréquence (RF) et hyperfréquence, elle entretient des liens étroits avec les industriels : leur intervention pédagogique représentant environ 22 % des enseignements. La mise en place de bureaux d'études concernant des cas industriels, le support technique et les conférences métiers d'intervenants complètent les dispositifs. Cette collaboration est renforcée par la diversité et la qualité de la plateforme technologique de l'établissement, qui permet le prêt de matériels et de moyens de mesures. La formation est proposée en apprentissage, avec une quinzaine de contrats d'apprentis chaque année. Les étudiants bénéficient d'un soutien pour la recherche d'une entreprise, avec l'aide d'une personne du Service relation

entreprises et apprentissage de l'IUT de Ville d'Avray et d'une responsable de la formation travaillant conjointement. Des journées de rencontre entre les entreprises et les apprentis sont également organisées pour instaurer une relation directe entre les différents acteurs de l'alternance. Une expérience professionnelle importante est offerte aux étudiants durant la période de formation (une année d'alternance ou un stage de 16 semaines). Le taux d'insertion professionnelle à six mois de 71 % témoigne de l'efficacité des actions mises en place pour favoriser cette transition. Au cours des trois dernières années, 29 diplômés ont intégré une entreprise, sans poursuivre d'études supplémentaires. Parmi ces 29 diplômés, 25 étaient des apprentis dont 90 % sont restés dans l'entreprise de leur apprentissage, montrant la stabilité de cette insertion. Les documents fournis indiquent que la formation est ouverte aux publics de l'apprentissage et de la formation continue, avec la possibilité de suivre la formation en distanciel ou en hybride depuis la pandémie de la COVID-19. La formation accueille chaque année des étudiants en contrat de professionnalisation et un diplôme peut être délivré par la validation des acquis de l'expérience en partenariat avec le service de formation continue de l'IUT - UFR SITEC. Cependant, la disponibilité des formateurs et les défis administratifs sont signalés par l'équipe pédagogique comme des menaces pour la pérennité de l'offre de formation continue. Les documents fournis répondent partiellement à la question de savoir si la formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En effet, ils présentent les résultats de deux enquêtes, l'une nationale et l'autre locale, qui permettent de suivre les diplômés de la formation et d'évaluer leur insertion professionnelle et leur poursuite d'études. Cependant, il n'est pas mentionné dans les documents si ces enquêtes sont utilisées pour analyser les résultats au regard des objectifs de la formation et du marché de l'emploi, ni si des actions sont mises en place pour améliorer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés en fonction des résultats de ces enquêtes.

La formation utilise des méthodes pédagogiques actives et adaptées aux objectifs visés, mais une approche par compétences pourrait être davantage intégrée. La formation s'organise autour de l'expérimentation et de la mise en situation, avec des formats tels que la classe inversée et l'approche par projet. Des modules de mise à niveau sont mis en place au premier semestre pour pallier l'hétérogénéité des prérequis des étudiants. La structure en blocs de compétences est associée à une pédagogie par projet avec la mise en place de situations d'apprentissage et d'évaluation. Les compétences développées dans le cadre de la formation sont clairement décrites et évaluées, et des ressources supplémentaires sont disponibles en ligne pour aider les étudiants à atteindre les objectifs d'apprentissage.

Des efforts sont à souligner pour favoriser l'ouverture à l'international mais des initiatives comme des échanges d'étudiants nécessitent un renforcement. La formation encourage l'utilisation de l'anglais en dehors des cours de langue, en fournissant des documentations techniques en anglais et en demandant aux étudiants de rédiger certaines parties de leur mémoire de stage et de leur soutenance en anglais. Cependant, il n'y a aucune mention de dispositifs spécifiques pour permettre l'ouverture de la formation à l'international, tels que des partenariats avec des établissements étrangers, des possibilités de stages à l'étranger ou des cours en ligne accessibles depuis l'étranger. De plus, il est mentionné qu'à ce jour, aucun étudiant n'est parti à l'étranger pour exercer son activité professionnelle.

La formation semble attentive aux besoins des étudiants mais nécessite des données plus détaillées sur la réussite académique et l'insertion professionnelle. Depuis 2022, les données étudiées en conseil de perfectionnement révèlent une augmentation du nombre d'étudiants issus de baccalauréats professionnels. Cependant, les documents ne fournissent pas d'informations sur le suivi des flux des candidatures et des inscriptions pour mesurer et améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. De même, les documents ne fournissent pas de données concrètes sur le taux de réussite des étudiants. Des mesures sont décrites comme destinées à améliorer leur réussite : groupes de niveaux, évaluations supplémentaires pour les étudiants en difficulté, sans que le bilan en soit tiré.

Un processus d'évaluation interne existe. Les documents fournis indiquent que la formation a mis en place un processus d'évaluation interne pour améliorer en continu la formation. Les étudiants sont invités à donner leur ressenti sur différents aspects de la formation à la fin de chaque module et à la fin de la période académique. Les retours des étudiants sont utilisés pour apporter des modifications à l'emploi du temps, à la pédagogie et aux interventions extérieures. De plus, la formation est évaluée tous les cinq ans dans le cadre d'une campagne d'évaluation quinquennale et par les industriels qui encadrent les stages ou les apprentissages. La formation est également dotée d'un conseil de perfectionnement qui suit la charte élaborée par l'UPN et qui analyse les données de la formation pour émettre des préconisations sur son évolution. Le conseil de perfectionnement a permis d'identifier de nouveaux axes de formation et de mettre en place de nouveaux travaux pratiques, à la demande des industriels.

Conclusion

Points forts

- Une professionnalisation poussée par des relations fortes avec le monde industriel ;
- Une utilisation de méthodes pédagogiques innovantes.

Points faibles

- Une insuffisance de données chiffrées pour le suivi de la réussite des étudiants ;
- Une faiblesse des dispositifs de la formation continue.

Recommandations

- Renforcer le suivi et l'analyse de la réussite des étudiants, en s'appuyant sur les services de l'établissement, afin d'orienter l'adaptation des modules de mise à niveau ou des formats pédagogiques.
- Renforcer l'appui à la formation pour la mise en œuvre de la formation continue.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

Établissement

Université Paris Nanterre

Présentation de la formation

Portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Ville-d'Avray au sein de l'université Paris Nanterre, la licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* a pour objectif de former des techniciens supérieurs spécialisés dans les secteurs de l'aéronautique et du spatial. Elle propose trois parcours, uniquement en alternance : *Équipements aéronautiques et spatiaux* ; *Moteurs aéronautiques et spatiaux* ; *Structures aéronautiques et spatiales*. 57 étudiants composaient l'effectif de cette LP en 2022-2023, accompagnés par un nombre total de 74 enseignants, qui assurent les 560 heures étudiant de la maquette.

Analyse globale

La Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* est l'une des seules en France avec ses trois parcours de formation ayant vocation à former des techniciens supérieurs dans les domaines de l'aéronautique et du spatial. Les trois parcours se font maintenant uniquement en alternance. Pour suivre l'évolution de la demande des entreprises du secteur, la formation a diminué ses effectifs avec l'apparition du Bachelor universitaire de technologie (BUT 3) ceci afin de conserver une qualité de formation.

La LP bénéficie d'un adossement très significatif à la recherche avec des enseignants chercheurs rattachés soit au Laboratoire thermique interfaces environnement (LTIE) soit au Laboratoire énergétique mécanique électromagnétisme (LEME), tous deux présents sur le campus de Ville-d'Avray. De plus, les intervenants professionnels abordent eux aussi des thèmes de recherche et de développement sur lesquels ils travaillent au quotidien.

La formation met un très fort accent sur la professionnalisation et entretient des relations très fortes avec le monde socio-économique. La LP *Métiers de l'industrie : industrie aéronautique* de l'IUT de Ville-d'Avray bénéficie de la proximité en Île-de-France de près du tiers des entreprises de ce secteur en France. De plus, il existe des échanges réguliers avec le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS). Cela permet aussi d'avoir la participation et l'implication de nombreux professionnels dans la formation. À cela s'ajoute chaque année plusieurs conférences de spécialistes de l'aérospatial, la visite et la participation des étudiants à différents forums et salons de la spécialité. Enfin, la présidence du conseil d'administration de l'IUT de Ville-d'Avray est assurée par un représentant du GIFAS. Les professionnels du secteur assurent près de 60 % des enseignements dans cette licence « niche », hors projets tutorés.

L'ouverture à l'international de la formation est en cohérence avec priorités définies par l'établissement. La LP, quel que soit le parcours, s'effectue en apprentissage principalement, puis exclusivement pour les promotions à venir. Ce n'est pas la vocation de cette licence ni la priorité pour les entreprises d'accueil qui travaillent pour des métiers en tension que d'envoyer des apprentis à l'étranger. Néanmoins l'ouverture à l'international, pour des étudiants qui sont apprentis dans de grosses entreprises internationales, serait une expérience à mener par exemple dans le cadre d'une semaine internationale (avec mobilité sortante ou entrante).

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les maquettes de la LP sont entièrement organisées par compétences et ceci quel que soit le parcours. La formation est organisée sous la forme d'un tronc commun de 119 heures de cours (travaux dirigés et travaux pratiques) et 441 heures spécifiques (dont les projets tutorés). La LP propose une certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) en langue anglaise obligatoire pour chaque étudiant. La notion de portefeuille telle que définie dans le cadre du BUT n'existe pas en licence professionnelle. En revanche, comme pour tout apprenti, il existe un carnet de liaison qui a la même finalité. C'est lors des visites en entreprises que les compétences de l'apprenti sont évaluées à la fois par le maître d'apprentissage et par le tuteur pédagogique.

La formation a une vision claire de la provenance de ses étudiants et leur devenir. La formation intègre des étudiants et apprentis ayant des parcours de formation divers, principalement des étudiants de Diplôme universitaire technologique (DUT) ou maintenant des étudiants issus de 2^e année de BUT (BUT 2) dans le cadre des passerelles possibles après le BUT 2, de Brevet de technicien supérieur (BTS), de 2^e année de licence (L2), mais aussi des profils divers de candidats en reconversion qui souhaitent s'orienter vers des études courtes tout en se spécialisant dans ce domaine spécifique. Le taux de réussite dans cette LP est globalement supérieur à 80 % pour la période évaluée, en raison des années de la pandémie. Depuis, on retrouve un taux de réussite de l'ordre de 90 %. Pour les étudiants ayant bénéficié d'aménagements spécifiques, le taux de réussite est du même ordre. De même pour les apprentis et étudiants inscrits et venant de BTS essentiellement, des cours de remise à niveau sont prévus. Avec un taux de réponse à plus de 80 %, l'enquête la plus pertinente est celle réalisée à six mois après l'obtention du diplôme. Le taux d'insertion pour une LP est très satisfaisant et proche de 100 %, néanmoins, certains diplômés sont encouragés par leur entreprise à poursuivre leurs études. Les diplômés n'ont aucune difficulté à trouver rapidement un poste leur convenant, le secteur de l'aéronautique étant un secteur en tension.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche réactive d'amélioration continue. Cette licence professionnelle organise chaque année un conseil de perfectionnement auquel participent des industriels de la spécialité. Le compte-rendu du dernier conseil de perfectionnement est bien détaillé et aborde les problèmes de recrutement et suivi des étudiants mais aussi l'insertion professionnelle de ceux-ci. La présence d'industriels permet aussi d'aborder des axes d'amélioration de la formation en faisant des ajustements en termes de contenus et d'organisation.

Conclusion

Points forts

- Une licence professionnelle « niche » élaborée directement en lien avec les industriels de la spécialité et de la région ;
- Une très forte implication des enseignants chercheurs ainsi que des vacataires industriels dans la formation ;
- Un taux de réussite de l'ordre de 90 % et une insertion professionnelle immédiate dans des métiers en tension.

Points faibles

- Une absence de démarche portfolio similaire à celle des BUT ;
- Un manque d'expérience à l'international, dans le cadre de l'apprentissage.

Recommandations

- Mettre en place la démarche portfolio, grâce à l'utilisation d'un outil logiciel tel que MAHARA.
- Développer une semaine internationale, par exemple avec le partenariat du Politécnica à Madrid (UPM) et le financement avec le CFA, en accompagnant sur site un groupe d'apprentis pour travailler avec des étudiants locaux sur un thème commun, puis mettre en place une semaine « retour » sur le site de Ville-d'Avray.

Observations de l'établissement

Objet : Rapport HCERES Cycle 1 - Observations de l'établissement

Madame la Présidente,

Madame la Directrice du département de l'évaluation des Formations,

Madame la Conseillère Scientifique

Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts,

Chères et Chers Collègues,

En préambule de ce document d'observations, je tiens ici, au nom de l'Université Paris Nanterre, à remercier le HCERES pour le travail considérable mené par les différents comités, et tout particulièrement le comité d'évaluation des formations du premier cycle, concernant l'offre de formation de notre université. L'évaluation des licences, licences professionnelles et BUT portées par Paris Nanterre s'est fondée sur des échanges nourris entre pairs, et a favorisé une importante réflexion au sein des équipes pédagogiques et administratives investies au sein de l'établissement. A cet égard, cette campagne d'évaluation aura constitué une étape précieuse pour notre établissement, tant par la reconnaissance globale de la qualité de nos formations de premier cycle que par les dynamiques positives initiées dans ce cadre. Le fait que l'ensemble des formations de licence, licence professionnelles et BUT de l'établissement ait reçu, in fine, un avis d'accréditation favorable ou favorable avec recommandation de la part du comité, illustre également le regard très positif porté par le comité sur le bilan et sur les projets des formations de l'établissement.

Nombre des conclusions établies par le rapport sont convergentes avec notre propre auto-évaluation de l'offre de formation de l'établissement, qu'elles soient positives ou plus mitigées. Ainsi, la reconnaissance de la singularité d'une offre pluridisciplinaire large, soucieuse de l'accompagnement de chaque étudiante et étudiant de licence, l'adossement fort de nos formations de licence à la recherche, mais aussi le constat d'une fragilité du pilotage explicable par la faiblesse des données à disposition de l'ensemble de la communauté constituent des points d'accord importants entre les membres du comité d'évaluation et notre communauté universitaire.

Pour autant, l'établissement tient à introduire quelques nuances et compléments formulés à la lecture du rapport.

Le rapport souligne à juste titre trois difficultés associées à la production d'indicateurs d'aide au pilotage durant le cours du contrat : ces difficultés concernent tout à la fois la production même de données, les modalités de leur diffusion, et leur appropriation par les équipes pédagogiques comme outil stratégique majeur. L'établissement a fait du renforcement des services impliqués dans la production d'indicateurs (Cellule d'appui au pilotage, Observatoire de la vie étudiante, Service du pilotage de l'offre de formation au sein de la DEF) une priorité absolue sur le contrat qui vient de s'écouler, avec d'importants progrès enregistrés y compris depuis la rédaction des rapports d'autoévaluation durant l'hiver 2023-24. Au-delà de la production d'indicateurs indispensables à l'échelle des composantes, mentions et parcours (ratio H/E d'heures équivalent TD par étudiant, potentiel enseignant, pour ne citer qu'eux), les derniers semestres ont été marqués par une diffusion progressive et transparente de ces données auprès des directions de composante et de l'ensemble des équipes de formation. Ces données sont désormais mobilisables et mobilisées par les équipes

dans l'élaboration des futures maquettes, autour d'un horizon souhaitable défini à l'échelle de l'établissement.

Concernant la réussite étudiante, le rapport souligne en préambule les résultats globalement positifs enregistrés par les formations de licence de l'établissement, mais évoque les taux plus faibles enregistrés dans certaines formations du domaine ALL. Ce sujet requiert plusieurs compléments : ainsi, de manière générale, il convient de noter combien les taux de réussite varient entre la population étudiante inscrite, et la population étudiante présente aux examens (cf. les résultats différenciés mis à disposition sur le site de l'établissement : <https://api.parisnanterre.fr/reussite-etudiante/reussite-en-licence>). Par ailleurs, nous ne pouvons que souligner, comme l'ont fait les équipes pédagogiques lors des auditions réalisées le 28 mai 2025, combien il serait nécessaire de nuancer ces taux bruts par une prise en compte de la diversité et de la spécificité des publics, particulièrement fragiles dans certaines mentions non sélectives. En outre, les taux de réussite « bruts » ne permettent pas de mettre en lumière la complexité des parcours, dans lesquels la non-présentation aux examens correspond parfois à des réorientations bien pensées et accompagnées dans le cadre de dispositifs dont je tiens à souligner l'importance qu'ils tiennent dans notre démarche. Qu'il s'agisse des directions d'étude, du tutorat ou du renforcement plus général des services d'accompagnement de la vie étudiante dans le cadre du programme UNISSON débuté en janvier 2024, tous ces dispositifs ont vocation à être pérennisés, renforcés et simplifiés par la dématérialisation de nombre de démarches pour accroître les chances de réussite de toutes et tous. Par ailleurs, le rapport regrette le peu de mentions des dispositifs NCU dont bénéficie l'établissement dans l'appréciation de la réussite étudiante. S'il apparaît en toute rigueur difficile d'individualiser la part attribuable aux enseignements NCU dans la réussite de nos étudiants, les NCU So Skilled! et Ecri+ contribuent à toutes les formations de licence de l'établissement par le soutien à des enseignements transversaux communs favorisant l'acquisition de compétences transversales indispensables dans les parcours universitaire et professionnel de chacune et chacun. De même, la relative méconnaissance de la Maison des Langues, soulignée dans le rapport, mérite d'être nuancée compte tenu du caractère récent de cette structure (octobre 2023) et de sa visibilité croissante depuis lors, notamment du fait de sa gestion d'une certification de fin de premier cycle en plusieurs langues étrangères.

D'un point de vue méthodologique enfin, le caractère très exhaustif de l'examen mené pour chaque formation doit être souligné et a été apprécié. Néanmoins, l'examen systématique de chaque critère a pu, dans un certain nombre de cas, masquer les objectifs et spécificités de nos formations : ainsi, l'évaluation de l'adossement à la recherche des licences professionnelles a pu parfois sembler excessif compte tenu de l'exigence première de professionnalisation à l'issue de la formation. De même, l'examen de l'internationalisation de toutes nos formations, s'il constitue un panorama précieux, a parfois abouti à la formulation de points faibles pour des formations structurellement peu prédisposées à une telle ouverture, que ce soit par leur objet ou par leurs publics (alternants, par exemple). A cet égard, l'établissement appelle de ses vœux une application plus souple de la grille générale, intégrant davantage la spécificité des formations considérées.

Espérant que ces éléments permettront de rendre compte des réflexions induites par la lecture du rapport, mais aussi des dynamiques d'amélioration dans lesquelles s'inscrivent aujourd'hui l'ensemble de nos formations de premier cycle, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Madame la Directrice, Madame la Conseillère Scientifique, Mesdames et Messieurs les membres du comité d'experts, Chères et Chers Collègues, mes très sincères salutations.

Caroline Rolland-Diamond



Présidente de l'Université Paris Nanterre

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

